

# Un million de Québécois choisissent leurs dirigeants

Environ un million de citoyens du Québec, soit à peu près un sixième de la popula-

tion de la province, pouvaient user de leur droit de vote. C'est la première fois, au

Québec, qu'autant de villes tiennent leur scrutin le même jour. La raison en est simple: en

vertu d'amendements apportés par l'Assemblée nationale, le printemps dernier, la Loi des

Cités et Villes ainsi qu'au Code municipal ("bills" 285 et 286), l'élection municipale doit avoir

lieu le premier dimanche ou le premier lundi de novembre dans toutes les villes.

Dans certaines municipalités, où le scrutin devait avoir lieu il y a quelques mois, on a prolongé le mandat des édiles jusqu'à hier ou aujourd'hui. Dans d'autres villes, où le conseil municipal en place n'avait pas terminé son mandat, l'élection municipale aura lieu en novembre 1970, 1971 ou 1972, selon le cas.

Dorénavant, la loi stipule aussi que c'est le conseil en bloc qui doit faire face à l'électorat: le système dit de "rotation" est aboli.

C'est la première fois, aussi, que le nombre de citoyens ayant droit de vote est si élevé. Auparavant, seuls les propriétaires de biens immobiliers imposables pouvaient voter.

Depuis la modification des lois régissant les municipalités urbaines et rurales, le droit de vote est acquis à toute personne de 21 ans et plus, à condition que cette personne soit citoyen canadien et ait demeuré depuis plus d'un an dans la ville. Les propriétaires, leur épouse et leurs enfants, ainsi que les locataires, leur épouse et leurs enfants, de même que les chambreurs, ont tous maintenant le droit de vote.

Le nombre des candidats, à la mairie et à l'échevinage, a également augmenté, puisque le droit de briguer les suffrages n'est plus le seulapanage des propriétaires. Les locataires, pourvu qu'ils aient demeuré dans la ville depuis deux ans et qu'ils possèdent une certaine valeur locative, peuvent porter leur candidature.

Laval, la deuxième ville en importance au Québec, a également gardé son maire, M. Jacques Tétrault, qui détenait hier soir une avance de quelque 5.000 voix sur M. Jean-Noël Lavoie, qui était député libéral de Laval à l'Assemblée nationale.

A Granby, M. Jean-Louis Tétrault est sorti vainqueur des élections qui se tenaient dans cette municipalité.

(Détails, pages 2 et 23)

# LE SOLEIL

72e ANNEE — No 257

QUEBEC, LUNDI 3 NOVEMBRE 1969

PRIX DIX CENTS

★★★ 34 PAGES

Prix imbattables en tout temps chez Jato

## Bill 63

### Bertrand, bousculé et hué

EAST ANGUS (D'après PC) — Un groupe de plus de 200 manifestants ont hué et même bousculé le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, hier après-midi, devant l'hôtel de ville de East Angus, dans les Cantons de l'Est.

L'incident est survenu alors que M. Bertrand venait d'arriver à l'hôtel de ville, en compagnie de M. Claude Gosselin, ministre des Terres et Forêts.

Le premier ministre a été bousculé dans la mêlée provoquée par les manifestants, pour la plupart des étudiants et des travailleurs de la compagnie Domtar, avant que les policiers ne réussissent à le dégager de sa fâcheuse situation.

M. Bertrand s'était rendu à East Angus pour assister à une fête donnée en l'honneur de M. Gosselin.

Quelques manifestants, arborant des pancartes et scandant des slogans contre le bill 63, auraient menacé de frapper M. Bertrand, mais les quelque 30 policiers de la SQ sur les lieux ont réussi à écarter la foule.

Un manifestant aurait même montré sa désapprobation à la politique du premier ministre (Suite à la page 2, 3e col.)

Le FQF tiendrait un référendum

— page 3

## A LIRE

### La Lune

Apollo 12: plus ambitieux et plus téméraire que Apollo 11.

— page 22

### En l'air

Le roi des pirates de l'air termine son voyage en prison.

— page 32

## SOMMAIRE

Arts et Lettres	18 et 19
annonces classées	26 à 30
A Québec aujourd'hui	18
Bandes dessinées	32
Bridge	28
Décès	33
Documents	22
Echecs	29
Famille	8 et 9
Finance	24
Horoscope	27
Mots croisés	26
Sport	10 à 15
Télévision	19

## LA MÉTÉO

Pluie se changeant en averses dans l'après-midi; nuageux mardi et plus frais; vents légers; min. 35 et max. 45; aperçu pour mercredi, ciel variable.

## Une défaite de l'U.N. à la 3e lecture n'est pas impossible

par Normand GIRARD

Le péril d'une défaite en troisième lecture guette le gouvernement de l'Union nationale, s'il persiste à refuser tout amendement au bill 63 destiné "à promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec".

Dans l'éventualité d'un renversement à l'Assemblée nationale, M. Jean-Jacques Bertrand n'aurait plus qu'à en appeler au peuple, ayant lui-même choisi cette voie ultime en faisant du bill 63 "une politique gouvernementale".

Les débats qui reprendront cette semaine à l'Assemblée nationale, même s'ils conduiront normalement à l'approbation du principe du projet de loi en deuxième lecture, ne mèneront pas pour autant à l'adoption du bill en troisième et dernière lecture.

Jusqu'ici les libéraux ont clairement fait savoir que si les principes vitaux énoncés dans le bill 63 rencontraient leur pensée, quant à la protection des droits des parents de choisir la langue d'enseignement pour leurs enfants, l'absence de mesures destinées à faire de la langue française la langue d'usage au Québec les inquiète.

Ils ont promis de revenir sur ce point en comité plénier, alors que l'on procédera à

l'étude du projet de loi article par article, en proposant les amendements appropriés et de faire de même en troisième lecture.

Il s'agit d'une stratégie fréquemment utilisée à l'Assemblée nationale. On vote pour le principe en deuxième lecture et si l'on obtient pas les modifications réclamées en comité et en troisième lecture, on vote contre le bill dans son ensemble en dernière lecture.

C'est ce que les libéraux ont fait dans le cas du bill 25 concernant les enseignants, il y a une trentaine de mois, sans mettre la vie du gouvernement en danger, toutefois, puisque la majorité ministérielle était homogène et présente.

Cette fois, il n'en va pas ainsi. Les ministériels sont divisés. Au moins quatre députés, MM. Flamand, Proulx, Bousquet et Grenier sont contre le bill 63. Les députés Yves Michaud, René Lévesque et Gaston Tremblay voteront également contre le projet de loi en deuxième lecture. Et, si se pourrait bien que d'autres s'abstiennent de voter.

Ceci signifie que le bill 63, dont le principe est agréé par la majorité unionniste et libérale, devrait être adopté "sur division" (Suite à la page 2, 1ère col.)



LE LENDEMAIN DE LA VEILLE — Les dévants du parlement provincial avaient, aux petites heures samedi matin, l'aspect d'un véritable dépotoir, alors que des milliers d'objets, allant des bouteilles de bière vides aux morceaux de papier en passant

par la bouteille de lotion après rasage, jonchaient le sol. Des employés du gouvernement ont pris la journée à tout ramasser ces reliquats de la manifestation monstre de vendredi soir.

## Hôpitaux: concessions mutuelles

# La grève peut être évitée

Par André FORTIN

Une entente pourrait survenir d'ici quelques jours dans le secteur hospitalier, si les négociations qui ont repris samedi en présence du ministre délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse et du président de la CSN, M. Marcel Pepin, continuent à progresser au rythme des concessions qui semblent se faire de part et d'autre.

Selon les renseignements obtenus ce matin, il est permis d'être encore plus optimiste que ce fut le président de la Fédération nationale des services, dimanche. Un porte-parole du comité de négociation syndical a clairement laissé savoir que des progrès sensibles sont enregistrés dans les pourparlers qui pourraient aboutir à une entente dans quelques jours à moins d'un revirement de la situation.

Hier, M. Norbert Rodrigue avait affirmé que la participation de M. Masse et de son principal collaborateur M. Jean Cournoyer, nouveau député de Montréal Saint-Jacques, avait apporté une amélioration de la situation mais qu'il ne fallait pas être optimiste outre mesure.

L'espoir d'un règlement vient surtout du fait que MM. Masse et Cournoyer peuvent maintenant accorder une meilleure attention au conflit hospitalier, le conflit des enseignants étant maintenant réglé. La participation personnelle du président de la CSN de même que celle du président de la FNS laisse également voir le désir des deux parties d'en arriver à un accord le plus rapidement possible.

Les négociations se poursuivent pratiquement jour et nuit en présence du conciliateur, le Juge Jean-Charles Simard, qui a contribué à provoquer le déblocage en convoquant les deux parties dans la nuit de jeudi à vendredi, précédant le vote de grève chez les 50.000 employés d'hôpitaux affiliés à la FNS.

Mais le déblocage réel des négociations découlerait en grande partie de la volonté des syndicats d'avoir recours à la grève si nécessaire pour régler le conflit. Les syndicats de la FNS à la suite du vote de vendredi, favorisent la grève dans une proportion de 70 pour cent.

Le recours à la grève totale ne sera cependant utilisé qu'en dernier ressort. On prendra auparavant d'autres moyens de pression qui seront révélés demain par le Bureau fédéral de la FNS.

Outre la question des salaires en ce qui regarde notamment les employés généraux des hôpitaux, composant le plus grand nombre de personnes impliquées, la sécurité d'emploi, les travaux à forfait, le recyclage, le perfectionnement et quelques

autres points demeurent encore en suspens.

### LA FTQ

En ce qui concerne la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) qui groupe 12.000 employés d'hôpitaux, l'intervention du juge Simard, dans la nuit de jeudi à vendredi et l'arrivée sur la scène de MM. Masse et Cournoyer semblent procurer de grands espoirs.

Les dirigeants syndicaux de la FTQ ont décidé de suspendre les assemblées prévues pour cette semaine, au cours desquelles le vote de grève devait être pris. Jusqu'à présent le vote organisé chez les associations groupant les employés d'hôpitaux affiliés à la FTQ favorisait

la grève dans une proportion de 98 pour cent.

Au sujet de la reprise des négociations, les dirigeants de la FTQ soutiennent qu'il s'agit d'un effort ultime pour explorer toutes les possibilités de règlement. Il est même possible que les dirigeants syndicaux lèvent la recommandation de grève émise depuis quelques jours aux associations.

L'intervention de M. Masse dans le conflit pourra probablement éclairer les deux parties sur les cinq principes de la politique salariale du gouvernement, principes que M. Masse a lui-même établis et sur lesquels la partie syndicale soutient quelle a appuyé ses demandes.



"VATICAN MOBILE" — C'est dans cette boîte de camion, aménagée en résidence avec lits, poêle à gaz et articles ménagers, que vivent les "Ministres du Christ", membres d'une secte religieuse nouvellement

fondée et qui veut faire savoir que la fin du monde approche. Les "Ministres du Christ" ont interrompu plusieurs messes dans diverses paroisses de la côte de Beau-

pré.

## Les autorités libanaises et la résistance palestinienne parviennent à un accord de fond

LE CAIRE (AFP et Reuter) — Les négociations entre la Résistance palestinienne et les autorités libanaises se sont achevées, aujourd'hui sur un accord, indique-t-on de source libanaise.

Un communiqué commun serait diffusé prochainement. Les pourparlers ont pris fin après une séance de travail, aujourd'hui, au Caire, qui a duré sept heures sans interruption.

Selon la même source, l'accord satisfaisant pour les deux parties et il donnerait satisfaction à tous ceux qui s'intéressent à la crise.

Tout est décidé, a déclaré l'agence libanaise. Le général Boustani, commandant en chef de l'armée libanaise, et les membres de la délégation quitteraient la capitale égyptienne, demain ou mercredi.

L'accord avait été précédé d'un cessez-le-feu qui était entré en vigueur, à minuit, hier soir. Cette première entente était intervenue, après un entretien de 90 minutes entre le commandant des forces libanaises et Yasser Arafat, président de l'organisation de libération de la Palestine et chef du groupe des guérilleros arabes El Fatath.

Un seul incident important avait été rapporté, aux premières heures du cessez-le-feu: l'oléoduc de la compagnie américaine Trans-Arabian Pipeline a été saboté, près du village de Zaïta (sud-est du Liban), non loin de la station de pompage de Zahrani.

A Tripoli, les magasins ont fermé, ce matin, à la suite d'un bref échange de coups de feu au cours duquel une femme a été tuée par une balle perdue.

Ce cessez-le-feu et le règlement du conflit entre le Liban et la résistance palestinienne, ouvrent, à Beyrouth, de nouveaux espoirs vers une solution de la crise politique libanaise.

L'écueil principal, pour ne pas dire unique, sur lequel échouèrent, jusqu'à présent, toutes les tentatives de former un gouvernement, résidait essentiellement dans les divergences de vues entre les partis et les hommes politiques libanais sur la plus ou moins grande liberté d'action à donner aux commandos en territoire libanais.

### NASSER

Le président Nasser conscient de l'importance de la crise, (Suite à la page 2, 7e col.)

## Etranges visiteurs dans des églises de la Côte de Beau-pré

par Remy D'ANJOU

Une douzaine de personnes, dont trois jeunes filles, sales, vêtues d'aubes rouges fabriquées de sacs de jute et chaussées de sandales, ont interrompu hier les services religieux dans quatre églises catholiques de la côte de Beau-pré, semant le désarroi chez les fidèles qui assistaient à la messe.

S'identifiant comme les "Ministres of Christ", les membres du groupe sont entrés tout d'abord à la basilique de Sainte-Anne de Beau-pré et ensuite dans les églises de Château-Richer, Montmorency et finalement de Beauport d'où ils ont été évacués, par des fidèles exaspérés, à coups de poing et de pied.

À la suite d'un appel lancé par la police de Beauport, les "Ministres of Christ" ont été arrêtés par la police de Québec dans un restaurant du boulevard Champlain. C'est à la suite d'un appel téléphonique venant de la propriétaire de l'établissement que la police a mis la main au collet des jeunes — ils sont tous âgés de 18 à 21 ans — alors qu'ils étaient à chanter et à réciter des psaumes.

Il est cependant étonnant, étant donné qu'ils s'arrêtaient dans

presque toutes les églises des villes de la côte de Beau-pré, que les membres du groupe n'aient pas été arrêtés avant.

Partout, les membres de cette secte religieuse nouvellement formée et ayant pour but principal de jeter le discrédit sur l'Eglise catholique, ont agi de la même façon. Portant un faux cercueil recouvert d'un drap et précédé par deux personnes tenant une banderole, ils entraient dans l'église, descendaient la nef pour finalement s'arrêter devant le sanctuaire où l'un des membres du groupe haranguait les fidèles en prononçant un discours blasphématoire.

"Vous êtes des hypocrites, vous pratiquez une religion de mensonges et cette église sera bientôt détruite", a entre autres lancé le "prophète" du groupe.

Après avoir proféré leurs blasphèmes, les "Ministres of Christ", qui sont presque tous de langue anglaise, quittaient les lieux en s'enjuyant dans un camion, loué à Montréal, et leur servant de roulotte ambulante.

À l'Ange-Gardien, les "Ministres of Christ" ont essayé vainement. (Suite à la page 2, 1ère col.)

### Une défaite de...

(Suite de la première page)  
en deuxième lecture. Le schisme sera là par conséquent.

Advenant que le gouvernement refuse les amendements que proposeront les libéraux subséquemment, en comité et en troisième lecture, position que M. Jean-Jacques Bertrand a catégoriquement affirmée, la logique voudra que les libéraux votent contre le bill au dernier stade.

Dans tel cas, pour être logiques envers eux-mêmes, les opposants de deuxième lecture devraient se joindre à eux ce qui placerait le gouvernement dans une position extrêmement périlleuse.

L'Union nationale compte en effet 58 députés dont il faut exclure le Président de la Chambre, M. Gérard Label, et maintenant les quatre "irréductibles". Cette mathématique que les libéraux ont en faveur du bill 63.

Les libéraux, de leur côté, ne comptent plus que 45 députés si l'on exclut le libéral indépendant Yves Michaud et le démissionnaire Jean-Noël Lavoie.

Mais Michaud devrait voter avec les libéraux contre le projet de loi en troisième lecture, tout comme devraient le faire MM. Bousquet, Flamand, Proulx, Grenier, René Lévesque et Gaston Tremblay qui s'opposent au bill.

Si chacun était logique avec lui-même et physiquement présent à l'Assemblée nationale au moment du vote, les jeux seraient égaux : 52 voix de part et d'autre. L'indé-

pendant Frank Henley détiendrait alors "la balance du pouvoir".

Comme il vote toujours avec le gouvernement, peu importe la couleur du gouvernement, l'Union nationale serait sauvée. Que le contraire se produise, pour une fois, et le gouvernement est renversé!

Il faut se demander si le gouvernement voudra prendre un tel risque ou s'il préférera perdre la face en acceptant des amendements, après avoir affirmé qu'il n'en acceptera aucun, plutôt que de perdre le pouvoir?

En regardant attentivement la situation, on se rend vite compte qu'un suspense plus qu'intéressant entoure les discussions et les "mouvements" parlementaires qui auront lieu cette semaine.

Ce suspense s'attache également aux personnes de MM. Flamand, Proulx, Bousquet et Michaud qui pourraient bien se retrouver avec le chef péquiste, M. René Lévesque, avant la fin de la semaine.

Tous les indices portent en effet à croire que MM. Flamand, Proulx et Bousquet ne pourront demeurer plus longtemps au sein de l'Union nationale et qu'ils en seront expulsés, comme ce sera le cas chez les libéraux en ce qui concerne M. Michaud.

L'enjeu de la semaine parlementaire qui commence n'a jamais été aussi important qu'il apparaît aujourd'hui: Avec et après le bill 63, le désordre social se transformera-t-il en désordre politique? Les jours qui viennent donneront la réponse.

### Pour éviter toute méprise

NDLR — Il a pu y avoir méprise, nous a-t-on signalé, dans l'identification des personnes apparaissant dans notre photo de première page de notre édition de samedi. C'est pourquoi, pour éviter toute confusion possible, nous tenons à préciser que les deux personnes qui figuraient au premier plan de notre photo (que nous reproduisons ci-contre) sont deux membres du service d'ordre des manifestants. Quant à l'individu remis entre les mains de la police (parce qu'il portait un revolver) par ce même service d'ordre, la photo nous montre que les jambes.



### Le Canada fermera de nombreux postes diplomatiques

De notre correspondant Donald DOYLE

OTTAWA — Le Canada fermera de nombreux postes diplomatiques au cours des prochains mois, notamment en Amérique Latine, en Europe et en Asie.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a en effet annoncé ce midi aux Communes que le Canada fermerait ses bureaux en République Dominicaine, en Equateur et en Uruguay. Ces trois missions avaient à leur tête un chargé d'affaires. Désormais, c'est un ambassadeur accrédité dans un autre pays d'Amérique Latine qui continuera à maintenir les liens diplomatiques que le Canada veut quand même conserver avec ces trois pays.

Le gouvernement se propose également de fermer le poste de Berlin. L'ambassadeur canadien à Bonn qui était effectivement le chef de cette mission, continuera à effectuer des visites régulières à Berlin comme preuve de l'intérêt que le Canada porte à la sécurité et au bien-être de cette ville.

Le gouvernement canadien compte aussi fermer son Haut-Commissariat à Nicosie. Selon M. Sharp, il ne faut pas voir de liens entre cette décision et le rôle que le Canada joue en tant que gardien de la paix dans cette partie du monde. Le Canada est toujours disposé à faire tout en son pouvoir pour solutionner le problème de Chypre.

Par ailleurs, le Canada ne sera plus représenté physiquement à Vientiane au Laos et à Phnom-Penh au Cambodge. Au dire de M. Sharp, la commission internationale de contrôle au Laos et au Cambodge a au cours des dernières années, pour de multiples raisons, été incapable de remplir son mandat. Le Canada demeurera un membre de ces deux commissions et continuera d'assumer ses responsabilités. Le commissaire canadien au Vietnam représentera également le Canada au sein de ces commissions.

Au cours de ces déclarations, M. Sharp a également annoncé que le Canada comptait réduire ses dépenses au chapitre des investissements, de même que réduire ses programmes d'aide à la culture et à l'information, et aux affaires militaires.

### Etranges...

(Suite de la première page)

ment d'entrer dans l'église. Ils en ont été empêchés par des policiers se trouvant à la porte.

A Château-Richer, les "Ministers of Christ" sont entrés dans l'église au moment où l'on distribuait la sainte communion et ils ont impunément recommencé leur manège.

Le camion dans lequel les "Ministers of Christ" voyagent a été aménagé comme une roulotte avec lits à deux étages, poêle à gaz et tout l'équipement nécessaire pour préparer des repas.

A la suite de l'arrestation du groupe par la police de Québec, le camion a été toué jusqu'à Beauport où le détective Jacques Boivin a examiné les objets qu'il renfermait. On a trouvé des guitares, des bibles, des vêtements et toute une panoplie d'objets les plus hétéroclites.

Tout le groupe comparait cet après-midi au Palais de justice de Québec sous accusation d'avoir troublé la paix dans une église en interrompant un service religieux. Cette accusation peut, si une personne est trouvée coupable, entraîner une peine de prison de six mois ou une amende de \$500. Il se peut également que des accusations plus graves soient portées contre le groupe.

Les "Ministers of Christ" ont été détenus aux cellules de la police municipale de Québec à la demande des corps policiers des municipalités où ils ont accompli leurs exploits.

Pendant leur détention, les membres de la secte religieuse ont continué de chanter et de prier dans leurs cellules.

Interrogés à la sortie des cellules, des fidèles, témoins des scènes qui venaient de se produire ont déclaré qu'ils étaient tout d'abord restés surpris, puis, qu'ils avaient pensé qu'il s'agissait d'un rite spécial avant de réaliser ce qui se passait vraiment.

### Bertrand...

(Suite de la première page)

québécois en crachant en direction de M. Bertrand et le traitant de "vendu".

Pour sa part, le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, a tenu à aviser les manifestants qu'ils "auraient à nous tuer avant de pouvoir empêcher la passage de ce bill".

Pour toute réponse, les manifestants ont brûlé, devant l'hôtel de ville, un cerceau sur lequel on lisait l'inscription "bill 63".

Il n'y a eu aucune arrestation.

Cette dernière sortie populaire contre le désormais célèbre projet de loi qui vise à assurer, dans la loi, le libre choix des parents en ce qui a trait à la langue d'enseignement pour leurs enfants, suit de quelques jours la manifestation qui a eu lieu devant le Parlement vendredi.

Scandant des slogans et agitant des pancartes dénonçant le bill 63, des milliers de manifestants avaient en effet envahi la colline parlementaire et, n'eût été une fin tumultueuse, y auraient tenu la plus importante manifestation pacifique dans l'histoire de la législature québécoise.

La manifestation de vendredi avait suivi une escalade d'une semaine, dans le calme et l'ordre, et s'est soldée, sur les dernières heures, par une soixantaine d'arrestations et plusieurs blessés.

Les forces de l'ordre sont en effet intervenues pour vider la place lorsque les troubles ont commencé. Bombes lacrimogènes et matraques aidant, la capitale a repris depuis son calme habituel.

### De la pollution de la mer

LONDRES (AFP) — La question de la pollution des mers continue à figurer au premier plan des préoccupations de l'organisation interministérielle consultative de navigation maritime (OMCI), dont les membres, représentant 70 gouvernements, viennent de tenir à Londres leur sixième assemblée.

Une assemblée extraordinaire traitera de la question, sur les plans du droit public et du droit privé, le 15 novembre à Bruxelles.

### Réélection de Bourguiba en Tunisie

TUNIS (AFP) — Le président Bourguiba, candidat unique à la présidence de la république pour la troisième fois, a été réélu à une écrasante majorité de 99,76%, des inscrits, au cours des élections présidentielles et législatives qui ont eu lieu dimanche, en Tunisie, où une participation électorale massive de 94,71% est enregistrée.

### Plusieurs maires ont été réélus dans la province, hier

Les élections ont été des réélections, plus souvent qu'autrement, dans le Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Côte-Nord, hier. Voici la liste des maires pour les quatre prochaines années.

Lac-Échemin (Dorchester): le Dr A. Taillon prend la place de Jos.-D. Bégin, qui s'est démis.

Montmagny: Cajetan Gauthier a été réélu la semaine dernière.

Sainte-Anne de la Pocatière: réélection de M. Louis-Philippe Michaud.

Saint-Pascal: Adélar d'Anjou, réélu.

Saint-Fabien: Emmanuel Roy, réélu.

Saint-Anselme (village): Laurent Caron défait Édouard Turgeon.

L'Islet-sur-mer: Raymond Normand, réélu.

Saint-Aubert: Jean-Léon Desrosiers, réélu.

Sainte-Louise: Jean-Baptiste Leclerc remplace Lucien Bouchard, qui s'est démis.

Saint-Jean Port - Joli: Réélection du Dr Fernand Lizotte, ministre des Transports et Communications.

Saint-Juste: Laureus Bildeau, réélu.

Sainte-Marie (paroisse): Jules Feuilteau remplace Dominique Marcoux, qui ne s'est pas représenté.

Standon: Lionel Leblanc, réélu.

Saint-Malachie: James Quigley, réélu.

Scott: Benoit Couture bat Pierre Rhéaume.

Saint-Prospère: Emile Dulac, réélu.

East-Broughton: Jean-Louis Poulin bat Gloria Nadeau.

Saint-Donat: réélection d'Étienne Caron, qui en est à "son neuvième mandat".

Murdochville: Jean-Marie Berthelot, réélu.

New-Richmond: Adrien Gauvreau, réélu.

Bonaventure: Ghislain Arsenault bat le pro-maire Paul Arsenault.

Causapsal: Gérard Laffamme, élu sans opposition.

Baie-Comeau: Henry Léonard, réélu.

Forestville - Nord: Vincent Tremblay, réélu.

Matane: Roger Dion, réélu.

Chute-aux-Outardes: Noël Jean, réélu.

Cap-Chat: Me Claude Jourdain, réélu sans opposition.

SAGUENAY - LAC-ST-JEAN  
Au Saguenay Lac-St-Jean, a la carte municipale a subi d'importants chambardements à la suite des élections, d'hier. Onze candidats se sont emparés de la mairie, dont six dans le secteur du Lac-Saint-Jean.

### Les autorités...

(Suite de la première page)

après bien des hésitations, a engagé son prestige dans l'affaire en recevant successivement, avant l'ouverture des négociations, le général Boustany et M. Arafat.

L'accord libano-palestinien sera d'abord pour les fedayins qui ont beaucoup hésité à le conclure, en raison croissant de la divergence interne, une sorte de consécration. Il aura de l'avis des observateurs, valeur de symbole. M. Arafat aura parlé d'égal à égal avec le chef d'une armée, disposant pour négocier des pouvoirs d'un chef d'Etat arabe.

Le commandant en chef, le général Boustany, aura même été contraint à un certain nombre de gestes de bonne volonté pour que ses interlocuteurs palestiniens acceptent de le rencontrer.

D'autre part, la résistance palestinienne aura vu, grâce aux événements du Liban, l'Union soviétique, jusqu'à maintenant réservée à son égard, lui reconnaître publiquement un certain nombre de droits.

Les Palestiniens seront donc devenus pratiquement des interlocuteurs à part entière avec lesquels il faudra désormais compter dans le conflit du Proche-Orient. Ces nouveaux interlocuteurs sont exigeants. Ils refusent tout compromis avec Israël et jouissent d'une grande popularité dans tout le monde arabe.

### CHANGEMENT

Les événements du Liban, en voie de solution, ont aussi montré combien le rapport des forces avait changé dans le monde arabe depuis la guerre des six jours. Le président Nasser était jadis le leader de la tendance révolutionnaire.

Avec la crise libanaise, il est devenu un médiateur. Sans avoir changé de politique, il est donc apparu comme un modéré par rapport aux autres régimes progressistes qui se sont multipliés avec les coups d'Etat au Soudan et en Libye. Les observateurs y voient la preuve d'un glissement du monde arabe vers la gauche, donc vers la tendance la plus intransigente dans le conflit du Proche-Orient.

Le chef de l'Etat égyptien a d'ores et déjà remporté un succès de prestige en rendant possibles des négociations directes entre Libanais et Palestiniens. Mais il a montré aussi combien il lui était difficile de se faire entendre par les fedayins et par ceux qui les soutiennent.

Par ailleurs, l'accord entre les autorités libanaises et les dirigeants palestiniens signifiera implicitement, quel qu'en soit le contenu, l'entrée du Liban dans la guerre israélo-arabe. On peut alors se demander quelle va être la réaction israélienne devant l'ouverture de ce quatrième front. On assure dans certains milieux diplomatiques que les Israéliens limiteront leurs actions à des opérations de représailles dans la partie sud du Liban réservée aux fedayins et en quelque sorte sacrifiée, pour permettre les activités de commandos.

Des consultations à très haut niveau, sous la présidence de Mme Golda Meir, ont commencé, aujourd'hui, à Jérusalem, au sujet des derniers événements au Liban.

D'autres part, des avions israéliens ont attaqué, ce matin, à la mitrailleuse et au napalm, les environs du village de Wakar, dans la vallée nord du Jourdain. D'autres avions israéliens ont attaqué aux roquettes les régions proches des deux villages d'Al Jaya, dans le sud de la Jordanie, et d'Al Hay, dans la vallée nord du Jourdain.

**CHAUFFEZ-VOUS**  
avec les  
**HUILES MONTCALM ENR.**  
1120, 2e Avenue - Limoilou  
TEL: 523-9522

**CHEZ L.P.S.**  
**VOUS AMÉLIOREZ**  
**VOTRE ANGLAIS**  
**BEAUCOUP PLUS VITE.**

Demandez une démonstration gratuite.  
500 est, Grande-Allée, Québec—529-0331  
Ouvert de 9 hres à 21 hres

**LA BANQUE D'IMMEUBLES**  
2860 Quatre-Bourgeois  
Ste-Foy, Qué. 10  
653-7678

**ACHETEZ, VENDEZ A LA MODERNE**  
Inscrivez à peu de frais vos propriétés, commerces à vendre.  
Nous avons plusieurs acheteurs sérieux et compagnies intéressées à investir dans de grandes entreprises.

**ta tanguay**  
AUTOMOBILES

375 KENNEDY - 410 de mille du Rond-Point de Lévis  
TEL: 837-9383

**SPECIAL DE M. CLAUDE LACOMBE**  
1967 DODGE  
Sedan 4 portes, (9407A)  
8 cyl. automatique, radio.  
Balance de Garantie Chrysler. Pour cette semaine  
**\$1,800<sup>00</sup>**

INSISTEZ SUR LA  
**POINTE Pentel**  
PARCE QU'ELLE EST LA MEILLEURE

1ère au Canada!  
1ère au Monde!

Voyez les derniers modèles  
**d'ARMOIRES de CUISINE**  
de styles: "Régence" - "Châteline" - "Espagnol" - "Dubarry"

complètement finies en authentique

DEPOSITAIRE DES PRODUITS  
**MOFFAT LIMITÉE**  
LAVE-VAISSELLE, FOURNEAU ENCASTRE, ETC...

Ouvert tous les jeudis soir de 7h. à 10h. p.m.  
Café et rafraîchissements servis

**LES CUISINES FRANCIS** DE QUEBEC INC.  
95 RUE DU MANEGE - BEAUPORT - TEL.: 661-9251  
MONTMAGNY - TEL: 248-3863  
BEAUCHE - TEL: 227-6121

la camisole à sensation

Twik en camisole! Quelle impudence! Nous le savons, mais c'est délicieusement romantique. Sa robe-camisole est en jersey soyeux. Fluide. Effleurant. À remarquer son décolleté en U et sa glissière menue \$28. Le pantalon, de rigueur, est en pareil \$17. Gris doux piqué de rouge vif ou brun de blanc. Tailles: 7 à 13.

**simons**  
québec et place sainte-foy



SOURCE DE LARMES — Un policier de la Sûreté du Québec examine les restes d'une bombe lacrymogène, récupérée, tôt samedi matin sur les terrains du parlement provincial. La police s'est servie de gaz pour disperser 1,800 irréductibles manifestants vendredi soir.

# Le FQF entend organiser un référendum sur l'unilinguisme à la fin de novembre

par Benoît LAVOIE

Après un processus complet de consultations régionales, le Front du Québec français sera en mesure de déclencher un référendum populaire, vers la fin du mois de novembre, sur un projet de loi statutaire sur l'unilinguisme français au Québec.

Cette décision, rendue publique hier à la suite d'une assemblée spéciale du FQF, tenue à Montréal, reste fidèle aux principes émis durant la semaine dernière par plusieurs dirigeants du Front, selon lesquels, à cause de la "trahison" des membres de l'Assemblée nationale, le véritable Parlement, celui qui représente le mieux les aspirations des Québécois, est celui constitué des personnes ou groupes qui, durant toute la semaine, ont désapprouvé le bill 63.

Pour la rédaction de ce projet de loi, un comité de spécialistes a été formé en vue de préparer dans les prochains jours un document de travail.

Ce document fera l'objet, samedi prochain, d'une grande assemblée d'étude réunissant des délégués de toutes les associations qui ont adhéré ou adhéreront d'ici là au Front du Québec français. Il sera ensuite soumis pour approbation dans des assemblées régionales qui couvriront tout le territoire du Québec.

### UNE INTENSIFICATION

Cette mesure décidée hier n'est qu'une de celles qui seront entreprises ou continuées à travers la province dans une intensification de la lutte contre le projet de loi 63, présenté à l'Assemblée nationale pour "promouvoir l'enseignement de la langue française".

On ne savait encore hier soir si l'appel lancé vendredi soir par Raymond Lemieux, chef de la LIS, sera suivi par les divers groupes d'étudiants, cette semaine. Lemieux, lors de la manifestation devant le parlement, avait enjoint les étudiants à continuer le débrayage dans leurs institutions jusqu'à la mort du "bill 63".

Entre-temps, le FQF faisait savoir que des séances d'information seraient tenues durant toute la semaine sur les implications du bill 63 dans toutes les régions du Québec.

### CONSTITUER L'OPPOSITION

Aussi, le Front a lancé hier un appel pressant aux députés René Lévesque, président du Parti québécois, Yves Michaud, libéral devenu indépendant vendredi, Jérôme Proulx, Denis Bousquet, Antonio Flaminand et Fernand Grenier, ces quatre derniers membres de l'Union nationale, leur demandant "de se prononcer clairement contre le bill 63 et d'appuyer le FQF dans sa lutte".

"Le Front du Québec français demande à ces six députés de constituer à l'Assemblée nationale une nouvelle opposition, puisque de larges secteurs de la population ont besoin d'être représentés à l'Assemblée nationale."

Soulignons qu'en fin de semaine, une rumeur voulait que les députés Proulx et Flaminand soient expulsés de l'Union nationale, à cause de leur ferme opposition au bill 63, opposition qu'ils n'ont pas fait connaître formellement pendant.

D'autre part, le comité exécutif

du FQF a demandé aux organismes qui l'ont appuyé dans toutes les régions d'aller rencontrer leurs députés respectifs, aujourd'hui, afin de faire valoir devant eux les raisons militantes en faveur du retrait du bill 63 et l'adoption d'une nouvelle politique globale de la langue, qui tiennent compte des objectifs du FQF.

### LES SSJB ATTAQUENT

Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste régionales de Trois-Rivières, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Joliette et Chicoutimi ont fait parvenir hier un télégramme au

premier ministre Jean-Jacques Bertrand, et à tous les membres de l'Assemblée nationale, demandant le retrait sans condition du bill 63.

Réunis en assemblée spéciale, à Trois-Rivières, les six groupes ont ainsi rédigé le télégramme: "Le projet de loi 63 est une agression contre l'Etat français du Québec. Nous en demandons le retrait parce qu'il donne aux parents la liberté de choisir entre la langue française et la langue anglaise, ce qui n'assure même pas la priorité de la langue française, quand elle devrait être la seule langue officielle du Québec. Ce projet, en outre, permettrait aux nouveaux immigrants de continuer à s'intégrer aux anglophones dans une proportion de 90 pour cent."

### APRES VENDREDI

Toutes ces décisions ont été prises alors qu'on ne connaît pas encore les résultats de la manifestation monstre de vendredi soir dernier, au parlement du Québec, qui devait être l'ultime démonstration de représentativité du Front du Québec français.

On ne semble pas croire, malgré celle-ci, que l'Assemblée nationale reprendra sa décision d'adopter le projet de loi 63, cette semaine, et c'est pourquoi déjà on s'organise pour le combattre.

Michel Chartrand disait la semaine dernière que si le bill 63 était adopté, il y aurait des "high school" et des universités anglophones qui sauteraient, à la dynamite et au plastique. Hier, un hebdomadaire de Montréal, disait avoir reçu un appel anonyme d'un membre du Front de libération populaire, le bien connu FLP, auteur présumé des actes de violence de vendredi soir devant le Parlement.

"Vendredi soir, les dirigeants du Front de libération populaire — une vingtaine — se sont réunis dans les Laurentides. Et il a été décidé que si le projet de loi 63 n'était pas retiré, les bombes reprendront", communique le journal.

Il y a d'autres façons de combattre ce projet de loi et le FQF n'entend jamais recourir à cette violence.

Le Front du Québec français a fait le bilan de la manifestation de vendredi soir, et de celles de toute la semaine, les in-

terprétant comme un succès. "Contrairement à l'appréciation de certains journaux, on estime le nombre de participants à Québec, vendredi, à plus de 50,000", dit un communiqué émis en fin de semaine. Le Soleil avait établi le chiffre des manifestants à 30,000.

"Cet appui aussi massif indique une désapprobation générale du bill 63 et par ailleurs un accord collectif en faveur des objectifs poursuivis par le FQF. Cette manifestation au Parlement du Québec s'est déroulée dans une atmosphère d'enthousiasme et de façon démocratique grâce au service d'ordre des manifestants, dont l'efficacité a été reconnue par les participants et par toute la presse."

"De fait, aucun désordre ne s'est produit jusqu'à présent, où vers 10h30, la manifestation étant terminée les responsables ont décidé de retirer les services d'ordre composés d'étudiants en place depuis 11h de l'avant-midi."

"Le FQF regrette cependant de devoir condamner l'action irrégulière et brutale de certains policiers qui, selon tous les observateurs, ont été à l'origine de la violence", dit le communiqué.

FINIES LES FOLIES

Dans un autre ordre d'idées, mentionnons que le Centre d'essai des auteurs dramatiques de Montréal a annoncé en fin de semaine, qu'un spectacle de théâtre spontané sera donné aujourd'hui, à Gésu, à 8h30.

Le thème de l'expérience porte bien sûr sur le bill 63, et son titre veut immortaliser le mot historique prononcé récemment par le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau: "finies les folies".

## Le bill 63 reconnaît l'apport de la minorité anglophone à la société québécoise

(Bertrand)

(PC) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré samedi que le projet de loi 63 de son gouvernement visait à reconnaître l'apport de la minorité anglophone à la société québécoise en même temps qu'à faire du français la langue prioritaire dans cette province.

"La province de Québec, avec ses 5,000,000 de francophones et son 1,000,000 de non-francophones, fait face à un problème linguistique unique", a-t-il déclaré au cours d'une émission télévisée sur le réseau d'Etat.

Réaffirmant que l'Union nationale reconnaissait les deux langues, M. Bertrand a soutenu que le Québec devait quelque chose à sa minorité anglophone, qui a contribué à la formation et à la promotion de son entité et ce, d'une façon plus grande, a-t-il précisé, que le reste de la population, toute proportion gardée du pourcentage de la population qu'elle constitue.

Au-delà de cette reconnaissance, il est important, selon le premier ministre, de promouvoir la langue française dans tous les secteurs de la société québécoise afin de préserver son existence dans cette partie de l'Amérique.

Il a toutefois reconnu que les anglophones québécois avaient contribué, sur les plans économiques, à la culture française au Québec. "Ils ont développé une façon de voir plus internationale, ce qui a contribué à les rendre différents des autres anglophones du Canada."

Reprenant la question du projet de loi 63, le premier ministre a dit le considérer comme "une voie juste et démocratique pour la majorité et la minorité".

"Nulle part au monde un gouvernement a-t-il légiféré d'une façon si humaine pour la minorité", a soutenu M. Bertrand.

"Nous voulons faire aux autres ici ce que nous voudrions qu'ils fassent pour nous, la minorité francophone, partout", a conclu le promoteur du projet de loi 63.

## Publicité vs manifestations

(B.L.) — Prévenu dès la semaine dernière — on le serait à moins — de l'impact psychologique que peuvent créer des manifestations populaires, le parti de l'Union nationale s'était préparé à la riposte.

Alors que Québec et la province se réveillaient d'une manifestation monstre contre le bill 63, la radio lançait fréquemment sur les ondes un message élaboré où, après avoir parlé tour à tour des agitateurs professionnels, des anarchistes, de certains éducateurs, on félicitait le courage du gouvernement actuel qui a su présenter "le bill 63, une première étape vers un Québec français".

Et lorsque les curieux qui se sont intéressés à la manifestation ont ouvert leurs journaux du samedi, ils y ont vu de grands placards publicitaires, reprenant point par point les mêmes propos tenus à la radio. Jamais, cependant, aucune de ces annonces ne spécifiait l'origine de ces propos. Jamais ces annonces ne furent identifiées.

Excepté la dernière à être publiée, celle du "Dimanche-Matin", où est inscrit tout au bas, en très petit caractère: "Sopec Liée".

Un seul journal, semble-t-il, le nouveau "Québec-Press", qui ne sort des presses que le dimanche, n'a pas bénéficié de cette page de publicité.

Une courte enquête nous a permis de savoir que "Sopec" est une agence de publicité qui reçoit du gouvernement et de l'Union nationale tous les contrats de genre.

Toutefois, samedi, M. Laurent Laplante, directeur de l'Office d'information et de publicité du Québec, nous a fait savoir que son organisme n'a touché ni de près ni de loin à cette publication.

Selon ce dernier, l'OIPQ ne s'occupera jamais de faire la publicité pour un projet de loi. "Tant que c'est un projet de loi, c'est le parti lui-même qui s'en occupe. L'OIPQ peut être appelé à faire la publicité, seulement lorsque ce projet devient une loi sanctionnée".

Ce qui signifie que SOPEC aurait donc reçu ce contrat de publicité du parti même de l'Union nationale, qui n'aurait pas tenu à s'identifier positivement.

part et d'autre les actes de provocation, principale cause de désordre dans les manifestations d'envergure.

Ainsi, jeudi dernier, alors que 10,000 étudiants défilèrent dans les rues de Ste-Foy, Sillery et Québec on n'a pratiquement pas vu de policiers le long du parcours. Même la circulation, sur l'artère achalandée que constitue le boulevard Laurier, était dirigée par des membres du service d'ordre organisé par les étudiants.

Les policiers de Sainte-Foy, en particulier, ont apporté leur collaboration à la mise sur pied du service étudiant et on a vu des membres de la force policière de cette ville se rendre fréquemment aux quartiers généraux des étudiants, à la cité universitaire, pour aider ces derniers à élaborer une stratégie pour que tout se déroule dans l'ordre.

"Quand les policiers font confiance à notre service d'ordre, nous sommes capables de contrôler nos gens plus efficacement et nous avons prouvé la chose au cours de la semaine qui vient de s'écouler", a déclaré dimanche un des organisateurs des manifestations de jeudi et de vendredi.

Par contre, du côté policier, il semble que l'on soit prêt à faire confiance au service d'ordre des étudiants et que l'on a employé comme tactique de les laisser agir tout en surveillant les choses, mais seulement de loin. Bref, la police est prête à intervenir, mais elle ne se montre pas.

## Québec retrouve son calme

Il n'a fallu que quelques heures à la ville de Québec pour reprendre son allure propre et calme, à la suite de la manifestation monstre de vendredi soir dernier, manifestation qui a été suivie d'actes de violence.

Tôt samedi matin, des centaines de curieux passaient et repassaient devant les édifices du parlement provincial pour constater de visu l'importance des dégâts causés par les manifestants. Les devant de parlement, le Carré d'Youville et plusieurs endroits, dans la Vieille Capitale, avaient vraiment l'aspect de dépotoirs, jonchés qu'ils étaient de débris de toutes sortes.

Devant l'hôtel du gouvernement, les policiers provinciaux

ont ramassé plus de 250 bouteilles de bière vides — des centaines d'autres ont été cassées par les manifestants — des bouteilles de boisson, allant du format de 10 onces au format de 40 onces et bon nombre de bombes lacrymogènes qui avaient été utilisées pour disperser les manifestants.

Plus tard, des employés du gouvernement ont rempli un plein camion de papiers et saletés de toutes sortes.

Pendant toute la nuit de vendredi à samedi des vitriers se sont affairés à remplacer les vitrines qui ont été cassées alors que les policiers pourchassaient les manifestants à travers la ville.

Sur le campus universitaire, plus précisément au pavillon de

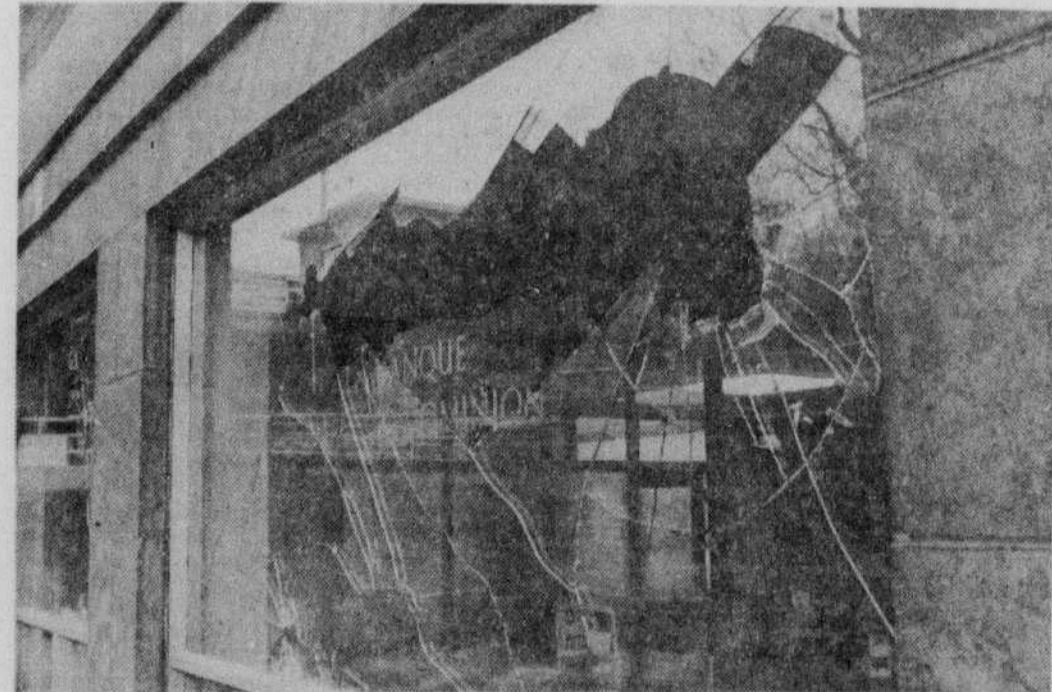
Koninck, une centaine de manifestants qui n'avaient pu trouver de moyen de transport pour rentrer chez-eux, dormaient sur les planchers pendant que d'autres commentaient les événements de la veille au soir assis devant une eau gazeuse, au caféteria.

La police a patrouillé toute la nuit par mesure de précaution, mais aucun incident n'a été signalé après minuit trente, heure où l'on a considéré que tout était revenu au calme.

Pendant que tout le monde travaillait à réparer les dégâts et à nettoyer les places publiques, une soixantaine de manifestants, arrêtés par la police municipale ou la sûreté provinciale, dormaient du sommeil du juste dans les cellules.



ON A SON JOYEUX VOYAGE — Ces étudiants de Montréal, incapables de trouver un moyen de transport pour rentrer chez eux à la suite de la manifestation de vendredi, ont dû dormir sur les durs planchers de terrazzo du pavillon De Koninck, à la cité universitaire. La lampe-éclair du photographe n'est même pas venue troubler leurs rêves ou leurs... cauchemars.



QUAND IL Y A DE LA CASSE, ON CASSE — Toutes les vitres de la banque Toronto-Dominion, au Carré d'Youville, ont été fracassées vendredi soir alors que des manifestants, poursuivis par la police y ont lancé plusieurs projectiles. Les dommages causés à la banque sont assez importants.

## Les autorités policières félicitent le service d'ordre des manifestants

par Rémy D'ANJOU

L'escalade de protestations et de manifestations enregistrée au Québec la semaine dernière, vis-à-vis de la décision du gouvernement de présenter à l'Assemblée nationale le projet de loi 63, a fait naître, au niveau des manifestations, un nouveau phénomène: celui de l'organisation par les manifestants eux-mêmes de leur propre service d'ordre.

Cette nouvelle façon de voir à ce que l'ordre règne dans des manifestations auxquelles prennent part jusqu'à 30,000 personnes, comme ce fut le cas à Montréal mercredi, semble obtenir l'approbation et même la collaboration des forces policières.

Tout au cours de la semaine, alors que plusieurs manifestations ont eu lieu un peu partout à travers la province, les étudiants ont, en collaboration avec les forces de l'ordre, établi leur propre service d'ordre et nulle part, on a eu à déplorer de violence.

Vendredi, à Québec, alors que près de 30,000 personnes manifestaient devant les édifices du parlement provincial, le service d'ordre des étudiants a réussi à maintenir le calme pendant plus de sept heures sans que ne surviennent de troubles et n'ait été la présence d'agitateurs professionnels, tout semble indiquer que les actes de violence survenus en fin de soirée, ne se seraient jamais produits.

Effectivement, tout au cours de l'après-midi et de la soirée

de vendredi, le service d'ordre étudiant — il comptait quelque 1,000 membres — a effectué un travail efficace, contenant la foule aux abords du parlement.

Ce n'est que lorsque le service d'ordre des étudiants se fut retiré que quelque 1,800 manifestants, entraînés par des agitateurs, entreprirent de bombarder copieusement les policiers placés devant l'hôtel du gouvernement, ce qui eut pour effet de forcer ces derniers à entrer en action en employant les gaz lacrymogènes et les bâtons.

La tenue du service d'ordre des étudiants a été mise en lumière par des officiers supérieurs des corps policiers provincial et municipal. Ils ont félicité, comme l'avait auparavant fait le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert à la suite de la manifestation de mercredi, les organisateurs de la manifestation et ceux qui répondaient à leurs commandements pour faire régner l'ordre et la paix.

"A aucun moment, nous avons senti le besoin d'intervenir pendant que le service d'ordre des étudiants était en place et c'est tout à l'honneur de ces jeunes qui ont accompli un travail remarquable", a déclaré un membre de la Sûreté du Québec, en fin de semaine.

### ELLE NE SE MONTRE PAS

L'établissement de ces services par les étudiants a principalement pour effet de tenir les policiers à l'écart, ce qui au dire de plusieurs élimine, de

## 35 manifestants traduits en cour municipale samedi

Les manifestations d'opposition au bill 63 de vendredi soir à Québec ont donné lieu samedi matin en Cour municipale à la comparution de 35 jeunes sous diverses accusations de désordre, d'ivresse, de fléau, ou de distribution de tracts sans permis. Au même moment, près d'une quarantaine d'autres manifestants étaient relâchés après avoir passé la nuit en prison. Ils devront cependant comparaitre devant la Cour des sessions de la paix dans les prochaines semaines, lorsque les actes d'accusation auront été précisés,

suite aux enquêtes de la police. La cour agira alors par voie de sommation.

Vingt-six jeunes qui comparaitraient en Cour municipale ont reconnu leur culpabilité et ont été condamnés à des amendes allant de \$10 à \$15 et les frais. Cependant, neuf de ce groupe de 35 jeunes de 18 à 25 ans, dont quatre jeunes filles, ont nié leur culpabilité. Ils ont été libérés contre un cautionnement personnel de \$40 chacun en attendant l'audition de leur cause, prévue pour le 6 novembre.

## Le maire de Québec se dit très fier du travail accompli par les policiers

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, s'est déclaré hier "très fier de la conduite de la police de Québec", lors des manifestations de vendredi dernier, devant le Parlement, et à travers les rues du centre-ville de Québec.

Rejoint par téléphone à son domicile, hier soir, M. Lamontagne nous a confié que les policiers municipaux se sont conduits d'une façon très louable, qu'ils ont su maintenir l'ordre sans avoir besoin d'user de brutalité.

Il a eu des termes aussi gentils pour décrire la tenue du service d'ordre étudiant: "Le service d'ordre étudiant a été fait de façon parfaite. Toutefois, dit-il, on aurait dû prévoir une autre forme de dispersion. On avait prévu des points de ralliement, avant la manifestation. Pourquoi n'a-t-on pas prévu la même chose, après?"

Quant aux dommages causés, M. Lamontagne les évalue à peu de chose.

"J'ai suivi attentivement toutes les phases de cette manifestation. Mais à aucun moment je n'ai songé à proclamer la loi de l'émeute. Ce ne fut jamais nécessaire", a-t-il répondu à une question.

**SEUL**  
L'États-mois... Valentino assure pour être moderne, agréable, apprenez à donner. 523-2400.  
VALENTINO ENR.

Docteurs  
**REMY BEAULIEU**  
J.-Ls LaBARRE  
OPTOMETRISTES  
Examen de la vue  
Verres de contact  
363, de la Couronne  
Tél.: 524-2413

**SOINS A DOMICILE**  
Tél.: 651-6515  
**DR. ROLAND DUCHESNE**  
Médecin  
1125 Jean Dequen, Ste-Foy

**Jeep** UNIVERSEL WAGONEER JEEPSTER  
Choix de véhicules à 4 roues motrices et accessoires. Service mécanique et assortiment complet de pièces de rechange...

**pavillon rambler**  
2025 ouest, boul. Charest - Tél.: 681-4631

Gardons Québec en marche, Votons Progrès Civique  
**M. ROSAIRE CLERMONT**  
Candidat du district Champlain au siège no 4  
Annonce publiée par le Progrès Civique.

Une lutte à trois

Après MM. Pierre Laporte et Robert Bourassa, c'est maintenant au tour de M. Claude Wagner d'annoncer sa candidature au poste de chef du parti libéral québécois.

Cette image qu'on se fait de lui le sert et le dessert. Elle le sert en ce sens qu'il peut compter sur l'appui de cette partie de notre population qui vit dans l'insécurité et l'inquiétude et qui veut bien voir revenir les jours calmes d'autrefois.

Elle le dessert par contre parce qu'on le voit, dans certains milieux, et qu'on le représente aussi comme un partisan de la manière forte, qui ne tarderait pas à installer un Etat policier.

Le déclin de Montréal

Ce qui est incroyable et était insoupçonnable en 1967, c'est la rapidité avec laquelle la ville de Montréal décline. On a eu tort de faire des galéjades en certains milieux avec les propos du premier ministre du Canada tenus récemment dans cette ville.

D'ailleurs, il y a longtemps qu'on se rend compte que la métropole décline et qu'à cette allure, elle ne sera pas la métropole du Canada longtemps.

Depuis lors, chaque jour apporte une mauvaise nouvelle. Un matin, c'est le port de Montréal qui reste toujours menacé dans ses oeuvres vives.

Le Français de Lipkowski à la reconquête du Canada français

Dernièrement nous recevions la visite d'un secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de la France du nom de Jean de Lipkowski. Ce voyage s'effectuait dans un snobisme parfait envers la capitale fédérale de notre pays.

Par la suite la scène politique changea grandement. De l'autre côté de l'Atlantique le président de la République se retira devant l'échec d'un référendum.

Avant la célèbre "gaucherie" du Général de Gaulle sur le balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal les relations entre nos gouvernements étaient positives et rationnelles.

Ici au Canada, un Québécois, M. P.-E. Trudeau, devint le premier citoyen en obtenant un mandat clair de la part des Québécois.

mais rien n'empêche que c'est une crainte contre laquelle beaucoup de gens ont de la difficulté à se défendre.

Il est évident que le leadership varierait grandement selon le choix de l'une ou l'autre de ces trois personnalités. Sur le plan économique et social, M. Wagner, bien qu'il ait eu l'occasion d'énoncer plusieurs fois ses conceptions, devra élaborer davantage avant qu'on puisse se faire une idée exacte de l'orientation qu'il voudrait donner à la province.

Sa décision de briguer la succession de M. Lesage n'aura pris personne par surprise. C'est en quelque sorte lui qui a été le premier à mettre en doute le leadership du chef actuel du parti, longtemps avant la déclaration du député d'Ahuntsic qui a pour ainsi dire précipité les événements et forcé M. Lesage à prendre une décision.

Raymond DUBÉ

Le complexe commercial de \$82,000,000 construit il y a quelques années, la Place Bonaventure.

Qu'on cherche les raisons selon ses opinions, il est évident que le climat de Montréal va mener cette ville à une décroissance rapide, s'il ne s'améliore pas. Après les émeutes du 7 octobre, beaucoup ont fermé boutique pour changer de pays.

C'est avec raison que l'écrivain canadien Hugh McLennan se demandait récemment si le sort de Montréal ne sera pas bientôt celui de la Vienne des années '30. Ce sont les dissensions internes qui ont, au fond, conduit à l'Anschluss et à l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne.

A. TREMBLAY

agricoles, aux chômage, à la création de nouveaux emplois, à régler les conflits ouvriers, linguistiques et scolaires, etc. ? ? ?

Ne serait-il pas mieux de s'attaquer à ces problèmes plutôt que de faire du "salon" avec ces gens d'outre-mer? Je crois que oui! Et je crois aussi que le peuple du Québec préférerait voir ses élus travailler à la régénération de ses problèmes au lieu de créer des querelles stupides avec ses autres élus au gouvernement fédéral.

3. Une période de changements politiques:

Au Canada M. Trudeau s'implanta selon le désir du peuple et en France de Gaulle abdiqua après le "non" du peuple au référendum.

Le Québec doit entretenir des relations avec la France mais il ne faut pas oublier que nous avons beaucoup plus à gagner avec les autres provinces du Canada qu'avec la France sur le plan économique. La situation économique de la France est mauvaise: le franc chancelle, l'austérité règne, l'économie est à la baisse.

A mon avis les pseudo-administrateurs de la société du Québec essaient de déplacer l'attention de la population du "marasme" existant dans tous les secteurs d'activités en créant des faux-problèmes et des querelles avec Ottawa, genre Ste-Scostique, qu'ils ont royalement perdu n'ayant pas obtenu l'appui du peuple.

Ghislain HARVEY, 297 rue Gravel, Bagotville, Etudiant à l'Université du Québec à Chicoutimi.



APRÈS LE PATINAGE, LA GLISSADE.

L'OPINION DU LECTEUR

Deux infirmières contestent...

Rassurons tout de suite nos lecteurs sur notre contestation, il ne s'agit pas du tout ici de revendications au niveau salarial ou autres conditions de travail, ce à quoi nous nous opposons fortement, c'est ceci: la formation de l'infirmière dans les CEGEP, et immédiatement, nous nous expliquons:

Le Larousse médical définit ainsi l'infirmière: "auxiliaire médicale qualifiée pour soigner les malades et les blessés, soit dans les hôpitaux, soit dans les familles, soit dans l'armée. Faisons maintenant un parallèle entre le cours d'infirmière avant la venue du CEGEP, et celui que l'on donne actuellement au CEGEP, dans la Province de Québec.

Avant la venue du CEGEP, le cours d'infirmière était échelonné sur une période de trois ans après avoir complété une douzaine années scientifiques ou son équivalent - Durant ces trois années, au point de vue théorique, les matières étudiées et passées en examen étaient nombreuses.

Au point de vue pratique, nous faisons des stages dans tous les services de l'hôpital avec travail et responsabilité de six à huit malades chacune sous la direction d'une monitrice clinique, cette expérience pratique incluant six mois de service de nuit. A la fin de ce cours de trois ans, nous avions à passer des examens universitaires sur toutes les matières théoriques et pratiques étudiées durant ces trois années, après quoi l'hôpital nous décernait un diplôme, et l'université une licence, soit deux certificats attestant notre compétence pour se présenter au chevet du malade.

Parlons maintenant du coût de ce cours traditionnel: les étudiants venant de l'extérieur de la ville étaient logés et nourris gratuitement et recevaient un minime dédommagement mensuel pour le travail accompli dans l'hôpital. Nous avions à défrayer le coût des livres et des uniformes seulement. L'aide à la jeunesse donnait aussi des bourses d'études à celles qui en avaient besoin.

Un cours de nursing n'est pas nécessairement un cours de culture générale. Quand un patient se présente à l'hôpital, fut-il le plus grand érudit, sa seule préoccupation à ce moment, est de se faire soigner adéquatement et guérir le plus rapidement possible, donc, bons soins, bonnes données à temps, repos et compréhension et Tant-Pis pour Voltaire ou Montesquieu - D'ailleurs, parmi la majorité des patients, très peu sont diplômés de l'Académie française ou du London School of Economics - Quand entendons-nous parler également d'un étudiant en génie ou en administration, doit, comme à l'école, avoir des matières obligatoires durant son cours, apprendre par exemple le nursing, le ballet, le yoga et l'art culinaire? Chaque chose à sa place.

Il nous semble aussi que l'association des infirmières de la Province de Québec aurait dû, avant de prendre de telles décisions avec le ministère de la Santé, consulter les infirmières pratiquantes. Lesquelles ont été consultées dans ce projet, seraient-ce les bureaucratiques qui n'ont jamais travaillé?

Les Etats-Unis, ayant fait l'expérience de ce cours de CEGEP, tendent de plus en plus à revenir au cours traditionnel parce que l'expérience prouve qu'un cours de nursing s'apprend au chevet du malade. C'est donc le malade a besoin c'est d'être compris; Cette compréhension, autant que la connaissance du malade, la routine d'un hôpital et la manipulation des appareils ne s'apprennent pas sur les bancs de l'Académie.

Monsieur le Ministre de la Santé, de l'Éducation et vous

mesdemoiselles les infirmières Bureaucrates de l'Association, lorsque vous viendrez à l'hôpital, y viendrez-vous pour discuter, philosopher ou vous faire soigner? Peut-être vous souviendrez-vous alors, avec nostalgie,

Les postes: un service public

Je, gauvin, l'Honorable Eric Kierans, ministre des Postes, Ottawa, Ont. Monsieur le Ministre, La population de Charlebourg regrette finement que le ministère des Postes ait rejeté du revers de la main une requête demandant un bureau de poste auxiliaire ou sous-bureau de poste près de l'église St-Charles de Charlebourg.

Je vous prie de remarquer que cette requête vous a été présentée officiellement par une résolution du Conseil de ville de Charlebourg et appuyée par environ 200 signatures, comprenant des membres du clergé, des gérants de banque, des hommes d'affaires et des citoyens et citoyennes en vue de Charlebourg.

Les faits mentionnés dans cette requête restent vrais. Le ministre et le ministère des postes se moquent délibérément de l'opinion publique. Ils pratiquent exactement le contraire de la démocratie.

Depuis que vous en êtes le ministre, le ministère des Postes a triplé les tarifs postaux. Par ce moyen, il fait disparaître un bon nombre de revues canadiennes, religieuses et patriotiques, tandis que ces augmentations de tarifs n'affectent pas le flot des revues américaines peu recommandables et très souvent immorales qui nous inondent. Ces augmentations de tarifs s'avèrent une mesure anti-canadienne et antipatriotique.

Vous paraissiez avoir oublié que le service des postes est d'abord et avant tout un SERVICE PUBLIC et non pas une institution commerciale destinée à faire des profits. Dans le passé, les déficits postaux étaient compensés par le revenu d'autres impôts et le peuple qui paye les impôts ne s'en plaignait pas.

La pomme de M. Robert Bourassa

Je désire profiter de l'occasion pour compléter une opinion émise dernièrement par monsieur Robert Bourassa. Lors d'une récente discussion ce dernier a clairement mentionné que ce qui compte pour lui, ce ne sont pas les structures mais les hommes, tout en expliquant sa politique basée sur le maintien du statu quo ou les structures actuelles. Il est évidemment nécessaire d'avoir des hommes capables, compétents et brillants. Toutefois, cette condition n'est pas suffisante. Il est également indispensable d'insérer ces hommes compétents et brillants dans des structures normales, équilibrées et efficaces qui seront au service et sous la direction de la population québécoise. Cette option représente celle adoptée par le parti québécois.

Au contraire, je crois qu'il s'agit d'un faux départ ou d'une erreur fondamentale de la part de M. Bourassa ou des représentants des vieux partis qui défendent des politiques incomplètes et fausses. On ne peut pas développer une société en établissant des politiques réalisées par de bons hommes qui eux sont insérés dans des structures à double direction, confuses, inefficaces, faussées et aliénantes pour la population québécoise. En somme, ceci revient à faire la quadrature du cercle. Voilà le plat dans lequel les vieux partis se sont mis les pieds.

La conservation d'un système doublement inefficace et pourri ne peut que perpétuer l'injustice sous toutes ses formes, l'insatis-

facton générale, le sous-développement économique, le taux élevé de chômage ou d'assistance sociale, et ceci, même avec les meilleurs hommes au monde. Nous ne connaissons encore les effets néfastes sous les vieux partis. L'influence et l'importance de ces structures est perçue par l'établissement d'interactions variées et complexes entre l'individu et les structures de la société qui l'englobent, le façonnent et lui imposent cette influence et importance des structures sur l'individu et la société constitue une lacune fondamentale pour tout groupe ou parti qui s'en sert comme point d'appui. Ce qui revient à placer quelques bonnes pommes dans un panier de pommes pourries. Voilà ce qui illustre la position de nos vieux partis. Dans la réalisation de toute politique, en plus des hommes les instruments comptent également. Ils sont loin d'être négligeables comme le laisse entendre monsieur Bourassa.

J. Plante 47, rue Colomb Québec 8.

## Yves Michaud refuse d'être jugé par des "politiciens dévalués"

M. Yves Michaud s'en est pris hier à certains de ses collègues et nommément à M. Pierre Laporte, leader parlementaire du parti libéral, leur niant le droit de juger de ses actes, en l'occurrence de sa démission du caucus libéral par suite de son opposition au bill 63 dont son parti approuvait le principe.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Michaud déclare qu'il n'appartenait pas à des "politiciens dévalués" de déterminer quel sera son avenir politique et qu'il ne tolérera pas que certains de ses collègues "mus par leurs ambitions et la mesquinerie de leurs intérêts", s'érigent en juges de ses actes.

Soulignant qu'il est militant libéral depuis 18 ans et que M. Laporte qui s'était présenté comme candidat indépendant en 1956, n'avait été élu comme candidat libéral qu'en 1961, lors d'élections partielles alors que les

libéraux venaient de prendre le pouvoir, M. Michaud demande à M. Laporte: "Si un indépendant peut devenir libéral, un libéral peut-il devenir indépendant?"

Enfin, le député dissident déclare que M. Laporte devrait être le dernier de tous les hommes politiques du Québec à mettre en cause le bien-fondé et la légitimité de son opinion sur le bill 63, "lui qui a fait carrière dans les milieux nationalistes québécois, tant en qualité de directeur de l'Action nationale qu'en celle de journaliste au Devoir."

Et M. Michaud ajoute: "A ce propos, je pense que j'aurai plus de facilité et plus d'aisance à expliquer aux membres du parti libéral et à la population pourquoi j'ai voté contre le bill 63, que M. Laporte en aura lui-même à expliquer pourquoi il a voté pour."

## Laporte veut ouvrir le parti libéral aux idées nouvelles

par Damien GAGNON

RIVIERE-DU-LOUP — M. Pierre Laporte, candidat à la chefferie du parti libéral du Québec, prône une réorganisation du parti qui réponde davantage aux problèmes de 1970 en étant ouvert à toutes les idées nouvelles. Le Québec, dit-il, a besoin d'une société compétente et efficace.

Au cours d'une conférence de presse à Rivière-du-Loup où il rencontrait les délégués de ce comté en fin de semaine, M. Laporte a donné les grandes lignes de son programme d'action axé sur l'économie, programme qui ressemble beaucoup à celui de son collègue M. Robert Bourassa.

M. Laporte a d'ailleurs avoué qu'il y avait entre lui et M. Bourassa une communauté de pensée. Sur le plan économique M. Laporte n'entend pas se faire damer le pion et il a retenu les services de quatre économistes dont les noms seront dévoilés plus tard mais qui travailleront avec lui à l'élaboration de sa politique.

Les priorités de M. Laporte: d'abord l'économie, un nouveau leadership, le développement régional et la consolidation de l'éducation.

Quant à son affinité avec M. Jean Lesage, étant le leader parlementaire, M. Laporte ne croit pas personifier M. Lesage soulignant que selon l'opinion publique, c'est M. Robert Bourassa qui est appuyé par le chef actuel du parti alors que M. Lesage prétend qu'il n'appuie aucun candidat.

M. Laporte paraissait très fatigué. Au début de la conférence de presse il s'est emporté alors que les journalistes le questionnaient sur le bill 63 et le climat d'opposition soulevé.

M. Laporte a alors demandé aux trois journalistes s'ils étaient entendus entre eux pour se liguer contre lui et lui faire perdre patience. Il a fait cette observation après avoir remarqué que l'un des journalistes arborait à sa boutonnière, le bouton du Parti québécois.

Du bill 63, M. Laporte a réaf-

firmé qu'il n'aurait pas dû être présenté immédiatement. La solution pour lui aurait été de présenter un petit projet de loi pour régler le conflit de Saint-Léonard et ensuite prendre le temps d'établir une politique globale de la langue.

M. Laporte ne croit pas que l'Union nationale pose le geste désespéré de déclencher des élections dans les prochains jours. Toutefois, si la chose se produisait, le leader parlementaire du parti libéral demanderait que le congrès à la chefferie du parti se fasse plus tôt afin de choisir le chef avant l'élection.

On sait que M. Lesage a déjà dit qu'il dirigerait la destinée du parti si l'Union nationale déclenchait des élections avant 1970. M. Laporte diffère d'opinion avec lui affirmant que l'on ne pouvait revenir sur une décision du congrès général qui a accepté sa démission.

Comme son collègue M. Bourassa, M. Laporte a refusé de faire tout commentaire sur les déclarations du premier ministre du Canada M. Pierre Elliott Trudeau, tout en affirmant que le Québec doit demeurer dans la confédération.

M. Laporte ne minimise pas l'importance des manifestations contre le bill 63 mais il fait remarquer que ces manifestations ne représentent qu'une partie de la population.

M. Laporte, s'il est choisi comme chef du parti et s'il devient par la suite premier ministre du Québec, entend donner un climat plus serein aux relations du Québec avec la France. Faisant allusion à la récente visite d'un certain ministre français, M. Laporte a affirmé que ce dernier était un diplomate, il aurait dû avoir un geste de courtoisie envers le gouvernement central et se rendre à Ottawa.

Quant à la candidature de M. Wagner, il a affirmé qu'elle était prévue et que l'ex-ministre de la Justice ferait sans doute un bon chef de parti. Il a toutefois souligné que la rumeur de la candidature possible de M. Gérard Filion président de Marine Industrie n'était pas fondée.

## Chercher et corriger les causes du désordre

— Bourassa

M. Robert Bourassa, député de Mercier et candidat à la chefferie du parti libéral a déclaré en fin de semaine qu'il ne faut pas se contenter de faire respecter la loi, mais également rechercher les causes du désordre et tenter de les corriger.

Selon M. Bourassa, qui prenait la parole devant des militants libéraux de Fort Coulonge, dans le comté de Pontiac, cette recherche devrait s'orienter particulièrement vers le chômage chez les jeunes qui est trois

fois plus élevé que dans toutes les autres classes de travailleurs.

Le député de Mercier s'est d'autre part attaqué à ce qu'il a appelé "le gaspillage inacceptable, dans les circonstances actuelles, du gouvernement de l'Union nationale". Il a d'ailleurs déclaré que le gouvernement pourrait appliquer sa politique salariale, s'il gaspillait moins dans des services non essentiels et s'il faisait preuve de plus d'efficacité.

## M. Martel veut que le programme d'assurance-maladie couvre le coût des médicaments pour tous

Dans une allocution prononcée aux journées pharmaceutiques québécoises, à Sherbrooke, hier, Maurice Martel, député de Richelieu, s'est dit d'avis que: "Le coût du médicament doit être inclus dans le coût de l'assurance-maladie".

Révélaient que l'intégration graduelle des frais pharmaceutiques au programme d'assurance-maladie, dont l'entrée en vigueur le 1er juillet prochain, a récemment été annoncée par

M. Jean-Paul Cloutier, serait d'environ \$10,000,000 pour les assistés sociaux uniquement, Monsieur Martel a signalé la nécessité de généraliser cette mesure pour tous, à brève échéance, afin d'éviter que des citoyens, à revenu modique, ne soient incités à joindre le groupe des assistés sociaux.

Le député de Richelieu a également expliqué comment les frais du programme seront partagés entre le gouvernement, les employeurs et les employés.

# Pollack

QUEBEC SAINTE-FOY

## Les belles frileuses parées pour l'hiver

Tissus luxueux, fourrure souple, coupe impeccable, trois éléments que vous retrouverez dans les manteaux illustrés ci-contre: (a) Tweed de laine, col de chat sauvage décoloré; tailles: 5 à 15 \$139 Tissue 100% laine vierge, col détachable en rat musqué naturel. Vert ou beige. 7 à 15 \$129 Manteau en Shetland importé, vison au col et au poignet. Noir ou bourgogne avec vison blanc, beige avec vison pastel ou bleu avec vison gris. 10 à 16 \$210

Québec, MANTEAUX POUR DAMES, rayon 510, 2e étage. Sainte-Foy, étage Laurier.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS



**C'EST LE DERNIER BILLET** — Le député de Lévis à l'Assemblée nationale, M. Jean-Marie Morin, dépose dans la boîte à jetons le dernier billet. Depuis plus de 48 heures les usagers de la Traversée de Lévis n'ont plus rien à déboursier pour emprunter les bateaux-passeurs.

# Mesures gouvernementales pour accroître les possibilités de placement des caisses populaires

par Damien GAGNON

**RIMOUSKI** — Le ministre des Institutions financières, des Compagnies et Coopératives du Québec, M. Armand Maltais a annoncé en fin de semaine à Rimouski l'adoption prochaine de deux mesures importantes en vue d'épauler le mouvement coopératif.

La première de ces deux mesures est l'adoption par l'Assemblée nationale d'un projet de loi qui élargira considérablement les pouvoirs de placement des fédérations et des caisses locales d'épargne et de crédit.

En second lieu, le ministre des Institutions financières est à l'organisation d'une vaste "mission" composée de fonctionnaires de l'Etat du Québec et de représentants du monde de la coopération qui se rendra bientôt en Europe pour se renseigner sur le système coopératif de divers pays européens.

M. Maltais qui prenait la parole au premier congrès des caisses populaires du diocèse de Rimouski a affirmé qu'il était convaincu de la nécessité de doter les caisses d'épargne et de crédit d'instruments d'action à la mesure des exigences des temps modernes.

C'est la raison pour laquelle dit-il j'ai tenu à faire inscrire en

priority une pièce législative importante qui élargira considérablement les pouvoirs de placement des fédérations et des caisses locales.

Ce projet de loi a poursuivi M. Maltais, mis au point en consultation avec les dirigeants de tout le secteur coopératif, comporte un ensemble de dispositions qui opérera la consolidation de l'oeuvre établie et lui ouvrira de nouveaux champs d'expansion.

En ce qui concerne le pouvoir d'acquisition d'actions, conféré aux fédérations, la mesure sera élargie à l'exercice de ce pouvoir et qui était fixée au 31 décembre 1970.

Un de ces points des plus importants consacre la règle générale de l'affiliation obligatoire appliquée à toutes les caisses, sauf, par exception à la discrétion du ministre, à une caisse naissante dont l'existence pourra être jugée d'intérêt public.

J'ai voulu moi-même inclure cette disposition qui échappe à la règle de l'affiliation, a précisé le ministre, afin de permettre au ministre de laisser faire ses preuves à toute initiative nouvelle, en matière de coopératives d'épargne et de crédit, qui

ne se situe pas dans le cadre des fédérations existantes.

**Maltais nie toute valeur au mouvement de contestations**

**RIMOUSKI** — Le ministre des Institutions financières, des Compagnies et Coopératives du Québec, M. Armand Maltais met en doute la valeur positive des vagues de contestation dont la province est de plus en plus témoin.

Le ministre a affirmé que pour faire triompher des idées nouvelles, il faut savoir compter avec le temps et accepter d'être à la peine avant d'être à la fête.

Citant en exemple le mouvement Desjardins, le ministre des Institutions financières a soutenu que pour faire oeuvre durable et faire triompher les idées nouvelles, il faut d'abord vouloir participer non seulement à leur étalage en public, mais aussi à leur débat dans une perspective lointaine.

En définitive, il faut selon le ministre faire pénétrer ces idées nouvelles dans l'évolution générale de la société, avant de vouloir participer à leur éclatant succès.

Le projet de loi prévoit donc l'affermissement de toutes les caisses existantes sur les assises des fédérations où elles pourront évoluer avec des garanties de sécurité et de progrès, dont l'une tient à l'obligation, imposée aux fédérations, d'établir un service d'inspection pour leurs caisses affiliées, suivant des normes qui devront recevoir l'approbation du ministre.

La mesure prévoit également que pour les fins de la loi des caisses d'épargne et de crédit, les personnes âgées de au moins 18 ans sont considérées comme majeures.

**"MISSION"**

M. Maltais a annoncé la création d'une mission qui ira voir ce qui se passe ailleurs dans le mouvement coopératif lorsque M. Alfred Rouleau de l'Institut Desjardins a laissé savoir au ministre des Institutions financières qu'il serait logique que le gouvernement s'intéresse à ce qui se passe ailleurs et plus spécialement en Europe.

Le ministre Maltais a souligné que cette mission aidera le mouvement coopératif au Québec puisque les membres de la mission seront en mesure de constater ce qui se fait ailleurs et tenter ainsi à la suite des observations faites de donner plus d'ampleur au mouvement coopératif québécois.

**AUTOMOBILISTES**  
Paiements différés possibles si désiré

## LEO FAGUY

ASSURANCES GENERALES  
466 DE LA COURONNE — CHAMBRE 301  
Bureau 524-6863 — Rés. 623-2743

## Les piétons ne paient plus sur les traversiers entre Québec et Lévis

par Pierre CHAMPAGNE

Depuis plus de 48 heures, les usagers de la traversée de Lévis ne paient plus pour emprunter les bateaux-passeurs entre les deux rives. Le rêve est devenu réalité samedi matin, à 11 heures, quand le député de Lévis à l'Assemblée nationale, M. Jean-Marie Morin, a déposé dans la boîte à jetons le dernier billet.

Pour poser ce geste mémorable, il était accompagné du ministre des Transports et des Communications, M. Fernand Lizotte, du gérant général de la compagnie, M. Ernest Armstrong, de l'administrateur de la Traversée de Lévis, M. Jacques Vien et des maires de Québec, Lévis et Lauzon, M. Gilles Lamontagne, Vincent Chagnon et Jacques Guay.

Le premier Lévisien à avoir l'honneur de passer gratuitement la barrière d'embarquement, M. John Claperton, avait utilisé les traversiers pour la première fois le 1er septembre 1912. Pendant que cette cérémonie se déroulait, un autre vieil usager nous confiait qu'il économiserait \$8,00 par mois.

Il demeure cependant, malgré cette nouvelle politique, que les automobilistes et les camionneurs devront continuer à déboursier un dollar et plus pour permettre à leur véhicule d'emprunter les bateaux-passeurs.

Cette gratuité, attendue depuis plus d'un siècle, vient d'être rendue possible grâce à une subvention spéciale qu'accordait, le 10 octobre dernier, le ministre des Finances, pour fins de transport maritime et aérien, dans le budget supplémentaire qu'il présentait à l'ap-

probation de l'Assemblée nationale.

Le ministre des Finances consacrera \$200,000 à cette fin d'ici mars 1970, soit une moyenne d'environ \$40,000 par mois.

**DEPUIS 150 ANS**

C'est le 10 mai 1918 que le premier bac à vapeur, du nom de Lauzon, accomplissait un premier voyage régulier entre les deux rives du Saint-Laurent. L'événement survenait seulement sept ans après que le premier bac à vapeur eut régulièrement relié Québec à Montréal.

Mais ceux qui voulaient tra-

verser le Saint-Laurent devaient payer leur passage depuis déjà plusieurs années, parce que, avant l'apparition de ce premier bac à vapeur, des canotiers faisaient la navette entre les villes-sœurs. Les canots, manœuvrés par une équipe de rameurs, pouvaient transporter de 12 à 15 passagers "payants" à la fois.

**BILLETS REMBOURSABLES**

Tous les usagers qui auraient encore quelques billets-souvenirs, pourront facilement se les faire rembourser aux bureaux de la traversée de Lévis. L'opération remboursement est d'ailleurs commencée depuis samedi après-midi.

**L'ENDROIT IDEAL POUR ECONOMISER SUR VOS MATERIAUX DE SOUS-SOL**

<b>FOAM ISOLANT</b> 1re qualité - 1" - M.P.	<b>\$55.00</b>	<b>PORTES INTERIEURES</b> 1ere qualité 24" x 30"	<b>\$6.20</b>
<b>TUILES A PLAFONDS</b> A partir de 4' x 8'	<b>10 1/2</b>	<b>VENEER PREFINIS (BOIS)</b> 4' x 8' - Leon	<b>\$3.25</b>
<b>MASONITE 4'x8'</b> feuille	<b>\$1.35</b>	<b>RUSTICO</b> Le gallon	<b>\$6.75</b>
<b>EPINETTE</b> 2' x 3' - 8'	<b>.40</b>	<b>PIERRETEX</b> Le gallon	<b>\$7.95</b>
<b>VENEER A PLANCHER</b> 4' x 8' - 58'	<b>\$6.60</b>	<b>Aussi: MOULURES ET BOIS DE TOUTES SORTES, ETC.</b>	

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE  
Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'abaisses

**MODERN PLYWOOD LTD.**  
74, boul. Pie XI - Ville de Béclair - Tél.: 842-1911  
● Taxe fédérale incluse ● Ouvert le soir



Manuelle ou automatique

## LE DERNIER MOT EN FAIT D'ÉCRITURE!

*Le Parker Touché II à pointe poreuse fait réellement sensation dans le domaine de l'écriture. Il glisse sur le papier avec la plus grande facilité. Il y a un choix de trois pointes différentes, fine, moyenne et large. De plus, le Parker Touché II est disponible en dix magnifiques couleurs d'encre. Bien que le Touché II soit un stylo tout à fait différent, il est fabriqué selon les standards de qualité traditionnels chez Parker. Nous savons donc qu'il aura la vie très longue. Touché -- il est à votre disposition!*



*Parker Touché II à pointe poreuse*  
**\$2.49** Prix de détail suggéré

## Un freinage à toute vitesse.

Au dire des astronautes, filer à toute vitesse ne pose plus tellement de problèmes. Le plus difficile, c'est de ralentir de façon sûre. Tout comme la Ferrari, la Maserati et l'Aston Martin, la Renault 10 a de puissants freins à disques Lockheed sur chaque roue. Ainsi une Renault 10, lancée à 70 milles à l'heure, s'arrête complètement en 3 secondes. En ligne droite. Sans trépidation ni dérapage.



Un freinage rapide et de toute sécurité. On comprend que les freins de la Renault 10 soient l'un de ses principaux atouts. Et si l'on considère ses autres avantages, (la qualité de sa fabrication, une suspension indépendante sur les 4 roues, des sièges rembourrés de caoutchouc mousse, 40 milles au gallon, 4 portes), son choix s'impose. Essayez-la à toute vitesse chez votre concessionnaire Renault.

L'étonnante **RENAULT 10** Fabriquée au Québec.

**\$2068.\***

Plus de 175 concessionnaires Renault au Canada entier.

Dépositaires

**ST-ROCH TEL.: 524-5121**

**LE Syndicat DE QUÉBEC**

REZ-DE-CHAUSSEE  
TEL.: 529-7351

**LE SPECIALISTE DU STYLO**

ENR.  
340 Boul. Charest Est  
Tél.: 523-7307  
PLACE LAURIER  
Tél.: 651-4316

**QUEBEC**  
Carette Automobiles Ltée,  
2060 ouest, boul. Charest, 661-7371

**ST-DAVID**  
Eugène Bégin Automobiles Inc.,  
Rue Trac-Canada, comté Lévis, 837-2444

**ST-NICOLAS**  
Gosselin Automobiles Enr.,  
1279, route Marie-Victorin, 832-2157

**QUEBEC**  
Maisonnette Automobiles Enr.,  
136, rue Maisonneuve, 529-8135

**QUEBEC**  
St-Pascal Autos Ltée,  
1265, rue de la Canadienne, 529-0628

\* F.O.B. St-Bruno, fret, livraison, taxes provinciales et municipales non compris. Modèle d'une transmission manuelle.

**Les menaces de Mackasey ont-elles joué un rôle?**

**Retour au travail possible mercredi dans les ports de la Colombie-Britannique**

VANCOUVER (PC)—Le ministre fédéral du Travail M. Bryce Mackasey est allé se reposer samedi matin confiant qu'un règlement était sur le point d'intervenir dans la grève des débardeurs de la Colombie-Britannique qui dure depuis cinq semaines.

Deux heures plus tard, les négociateurs ont annoncé qu'ils s'étaient entendus sur un amendement au projet de règlement rejeté il y a deux semaines par 3.200 débardeurs.

On s'attend que les membres de l'Union internationale des débardeurs et des travailleurs d'entrepôts et ceux de l'Association des employeurs maritimes de la Colombie-Britannique prennent un vote sur le régle-

ment dès le début de la semaine de façon à pouvoir reprendre le travail dès mercredi dans les six ports immobilisés par la grève.

L'entente, survenue au cours de la deuxième nuit de négociations en deux jours, faisait suite à une déclaration très claire de M. Bryce Mackasey, ministre fédéral du travail, annonçant son intention de retourner en avion à Ottawa, samedi, afin de préparer une législation pour mettre fin à la grève.

Le ministre a déclaré qu'au cours des deux dernières semaines, des clauses avaient été ajoutées au contrat afin d'empêcher que surviennent de nouveaux problèmes qui avaient entraîné le rejet du premier projet de règlement par 70 pour cent des syndiqués.

Une de ces clauses garantit que le syndicat pourra faire appel à l'arbitrage afin de régler les griefs relativement à l'application de l'entente collective. L'entente prévoit des équipes de travail de six hommes dans les ports de la Colombie-Britannique, faisant ainsi disparaître les craintes que les employeurs réduisent les équipes à leur volonté.

Les débardeurs ne seront pas obligés de faire des heures supplémentaires sur un travail si d'autres travailleurs sont disponibles.

Les employés avaient auparavant suggéré des relèves de 12 heures. Les débardeurs ne pourront non plus être obligés de travailler plus de deux relèves de 12 heures par semaine.

Les salaires ne constituaient pas le principal point en litige au cours des dernières semaines de grève. Les membres syndiqués étaient satisfaits d'une majoration de 85 cents l'heure, répartie sur une période de 27 mois, dès le début des négociations.

Andy Kotowich, représentant canadien de l'Union, a déclaré que son comité de négociation appuyait totalement les nouvelles propositions.

Il a expliqué que des rencontres auraient lieu dimanche, à Vancouver, et aujourd'hui à Nanaimo et Prince Rupert afin d'expliquer les détails aux membres. Ceux-ci devront ensuite se prononcer par voie de scrutin plus tard aujourd'hui, et demain. Les résultats seront connus mardi soir.

Le président de l'Association des employeurs maritimes, M. Edward Strang, a déclaré que son groupe se réunira mardi ou mercredi, afin de se prononcer sur les offres.

L'entente est intervenue durant la 38e journée de la grève,

laquelle avait commencé avec peu d'espoir d'entente.

M. Mackasey, qui avait l'impression que les entretiens ne menaient nul part, avait décidé de repartir pour Ottawa samedi après-midi.

**BROUILLARD**

Un avion du gouvernement fut envoyé sur les lieux pour le transporter, mais lorsqu'il arriva, un épais brouillard était descendu sur la région. M. Mackasey décida donc de rester et de poursuivre les négociations.

Alors qu'on lui demandait qu'elle sorte de législation il aurait introduit, M. Mackasey s'est contenté de dire que c'était là sa dernière carte, et qu'il préférerait ne pas en parler puisque qu'il pourrait encore en avoir besoin dans une autre grève.

Le ministre a également ajouté que l'entente proposée n'augmentera pas l'inflation, parce qu'elle apportera une hausse dans la production.

Depuis le début de la grève, le 25 septembre, seul le blé a été expédié régulièrement des ports de l'Ouest canadien, et ce par ordre de la Commission des ports nationaux.

Une cargaison de 800 vaches en gestation destinées à la Corée, ont également été expédiées. Mais les minerais, bois, etc., se sont entassés dans les entrepôts et sur les terrains avoisinants.

Plusieurs milliers d'employés des compagnies forestières ont été mis à pied temporairement à cause de la grève.

Au début, l'Union demandait un taux de base de \$51 la relève et un semaine de travail garantie de 40 heures en retour des opérations de 24 heures par jour, sept jours par semaine.

**L'élection de Smallwood est accueillie par des "Heil Joey" chez ses opposants**

Saint-Jean, T.-N. (PC) — Le premier ministre Joseph Smallwood a été réélu samedi chef incontesté du parti libéral de Terre-Neuve.

Il a écrasé ses adversaires — deux anciens ministres du Cabinet — avec une majorité écrasante au premier tour de scrutin lors de la convention pour la chefferie provinciale.

Le premier ministre âgé de 69 ans, qui avait parlé de prendre sa retraite depuis quelques années, a clairement dit qu'il serait à son poste au moins jusqu'à la prochaine élection provinciale, prévue pour 1971.

M. Smallwood a récolté 1.007 des 1.651 votes. Son plus proche adversaire, l'ancien ministre de la Santé, John C. Crosbie, 38 ans, a reçu seulement 440 votes en dépit d'une campagne tapageuse qui a duré un an.

Le chef libéral a donc récolté un peu plus que 62 pour cent des votes.

L'ancien ministre de la Justice, T. Alex Hickman, 44 ans, qui a annoncé sa candidature il y a trois semaines, a reçu 87 votes.

Trois autres candidats ont récolté quelques votes. Il s'agit de Peter Cook, 32 ans, trois votes; Randy Hoyce, étudiant d'univer-

sité de 21 ans, 13 votes; Vincent Spencer, 38 ans, un vote. Le vote a couronné une convention tumultueuse de deux jours tenue au stade Memorial. Terre-Neuve n'a jamais connue de campagne aussi amère en dépit du fait qu'il n'y avait qu'un seul parti en cause.

Cette amertume ne se dissipera pas du jour au lendemain semble-t-il. Lorsqu'on a annoncé les résultats, M. Smallwood a fait remarquer aux délégués qu'il n'avait pas reçu les félicitations de M. Crosbie.

Celui-ci s'est alors dirigé vers la plate-forme et a offert les félicitations d'usage, non sans ajouter: "Nous continuerons de lutter pour les changements que nous voulons au sein du parti."

Il a demandé plus de démocratie au sein du parti libéral de Terre-Neuve.

M. Crosbie avait quitté le Cabinet Smallwood en 1968 à la suite d'un désaccord avec M. Smallwood sur les politiques de développement économique.

Il a déclaré samedi soir qu'il demeurerait au sein du caucus libéral mais "J'essaierai d'en faire un caucus, non pas ce qu'il est présentement".

M. Smallwood a déclaré pour sa part qu'il s'attendait à une

teille victoire: "Je dois tout d'abord remercier mes partisans, a-t-il déclaré à l'issue du résultat du vote. C'est la voix de la convention. Tous les libéraux démocratiques l'accepteront."

Mais il n'avait pas aussitôt terminé son allocution qu'un groupe de partisans de M. Crosbie ont mis le feu à ce qui semblait être leurs cartes de membres du parti. Quelques-uns ont levé leurs bras comme les nazis et ont crié: "Heil Joey... Joey doit partir... Nous voulons la démocratie."

Pendant que cela se déroulait, le premier ministre entouré de policiers, s'est dirigé vers sa voiture et a pris le chemin de chez-lui.

Pour M. Hickman, qui a démissionné du Cabinet après avoir annoncé sa candidature, l'avenir semble incertain. Il a déclaré avoir quitté le gouvernement après que M. Smallwood eut mis en doute son intégrité en deman-

dant aux délégués engagés de changer leur vote en sa faveur. M. Hickman a révisé samedi son retour à son étude d'avocat. Il a félicité le premier ministre mais s'est dit désappointé pour ses propres partisans.

Pour M. Smallwood, c'était la première fois en 20 ans — depuis qu'il a fait entrer Terre-Neuve dans la Confédération — que son leadership était sérieusement mis en doute.

Il avait annoncé le printemps dernier qu'il prendrait sa retraite comme leader et premier ministre. Au début de l'été, toutefois, il avait annoncé qu'il défendrait son leadership pour ne pas qu'il tombe "dans des mauvaises mains".

M. Hickman a déclaré, dimanche, que la plaie creusée par la campagne au leadership ne pourra pas se cicatriser tant que M. Smallwood demeurera en poste.

"La division est encore plus profonde qu'on a voulu le faire croire durant la campagne, a ajouté M. Hickman, qui avait mené sa campagne sur la nécessité d'unir le parti.

Vendredi, M. Smallwood avait déclaré que son premier travail serait de "panser les blessures qui pouvaient rester, pour réconcilier et unir le parti". Toutefois, il a noté qu'il n'inviterait pas M. Crosbie à reprendre son siège dans le Cabinet.

Au sujet de M. Hickman, le premier ministre a déclaré qu'il étudierait le déroulement de la convention avant de prendre une décision.

Par ailleurs, il a aussi souligné qu'il "pensera" à l'avenir du ministre des Finances, M. H. R. V. Earle, lequel a accordé son appui à M. Hickman une semaine avant le congrès.

**La FTCB tentera de regrouper ses forces**

VANCOUVER (PC) — La Fédération du travail de la Colombie-Britannique, morcelée par des différends internes et affaiblie politiquement par l'élection provinciale du 27 août, tentera de regrouper ses forces au cours d'une convention d'une semaine qui doit débuter aujourd'hui.

Ce fut une année difficile pour les relations entre le patronat et les syndicats, avec plus de 30.000 syndiqués impliqués dans une trentaine de grèves, arrêts de travail et débrayages.

Les employés d'abattoirs ont été en grève durant trois mois pour obtenir seulement une heure de moins à leur semaine de 40 heures.

Les employés de B. C. Telephone Co. ont fait une grève générale de six semaines pour obtenir une mince augmentation de salaire de 2,9 pour cent.

La grève des employés du pétrole, commencée le 23 mai, et qui a pris fin seulement la semaine dernière, a provoqué une rébellion contre les dirigeants de la Fédération en plus de la réaction défavorable du public.

Mais la fédération a reçu son plus dur coup lorsque le Nouveau parti démocratique de Tom Berger a été écarté par le Crédit social du premier ministre W. A. C. Bennett, lors de l'élection générale.

M. Berger, associé de près de la fédération, a perdu son propre siège aux Communes. Le député Dave Barrett, qui agit comme leader NPD en Chambre, a déclaré récemment que le parti devra repenser ses relations avec le mouvement syndical.

**Smallwood refuse de dire s'il remaniera son Cabinet**

TORONTO (PC) — Le premier ministre Joseph Smallwood n'a pas voulu se compromettre lorsqu'interrogé hier à sa descente d'avion à l'aéroport de Toronto sur l'avenir de son cabinet à la suite du récent congrès au leadership du parti libéral terre-neuvien.

Interrogé sur un éventuel retour dans son Cabinet de l'ancien ministre de la Justice de Terre-Neuve — qui fut l'un des candidats défaits au cours du congrès libéral — M. Smallwood a répondu: "Il existe en effet une forte compétition en vue de l'obtention d'un poste dans l'exécutif du gouvernement de Terre-Neuve. M. Hickman est sûrement dans la lutte; cependant

tous les porte-feuilles ont actuellement un titulaire".

A savoir s'il était possible que l'on assiste à un ramaniement ministériel du gouvernement libéral de sa province, M. Smallwood a rétorqué qu'il n'était pas dans ses habitudes d'annoncer à l'avance les remaniements ministériels.

Commentant les résultats du congrès de fin de semaine, le premier ministre a affirmé qu'il avait prévu un nombre de votes en sa faveur supérieur de 100 à ce que fut ce nombre après les résultats officiels. M. Smallwood a expliqué cette différence par la centaine de délégués qui se sont abstenus de voter.

**Une journée historique pour la presse terre-neuvienne**

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le journal "The News" a publié hier une édition spéciale de 16 pages sur la convention libérale à Terre-Neuve en fin de semaine. Si l'on excepte quelques petits suppléments, il s'agit hier de la première publication d'un journal dominical dans toute l'histoire de Terre-Neuve.

Le gérant général et éditeur de ce journal, M. F. J. Bonnell,

a déclaré que cette édition spéciale avait été montée afin de fournir le plus tôt possible le reportage par la presse d'un événement aussi important à savoir le congrès au leadership libéral terre-neuvien.

M. Bonnell a précisé que 30.000 copies avaient été imprimées grâce au procédé "web-offset" et distribuées à travers toute la province.

**Comment mieux tenir UN DENTIER plus longtemps**

ANNONCE  
Votre dentier vous gêne-t-il et vous embarrasse-t-il, en se relâchant et tombant quand vous mangez, parlez ou riez? Dans ce cas, saisissez le Dr. FASTEETH. Le FASTEETH maintient les prothèses plus longtemps — et plus confortablement aussi. Vous mangerez mieux. Etant alcalin, le FASTEETH ne rancit pas et ne produit nul effet gonfleur, poisseux ou pâteux. Le dentier exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre FASTEETH à tout rayon de produits pharmaceutiques.

**SPECIAL DE M. W. LACHANCE**

1968 CHEVROLET BEL AIR  
sedan 4 portes, (9208A), 8 cyl., automatique, servo-direction, radio. Une pubaîne.

**\$1,650**

**tanguay**  
AUTOMOBILES

Walter Lachance  
représentant

RTE KENNEDY 1/2 mi. de la route du Rond-Point de Lévis TEL: 837-9383

**Pollack**

**Saine beauté d'un joli teint grâce aux soins**

*Dr. Payot*

Soignez votre teint scientifiquement, grâce aux produits éprouvés Dr. Payot. Demandez-les chez Pollack, aux comptoirs des cosmétiques.

a) Crème Noctis toutes peaux pour la nuit ou le jour sous le maquillage ..... **\$6.**

b) Lotion Noctis non alcoolisée, vivifie et tonifie l'épiderme ..... **450**

c) Masque Noctis, resserre et affine le grain de la peau ..... **\$6.**

d) Crème contour des yeux, évite ou efface les petites rides ..... **\$5.**

**OFFRE SPECIALE: Un CADEAU d'une valeur de 3.50 sera offert gracieusement avec tout achat de \$5. de produits Dr. Payot.**

Mlle L. Vallière représentante de la maison Payot recevra les clientes à notre comptoir de cosmétiques, mardi, mercredi et samedi les 4, 5 et 8 nov., de 9h. a.m. à 5h. p.m. ainsi que jeudi et vendredi, les 6 et 7 novembre, de 1h. p.m. à 7h. p.m.

**Au magasin de Québec seulement**

Québec, COSMETIQUES, rayon 240, rez-de-chaussée

**DITES: PORTEZ A MON COMPTE**

**Une bague de fiançailles sans diamant? Pourquoi pas?**

Même si le diamant demeure le symbole traditionnel le plus répandu des fiançailles, l'anneau très large est devenu populaire et les pierres de couleur font leur apparition.

C'est vous qui avez le dernier mot dans le choix de votre bague de fiançailles. Par exemple, nous pouvons transformer l'une de nos bagues, selon votre goût, en y ajoutant, si vous le désirez, une ou deux pierres que vous possédez déjà. Chez Birks, tout est possible.

Birks possède le plus vaste choix de montures de bagues au Canada... de la plus moderne à la traditionnelle. Quels que soient la qualité et le prix de votre bague, vous ne paierez pas plus cher qu'ailleurs, et souvent moins.

Facilités de paiement, si désiré.

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour.

Simplifiez votre magasinage au moyen d'une carte de crédit Birks

Place de l'Hôtel de Ville - Tél. 522-3822 - Place Ste-Foy - Tél. 653-4035

## La fondue savoyarde est faite à base de gruyère et d'emmental

**AB de la Cuisine**  
par MARIE-JO CHARLOTIN

Voici un exemple classique de la cuisine moderne: la fondue au fromage.

La fondue, spécialité savoyarde et suisse est faite avec deux fromages: l'emmental qui lui sert de base et le gruyère ou le Comté.

Sa préparation est un peu délicate, mais très rapide.

La façon dont on mange la fondue est très amusante. Avec une fourchette à long manche, on trempe tous ensemble des cubes de pain dans la fondue. Le pain ne doit pas tomber au fond du caquelon. C'est le terme savoyard pour désigner le poëlon; s'il se noie, vous devez offrir une bouteille de vin aux convives. Ce n'est pas une coutume facilement réalisable chez nous...

Pas d'entrée avant la fondue, jamais de salade après, simplement des fruits rafraîchis en salade, surtout pas de glace.

La réaction du froid peu provoquer des troubles d'estomac. Ne buvez pas d'eau.

Prévoyez un bon vin blanc sec. Le même qui servira à la préparation de la fondue.

Certains amateurs de fondue boivent du thé au citron ou du thé au lait.

### FONDUE SAVOYARDE (pour 6 personnes)

- 1 livre de fromage Emmental
- 1 livre de fromage Gruyère

- 6 verres de vin blancs sec (ou 3 tasses de vin)
- 1 verre à liqueur de kirsch



Ne servez pas de salade avec la fondue savoyarde. Après, présentez simplement quelques fruits rafraîchis.

- 1 c. à café de fécule de maïs
- 1 gousse d'ail
- Noix muscade râpée, et poivre

Avant d'entreprendre la préparation de la fondue, n'oubliez pas de couper le pain en petits carrés.

Râpez le fromage. Frottez l'intérieur du caquelon avec la gousse d'ail. Placez le caquelon sur un feu moyen.

Ajoutez le vin blanc et mélangez lentement le fromage.

Avec une cuillère de bois, travaillez le fromage en décrivant des 8 et remuez jusqu'à l'ébullition.

Ajoutez alors la fécule délayée dans le verre de kirsch.

Poivrez et ajoutez un peu de noix de muscade râpée.

Portez sur la table sur le réchaud à alcool; le mélange ne doit pas attendre, mais rester brûlant sans trop épaissir, il faut tourner sans cesse avec les morceaux de pain que l'on trempe ou une cuillère de bois.

Laissez la fondue cuire sur le réchaud à petit feu pendant que vous mangez.

Servez la fondue avec un vin blanc sec et fruité: Sancerre, Riesling, Arbois, Fendant Pétillant (Suisse).

## A Churchill Falls, pas de vie mondaine et sophistiquée

Quelle peut donc être la vie d'une femme à Churchill Falls, au cœur du Labrador? Monsieur Yves Dupré, rédacteur de la revue *Ovale*, y est allé et nous l'avons interrogé à ce sujet. La population féminine se chiffre à trois cent cinquante personnes environ dont deux cents sont des employées affectées aux cuisines et au secrétariat et le reste comprend les épouses des professionnels dont à peu près 40% travaillent.

Quelles sont les conditions de vie à Churchill Falls? La vie n'est pas tellement différente sinon meilleure car la plupart d'entre elles viennent de Terre-Neuve, de la Côte-Nord et de la Gaspésie, donc habituées au froid et à un certain isolement, d'autant plus qu'elles jouissent à Churchill Falls d'avantages sociaux certains. Les enfants y sont parfaitement heureux au milieu de la grande nature et peuvent pratiquer tous les sports dont ils ont envie.

Churchill Falls est le centre d'un vaste complexe d'aménagement hydro-électrique. Une demi-douzaine de camps s'étendent sur la périphérie dont le plus important, celui de Bridge, compte deux mille trois cents des quatre mille deux cents hommes qui travaillent sur le chantier. Les femmes sont cantonnées au camp principal de Churchill Falls et y trouvent toutes les commodités propres à une ville moderne mais où des centaines de roulottes tiendraient lieu de maisons. Sauf pour le centre communautaire, tout y est construit à l'horizontale comme pour se fondre dans le paysage plat du Labrador.

Evidemment la vie mondaine et sophistiquée est absente. On va à Churchill Falls pour travailler dur, et six jours par semaine. Les loisirs sont limités au Centre communautaire mais il y en a pour tous les goûts et le cinéma, qui fait salle comble tous les soirs, présente d'excellents films et très souvent des premiers.

Ainsi, on vit à Churchill Falls comme on vit ailleurs mais l'air y est pur, l'espace, grand, et le calme, profond...



ANNE SUR UN CHAR D'ASSAUT — La princesse Anne d'Angleterre a visité en fin de semaine un régiment de hussards dont elle est le commandant. A cette occasion, la jeune fille est montée sur un char d'assaut dont elle a assuré elle-même la manoeuvre. (Téléphoto PA)

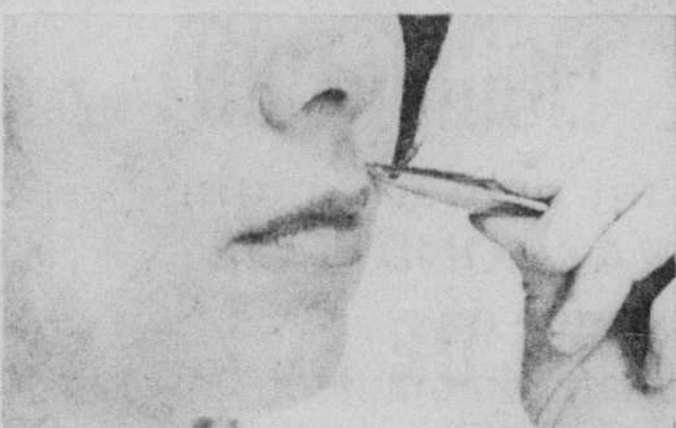
### Suggestions pour cet hiver

Vous pourrez surprendre vos voisins cet hiver si vous répandez du sel sur les allées et la sortie du garage dès que la neige commence à tomber. Au matin, vous serez le seul dans le voisinage à avoir des allées dégagées. Pour obtenir un bon résultat, répandez environ un quart de livre de sel par verge carrée de surface.

Voici une bonne suggestion pour la ménagère qui est bien souvent aussi le chauffeur familial attiré: en hiver, prenez soin

d'emporter dans le coffre de votre voiture des chaînes antigel, une pelle et un sac de sel. Quelques poignées de sel sous les roues motrices de votre voiture vous épargneront peut-être beaucoup de temps et bien des ennuis si vous ne pouvez pas sortir d'une surface glacée près d'un trottoir par exemple. Cette précaution vous sauvera peut-être aussi la vie si vous êtes immobilisée sur la glace vive dans une intersection dangereuse ou dans une côte.

## MEFIEZ-VOUS... de la pince à épiler!



L'épilage enlaidit la peau de plusieurs façons. Elle la rend plus rade, la souille de pustules, de marques, de cicatrices et d'irritations. Vous pensez peut-être que cette condition était due à votre âge alors que la vraie coupable c'est votre pince à épiler. Elle rend aussi votre peau plus velue. L'épilage répété stimule la croissance des poils superflus. Ces poils que vous arrachez peuvent fort bien être suivis par des générations successives de poils encore plus longs. Triste situation? En effet, mais le pire dommage n'est même pas visible. L'épilage déforme les follicules... de leur parcours normal comme celui-ci "1" à une forme qui ressemble à un "J". Ceci représentera peut-être un surplus de temps d'argent et de patience lorsqu'avec raison vous déciderez plus tard de faire enlever une fois pour toutes ces poils si peu féminins. Pourquoi ne pas demander dès maintenant à la Directrice de Gregory d'examiner votre peau et d'en évaluer la condition? A la même occasion, laissez-la vous enlever par la thermolyse Gregory quelques-uns de vos poils les plus apparents. Vous comprendrez facilement alors pourquoi tant de femmes élégantes ont cessé de recourir à l'épilage. Cet "échantillon" ne vous coû-

tera pas un sou et il ne vous placera sous aucune obligation. La thermolyse ne présente aucun risque et, à tous les jours, dans quatre pays différents, des médecins consentent à leurs patientes de se rendre à la clinique Gregory... elle est si agréable que les gentilles techniciennes de Gregory traitent avec aise les régions les plus sensibles de la figure et du corps... si rapide et économique que de nombreuses femmes fort affairées font même enlever les poils superflus qui enlaidissent leurs bras ou leurs jambes... si supérieure aux autres méthodes que 23 pour-cent des clientes de Gregory ont déjà subi, ailleurs, des traitements "d'électrolyse". Cette question mérite-t-elle d'être sérieusement étudiée? Vous le savez fort bien, autant à l'avantage de votre peau qu'à la tranquillité de votre esprit. Nous accorderons-vous le plaisir de votre visite dès demain?

gregory system  
CENTRE D'ESTHÉTIQUE FACIALE  
Ouvert de 10h à 12h, 20 p.m. samedi de 9h à 12h.  
VILLE DE QUÉBEC — SUITE 2, EDIFICE MONTSANT  
605 E.L. BOULEVARD CHAREST — TEL. 529-1879  
Ecrivez pour brochure gratuite

### Seulement 15 représentantes au conseil fédéral du NPD

WINNIPEG (PC)—Les membres féminins du Nouveau parti démocratique n'ont pas réussi à faire accepter 25 représentantes au Conseil fédéral du parti, mais grâce à un homme, elles pourraient en obtenir 15. Au congrès tenu cette semaine à Winnipeg, Krisis Macois, d'Ottawa, a déclaré que les femmes doivent avoir une forte repré-

sentation pour résoudre leurs problèmes. Kackie Larkin Brown, d'Ottawa, a ajouté que l'actuelle représentation féminine, comprenant cinq membres, tient du symbolisme. Mais Peggy Browne, de Fairview, Nouvelle-Ecosse, a affirmé pour sa part, que si 25 femmes occupaient des sièges

au conseil, aucune ne serait nommée au conseil en tant qu'individu.

C'est alors que David Lewis, adjoint au chef du parti, a suggéré que la question soit discutée au comité constitutionnel, en présentant une motion voulant que la représentation féminine soit augmentée au total de 15 déléguées.

## Mme Lucienne Gingras est convaincue que magasiner à Place Laurier, c'est un cadeau!



elle a gagné un chèque de \$1,000.00 il reste \$2,000.00 à gagner en 69!

28 janvier  Mme Francine Beaudry 1648, St-Cyrille ouest Québec 6	25 février  Mme Marcel Ginet 857, Mgr Grandin Québec 10	25 mars  Mme Robert Charret 1570, Du Verger Québec 6	22 avril  Mme A. Collette 2580, rue Plaque Québec 6
27 mai  Mme Germaine Guillette 1198, Jean Cabot Québec 6	24 juin  Mme Jacqueline Demers 1215, rue Commerciale St-Romuald	22 juillet  Mme Suzanne Côté, St-Apollinaire, Cité Lothbrière	26 août  Mme Françoise Boucher C.P. 23 1 <sup>re</sup> Rue St-Rédempteur
23 septembre  Mme Rita Alain 2560, chemin Ste-Foy Québec 10	28 octobre  Mme Lucienne Gingras 2948 Champlain Ste-Foy, Québec 10	25 novembre ?	23 décembre ?

## magasinez avec la chance de gagner un chèque de \$1,000.00

attribué à 7 h p.m., mardi le 25 novembre

Conditions d'éligibilité: 1/ avoir 18 ans révolus au moment du tirage; 2/ avoir clairement indiqué ses nom, prénom, adresse, téléphone et âge actuel; sur une facture provenant d'un établissement logé à Place Laurier; ou sur un ticket à cet effet pendant les quatre semaines précédentes; qui désignent une personne gagnante d'un chèque de \$1,000.00; 3/ Les personnes travaillant à Place Laurier sont éligibles moyennant que leurs formulaires de participation soient envoyés à l'établissement qui les emploie.

Place Laurier aura bientôt 8 ans... cet anniversaire pourra vous mériter un voyage au Mexique!

## ça c'est Place Laurier!

Notre **VENTE** d'AUTOMNE  
SE POURSUIT AVEC SUCCES - VENEZ PROFITER DE NOS NOMBREUX SPECIAUX

**30% à 50%** SUR

- MANTEAUX
- COSTUMES
- ROBES et MANTEAUX
- ROBES et JAQUETTES
- ENSEMBLES PANTALONS
- ROBES de tous genres
- CHAPEAUX

TOUTE VENTE FINALE

**Jean Fortin inc.**

12 DE LA FABRIQUE - 529-4547

**Nettoyage du fer à repasser**

Les taches sous le fer à repasser disparaîtront si vous frottez la semelle du fer sur un chiffon sec saupoudré de sel. Une pincée de sel dans l'amidon empêchera le fer de coller au tissu et donnera un meilleur lissé aux toiles et cotonnades.

## La population des H.J.M., un monstre sociologique

"L'étude de la pyramide des âges démontre que la population des Habitations Jeanne-Mance, à Montréal, constitue un 'monstre sociologique'. Il y a un grand nombre d'enfants et de vieillards, mais peu de parents ou de personnes de 20 à 40 ans."

Cette constatation sur une expérience de logements publics subventionnés est citée par la Fédération des services sociaux à la famille, dans une annexe du mémoire qu'elle soumettait récemment à la Société d'habitation du Québec.

"Les membres du comité ont pensé qu'il serait intéressant et utile de connaître certains aspects des projets de rénovation urbaine réalisés depuis quelques années. Pressés par le temps, ils ont dû se limiter à étudier un seul projet", disent les auteurs du mémoire dans la présentation d'un témoignage donné par un père qui vit et travaille dans le milieu depuis trois ans. "Son témoignage", poursuivent-ils, "ne se prétend pas scientifique, mais il est cependant le fruit d'une expérience vécue, ce qui, à notre point de vue, est gage de sa valeur."

### Population des HJM

Les Habitations Jeanne-Mance comprennent 796 logements habités par environ 2.650 personnes; un relevé a révélé qu'il y a 865 jeunes de 0 à 19 ans dont la moitié viennent de familles où le père est absent. C'est là, en comparaison avec d'autres quartiers de Montréal, un fait unique. De plus, la population est constituée presque exclusivement de gens économiquement marginaux, issus de différents secteurs de la Métropole.

### Objectifs poursuivis

L'administration des HJM désire que ce complexe d'habitation en soit un de transition.

## Eviter de répéter les mêmes erreurs dans tout projet d'habitation publique

Les membres de la Fédération des Services sociaux à la famille qui ont préparé le mémoire présenté au groupe de travail sur les logements publics subventionnés, pour la Société d'habitation du Québec, soulignent dans leur travail que plusieurs difficultés identifiées aux H. J. M. se retrouvent ailleurs dans notre société.

Les problèmes des jeunes, la contestation systématique, le manque de participation des gens, la dévalorisation collective existent dans presque tous les milieux défavorisés et se retrouvent même chez les mieux nantis. Cependant, l'ampleur de ces problèmes leur semble dangereusement inquiétante aux Habitations Jeanne-Mance, qui sont des logements publics subventionnés.

Le comité explique cette situation par les faits suivants: les H.J.M. n'accueillent presque exclusivement que des gens marginaux au plan économiques et social, marginaux provenant de tous les coins de la ville. Défini comme transitoire, ce milieu est peu propice à stimuler les gens à s'intégrer et à faire des efforts pour y susciter un climat social gratifiant. De plus, la façon de calculer le loyer n'est pas de nature à aider les gens à se sortir d'une mauvaise situation économique. Enfin, il leur semble que la part des responsabilités et de participation laissée aux résidents est si négligeable qu'elle ne peut qu'encourager l'irresponsabilité et aggraver le sentiment de marginalité sociale.

Le témoignage reçu, qu'ils croient objectif, les amène à émettre les recommandations suivantes pour tout projet d'habitation publique:

- 1 - Eviter que les logements publics subventionnés soient occupés uniquement par des personnes ou familles socialement hypothéquées;
- 2 - Eviter de dévaloriser des résidents et surtout des pères de famille en favorisant la prise de responsabilité au niveau de l'entretien et de la gestion des logements;
- 3 - Eviter que ces logements ne soient que des milieux résidentiels de transition.

Pour ce faire, l'échelle des loyers est conçue de façon à éliminer les familles dont les revenus augmentent au-delà d'un certain seuil. Or, ce principe amène les éléments les plus dynamiques de la population à quitter les lieux, cause du loyer trop élevé. Ce faisant, on provoque une concentration de pauvreté et l'on décourage la promotion de ceux qui veulent améliorer leur sort.

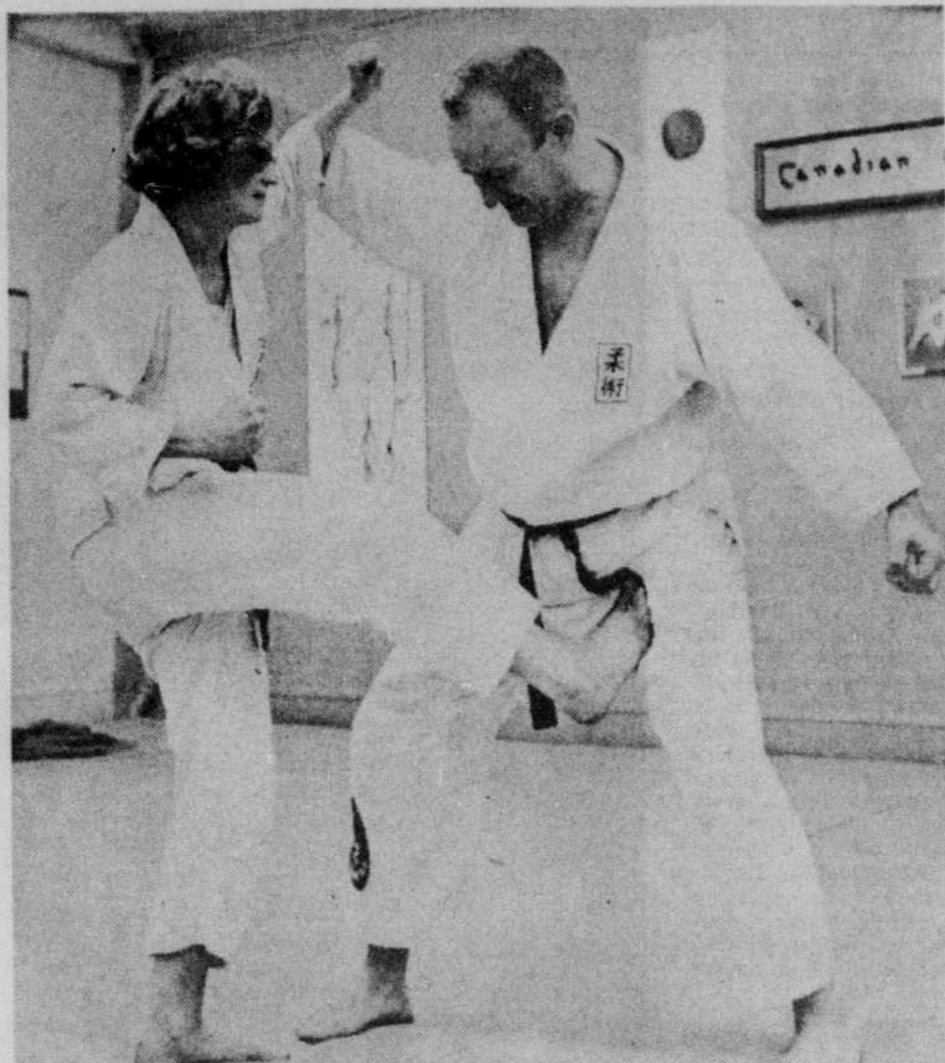
Les jeunes ne sont pas satisfaits de vivre aux HJM: ils veulent en sortir à tout prix, car c'est là un signe de promotion sociale. Ceux qui ne le peuvent pas sont en état de révolte. On y rencontre, semble-t-il, plusieurs délinquants ainsi qu'un grand nombre d'adeptes de la drogue.

### Climat social aux HJM

Il n'y a pratiquement aucune vie communautaire le moindre raffinement. La jalousie, les dénégations et la méfiance règnent en maître. Les gens s'épient et s'empresent de rapporter aux autorités ce qu'ils croient non conforme aux règlements, dans le comportement de leurs voisins, comme par exemple: les revenus supplémentaires non déclarés. Ils ont tendance à se détruire et à se dévaloriser mutuellement.

### Participation de la population

Il n'y a presque aucune participation des résidents à la gestion des HJM, ce qui favorise l'irresponsabilité et la dépendance. Le comité des résidents n'a pas réussi à créer une véritable identification des citoyens à leur habitat, ils se contentent de revendiquer. Il convient de souligner qu'aux HJM, tout le monde revendique, ceux qui veulent en sortir revendiquent un changement de système, les autres insistent sur le statu quo.



UNE FEMME INTREPIDE — Mme Kitty Mantell, qui ne pèse que 116 livres, se mesure à George Sullivan, son professeur de jiu-jitsu, à Ottawa. Le jiu-jitsu est différent du judo en ce qu'il ne comporte pas de règlements spécifiques. Mme Mantell a atteint le degré intermédiaire de "ceinture verte" dans ce sport.

## Kitty Mantell étudie le jiu-jitsu pour apprendre à se défendre

par Susan BECKER

OTTAWA (PC) — Kitty Mantell, comme d'ailleurs toutes les femmes, a un avantage sur les hommes, dans la pratique du jiu-jitsu: elle peut étrangler plus efficacement.

Les élèves du cours de jiu-jitsu, au nombre d'une dizaine parmi lesquels Mme Mantell était la seule femme, étaient vêtus du costume blanc appelé judogi, leurs pieds nus plantés fermement sur la natte bleue.

Après quelques exercices préliminaires et quelques directives de la part des instructeurs, ils se mirent à pratiquer certains mouvements brusques des jambes, en criant à chaque

fois, d'une voix forte: "Hai". Ces cris ont pour effet de faire le vide mental, de tendre les muscles en donnant plus de force au coup, et d'éfrayer en même temps l'adversaire, a expliqué Frank Kessler, d'Ottawa, qui est lui-même "ceinture noire". "Le jiu-jitsu est un art très ancien, dit le dépliant distribué par l'école. Il est différent du judo en ce sens qu'il ne comporte pas de règlements".

Au cours d'une entrevue, Mme Mantell a expliqué qu'elle avait commencé à suivre des cours, il y a deux ans, parce que son mari est d'avis que toutes les femmes devraient être capables de se défendre.

## Une existence plus trépidante attend Mme Willy Brandt

BONN (PA) — L'épouse du nouveau chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Mme Willy Brandt, devra changer sa vie paisible en une existence plus trépidante au palais Schaumbourg, à Bonn.

Depuis trois ans, la famille Brandt habitait à la résidence du ministre des Affaires étrangères, une modeste maison à pigeon située dans un quartier tranquille, et sur une colline, près d'une forêt.

Mme Brandt, née Rut Hansen, a une prédilection pour les collines, rappelant sa ville natale de Hamar, en Norvège. Depuis son départ de Berlin, en 1966, pour s'installer à Bonn, Mme Brandt s'était attachée à cette maison et au voisinage.

Cette jolie femme aux yeux bleus, dont le visage s'éclaircit

souvent d'un sourire, a l'habitude de poser pour les photographes, à côté de son mari, depuis qu'il avait occupé les postes de maire de Berlin et ministre des Affaires étrangères.

Maintenant âgée de 50 ans, Mme Brandt conserve une sveltesse de taille de jeune fille, et bien qu'elle ne s'intéresse pas particulièrement à la mode, elle est considérée comme l'une des

femmes les plus élégantes d'Allemagne.

Elle connaît très bien la langue allemande, et parle également un anglais fort correct. Mais elle garde encore un grand attachement pour la Norvège, et rien ne lui plaît davantage que d'y retourner occasionnellement avec son mari et leurs trois fils, pour passer des vacances dans sa ville natale de Hamar.

**Château Lac-Beauport**  
SALLES POUR BANQUETS  
RECEPTIONS - MARIAGES  
Rés.: Robert St-Onge,  
gérant  
Tél.: 849-4468

## Snuogle Bugs®

GARDEZ VOS PIEDS BIEN AU CHAUD... chaussettes Snuggie Bugs doublées d'Orlon de Du Pont, douillettes et confortables. Semelle et talon de caoutchouc. Par les temps froids d'hiver, gardez-vous bien au chaud dans vos Snuggie Bugs! En vente dans les meilleurs magasins.



ENVIRON \$3.99

LES CHAUSSURES PRÉFÉRÉES DES CANADIENNES

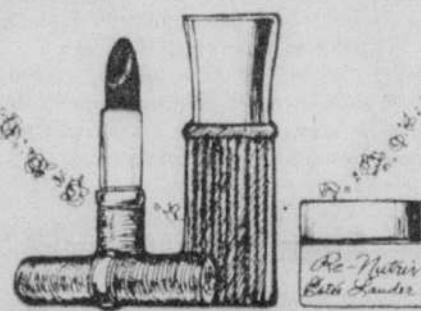
Holt ouvert vendredi jusqu'à 9h.30 p.m.

Le moyen idéal de briller

par Estée Lauder



Vous ne verrez plus de teints pâles cette saison... Ils ont adopté la mode de l'Ouest ensoleillé, où l'on rencontre les touches transparentes lumineuses. Le bâton de couleur transparente s'applique sur la peau nue ou le fond de teint, \$6.50. Fard transparent Go-Blush en gelée, \$6.50. Le rouge à lèvres transparent confère à vos lèvres un cachet de teinte chic, \$3.75.



Cadeau gratuit pour vous

A l'achat de \$5 ou plus de ces produits, vous recevrez gratis: aérosol Youth Dew format de sac à main; crème Re-Nutriv; rouge à lèvres français teinte pêche. La conseillère Mlle Renée Dumoulin sera à notre magasin de Place Ste-Foy les 4 et 5 nov. et à notre magasin principal du 6 au 8 novembre.

Cosmétiques... au rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville • Centre d'Achats Place Ste-Foy

Station, gratuit, 2h., Parc-Autos Chauveau

VENTE ET SERVICE  
**SPEED QUEEN**  
Qualité et satisfaction depuis 1908  
AUTOMATIQUES ET AUTRES  
**QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE**  
213, 3e avenue  
Tél.: 529-8237

Rien de plus facile que d'appliquer le nouveau PAPIER-TENTURE ENCOLLE  
Venez voir une démonstration.  
Nous avons le plus beau choix.  
**Sauthier Décoration inc.**  
272 est, St-Joseph, Québec 2. C.P. 3455

## PERRUQUES CoifASHIONS®

"LAVEZ ET PORTEZ" 29.95 pour seulement

AUSSI LUXUEUSES DEMI-PERRUQUES 100% CHEVEUX HUMAINS \$45. et 79.50

Une perruque "lavez-portez" qui vous suivra partout... mallette au sac à main. Aucune mise en plus requise, vous la peignez... c'est tout!

Voyez notre très vaste choix de luxueuses perruques dont demi-perruques à prix exceptionnels pour une telle qualité!

Venez directement ou composez: 529-9841 local 336 ou 337 Simpsons-Sears - Salon Lyrique au Deuxième.

## GRANDE LIQUIDATION

Commençant demain matin  
CHEZ R. RAYMOND & CIE  
ESCOMPTE DE 60%

<b>ROBES</b> Les toutes dernières nouveautés. Valeurs jusqu'à \$34.50 pour	1.88 à 2.88	<b>MANTEAUX "Camel Hair"</b> doubleure annuelle. Rég. \$79.88 pour	19.88 et 29.88
<b>COSTUMES 3 PIECES</b> Rég. \$49.50 pour	Un lot spécial à 14.88	<b>MANTEAUX UNIS OU GARNIS DE FOURRURE</b> 8 à 44 Spécial	19.88
<b>MANTEAUX DE SUEDE OU CUIR</b> Rég. \$110.00 pour	39.88	Lot de <b>ROBES - GILETS, etc.</b> Val. de \$20.00 pour	1.88

HATEZ-VOUS! IL FAUT TOUT LIQUIDER RAPIDEMENT!  
MOBILIER DE MAGASIN A SACRIFIER  
MIROIRS - CINTRES DE PLASTIQUE - ETAGERES, Etc.

# R. RAYMOND & CIE

155 est, rue St-Joseph  
(Face à l'Eglise Jacques-Cartier)

## patron-mode

UNE AUTRE FAVORITE —

Les pattes d'attache, agrémentées ou non d'un fichu, constituent des détails-mode très en faveur cet automne. Les lignes princesse sont sobres et faciles à coudre. Patron numéro 4628: NOUVELLES TAILLES pour jeunes filles, 8, 10, 12, 14, 16, 18. Il faut 1 7/8 verge de tissu de 54 pouces de largeur pour la robe de taille 12 (buste 34) et 3/4 verge de tissu de 39 pouces de largeur pour le fichu.

Ecrivez librement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur qui vous convient. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL, QUÉBEC 2

Prix: 75c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

ENVOI DE PREMIERE CLASSE  
Ces patrons sont imprimés en anglais et en français. Des feuilles d'instructions, l'un en anglais et l'autre en français, les accompagnent.



# Nolet s'avère la vedette du pique-nique des As

par Léonce JACQUES

Simon Nolet a réussi tout un exploit hier soir au Colisée alors qu'il a marqué quatre buts pour aider les As à remporter une brillante victoire de 8-5 contre les Bears de Hershey mais il a refusé de prendre tout le crédit pour lui.

"Les gars préparaient les jeux et je n'avais qu'à lancer dans le fond des filets", a commenté Nolet qui venait de réussir son deuxième exploit du genre depuis le début de sa carrière dans l'Amérique. Il avait également marqué quatre buts lors du match que les As avaient repris contre les Barons de Cleveland au terme de la saison 1967-68.

Hier, les As n'ont eu aucune pitié pour les Bears qu'ils ont déclassés dans tous les départements pour s'attirer de fréquents applaudissements de la part des 3.467 spectateurs qui ont en même temps vu les As mériter une cinquième victoire contre une défaite et un match

nul dans leurs sept dernières rencontres.

Nolet ne fut pas le seul à participer à ce pique-nique aux dépens d'André Gill considéré pourtant comme l'un des meilleurs gardiens de la ligue. Myke Byers, qui s'était rapporté en fin de semaine, Serge Bernier, Bill Brossart et André Gaudette ont marqué les autres buts des vainqueurs tandis que René Drolet s'en est tiré avec trois assistances. Pour Gaudette, c'était son premier but dans l'Amérique.

Don Marcotte a réussi deux des buts des Bears et les autres furent comés par Roger Desjardis, Ralph Keller et Jeannot Gilbert.

Voulant sans aucun doute prouver qu'ils avaient bien compris le message de leur instructeur Turk Broda qui avait déclaré qu'il ne reprocherait jamais à l'un de ses joueurs d'avoir écopé d'une punition, les As ont bousculé rondement au cours des deux premières périodes

des et cette tactique devait rapporter d'intéressants dividendes. Les Bears sont regardés comme ayant le meilleur département défensif du circuit mais il fallait qu'ils se présentent au Colisée pour encaisser leur plus cuisant revers de la saison.

Les As écopèrent de sept des onze punitions mineures imposées par l'arbitre Ron Wicks et Nolet profita de jeux de puissance pour marquer ses deux premiers buts. Gilbert avait réduit l'avance des As à 2-1 vers la fin de la première période alors que Jim Mair était au banc des punitions.

En avant 2-1 après une période, les As détenaient une avance de 5-2 à la fin de la deuxième et ils avaient augmenté cette marge à 8-3 dans la troisième avant de voir les Bears mettre fin au pointage avec les deux derniers buts du match dans les deux dernières minutes.

ENTRE LES PERIODES: Les deux clubs s'affronteront de nouveau demain soir... Jim Mair, avec trois mineures, et Larry Hale, avec quatre, se sont partagés toutes les punitions des As... Une courte escarmouche éclata entre des amateurs et les joueurs des Bears près du banc des visiteurs à la dernière période... Broda forma un trio avec Byers, Bernier et Paiement... Guy Dufour et Onil Boutin ne firent qu'une couple de courtes apparitions... Mair frappa Gilbertson au moment où il se dirigeait vers le banc des punitions vers la fin de la première reprise et on lui colla deux mineures... Les As jouèrent durant 41 secondes à trois contre cinq à la première reprise mais les Bears ne surent pas en profiter... Malgré les huit buts réussis par les As, on peut dire

que Gill a empêché les visiteurs de subir une défaite encore plus humiliante... Il "vola" au moins une couple de buts à Rossaire Paiement... La passe faite par René Drolet à Nolet pour le deuxième but de ce dernier valait à elle seule le prix d'admission... Nolet a marqué trois de ses buts avec des boulets d'une quarantaine de pieds... Paiement et Byers furent malchanceux autour des filets des Bears au début de la deuxième période... Jim Mair n'a peut-être pas l'expérience d'un vétéran mais on ne pourra jamais l'accuser d'avoir froid aux yeux... Bud Poile et Frank Carlin étaient à Québec pour le match d'hier... Les As avaient fourni un excellent spectacle jeudi dernier pour triompher des Bisons par 6-2 mais ils en ont offert un encore meilleur hier soir.

Table with 2 columns: Player Name and Points/Assists. Rows include: Première période (Nolet 6-42, Byers 13-30, etc.), Deuxième période (Nolet 1-41, Drolet 6-56, etc.), Troisième période (Marcotte 2-01, Nolet 3-11, etc.), Lancers (Nolet 38 11 33-34, etc.), Gardiens (Gill 1-25, etc.), Assistance (3,467).



UNE VIE PAS TOUJOURS FACILE — La vie d'un gardien de but n'est pas toujours facile et Dunc Wilson des As en est une bonne preuve sur cette photo prise au cours du match d'hier soir au Colisée contre les Bears de Hershey. Wilson

vient de bloquer un lancer mais Ted Snell et Bud Debrody (9) des Bears surveillent le jeu de près en attendant un retour qui ne devait jamais venir.



"Ca creve les yeux"

MONTREAL — Trois journalistes se querellaient à la porte du vestiaire des Bruins, à la suite de l'éclaboussure de 9-2, à savoir qui poserait la première question au pilote Harry Sinden, samedi soir.

On pouvait s'attendre de voir un instructeur écumant après une déroute semblable. Mais Sinden était calme, détendu et même souriant. Il ricana à l'intention des visiteurs: "Vous cherchez la grande explication à ce désastre. Vous vous êtes dérangés pour rien, les amis, car si vous avez vu la partie, vous le savez aussi bien que moi. Ça creve les yeux. Les Bruins de Boston ne frappent plus."

D'accord, les Bruins n'ont pas déballé leurs muscles puissants. Mais pourquoi? Eddie Westfall apporta un genre de réponse, une réponse qui voulait donner toute la dimension au dérisoire effort des Bruins:

"Vous voulez connaître le point tournant de la partie?" blagua-t-il. "C'est quand ils ont joué l'hymne national. Et surtout n'allez pas écrire ce que je viens de vous dire, car c'est une vieille farce usée à la corde."

Westfall a raison. Les Bruins n'étaient pas préparés psychologiquement pour ce match. L'importance de la rencontre semblait leur échapper. Leurs préoccupations étaient ailleurs, semble-t-il. Dans les saisons interminables du hockey d'aujourd'hui, ce sont des choses qui vont arriver et l'on va voir de temps à autre des pointages aussi peu édifiants que les 8-0 et 9-2 de samedi.

Étonnant quand même que la formation de Boston, qui a connu un bon début de campagne, ait choisi d'abord Toronto, mercredi dernier, et ensuite Montréal pour reprendre son souffle.

## Est-ce l'accident de Green?

Il est certain que Ted Green va manquer énormément aux Bruins. Ce défenseur robuste, vindicatif et habile bousculait l'action à la façon d'un général. Mais il est possible aussi que le terrible accident dont il a été victime ait amené instinctivement les Bostoniens à éliminer ce jeu brutal dont ils étaient capables.

"Je ne sais pas si c'est l'accident de Ted Green", répondit Sinden à ma question, "mais dans les deux dernières parties, nous avons été de vrais moutons. Ce serait mentir de dire que l'affaire de Teddy ne nous a pas dérangés. Ça nous a fait mal surtout à l'entraînement. Les gars jouaient du hockey de salon, mais je pense que les gars ne sont plus affectés, beaucoup moins, ne tout cas."

Harry Sinden a pris la dégelée de 9-2 en philosophe:

"Je pense qu'il fallait quelque chose comme ça, un grand coup porté par ces Canadiens qu'ils veulent tellement battre habituellement", dit-il, "pour les réveiller à une réalité. Pour gagner, les Bruins ont besoin de bousculer, surtout contre les Canadiens. C'est une bonne leçon. Nous avons joué de la même façon contre Toronto, mais on ne s'était pas trop rendu compte que c'était ça qui avait causé notre défaite. Mais actuellement, on le réalise pleinement."

Ce que veut faire Harry Sinden maintenant est bien simple. Il veut que ses hommes, qui sont devenus courtois et polis, reprennent la traditionnelle formule de victoires en jouant du hockey robuste et agressif. Il dit en serrant les dents:

"Ne pleurez pas sur les Bruins. Nous avons déjà attrapé des râclées et nous allons en attraper d'autres, mais je vous certifie que nous allons prendre soin des Canadiens dans la prochaine. Ils vont trouver un club bien différent devant eux."

Les Canadiens patinaient avec fougue, samedi, et dans ces circonstances, la défensive ennemie est toujours débordée. Bobby Orr est toujours là, travaillant avec éclat, mais la ligne bleue du Boston souffrira énormément de l'absence de Ted Green en ces occasions.

## Blake taquine Ruel

Le pilote Claude Ruel gesticulait à qui mieux mieux dans son bureau après son impressionnant gain... Hector Toe Blake s'arrêta devant la porte et ricana: "Il vient de gagner 9-2 et il n'est pas encore content. Il est déjà en sueurs à l'idée de la prochaine partie." Blake n'est pas sans savoir qu'il agissait exactement de la même façon quand il était à la tête de l'équipe, et quand il taquine Ruel, il est bien conscient qu'il se moque de lui-même pour son attitude passée.

Ruel en avait contre les "imbéciles" qui avaient été dire à la radio locale que les Canadiens étaient partis en vacances à Saint-Louis la semaine dernière... "Ils vont maintenant s'apitoyer sur Boston et dire qu'il n'avait pas de chance contre nous avec des joueurs blessés", aboya-t-il.

Rogatin Vachon est un prince-sans-rire. Il a été heurté durement par un boulet au-dessus du genou droit à la deuxième période, mais il a terminé la joute... Un journaliste s'est informé comment il avait pu terminer dans ces conditions. "Parce que j'ai beaucoup de courage", répliqua Vachon... Le journaliste mit une bonne minute à réaliser que le gardien se moquait de lui.

Le gardien Eddie Johnston en était à son premier revers à Montréal en quatre ans... De commenter Eddie: "Mais je vais m'en souvenir longtemps. Quelqu'un m'aurait dit que ma série finirait de cette façon et je ne l'aurais pas cru"... Johnston soutient que le long périple à l'étranger que les Bruins terminaient à Montréal, samedi, n'a rien eu à voir avec le désastre.

## 70e blanchissage de Plante

# Stasiuk n'a pas apprécié le travail de Bill Friday

par Roland SABOURIN

SAINT-LOUIS (De notre envoyé) — Selon les renseignements, les bruyants et impulsifs partisans des Blues de Saint-Louis (au nombre de 16,111) n'étaient pas à leur meilleur samedi soir. Malgré tout, ils étaient très heureux en quittant l'Aréna après avoir vu leurs joueurs préférés servir un blanchissage de 8-0 aux Flyers de Philadelphie.

"Les gens n'ont pas l'air d'être contents. Ça n'est pas comme d'habitude", a commenté Camille Henry, notre voisin dans la loge des journalistes, après l'entrée sur la glace de ses coéquipiers.

Et les hommes de Scotty Bowman ont commencé, la joute comme s'ils seraient satisfaits d'une autre partie nulle de 0-0 avec les visiteurs. Soudainement, les visiteurs ont écopé de deux punitions à 31 secondes d'intervalle, et Saint-Louis devait en profiter pour ouvrir le pointage. Deux

ligue Nationale de hockey. Sa tâche n'avait pas été très difficile, mais il avait dû faire de bons arrêts au dernier vingt et durant un jeu de puissance des Flyers à la période initiale.

"Je vais me reposer durant les deux prochaines parties", nous a confié un Plante fort loquace et tout souriant. Il sera remplacé par Ernie Wakely.

Plante avait dû faire 23 arrêts. Incidemment, Jacques a blanchi les Flyers dans quatre des cinq dernières parties qu'il a jouées contre eux, y compris les séries de la coupe Stanley.

Red Berenson, qui avait réussi six buts contre Favell le 7 novembre dernier, a profité de l'entrée en scène du cerbère no 2 des Flyers pour compléter son tour du chapeau, le premier jamais réussi par un joueur des Blues à Saint-Louis même. Mais le gars qui a fait le plus de progrès chez les pointeurs a été Frank Saint-Marcelle, qui ne jouait même pas sur un trio régulier, il a amassé deux buts et trois aides. Les autres compteurs de la soirée, à part de Roberts, ont été Larry Keenan et Ron Anderson.

Autres notes: André Lacroix, des Flyers, n'était pas heureux de ne pas avoir été utilisé trop souvent par son instructeur... Stasiuk se fait habiller Gary Peters, qui



### St. Louis Blues



autres jeux de puissance devaient produire les deux buts suivants dans une joute qui était 4-0 après 40 minutes de jeu.

"Nous jouons très mal, et nous sommes chanceux que Philadelphie ait pris des punitions stupides", ajoutait Henry après la deuxième période.

## PUIS CA EXPLOSE

Puis à la troisième période, les Blues ont profité de l'entrée en scène du cerbère Doug Favell pour lui en faire voir de toutes les couleurs avec quatre buts sur 21 lancers. Bernard Parent n'était certainement pas à blâmer pour le déficit des siens.

"Nous allons très bien et nous avons le contrôle du jeu jusqu'au moment où ce stupide (l'arbitre Bill Friday) a commencé à nous donner des punitions non méritées, a commenté pour sa part Vic Stasiuk, l'instructeur des Flyers, passant en revue avec mille et un gestes les sanctions prises contre ses protégés. "Franchement, il a donné l'impression d'un type qui avait peur de cette foule", a ajouté Vic.

Les Flyers ont écopé de 11 des 18 punitions de la soirée et une autre, destinée à la recrue Bob Clarke, fut annulée quand Jim Roberts a réussi le septième but des Blues avec un avant supplémentaire à la place du cerbère Jacques Plante.

## NO 70 POUR JACQUES

Plante était un homme heureux après le 70e blanchissage de sa carrière dans la

n'avait pas participé aux six dernières joutes, laissant au joueur de défense Ralph MacSweyn le rôle de spectateur... Le pilote Scotty Bowman des Blues, ne parlait plus de "fat cats" après la rencontre mais a tout de même pris quelques secondes pour souligner l'amélioration de travail défensif de ses avant, particulièrement les joueurs de centre... Après le deuxième but de Berenson, Noël Picard et Bob Plager ont repris leur campagne d'intimidation auprès d'Ed Van Impe, tentant vainement d'induire le capitaine des Flyers à livrer combat... Et juste après la sirène finale, il a fallu une rapide intervention des juges de ligne pour couper court à un accrochage qui s'annonçait entre Stasiuk et Bob Plager, après une remarque du pilote des Flyers à l'adresse de Barclay Plager... Ron Buchanan, que l'on a vu à Québec l'hiver dernier, vient d'être envoyé à Kansas City par le club Saint-Louis, démotion à laquelle il s'attendait après un début de saison plutôt lent...

# Morrison mène les Flyers au 2e rang

par Roland SABOURIN

PHILADELPHIE (De notre envoyé) — En 70 parties avec les As de Québec, la saison dernière, Lew Morrison n'avait pu faire mieux que 12 buts et 13 assistances pour 25 points.

Hier soir, à sa neuvième partie dans la ligue Nationale de hockey, il a réussi ses troisième et quatrième buts de la saison pour mener les siens à une victoire facile de 6-2 contre les North Stars du Minnesota. Comme résultat, les Flyers ont pu passer au deuxième rang de leur section sur un pied d'égalité avec les Seals d'Oakland.

"Il est tellement amélioré que c'en est incroyable", commentait Keith Allen, l'assistant du gérant général au sujet de l'ailier droit de 21 ans.

Gary Dornhoefer, qui n'avait pas réussi à allumer la lumière rouge une seule fois dans les huit premières joutes des siens, est un autre qui a contribué deux buts à la cause des gagnants. Les autres compteurs des Flyers ont été Reggie Fleming (son premier de la saison) et Jean-Guy Gendron (son quatrième).

Bill Collins a donné une avance de 1-0 aux visiteurs alors que son propre club était en désavantage numérique, à 7:03 de la période initiale, mais cette avance n'a été que d'une durée de 20 secondes. L'autre compteur des North Stars a été Bill Goldsworthy alors qu'il ne restait que dix secondes à faire dans le deuxième vingt et que les Flyers étaient déjà en avance 4-1.

Le jeune Bob Clarke, qui s'affirme de plus en plus comme candidat au titre de recrue de l'année, a obtenu pas moins de trois assistances en plus de jouer une formidable partie à la défensive.

Notes du Spectrum: L'arbitre Wally Har-

ris a été tenu fort occupé, particulièrement à la deuxième période alors qu'il a distribué pas moins de 50 minutes en punitions... Morrison a été choisi la première étoile du match... Philadelphie a maintenant joué 14 parties consécutives sans subir de défaites dans des joutes régulières au Spectrum, mais il est à signaler qu'ils en étaient à leur toute première victoire de la saison 1969-70 devant leurs partisans... L'instructeur Vic Stasiuk n'a pas fait habiller Jimmy Johnson, puis est retourné au système de six joueurs de défense avec la présence en uniforme de Ralph MacSweyn... L'assistance à la rencontre était de 11,142, portant le total de la saison à 59,804, moyenne de 11,961 par attraction... Minnesota avait blanchi les Flyers par 4-0 dans la toute première joute de la saison pour les deux clubs...

Table with 2 columns: Player Name and Points/Assists. Rows include: Première période (Morrison 2, etc.), Deuxième période (Morrison 1, etc.), Troisième période (Morrison 4, etc.), Lancers (Morrison 8 14 7-20, etc.), Gardiens (Maniago, Minnesota, etc.), Assistance (11,142).



## J.-L. DEMERS LTEE SOUSCRIT \$5,000 A L'ARENA REGIONAL DE LAUZON

La maison J.-L. Demers Ltee, de Lévis, a fait preuve d'une grande générosité en souscrivant la somme de \$5,000 afin de hâter le parachèvement de l'Aréna Régional de Lauzon dont on peut maintenant voir l'imposante structure à l'intersection de la route 2 et de la rue Magrignac-Bourget.

Une photographie prise lors de la remise de ce don substantiel nous montre de g. à d. MM. Robert Lachance, coordonnateur de la campagne de souscription, Edouard Ruel, président du comité de la campagne, Marcel

Lacroix, président de la compagnie J.-L. Demers Ltee, au moment de la signature de son chèque, Eudore Roy, vice-président du comité, et Adrien Bégin, publiciste de la campagne de souscription.

En faisant cette souscription, la maison J.-L. Demers Ltee, de Lévis, se qualifie pour la catégorie des Gouverneurs de l'Aréna Régional de Lauzon, groupe de personnes ou entreprises commerciales qui ont souscrit au moins \$5,000, dont le président est nul autre que M. Marcel Lacroix lui-même.



**Soirée parfaite pour Poile et compagnie**

Bud Poile, le directeur-gérant de l'organisation des Flyers de Philadelphie, était au Forum samedi soir et autant il a pu alors être malheureux en apprenant que les Flyers venaient d'encaisser une défaite de 8-0 à Saint-Louis, autant il était un homme content hier soir.

Tout en regardant les As humilier les Bears de Hershey au compte de 8-5, Poile devait apprendre que les Flyers avaient remporté une victoire de 6-2 à Philadelphie aux dépens des North Stars du Minnesota et il affichait un large sourire vers la fin de la soirée.

"C'est le cas de dire que ce fut une excellente soirée pour nos alliés droits", commenta Poile en parlant des quatre buts que Simon Nolei venait de réussir, sans oublier le but de Mike Byers et les deux réussis par Gary Dornhofer à Philadelphie et les deux autres comptés par Lew Morrison.

Bien entendu, Turk Broda était aussi heureux que son patron

immédiat. Après s'être informé du nombre de lancers réussis par les As au cours du match — une quarantaine, y compris les huit buts — l'ancienne vedette des Leafs déclara: "Plus vous lancez, plus vous augmentez vos chances de compter et vous venez d'en avoir la meilleure preuve."

Broda profita de la circonstance pour ajouter qu'il avait été agréablement impressionné par le jeu de Mike Byers "qui s'en est bien tiré même s'il n'avait pas patiné depuis assez longtemps".

Le pilote des As souligna également l'excellent travail d'André Gaudette qui a enfin réussi à marquer un premier but dans l'uniforme des As. "Voilà un type qui aurait dû marquer ce premier but bien avant aujourd'hui", a ajouté Broda.

Et il continua: "Chose certaine, on ne peut pas dire que Gaudette est un égoïste... j'aime un joueur qui pense à ses coéquipiers sur la glace, mais il ne faut pas qu'il soit trop généreux non plus. Gaudette possède un excellent lancer", a dit Broda, "et il y a des fois où il devrait s'en servir plutôt que de faire une passe à l'un de nos joueurs qui n'est pas trop en bonne position."

Quand Poile lança d'une voix assez forte pour être entendu de Broda: "Les As sont trop forts, on va envoyer quelques joueurs à Philadelphie", le pilote des As répondit que c'est lui qui avait besoin de joueurs.

"Tu n'as besoin de personne, Turk", enchaîna un journaliste. "On n'est jamais assez fort et le meilleur moyen de ne pas s'en

faire enlever est d'en demander continuellement", rétorqua Broda.

**Ici et là dans le sport**

Les surprises font rarement défaut sur la scène sportive et l'on a pu de nouveau s'en rendre compte, samedi soir, à l'occasion du match entre les Bruins de Boston et les Canadiens de Montréal... On attendait avec une certaine impatience cette première confrontation de la nouvelle saison entre les finalistes du printemps dernier dans la division Est de la ligue Nationale, mais les Montréalais l'ont emporté avec une telle facilité qu'on aurait pu se demander si les deux équipes évoluent réellement dans le même circuit...

Dans le même domaine, qui aurait pu prévoir que les Flyers de Philadelphie encaisseraient un revers aussi cuisant à Saint-Louis contre les Blues? ... Quand on connaît Vic Stasiuk, il est certain qu'il n'a pas dormi beaucoup au cours de la nuit de samedi à dimanche et la chose est facile à comprendre...

Gérard Lapointe, vice-président de la Piste de Courses de Québec, est au nombre des Québécois qui assisteront au fameux encan de Harrisburg, mais il a déclaré qu'il y va sans avoir l'intention d'y faire le moindre achat...

Le conducteur Yvon Catellier était à l'oeuvre dans chacune des dix courses disputées samedi soir à la piste de Québec et il s'en est tiré avec deux premières places, une deuxième, une quatrième, deux cinquièmes, une sixième, une septième et deux huitièmes... Disons que Catellier était aux guides de l'ambieur



**UN ARRET ACROBATIQUE** — Le gardien Gerry Cheevers des Bruins de Boston se trouve dans une posture un peu curieuse à la suite d'un arrêt aux dépens de Floyd Smith (17) des Maple Leafs de Toronto dans la première période.

de d'une partie de la ligue Nationale entre les Bruins et les Leafs hier soir au Garden de Boston. Les deux équipes ont annulé 4-4. (Téléphoto PA)

**Howe ajoute un 19e chapeau à sa collection et Detroit l'emporte**

DETROIT (PA) — Le vétéran Gordie Howe a réussi le tour du chapeau hier soir pour conduire les Red Wings de Detroit à une victoire de 4-3 sur les Penguins de Pittsburgh dans un match inter-divisions de la Ligue nationale de hockey.

Garry Unger a complété le score des locaux devant 12,787 spectateurs. Wally Boyer en a marqué deux pour Pittsburgh et Michel Brière a compté l'autre.

C'était la 19e fois dans sa carrière professionnelle que Howe

enfilait trois buts dans une partie. Le brillant vétéran, qui n'a jamais marqué quatre buts dans une joute en 24 saisons dans la LNH, a manqué une belle occasion de réussir l'exploit avec quelques secondes à jouer et le filet des Penguins désert.

Il a préféré passer à Frank Mahovlich mais Dean Prentice, des Penguins a réussi à faire dévier la rondelle à côté du filet.

Mahovlich n'a pas tout perdu puisqu'il a récolté deux passes sur des buts de Howe, pour porter son total à 700 points dans les matches de la saison régulière.

Detroit a joué de façon nonchalante et a dû revenir d'un déficit de 3-1, à la deuxième période pour porter sa série de victoires à trois, toutes contre des équipes de la division Ouest.

Première période	
1-Detroit: Unger 2	3:41
2-Pittsburgh: Boyer 2 (Fronzoni, Blackburn)	4:07
3-Pittsburgh: Brière 2 (Prentice, Wostovich)	12:34
Puns: Bergman 8:24, Fronzoni 12:45	
Deuxième période	
4-Pittsburgh: Boyer 3 (Fronzoni)	2:33
5-Detroit: Howe 5 (Delvecchio, Mahovlich)	3:54
6-Detroit: Howe 8 (Delvecchio)	14:29
Puns: Blackburn 3:38, Pratt 7:15, Libert 12:07, Schenk 14:06, Unger, Watson 18:11	
Troisième période	
7-Detroit: Howe 7 (Delvecchio, Mahovlich)	8:42
Puns: Howe 1:04, Pratt 4:37, Burn 6:22, Mahovlich 7:45, Ravlich 9:32	
Lancers:	
Pittsburgh	14 8 8-30
Detroit	31 15 12-38
Assistance:	12,787

**Trois assistances pour Bobby Orr**

BOSTON (PC) — Ron Ellis a enfilé un but à la sixième minute de la troisième période hier pour procurer une égalité de 4-4 aux Maple Leafs de Toronto avec les Bruins de Boston dans la Ligue nationale de hockey.

La joute nulle des Bruins a permis aux Rangers de New York de se hisser sur un pied d'égalité avec eux en tête du classement de la division Est. Les Rangers ont vaincu Saint-Louis 6-4 hier.

Le but de Ellis, son septième de l'année, a couronné une poussée des Maple Leafs qui sont revenus de l'arrière à deux occasions alors qu'ils accusaient un retard de deux buts.

Phil Esposito a comté ses sixième et septième buts pour Boston tandis que Bobby Orr récoltait trois passes. Il possède maintenant 18 points en 10 parties.

Wayne Cashman et Johnny Bucyk ont complété le score pour Boston, tandis que Dave Keen, Mike Walton et Jim McKenny répliquaient pour Toronto.

Les Bruins ont réussi 41 lancers sur le gardien Marv Edwards, dont 18 à la première, tandis que Gerry Cheevers a repoussé seulement 24 rondelles devant le filet du Boston.

Première période	
1-Boston: Esposito 6	3:53
2-Boston: Esposito 7 (Orr, Stachfield)	12:27
3-Toronto: Keen 2 (Oliver, Y. Smith)	15:34
4-Toronto: Walton 3 (McKenny)	18:02
5-Boston: Cashman 5 (Orr, Wastall)	19:22
Puns: McKenna 3:07, Edwards pur 2:06, Patek 7:00, Orr 8:36, Dorey 11:17, Heron 12:44	
Deuxième période	
6-Boston: Bucyk 5 (Orr, Howe)	8:03



LIGUE NATIONALE						
Division Ouest						
G	P	N	Pp	Pt	Pts	
Boston	2	1	0	0	3	14
New York	2	1	0	0	3	14
Chicago	4	1	0	0	5	13
Philadelphie	6	1	0	0	7	12
Minnesota	3	1	0	0	4	12
Pittsburgh	2	3	0	0	5	7
Ligue Américaine						
G	P	N	Pp	Pt	Pts	
Montreal	4	1	0	0	5	14
St-Louis	4	1	0	0	5	14
San Jose	2	1	0	0	3	12
Los Angeles	2	3	0	0	5	7
LIGUE AMERICAINE						
Division Est						
G	P	N	Pp	Pt	Pts	
Buffalo	6	4	0	0	10	14
Hershey	3	2	1	0	6	12
Cleveland	3	2	1	0	6	12
Baltimore	3	6	0	0	9	6
Rochester	1	5	2	0	8	4
LIGUE JUNIOR "A"						
Division Est						
G	P	N	Pp	Pt	Pts	
Sorel	9	3	0	0	12	18
Drummondville	6	5	0	0	11	12
Québec	6	5	0	0	11	12
Shawinigan	6	6	0	0	12	12
Sherbrooke	6	7	0	0	13	12
Trois-Rivières	5	7	0	0	12	10
Division Ouest						
G	P	N	Pp	Pt	Pts	
Cornwall	7	5	0	0	12	14
St-Jérôme	3	2	0	0	5	11
Verdun	7	7	1	0	15	14
Roussillon	3	4	0	0	7	6
Laval	4	8	0	0	12	8

**Hadfield et Tkaczuk conduisent les Rangers en tête de la LNH**

NEW YORK (PA)—Vic Hadfield a enfilé trois buts — dont deux au cours d'une troisième période mouvementée — pour conduire les Rangers de New York à une victoire de 6-4 hier sur les Blues de Saint-Louis dans un match inter-divisions de la Ligue nationale de hockey.

Walt Tkaczuk a réussi deux buts pour les Rangers et Ron Stewart a complété le score devant 17,250 spectateurs.

Phil Goyette, ex-porte-couleurs des Rangers, a dirigé l'attaque des Blues avec deux buts et Ron Anderson et Bill McCreary un chacun.

Les Rangers détenaient une avance de 3-2 au début de la troisième période lorsque Anderson a nivelé les chances pour Saint-Louis.

Puis ce fut l'avalanche de buts. Hadfield a compté son deuxième but mais 23 secondes plus tard Goyette égalisait de nouveau.

Environ une minute plus tard Hadfield a complété son tour du chapeau après avoir enlevé la

rondelle à Noël Picard derrière le filet des Blues pour déjouer Ernie Wakely, qui en était à son premier match de la saison.

Tkaczuk a complété le score des Rangers avec son deuxième but alors qu'il restait environ deux minutes à jouer. Tkaczuk a porté à quatre le nombre de parties au cours desquelles il a compté au moins un but.

Première période	
1-St-Louis: McCreary 2	

Deuxième période	
2-New York: Tkaczuk 4 (Hain, Park)	7:25
3-New York: Stewart 1 (Brown, Lemieux)	8:10
4-St-Louis: Goyette 4 (St-Maurice, Berenson)	15:47
5-New York: Hadfield 6 (Gilbert, Hartsell)	16:04
Puns: Goyette 1:58, Reuling 14:22, 16:44, Sabourin 18:38, Hadfield 20:09	
Troisième période	
6-St-Louis: Anderson 2	

Lancers:	
Toronto	8 19 4-24
Boston	18 12 11-41
Chicagos	Edwards, Toronto
Cheevers	Boston
Assistance:	17,250

**L'ENSEIGNE DE L'EXCELLENCE**

Notre excellence de la semaine

**LEVIS Auto**

2268 1965 MERCURY, noir, 4 portes, V-8, en excellente condition. TRES PROPRE!

MONTE CARLO - CADILLAC - CAMARO - F-85 - CHEVELLE - CORVAIR - CHEVY II - ENVOY - EPIC

**LE PÈRE NOËL ACCÉPTE LES MISES DE CÔTÉ AU MAXICENTRE**

915 EST, ST-VALLIER / 529-4956

succursale: 1147, RTE DE L'ÉGLISE / 653-8751

guy sports massicotte inc

CHARGEX

**CHEZ JEAN COULOMBE**

Les plus belles cravates.

PIERRE CARDIN  
TED LAPIDUS  
PIERRE BALMAIN  
YVES ST-LAURENT

A partir de \$3.

Place Laurier, Ste Foy

# Les Canadiens avaient des ailes samedi soir

MONTREAL (PC) — Les Canadiens ont littéralement écrasé les Bruins de Boston 9-2 samedi soir et leur vestiaire reflétait l'ambiance victorieuse après le match.

"Toute l'équipe a bien joué, a dit Henri Richard, dont le but au tout début de la 2e reprise s'est avéré le point victorieux."

"Nous patinions très bien et, lorsque nous patinions ainsi, nous sommes difficiles à arrêter."

Richard, un débutant douteux en raison d'une blessure à un genou et d'un "charley horse", a révélé que sa "charley horse" avait handicapé au cours du premier engagement, mais s'était progressivement améliorée par la suite.

La défenseur Terry Harper, choisi la première étoile du match, n'était pas surpris du gain facile.

"Nous avons vraiment joué notre jeu de partie ce soir. Nous avons patiné et bien contrôlé la rondelle. Il n'est donc pas surprenant que nous ayons battu les Bruins aussi décemment, car ils sont humains, après tout."

Mickey Redmond, qui a

compté deux buts, a avoué n'avoir jamais vu le deuxième quand il a fait dévier un lancer de Jacques Laperrière.

Pour sa part, le pilote Claude Ruel ne semblait pas des plus enthousiasmés à la suite de ce gain facile, surtout à l'endroit des journalistes.

"Pour vous les journalistes, c'est toujours un cas d'un beau match lorsque nous triomphons par huit ou neuf buts. Si nous l'emportons par un score serré, vous dites que nous n'avons pas affiché notre tenue habituelle."

## BRUINS

Chez les Bruins, le pilote Harry Sinden semblait prendre le revers avec philosophie.

"Après une telle défaite, il importe beaucoup de savoir ce que nous ferons lors du prochain match, car vous réalisez alors quel genre de club vous dirigez."

Ed Johnston, le gardien originaire de Montréal, qui a essuyé un bombardement de 49 lancers, concluait que les Canadiens volaient sur la glace.

"Ce fut leur meilleur match contre nous depuis sept ou huit saisons".



UN BUT A LA FERGIE — John Ferguson (22) des Canadiens de Montréal vient de déjouer Garry Doak (25) des Bruins de Boston et il se prépare à en faire autant avec le gardien Eddie Johnston dans la partie de samedi entre les Canadiens et les Bruins. Le massacre s'est terminé 9-2 pour Montréal.

## Une autre défaite pour les Remparts

Par Jacques ARTEAU

Après avoir essayé trois échecs en ligne, les Remparts de Québec tenteront de reprendre le sentier de la victoire ce soir au Colisée, alors qu'ils feront face aux Ducs de Trois-Rivières à compter de 8.15 heures.

Les Remparts ont dû plier par 5-2 hier après-midi à Sorel, devant 3.471 amateurs, perdant leur troisième joute consécutive dans le circuit junior "A" du Québec.

### DEFAITE DE 5-2

Les Esperviers de Sorel ont vengé un échec subi à Québec il y a une quinzaine de jours en battant les Remparts hier à Sorel. Après une première période sans but, les Esperviers ont pris une avance de 3-0 dans les neuf premières minutes de deuxième période et n'ont jamais tiré de l'arrière par la suite. Dans la dernière minute de la période, Raymond Morin a réussi le premier des deux buts de l'équipe québécoise, puis Pierre Chouinard a compté l'autre au début de la dernière reprise. Sorel s'est assuré de la victoire en ajoutant deux autres buts plus tard.

### LE DUC DES DUCS

La première visite des Ducs

de Trois-Rivières à Québec n'implique pas seulement une confrontation par équipe, mais aussi un affrontement individuel. Les Ducs qui ont été supplantés 4-3 sur leur propre glace par les Remparts au lendemain de l'ouverture de la saison, comptent surtout sur leur as-compteur Richard Leduc pour donner la réplique au capitaine des Remparts, Guy Lafleur.

Joueur fort prometteur, qui attire plusieurs dépisteurs de la ligue Nationale de hockey, Leduc avait failli passer au circuit junior de l'Ontario cette saison. S'il a réussi à se maintenir au sommet des compteurs de la ligue jusqu'ici, Leduc est aussi laisse pas facilement imposer. Les Ducs, comme équipe, n'ont pas connu trop de succès dans leurs quatre dernières joutes. Ils en ont perdus trois dont leurs deux dernières sur leur propre glace.

### LES REMPARTS

Bien qu'ils ont essayé trois revers consécutifs, les Remparts n'ont pas encore cédé à la panique. Toutefois, Maurice Filion entretient quelques changements possibles pour mettre un frein aux buts trop faciles accordés à l'adversaire. En plus d'ajouter Bernard Lefrançois sur son personnel pour la joute d'hier à Sorel, il a fait appel à

Reynald Fortier pour prendre la relève de Daniel Ready.

Néanmoins, pour le premier mois du calendrier, les Remparts ont tout de même fait bonne figure. Ils ont remporté trois de leurs sept joutes à l'extérieur et au Colisée, ou ils ont attiré jusqu'ici 14.967 amateurs, ils n'ont subi qu'un seul échec en quatre joutes.

Ce mois-ci, les Remparts disputent une douzaine de joutes dont huit à Québec. Après leur match de ce soir, les Remparts recevront ensuite les Alouettes de Saint-Jérôme vendredi prochain et seront les visiteurs à Verdun dimanche.

### QUÉBEC 3, SOREL 5

**Première période**  
Aucun but.  
Puns: Richard, min. double, Bal-tazar, min. double 2-0. Landers, 4-25. O'Brien 10-11. Landers 12-20

**Deuxième période**  
1-Sorel: Moyse (Carrière, Labatès) 0-37  
2-Sorel: Boucher (Lalonde) 3-38  
3-Sorel: Baltazar 8-07  
4-Québec: Morin (Lefrançois) 19-13  
Pun: Parent 3-32. Pélipin 14-43. Parent, min. double, Richard, min. double 15-49

**Troisième période**  
5-Québec: Chouinard (Lafleur) 4-51  
6-Sorel: Legault (Baltazar) 7-41  
7-Sorel: Carrière (Pun: Pélipin 3-38. Landers et Moyse 13. Hoy 11-14. Knack 17-34. Lavers par. Sorel 20-14-44. Québec 9-12-19-31

## Samedi dans la Nationale

### BOSTON 2, MONTREAL 9

**Première période**  
1-Montreal: Redmond, 6 3-33  
2-Montreal: Ferguson, 2  
3-Harper, 10-21  
Punitions-Lorette 3-32, 18-38, Mahon 8-54

**Deuxième période**  
3-Montreal: Richard, 4 6-09  
4-Montreal: Rousseau, 3 (Belliveau) 8-24  
5-Boston: Cashman, 4 (Westfall) 8-52  
6-Montreal: Redmond, 7 (Laperrière, Lemaire) 9-43  
7-Montreal: Provoost, 2 (Packstrom) 11-31  
8-Montreal: Havia, 1 (Henderson, Richard) 10-33  
9-Montreal: Backstrom, 4 (Ferguson) 11-25  
Pun: Westfall R. Harper M. 14-21. Provoost M. 18-15. Orr B. 18-54

**Troisième période**  
10-Montreal: Lemire, 3 (Richard, Richard) 8-52  
11-Boston: McKenna, 4 (Bailey, Orr) 12-25  
Punitions-Harrison R. Harris M. majors 16-49  
Boston 12-15-16-43  
Montreal 19-22-12-49  
Gardiens: Boston, Johnston; Mont-real, Vachon. Assistance 12.100.

### NEW YORK 2, TORONTO 2

**Première période**  
1-Toronto: Ellis, 4 (Homan Horton) 5-41  
2-New York: Tkaczuk, 3 (Punitions-Brown NY 6-35, Smith T. Kelling NY min. maj. Walton T. Neilson NY 6-26, Ellis 11-51)

**Deuxième période**  
3-Toronto: Walton, 2 (McTenny) 9-00  
Punitions-Hartley T. 15-10, Stewart NY 14-18

**Troisième période**  
4-New York: Hudler, 4 (Gilbert, Nelson) 6-07  
5-New York: Balon, 4 (Tkaczuk) 7-32  
Punitions-Park NY 3-47, Neilson NY 10-21  
Lancers: New York 23-8-42  
Toronto 14-8-21  
Gardiens: New York, Giacomo; Toronto, Gamble. Assistance 12.485

### MINNESOTA 2, PITTSBURGH 4

**Première période**  
1-Pittsburgh: Prentice, 4 (Woytowicz, Schinkel) 17-01  
Punitions-Fairie, Minn. mineure, Hexall) Pgt. 4-25. Larese, Minn 5-25, Minn. 14-18. Prentice, Pgt. 14-43. Bowler, Minn. 15-27. Larose, Minn. Hazburk Pgt. 17-30. Watson Pgt. mineure. Assistance conduite 18-16

**Deuxième période**  
2-Minnesota: O'Brien, 2 (Williams, Nager) 16-47  
Punitions-Polanec, Minn. mineure, mauvaise conduite, Pratt Pgt. mineure double 0-30. Blackburn Pgt. 3-36. Pratt Pgt. 4-33. Hazburk Pgt. 16-08. Bowler Minn. 18-38

**Troisième période**  
3-Pittsburgh: Prentice, 3 (Briere, Schinkel) 1-00  
4-Pittsburgh: Pratt, 1 (Baker) 3-30  
5-Minnesota: Parise, 2 (Sather) 9-37  
6-Minnesota: Williams, 1 (Grand Larose) 12-30  
7-Pittsburgh: Prentice, 2 (Sather) 14-22  
8-Pittsburgh: Briere, 1 (Schinkel, Woytowicz) 13-15  
9-Pittsburgh: Woytowicz, 2 (Baker, Kapp) 17-25  
Punitions-Burns Minn 0-15, Minnesota, janc 14-22, Cullen Minn 16-20, Williams, Minn. Watson Pgt. 18-45

**Lancers:** Minnesota 10-9-27  
Pittsburgh 1-1-18

### PHILADELPHIE 6, ST-LOUIS 8

**Première période**  
1-St-Louis: Berenson, 3 (McDonald, St-Marcelle) 6-31  
2-St-Louis: Keenan, 7 (Goyette, St-Marcelle) 10-21  
Punitions-L. Hillman Pgt. 4-21, Hillman Pgt. 5-28, Clarke Pgt. 6-42, Hillman Pgt. 9-24. Neveu mineur, 10-21. Van Impe Pgt. 1-08. Keenan SL 15-40

**Deuxième période**  
3-St-Louis: Berenson, 4 (McDonald) 11-04  
4-St-Louis: Anderson, 3 (McDonald, St-Marcelle) 17-06  
Punitions-St-Marcelle SL 8-24, Forlin SL mineur, Heblak Pgt. mineur, majeure 8-25. Pater, Pgt. 13-33

**Troisième période**  
5-St-Louis: Berenson, 5 (Keenan, R. Fager) 6-29  
6-St-Louis: St-Marcelle, 2 (Pierri, Sabourin) 10-10  
7-St-Louis: Foberge, 2 (Tibbet, St-Marcelle) 12-45  
8-St-Louis: St-Marcelle, 4 (Patin, Macdonald) 18-09  
Punitions-L. Hillman Pgt. majeure, Anderson SL mineur 9-06, Pater Pgt. 15-17. Clarke Pgt. 18-30

**Lancers:** Philadelphie 7-7-23  
St-Louis 12-9-21  
Gardiens: Philadelphie, Parent; St-Louis, Dumas. Assistance 16.111

### CHICAGO 4, LOS ANGELES 3

**Première période**  
1-Chicago: Hill, 2 (Stapleton, Mikita) 6-32  
2-Chicago: Pappin, 1 (Rubi, Macdonald) 1-58  
3-Chicago: Martin, 2 (Punitions-B. Hughes LA 0-34, Huggan LA majeure 8-26, Mikita C. 12-43. Pappin C. mineur majeure, Huggan C. Jazret C. Huggan LA, Huxall LA mineur, Flett LA, 17-38

**Deuxième période**  
Aucun but.  
Punitions-Karoll C. Irvine LA majeure 8-47. Stapleton C. 8-48. Martin C. Krake LA 11-23. MacGowan C. 14-06

**Troisième période**  
4-Los Angeles: Hexall, 2 (Reback, Krake) 3-07  
5-Chicago: Martin, 3 (Stapleton, Pappin) 19-42  
Punitions-Caffery, Chicago banc 9-07

**Lancers:** Chicago 12-1-4-27  
Los Angeles 4-17-10-31  
Gardiens: Chicago, Kerosian; Los Angeles, Desautels. Assistance 9.533

## Les Tigres sont blanchis 1-0 par Jacques Duquette

Gilles Boulanger a compté un but à la deuxième période pour permettre au Couillard de Sainte-Foy de blanchir les Tigres de Victoriaville 1-0 avec comme gardien de but Jacques Duquette, qui a remplacé Reynald Fort-

tier, qui était avec les Remparts, hier.

Les 1.500 amateurs présents à Victoriaville ont assisté à un duel de gardiens. Les hommes de Bob Chevalier ont effectué 68 lancers en direction de Provencher, tandis que Duquette en recevait 50. La joute fut marquée de 25 punitions, dont des mauvaises conduites à Turmel et Tardif, des Tigres.

À 28 secondes de la fin, Victoriaville retira son gardien, mais il s'est fait prendre en défaut avec 7 hommes sur la glace, ce qui lui coûta une punition. Sainte-Foy jouera son prochain match vendredi soir, au Centre

sportif de Sainte-Foy, contre les Barons du Cap-de-la-Madeleine.

**Première période**  
Aucun but.  
Punitions: Laroche, 1:30; 2:08; Hamel, 4:13; Turdii, 4:11; Tardif, 6:04; Turmel, 11:17; Monseau, Bergeron, 12:16; Turmel, mauvaise conduite, 12:16; Hamel, mineure et mauvaise conduite, 15:21

**Deuxième période**  
1-Sainte-Foy: Boulanger (Boutet) 8-10  
Punitions: Laroche, 2:28; Dumont, 2:50; Verville, 4:27; Michaud, 6:16; Dumont, 8:29; Verville, 11:00; Michaud, 13:25; Turmel, 17:42

**Troisième période**  
Aucun but.  
Punitions: Laroche, 1:25; Tardif, 10:50; Schwartz, 13:01; punition de banc, 19:22

### Les Reds s'enlisent

PROVIDENCE, R.I. (PA) — Les Bisons de Buffalo ont marqué quatre buts, à la troisième période, pour disposer des Reds de Providence 5-2 hier dans la ligue américaine de hockey.

C'était la sixième défaite d'affilée pour les Reds, qui n'ont pas gagné au cours de leurs huit derniers matches.

Wayne Rivers, Guy Trotter, Bob Jones, Terry Crisp, et Bill Knibbs ont compté pour les Bisons.

**Première période**  
1-Providence: Mallette (McKeown, Bouzhon) 16-17  
Pun: Knibbs 9-30, Legge 14-26, Piger 15-15, Gowan 19-09

**Deuxième période**  
2-Buffalo: Knibbs (Piger, Jones) 5-00  
3-Providence: Measner (Mallette) 11-41  
Pun: Polanec 6-53, Nicholson 7-28

**Troisième période**  
4-Buffalo: Rivers (Atwell) 3-09  
5-Buffalo: Trotter (Blackburn, Jones) 10-10  
6-Buffalo: Jones (Kassian) 16-43  
7-Buffalo: Crisp (Trotter, Blackburn) 17-45  
Pun: Piger 14-22

**Lancers:** Buffalo 4-15-8-27  
Providence 18-9-8-30  
Assistance: 5.137

### Winnipeg gagne la petite coupe Grey

MONTREAL (PC) — Les Hawkeyes de Winnipeg ont écrasé les Larks d'Est End 41-0 hier en remportant le championnat canadien de football junior, dont l'emblème est la petite coupe Grey.

## Un achat spécial DE 50 CORTINA '69

nous permet de vous les offrir à DES PRIX SANS PRECEDENT

Choix de modèles 2 et 4 portes, G.T. et wagonnettes 4 portes.

POUR LIVRAISON IMMEDIATE

TRANSMISSION AUTOMATIQUE FACULTATIVE

CHEZ NOUS, LA DIFFERENCE C'EST LE SERVICE APRES VENTE

901, 1ère avenue, Québec 3 (418) 529-2131

Montcalm Automobiles  
Votre garage de confiance

## Eddie Johnston: il en a vu des rondelles

### Par la PC

Les Canadiens de Montréal ont facilement vaincu les Bruins de Boston 9-2 samedi soir en comptant six buts en deuxième période aux dépens du gardien Eddie Johnston.

La lutte pour la première position au classement de la division Est de la ligue nationale de hockey est maintenant engagée entre quatre équipes.

Les Rangers de New York ont triomphé des Maple Leafs de Toronto 3-2 à Toronto, pour partager le deuxième rang avec Montréal. Ces deux équipes ont 12 points, un de moins que les Bruins et un de plus que les Red Wings de Détroit, inactifs samedi.

Dans les autres matches disputés samedi, les Blues de Saint-Louis ont blanchi les Flyers de Philadelphie 8-0, les Black Hawks de Chicago ont disposé des Kings de Los Angeles 4-1 et les Penguins de Pittsburgh ont vaincu les North Stars du Minnesota 6-3.

Mickey Redmond a enfilé ses sixième et septième buts pour les Canadiens. John Ferguson, avec deux, Henri Richard, Bobby Rousseau, Claude Provost, Ted Harris et Ralph Backstrom ont complété le score pour le Tricolore.

Wayne Cashman et John McKenzie ont répliqué pour Boston, dont c'était le deuxième revers d'affilée après avoir joué

### sept matches sans avoir été battu.

A Toronto, Vic Hadfield et Dave Balon ont compté à 85 secondes d'intervalle à la troisième période pour New York après que les Maple Leafs eurent détenu une avance d'un but à deux occasions. Walt Tkaczuk a compté l'autre but des Rangers. Ron Ellis et Mike Walton ont réussi ceux des locaux.

Trois buts consécutifs dans les six dernières minutes de jeu ont brisé une égalité de 3-3 pour permettre aux Penguins de l'emporter.

Le vétéran Dean Prentice en a réussi deux et la recrue Michel Brière l'autre, son premier dans la LNH.

Jean Pronovost et les défenseurs Tracy Pratt et Bob Woytowich ont également compté

pour les Penguins devant 5.595 partisans. Danny O'Shea, Jean-Paul Parise et Tom Williams ont enfilé ceux des North Stars.

A Los Angeles, les Hawks détenaient une avance de 3-0 avant la sixième minute de jeu, pour mériter leur deuxième victoire en neuf joutes.

Dennis Hull, Jim Pappin et Pit Martin ont compté à la première. Martin a complété le score à la troisième, tandis que Dennis Hexall évitait le blanchissage aux Kings.

CHALET SUISSE  
Fondue suisse et bourguignonne BANQUETS — RECEPTIONS  
Venez déguster nos spécialités  
Tél.: 524-5685, 26 Ste-Anne, Qué.

## WABUSH MINES

Le principal fournisseur de minerai de fer à l'industrie canadienne de l'acier recherche des

INGENIEURS en mécanique, électricité, génie civil, industriel et métallurgique.

DESSINATEURS expérimentés en dessin de mécanique et/ou de structure.

CONTREMAITRES GENERAUX ADJOINTS ET CONTREMAITRES expérimentés en préparation mécanique et/ou mise en boulettes du minerai.

CONTREMAITRES en mécanique et électricité — expérience en surveillance souhaitable mais non indispensable; il faut toutefois être pleinement qualifié dans ces domaines.

Ces postes sont à combler immédiatement à notre usine de Pointe-Noire (près de Sept-Îles, Qué., un important port océanique, comptant une population de 23.000 âmes) et à notre usine de Scully Mine, Wabush, Labrador, Terre-Neuve, une localité moderne jouissant d'excellentes facilités dans le domaine de l'instruction, des divertissements et de la vie en général.

Wabush Mines offre des salaires alléchants et des avantages sociaux, aide au déménagement et accorde des vacances annuelles dépassant la moyenne.

Les candidats sont priés de fournir un résumé de leurs qualifications et de leur expérience au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL  
WABUSH MINES  
Pickhards Mather & Co., agent administratif, Case postale 878, SEPT-ÎLES, Qué.

## TIMBRES EN SPECIAL

100 Canada 75¢ SPECIAL les 100  
100 U.S. 15¢ 12 pour \$1.00

CENTRE PHILATELIQUE DE QUEBEC INC.  
P.I. Jacques Carlier, C.P. 4400, Qué. / 529-4422

## GAGNANT au COQ D'OR

grand prix de la publicité française pour l'est du Québec

i-p. verret publicité  
336, rue St-Roch, suite 301, Québec 2, P.Q. (418) 523-3083

## OUVREZ UN NOUVEAU JEU

## TEXAN

PALMETTO BACK PLAYING CARDS

... avec un nouveau paquet de cartes Texan. Le contrôle de la qualité et l'emballage scellé vous assurent des cartes souples et bien glissantes — pour longtemps.

Fabriqués par International Playing Card Company Limited

Depositaires

laquet

J.-E. GIGUERE LTEE  
375 RUE ST-JOSEPH  
59 - 61 RUE BUADE  
TEL.: 523-0738

TELEPHONE 524-5121

Syndicat DE QUEBEC  
REZ-DE-CHAUSSEE  
TEL.: 529-7351

# Tommy Joe Coffey éclipse le record de Jack Hill

Par la PC

Tommy Joe Coffey a établi un record de points dans la LCF samedi alors que les Tiger-Cats de Hamilton ont vaincu les Rough Riders d'Ottawa 28 devant 23.912 amateurs enthousiastes, détrempés par la pluie.

Coffey a profité de son dernier match régulier dans la CFE pour récolter 13 points et un total de 148 en une saison, soit trois de plus que le record établi par Jack Hill, du Regina, en 1958.

Coffey a compté un majeur, un placement, trois transformations et un simple en portant son total à 12-13-7 cette saison.

Dave Fleming a marqué les deux autres touchés des Cats tandis que Joe Zuger bottait un simple alors que la défensive du Ottawa concédait un touché de sûreté.

Barry Arden a couru sur une distance de 88 verges à la suite d'une interception pour le seul majeur des Riders tandis que Don Sutherland ajoutait un simple sur une tentative de placement.

Le résultat n'a rien changé au classement final avec Ottawa au 1er rang, suivi du Toronto, Hamilton et Montréal.

Le match a été disputé sous une pluie continue, mais Coffey s'est attiré les applaudissements chaleureux de tous les spectateurs en bottant son placement dans la dernière minute de jeu.

A l'exception des deux interceptions d'Arden, les Cats ont dominé dans toutes les statistiques avec 27 premiers essais contre sept alors que John Eckman comptait 8 de ses 15 passes pour 7 verges en comparaison de 4 sur 12 par Russ Jackson pour 39 verges seulement.

Au sol, les Cats ont affiché la forte marge de 395-59 alors que Eckman a aussi été le meilleur.

leur porteur de ballon avec un total de 95 verges en 11 essais.

**STAMPEDERS-BOMBERS**

Les Stampeders de Calgary ont facilement déclassés les Blue Bombers de Winnipeg samedi, lors de leur dernier match régulier dans la CFE.

De plus, leur défensive a brillé avec trois interceptions et trois recouvrements d'échappés.

Le quart Bill Redell a compté le dernier majeur des vainqueurs, dont les autres compteurs ont été Rudy Linterman, Ted Woods et Bob McCarthy.

Larry Robinson a ajouté quatre transformations, un placement et un simple.

Kon Nielsen a réussi l'unique majeur des Bombers en complétant une passe de 16 verges de Don Weiss, remplaçant de Wally Gabler dans la 2e moitié.

Pierre Guindon a raté le converti, mais a réussi un placement de 27 verges.

Calgary a affiché une marge de 316-257 dans les gains totaux, mais Winnipeg a eu le meilleur dans les airs par la marge de 226-179 tandis que les Stampeders affichaient un avantage de 167-72 au sol.

**ALOUETTES-ARGOS**

A Toronto hier, Pierre Desjardins a été banni du match pour bagarre, Dennis Duncan a remporté le titre de meilleur gagnant de terrain au sol dans l'Est et les Argos de Toronto ont vaincu les Alouettes de Montréal 22-18 dans leur dernier match régulier de la LCF.

Une foule de 28.916 spectateurs gelés a assisté et a vu plus de batailles que de vrai football.

Rick Smith et le quart-arrière Ed Rutowski, qui a remplacé Sonny Wade ébranlé dans le 3e quart, ont réussi les majeurs des visiteurs tandis que Wade bottait deux simples et Gino Beretta, une transformation et un placement.

Mel Profit, Mike Eben et Bobby Taylor ont réussi les majeurs des Argos, dont Tom Johansen a botté trois transformations et Dick Thornton, un simple.

Duncan avait récolté 878 verges au sol avant le match, soit 27 de moins que Bill Symons, qui n'a pas joué pour Toronto même s'il était en uniforme. Duncan a ajouté 150 verges en remportant le titre avec un total de 1.027 verges.

A 37 secondes de la fin du 3e quart, les deux clubs en sont venus aux coups devant le banc des Alouettes. Ron Arends et Mike Blum ont encaissé des coups de pied dans l'échange et Desjardins a été banni du jeu.

Le jeu a continué à être rude dans la dernière période alors que Pierre Dumoni, des Alouettes, a écopé d'une punition de rudesse inutile en lançant Taylor avec vigueur hors du terrain.

Les Argos ont affiché une marge de 183-120 dans les airs, mais les Alouettes ont dominé par la marge de 227-212 au sol dans ce match rude se terminant avec 87 verges de punition aux visiteurs contre 63 aux locaux.

Trois minutes avant la fin du match, le pilote O.K. Dalton, des Alouettes, a averti ses joueurs de rester calmes, sinon le premier joueur qui frapperait un rival après le match serait banni du club.

Après la partie, on a appris que Wade avait perdu plusieurs dents de la mâchoire inférieure à la suite de l'assaut de Vern Vanoy. A son retour au jeu, Wade a de nouveau été la victime de Ed Harrington, mais les deux hommes se sont serrés la main à la sortie du terrain.

Hamilton visite Toronto dimanche prochain lors de la demi-finale-séjour de la CFE.

**ROUGHRIDERS-ESKIMOS**

Jack Abendschan a botté un placement de 20 verges à 14:35 du dernier quart hier en procurant un gain de 27-25 aux Roughriders de la Saskatchewan sur les Eskimos d'Edmonton, qui ont ainsi subi l'élimination dans la CFE.

Cette victoire des Riders devant 20.500 amateurs d'Edmonton permettra aux Lions de Vancouver de participer aux séries éliminatoires dans l'Ouest en raison de leur fiche de 2-1 contre les Eskimos cette saison.

Les Riders ont terminé la saison avec une fiche de 13-3, soit la meilleure depuis 1961 alors que Winnipeg avait remporté le titre.

Les Lions affronteront les Stampeders à Calgary samedi après-midi devant les caméras de Radio-Canada.

George Reed, qui a gagné le titre d'entraîneur gagnant de terrain au sol pour une 5e saison d'affilée dans la CFE, a réussi deux touchés pour les vainqueurs en établissant un record canadien pour le plus grand nombre de touchés au sol au cours d'une carrière.

Bobby Thompson, qui a préparé les points victorieux en captant une passe de 31 verges de Ron Lancaster, avait ouvert le pointage avec une passe de touché de 20 verges.

Abendschan a ajouté trois transformations et un simple à son placement victorieux tandis que Roger Kettlewell concédait un touché de sûreté aux vainqueurs.

Terry Swann a complété une passe de touché de 38 verges de Corey Colehour au profit des Eskimos tandis que le quart-arrière comptait lui-même un majeur alors que Dave Cutler contribuait trois placements et deux convertis. Kettlewell a ajouté deux simples.

Les Eskimos ont affiché une marge de 417-408 au total des gains alors que les Riders ont divisé également leurs gains à 204-204 tandis que les Eskimos gagnaient 324 verges dans les airs contre 93 à l'usol.

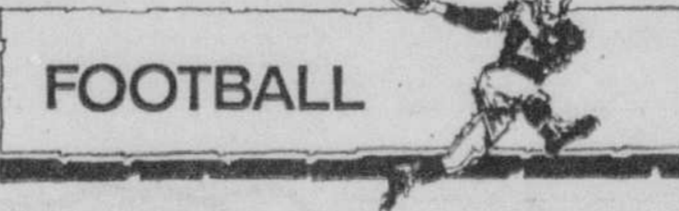
En gagnant 136 verges au sol, Reed a porté son total à 1.353 pour la saison, en comparaison de 1.287 par Jim Evenson, des Lions.

De plus, Reed a porté son total de touchés à 76 en sept saisons, soit deux de plus que celui de Normie Kwong de 1950 à 1960.

Colehour a complété 26 de ses 39 passes et Lancaster, 12 sur 17.



TOMMY JOE COFFEY



SAMEDI									
Ligue Canadienne									
Winnipeg	9	Calgary	22						
Ottawa	7	Hamilton	28						
Ligue Américaine									
Montréal	18	Toronto	22						
Regina	27	Edmonton	25						
Ligue Nationale									
Los Angeles	28	Atlanta	8						
Green Bay	28	Pittsburgh	34						
Cleveland	42	Dallas	10						
New York	31	St. Louis	42						
Philadelphia	25	New York	30						
Baltimore	41	Washington	17						
Detroit	26	San Francisco	14						
Minnesota	31	Chicago	14						
Ligue Américaine									
Cincinnati	31	Oakland	17						
Kansas City	29	Buffalo	7						
Boston	24	Houston	0						
New York	34	Miami	31						
Denver	33	San Diego	0						
Ligue Nationale									
Division Est									
New York	6	P	2	N	1	Pt	1	Moy.	150
Los Angeles	6	P	2	N	1	Pt	1	Moy.	150
San Diego	4	P	4	N	0	Pt	0	Moy.	150
Buffalo	2	P	6	N	0	Pt	0	Moy.	150
Miami	1	P	8	N	0	Pt	0	Moy.	150
Boston	1	P	12	N	0	Pt	0	Moy.	150
Division Ouest									
Kansas City	7	P	1	N	1	Pt	1	Moy.	875
Oakland	6	P	1	N	1	Pt	1	Moy.	875
San Diego	4	P	4	N	0	Pt	0	Moy.	875
Cincinnati	4	P	4	N	0	Pt	0	Moy.	875
Denver	4	P	4	N	0	Pt	0	Moy.	875
Ligue Nationale									
Division Est									
Cleveland	2	P	1	N	1	Pt	1	Moy.	833
New York	1	P	2	N	0	Pt	0	Moy.	833
St. Louis	2	P	4	N	0	Pt	0	Moy.	833
Pittsburgh	1	P	6	N	0	Pt	0	Moy.	833
Division Ouest									
Tulsa	6	P	1	N	1	Pt	1	Moy.	867
Washington	4	P	2	N	1	Pt	1	Moy.	867
Philadelphia	3	P	4	N	0	Pt	0	Moy.	867
New Orleans	1	P	6	N	0	Pt	0	Moy.	867
Ligue Canadienne									
Classement Final									
Ottawa	11	P	0	N	0	Pt	0	Moy.	1.000
Toronto	4	P	0	N	0	Pt	0	Moy.	1.000
Hamilton	8	P	0	N	0	Pt	0	Moy.	1.000
Montréal	2	P	0	N	0	Pt	0	Moy.	1.000
Conférence de l'Ouest									
Saskatchewan	13	P	0	N	0	Pt	0	Moy.	26
Calgary	9	P	0	N	0	Pt	0	Moy.	18
Edmonton	5	P	0	N	0	Pt	0	Moy.	10
Winnipeg	5	P	0	N	0	Pt	0	Moy.	10

# Joe Restic prend la chance de devenir le "citron" du match

HAMILTON (PC)—Lorsqu'un joueur de l'Ottawa a fait dévier une passe destinée à Tommy Joe Coffey dans la zone des buts, la foule a réagi et était même portée à blâmer le pilote local, Joe Restic.

Le quart-recrue John Eckman allait bien lors de cette dernière poussée alors que Coffey avait déjà égalé le record de 145 points établi par Jack Hill, du Regina, dans la LCF en 1958.

Toutefois, si le joueur d'Ottawa qui avait fait dévier le ballon, avait réussi alors une interception, Coffey n'aurait jamais eu l'occasion d'améliorer le record de Hill avec son placement de la dernière minute.

Restic a admis avoir commandé le jeu aérien à Coffey dans les deux dernières minutes de jeu, mais il a ajouté qu'il aurait été fort désappointé si Gene Gaines avait réussi l'interception.

Finalement, Coffey a réussi un placement de 18 verges à 1:19 de la fin du match en améliorant le record canadien de trois points avec un total de 148.

**POURQUOI PRENDRE UNE CHANCE**

On a toutefois demandé à Restic pourquoi il avait pris une chance d'interception alors que, à 10 verges des buts, Coffey n'avait plus besoin que d'un simple pour établir le record.

"Au fait, a dit Restic en souriant, je voulais procurer à Coffey, en raison de sa contribu-

tion au club, toutes les chances possibles d'établir le record.

"Les joueurs n'en discutaient pas eux-mêmes sur le banc, mais, à la fin du match, ils voulaient tous l'aider à récolter ces points parce qu'il en avait compté tellement pour eux. Vous avez constaté comment ses coéquipiers étaient heureux pour lui à la fin du match."

Un peu plus loin, Coffey complétait la version de Restic.

"On m'a dit que, si l'on s'approchait assez des buts, je botterais le ballon, mais je ne suis pas un botteur et je ne voulais pas accepter de cadeau en une telle occasion.

"J'ai alors décidé de compter normalement si possible, sinon..."

Restic a pris la chance de devenir "le citron" du match en acceptant la décision de son étoile, mais une interception sur le jeu aérien commandé aurait tout gâché.

"Le record n'était pas la chose la plus importante même à mi-chemin dans le match, car nous n'étions pas encore assurés de la victoire, mais il a pris beaucoup d'importance dans la deuxième moitié du dernier quart, a déclaré Coffey, qui avait déjà récolté 10 des 11 points nécessaires pour égaliser le record.

**Mécaniciens demandés**  
Avec expérience - pour travail de mécanique générale.  
\*Bon salaire; avantages sociaux.  
**TRES INTERESSANTES POSSIBILITES DE SALAIRE POUR MECANICIEN AMBITIEUX ET TRAVAILLANT**  
Se présenter à M. Raymond Simard ou M. Denis Fortier

**CANADIAN TIRE**  
MAGASIN ASSOCIÉ

Boul. Ste-Anne (coin d'Estimauville)

# Avant de fabriquer une auto-neige \*YAMAHA était déjà champion du monde en motocyclette

**YAMAHA 1970**  
Belival Sports (67) Inc.  
440, Faraday, Ste-Foy 10, P.Q. 681-0195  
Distributeur pour l'est de la province.

- Moteur 2 cylindres permettant un minimum de bruit et vibration.
- Freins à disques.
- Fin de mélange de l'huile et gazoline.
- Deux Carburateurs à diaphragme.
- Joint de direction à billes.
- Trois modèles: 24 forces / 27 forces / 36 forces.
- Câbles à l'épreuve du gel.
- Cabines à bascule.
- En tout point un véhicule de qualité supérieure...

**SPORT International**

Bonne tentative pour Rose

MELBOURNE (AFP) — L'ex-champion du monde des poids coq, l' Australien Lionel Rose, qui faisait ses débuts dans la catégorie supérieure des plumes, a battu à Melbourne le Mexicain Vicente Garcia par KO au 5ème round d'un combat prévu en dix reprises.

Au cours de la même réunion, le champion d'Australie des poids mouches, Harry Hayes, a battu aux points l' Italien Franco Sperati, la décision étant fortement contestée par le public.

**Un bilan tragique**

ENSANADA (Basse Californie) (AFP) — Les "Mille Miles" de Basse Californie (province du Mexique) se sont achevés sur un bilan tragique: deux morts — les Américains Steve et Richard Smith, dont le véhicule a été accidenté au 282ème km — et deux blessés très grièvement atteints — les Allemands Wolfgang Gerhard et Berry Wrede, qui ont manqué un virage — sans compter sept véhicules détruits.

Le vainqueur de cette épreuve, qui réunissait automobiles et motos, a été comme l'an dernier, Larry Bergquist.

Trois acteurs de cinéma concourraient à ces "mille miles": Steve MacQueen, trahi par sa moto à mi-course, Paul Newman, qui a déclaré "espérer faire mieux la prochaine fois" et James Gardner, qui a attribué son accident à sa méconnaissance du parcours.

**Sept Mets au cabaret**

LAS VEGAS, Nevada (AFP) — Sept joueurs de la surprenante équipe newyorkaise de baseball des Mets, inattendue gagnante des séries mondiales, feront leurs débuts sur la scène le 6 novembre au Caesars Palace de Las Vegas en compagnie du comédien-lantaisiste Phil Foster. Il s'agit de Tom Seaver, Donn Clendenon, Jerry Kossman, Tommie Agee, Cleon Jones, Art Shamsky et Ed Kranepool qui seront présentés sous le nom des "sept magnifiques". Ils donneront deux représentations par jour, mais la nature de leur numéro restera secrète jusqu'à la première.

**"JOIES D'HIVER" avec ski-doo**  
un produit de Bombardier Limitée

**1970**  
choix de 14 modèles DE 12 A 40 FORCES

Avons aussi vêtements Ski-doo - bottes - mitaines - gants - casques et remerques.

**A. ROBITAILLE MARINE**  
3656, Boul. Ste-Anne, Giffard — 661-8062

**VESTONS SPORT**  
Harris Tweed, quadrillé et Herringbones.  
Choix de bleu, gris, olive et brun.

Rég. \$59.99 **\$49.99**

TAILLES: rég: 34 à 46, petit: 34 à 46, grand: 34 à 46

**DALMORE**  
2466, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec 10e  
TEL: 653-0432  
Coupon de commande

Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_  
Nombre: \_\_\_\_\_ Grandeur: \_\_\_\_\_ Couleur: \_\_\_\_\_ Modèle: \_\_\_\_\_

**F.O.B.**  
Un RYE à ma TAILLE!

**HUDSON'S BAY F.O.B. Rye Whisky**

"Spiritueux de qualité depuis 1670"

- L'Auto-Néige Port-Joli Entr. St-Jean Port Joli Cité L'Islet, Qué. Tél. 598-6100
- Germain Gagnon 42, Couture Baie-Comeau, Saguenay Tél. 296-2932
- Rimouski Chain Saws Entr. 333, de la Cathédrale Rimouski, Qué. Tél. 723-5132
- R. Laberge Entr. 5545, ave Royale Boischatel, Qué. Tél. 822-1982
- B & R Sports Entr. 2, rue Lemieux Breakeyville, Qué. Tél. 832-4085
- Lemay Sports Entr. 191, ave Laurier Victoriaville, Qué. Tél. 752-9783
- Mont Joli Chain Saws Entr. 101, boul. Jacques Cartier Mont-Joli, Qué. Tél. 775-5877
- Matane Chain Saws Entr. 425, d'Amours Matane, Qué. Tél. 562-1108
- Sept Îles Motosport Entr. 487, rue Arnaud Sept Îles, Qué. Tél. 962-7297
- M. Simard 535, boul. Ste-Anne Giffard, Qué. Tél. 663-7055
- Théophile Potipras Cap aux Meules Îles de la Madeleine, Qué. Tél. 486-2091
- St-Joseph Moto Sports Entr. Ville St-Joseph Beauce, Qué. Tél. 397-6567
- Jean-Yves Julien St-Casimir Portneuf, Qué. Tél. 339-2370
- Garage Marcel Labbé, Inc. 3108, chemin Ste-Foy Québec 10, Qué. Tél. 653-5228
- Benoit Lavoie C.P. 514 Forestville, Qué. Tél. 587-2544

**SPECIAL "GRATIS" SPECIAL**  
Avec l'achat de 10 châssis à \$18.50 vous en obtenez un gratuitement  
Offre valable pour 15 jours seulement  
**TREMBLAY ALUMINIUM LTEE**  
529-5376 265 Dorchester, Québec GROS ET DETAIL 529-5377



UN EFFORT SURHUMAIN — Raymond Tremblay de Bagotville a tenté par tous les moyens d'effectuer ce lever de terre de 425 livres qui lui aurait permis de remporter la

victoire dans la classe des poids coq mais le poids était soudé au plancher et il n'a pas bougé.

# Gilles Goulet: un athlète de 109 livres soulève 310 livres

par Claude GOYETTE  
14 nouveaux records, une lutte de géants dans la classe des mi-lourds et un nom à ne pas oublier, Gilles Goulet. Tels pourraient être les faits saillants des championnats provinciaux ouverts de Tours de Forces qui se sont déroulés à l'école Mgr Laval, samedi.

Plus de 400 spectateurs se sont déplacés pour venir encourager leurs favoris et pour voir à l'oeuvre des levieurs réputés de Toronto et Ottawa qui s'étaient donnés rendez-vous dans la Vieille Capitale.

La journée a commencé sur une note endiablée alors que dans la classe des poids mouches un jeune levieur de 109 livres du gymnase St-Maio, Gilles Goulet, a émerveillé la foule avec des exploits prodigieux. Il a établi à lui seul six records locaux et provinciaux. Son total de 725 livres, son développé - banc de 190 livres et son lever de terre de 310 livres, autant de nouveaux records. Jean Deschênes s'est lui aussi permis d'établir une nouvelle marque avec une flexion des jambes de 230 livres.

La lutte la plus corsée a été fournie par les athlètes de la

classe des mi-lourds alors que trois concurrents se sont échangés tour à tour la première position. André Cardinal du Studio Dionne a pris la tête avec un développé - banc de 350 livres mais il s'est fait devancer à la flexion des jambes par Gabriel Voisard du Studio Dionne qui a réalisé 475 livres. Les jeux n'étaient pas encore faits car Jean-Guy Morissette du Studio Dionne a soulevé 570 livres pour un total de 1335 livres et il a vaincu ses rivaux en plus d'établir deux nouveaux records.

Si l'on fait exception de la classe des mi-lourds où la lutte a été corsée, les autres classes ont fourni des émotions à la foule mais un concurrent s'échappait du peloton et dominait les autres qui se livraient une chaude lutte pour les deuxième et troisième places. Gilles Goulet a dominé la classe poids mouches avec un total de 725 livres (190-225-310) pour une avance de plus de 100 livres sur ses rivaux. Dans la classe poids coq, Carol Maltais a éclipse ses adversaires avec un total de 885 livres (200-280-405). Marcel Gosselin a fait classe à part chez les poids plume avec 1035 livres (270-365-400). Dans la

catégorie des poids légers, Karl Phillips de Toronto l'a emporté avec un total de 1105 livres mais il a reçu une belle lutte de la part de Woody McCoullough d'Ottawa (1055) et de Gérard Laroche de Québec (1020). Les poids moyens ont été dominés par Dino Miceli de Toronto qui a récolté 1300 livres (320-465-515) pour une priorité de plus de 155 livres sur ses rivaux. Chez les mi-lourds, une lutte nez à nez entre Jean-Guy Morissette (1335), Gabriel Voisard (1300), André Cardinal (1295) et Steven Gagné (1200). Fernand Marceau du Studio Dionne et son coéquipier Pat Villeneuve du même studio ont dominé respectivement la catégorie des moyens lourds avec

des totaux de 1415 livres (330-460-625) et 1460 livres (365-510-585).

Le grand vainqueur de la journée demeure le Studio Dionne qui a remporté le trophée par équipe avec un total de 20 points. Il a été suivi dans l'ordre par l'Imperial Club de Toronto avec 16 points et le Studio St-Rodrigue avec 16 points. Le trophée du meilleur athlète de la journée selon la formule Hoffman, c'est-à-dire en tenant compte du poids de l'athlète, a été mérité par Dino Miceli de Toronto qui a été suivi de Fernand Marceau de Québec.

Les athlètes locaux ont démontré encore une fois qu'ils étaient de taille à rivaliser avec des compétiteurs de l'extérieur.

## Les Browns ternissent la fiche vierge des Cowboys avec un revers

Bill Nelsen a effectué cinq passes de touchés alors que les Browns de Cleveland ont écrasé les Cowboys de Dallas par 42-10, hier pour s'assurer ainsi une confortable avance dans la course au championnat de la division Century de la ligue Nationale de football.

Nelsen a complété 17 des 25 passes qu'il a faites pour des gains de 249 verges et a réussi des passes de touchés de 48 et 21 verges à Paul Warfield, de 10 à 7 verges à Gary Collins et une de 10 verges à Chip Glass. La victoire des Browns a porté leur fiche de saison à 5-1 et leur a permis de prendre l'avance d'une partie complète sur chacun et 7 verges à Gary Collins et une des clubs suivants, les Giants de New York, les Cardinals de St-Louis et les Steelers de Pittsburgh qui ont tous subi la défaite hier.

Le revers était le premier des Cowboys après six victoires, mais ils ont quand même conservé leur avance d'une partie et demie en tête de la division Capitol quand les Colts de Baltimore ont défait les Redskins de Washington, au deuxième rang, par 41-17.

De leur côté les Rams de Los Angeles ont gardé leur priorité de trois parties dans la division Coastal en battant les Falcons d'Atlanta 38-8. Les Rams ont gagné sept parties d'affilée tandis que les Colts ont une fiche de 4-3.

Par ailleurs les Vikings du Minnesota ont battu les Bears de Chicago par 31-14, et possèdent encore leur avance d'une demi-partie en tête de la Division Centrale au dépens des Packers de Green Bay qui sont sortis vainqueurs sur les Steelers par 38-34.

Quant aux Eagles de Philadelphie ils ont vaincu les Giants de New York par 23-20, les Saints

de la Nouvelle-Orléans ont disposé des Cardinals par 51-42 et les Lions de Detroit ont battu les Forty-Niners de San Francisco par 26-14 dans les autres joutes de la Nationale hier.

Les touchés des Browns ont fait suite à des passes échappées des Cowboys sur leurs lignes de 48 et 12 verges, et à une punition d'interférence qui a placé le ballon sur la ligne d'une verge et enfin une interception de Jack Gregory qui fit une course de 12 verges avec le ballon jusqu'à la ligne de deux verges. Craig Morton des Cowboys a été intercepté à trois reprises et a manqué des passes à quatre reprises pour des pertes de terrain.

Tom Matte a marqué trois touchés sur des courses à l'intérieur de la ligne de 10 pour les Colts. Le second de ligne Bob Grant a préparé deux des touchés avec des interceptions et l'aillier Tom Maxwell a organisé l'autre avec une interception. Sonny Jurgensen a passé pour les deux touchés du Washington tandis que les Redskins ont été limités à des gains de 35 verges.

D'autre part Roman Gabriel a complété 18 passes sur 25 pour des gains de 236 verges, y compris des passes de touchés de 22 verges à Wendell Ducker, de 21 verges à Jack Snow et de 33 verges à Larry Smith alors que les Rams ont contrôlé le jeu du début jusqu'à la fin sur les Falcons. Gabriel a complété cette saison 116 de ses 213 passes pour des gains de 1,404 verges et a marqué 14 touchés avec une seule interception.

Joe Kapp a fait des passes de touchés de 20 verges à Gene Washington et de 13 verges à John Beasley et en a également préparé un avec une passe de 23 verges à John Henderson alors que les Vikings ont porté

leur tableau à 6-1. Clint Jones a également compté pour les Vikings sur une course de 80 verges tandis que Gale Sayers a déclenché une poussée de 116 verges pour compter en faveur des Bears.

Les Packers sont venus de l'arrière pour triompher sur les Steelers quand Bart Starr a réussi une passe de touché de 43 verges à Carroll Dale alors qu'il restait 4:46 minutes de jeu. Dans un autre match, Norm Snead, qui a été intercepté pour quatre passes, a frappé dans le mille avec deux passes de tou-

chés à Ban Hawkins, la deuxième alors qu'il ne restait que 1:06 minute à jouer, pour donner aux Eagles leur victoire.

Bill Kilmer a décoché six passes de touché pour les Saints et Charlie Johnson a réussi également six pour les Cardinals dans leur partie de 93 points. Enfin Bobby Williams a fait une course de retour de 71 verges sur le botté de la deuxième demie et Lem Barney a fait un botté de 50 verges de retour au troisième quart pour les principaux jeux survenus dans la victoire des Lions à San Francisco.

**H. ROBERGE inc.**  
241 est, rue Saint-Vallier, Qué. 2. / 529-8191 / Tél.: 011-3453  
ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE  
Vente - Réparation

Les anoraks  
MOSSANT  
sont disponibles chez  
Jean Coulombe  
jean coulombe  
PLACE LAURIER / STÉ-FOY TEL: 653-8094

**LEVIS SPORTIF INC.**  
79, COTE DU PASSAGE LEVIS  
TEL: 837-0955

**GRANDE VENTE**

BROWNING à VERROU - Calibre 270 Rég. \$220 pour	175 <sup>00</sup>
WINCHESTER Modèle 94 - Calibre 30-30 Rég. \$114.95 pour	89 <sup>95</sup>
COOEY à VERROU - Calibre 30-06 5 coups - Rég. \$109.95 pour	82 <sup>95</sup>

Carabine 22  
Semi-automatique  
À partir de 37<sup>95</sup>

Balles de pratique  
303 BRITISH  
Chacune .10

Remplissage de bombes de gaz  
préparé pour carabines, pistolets  
et autres.

Escomptes de 20% à 40%  
SUR TOUTES LES ARMES ET MUNITIONS, LES ACCESSOIRES ET VÊTEMENTS DE CHASSE, ETC...  
Voyez notre vaste choix de trophées, déesses, etc., etc.

Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h30. Stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

**CALCIUM SEL A CHEMIN**  
GARDEZ VOS ENTRIES, ALLEES ET STATIONNEMENTS SECS CET HIVER.  
Profitez de nos prix  
Livraison gratuite dans le Québec Métropolitain.  
TEL.: 663-0728  
LABORATOIRE ORLEANS inc.  
51, rue Ste-Thérèse, Beauport

Québec sait faire  
**DES RESSORTS DE TOUT CONFORT**  
POUR AUTOS ET CAMIONS DE TOUTES SORTES

• AIR LIT  
• COLONNE DE DIRECTION  
• MOTILS  
• AMORTISSEURS

• COUSSINETS DE SUSPENSION  
• JANDON  
• RESSORTS A BOUDIN  
• KING PIN

**Alphonse BLONDEAU & Fils Liée**  
145 BOUL. DES CEDRES en annexe de la Capitale TEL.: 626-6941  
HEURES D'AFFAIRES SUR SEMAINE: 8h à 5h30 p.m. - LE SAMEDI: 8h. a.m. à midi  
Un seul endroit à QUÉBEC!

**GRAND SPECIAL**

Pour une magnifique  
**VAUXHALL VIVA '69**

seulement  
**\$1,700<sup>00</sup>**

Attention!... Quantité limitée, premiers arrivés... Premiers servis.  
Même à ce bas prix, vous obtenez:  
• LE SERVICE • LA COMPÉTENCE • LA GARANTIE DE SATISFACTION

**GIGUERE AUTOMOBILES** Boulevard Hamel  
TEL: 529-1351  
Votre garage ouvert jour et nuit.

**macdonald's menthol**  
pur-bout filtre

LONGUEUR ORDINAIRE ET KING SIZE 20 ET 25

## 29-7 pour les Chiefs qui montent en tête

par UPI  
Les Chiefs de Kansas City sont montés en tête de la division Ouest de la ligue Américaine de football en battant hier les Bills de Buffalo 29-7, tandis que les Jets de New York ont pris un avantage de deux joutes en première place de la division Est en triomphant des Dolphins de Miami par 34-31.

Les Raiders d'Oakland sont descendus au deuxième rang dans l'Ouest en perdant 31-17 aux mains des Bengals de Cincinnati. Les Chiefs ont gagné sept de leurs huit joutes, tandis que les Raiders ont une fiche de 6-1-1.

Les Jets ont pris leur avantage de deux joutes dans l'Est lorsque les Patriots de Boston ont surpris les détenteurs de la deuxième position, les Oilers de Houston, par 21-0. C'était la première victoire des Patriots, cette saison, après avoir essayé sept défaites d'affilée.

Dans l'autre joute disputée hier dans la ligue Américaine, les Broncos de Denver ont défait les Chargers de San Diego par 13-0. Jan Stenerud a réussi des bottés de 47, 34, 37, 44 et de 18 verges pour les Chiefs qui tiraient de l'arrière par 7-0 après le premier quart et 7-6 en commençant le quatrième à la suite d'une passe de 14 verges bonne pour un touché par Dan Darragh à Marlin Briscoe.

Le troisième botté de placement de Stenerud a placé les Chiefs en avant 9-7 dans le quatrième quart et ses quatrième et cinquième ont augmenté l'avance à 15-7 alors qu'il restait 1:57 minute à jouer. Les Bills se sont ensuite affaiblis et les Chiefs ont ajouté deux autres touchés sur des courses de 34 et de cinq verges de Mike Garrett.

De leur côté, les Jets, qui tiraient de l'arrière par 11 points à la mi-temps et 24-16 en commençant le quatrième quart, ont décroché leur victoire quand Jim Turner a réussi un botté de placement de 36 verges alors qu'il restait seulement 2:41 minutes à jouer dans le match. Les Jets avaient égalé le pointage 21-31 à la suite d'une passe de Joe Namath bonne pour un touché par Don Maynard, ce qui a permis à ce dernier d'établir un record de 83 touchés dans sa carrière dans la ligue Américaine.

Namath a réussi deux autres passes pour des touchés dans le match, tandis que Bob Griese a préparé cinq touchés des Dolphins.

Ron Sellers a complété des passes de 25 et 43 verges par Mike Talliaferro pour conduire les Patriots à leur victoire surprenante sur les Oilers. L'arrière défensif Daryl Johnson a marqué un touché sur une course de 32 verges après avoir recourré un ballon échappé et Gino Cappelletti a ajouté un botté de placement de 30 verges à ses trois transformations pour les Patriots.

**RENOVEZ AVANT L'HIVER avec Glidden**

**SPRED SATIN**  
Rég. 10-95 SPECIAL  
**\$7<sup>44</sup>** le gal.

**RIPOLIN**  
Rég. 16-00 SPECIAL  
**\$11<sup>40</sup>**

**SPRED LUSTRE**  
Rég. 11-60 SPECIAL  
**\$8<sup>45</sup>**

**PRIX SPECIAUX SUR PELLES A NEIGE GRATTES PELLES-TRAINEAUX**

**OFFRE VALABLE POUR UN TEMPS LIMITE**

**QUINCAILLERIE CANTIN & FILS LTEE**  
FERRONNERIE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ELECTRICITE - MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
175 est, St-Vallier — Tél.: 525-7123  
(Terrain de stationnement gratuit)

# résultats à QUEBEC



## HIER

**PREMIERE COURSE**  
 3—The Seafly, J. Cyrano, \$1.50, 4.00, 5.50, 7.00, 8.50, 10.00, 11.50, 13.00, 14.50, 16.00, 17.50, 19.00, 20.50, 22.00, 23.50, 25.00, 26.50, 28.00, 29.50, 31.00, 32.50, 34.00, 35.50, 37.00, 38.50, 40.00, 41.50, 43.00, 44.50, 46.00, 47.50, 49.00, 50.50, 52.00, 53.50, 55.00, 56.50, 58.00, 59.50, 61.00, 62.50, 64.00, 65.50, 67.00, 68.50, 70.00, 71.50, 73.00, 74.50, 76.00, 77.50, 79.00, 80.50, 82.00, 83.50, 85.00, 86.50, 88.00, 89.50, 91.00, 92.50, 94.00, 95.50, 97.00, 98.50, 100.00.  
 Ont aussi couru: Tom Angus, Dimpity Way, Abbeled, Chast, Dara, Royal 8, Pede.  
 Temps: 32.4, 1:06.4, 1:38.2, 2:10.1.

**DEUXIEME COURSE**  
 3—Chuckie Dares, G-G, Lachance, \$1.50, 3.00, 4.50, 6.00, 7.50, 9.00, 10.50, 12.00, 13.50, 15.00, 16.50, 18.00, 19.50, 21.00, 22.50, 24.00, 25.50, 27.00, 28.50, 30.00, 31.50, 33.00, 34.50, 36.00, 37.50, 39.00, 40.50, 42.00, 43.50, 45.00, 46.50, 48.00, 49.50, 51.00, 52.50, 54.00, 55.50, 57.00, 58.50, 60.00, 61.50, 63.00, 64.50, 66.00, 67.50, 69.00, 70.50, 72.00, 73.50, 75.00, 76.50, 78.00, 79.50, 81.00, 82.50, 84.00, 85.50, 87.00, 88.50, 90.00, 91.50, 93.00, 94.50, 96.00, 97.50, 99.00, 100.00.  
 Ont aussi couru: Meadowsnake, Frozen Chips, Late Arrival, Star Gown, Raven King.  
 Temps: 32.1, 1:04.3, 1:36.1, 2:07.4.  
 Pari-double: 2-3, \$10.00.

**TROISIEME COURSE**  
 3—Elise Spencer, C. Richer, \$21.00, 43.00, 65.00, 87.00, 109.00, 131.00, 153.00, 175.00, 197.00, 219.00, 241.00, 263.00, 285.00, 307.00, 329.00, 351.00, 373.00, 395.00, 417.00, 439.00, 461.00, 483.00, 505.00, 527.00, 549.00, 571.00, 593.00, 615.00, 637.00, 659.00, 681.00, 703.00, 725.00, 747.00, 769.00, 791.00, 813.00, 835.00, 857.00, 879.00, 901.00, 923.00, 945.00, 967.00, 989.00, 1011.00, 1033.00, 1055.00, 1077.00, 1099.00, 1121.00, 1143.00, 1165.00, 1187.00, 1209.00, 1231.00, 1253.00, 1275.00, 1297.00, 1319.00, 1341.00, 1363.00, 1385.00, 1407.00, 1429.00, 1451.00, 1473.00, 1495.00, 1517.00, 1539.00, 1561.00, 1583.00, 1605.00, 1627.00, 1649.00, 1671.00, 1693.00, 1715.00, 1737.00, 1759.00, 1781.00, 1803.00, 1825.00, 1847.00, 1869.00, 1891.00, 1913.00, 1935.00, 1957.00, 1979.00, 2001.00, 2023.00, 2045.00, 2067.00, 2089.00, 2111.00, 2133.00, 2155.00, 2177.00, 2199.00, 2221.00, 2243.00, 2265.00, 2287.00, 2309.00, 2331.00, 2353.00, 2375.00, 2397.00, 2419.00, 2441.00, 2463.00, 2485.00, 2507.00, 2529.00, 2551.00, 2573.00, 2595.00, 2617.00, 2639.00, 2661.00, 2683.00, 2705.00, 2727.00, 2749.00, 2771.00, 2793.00, 2815.00, 2837.00, 2859.00, 2881.00, 2903.00, 2925.00, 2947.00, 2969.00, 2991.00, 3013.00, 3035.00, 3057.00, 3079.00, 3101.00, 3123.00, 3145.00, 3167.00, 3189.00, 3211.00, 3233.00, 3255.00, 3277.00, 3299.00, 3321.00, 3343.00, 3365.00, 3387.00, 3409.00, 3431.00, 3453.00, 3475.00, 3497.00, 3519.00, 3541.00, 3563.00, 3585.00, 3607.00, 3629.00, 3651.00, 3673.00, 3695.00, 3717.00, 3739.00, 3761.00, 3783.00, 3805.00, 3827.00, 3849.00, 3871.00, 3893.00, 3915.00, 3937.00, 3959.00, 3981.00, 4003.00, 4025.00, 4047.00, 4069.00, 4091.00, 4113.00, 4135.00, 4157.00, 4179.00, 4201.00, 4223.00, 4245.00, 4267.00, 4289.00, 4311.00, 4333.00, 4355.00, 4377.00, 4399.00, 4421.00, 4443.00, 4465.00, 4487.00, 4509.00, 4531.00, 4553.00, 4575.00, 4597.00, 4619.00, 4641.00, 4663.00, 4685.00, 4707.00, 4729.00, 4751.00, 4773.00, 4795.00, 4817.00, 4839.00, 4861.00, 4883.00, 4905.00, 4927.00, 4949.00, 4971.00, 4993.00, 5015.00, 5037.00, 5059.00, 5081.00, 5103.00, 5125.00, 5147.00, 5169.00, 5191.00, 5213.00, 5235.00, 5257.00, 5279.00, 5301.00, 5323.00, 5345.00, 5367.00, 5389.00, 5411.00, 5433.00, 5455.00, 5477.00, 5499.00, 5521.00, 5543.00, 5565.00, 5587.00, 5609.00, 5631.00, 5653.00, 5675.00, 5697.00, 5719.00, 5741.00, 5763.00, 5785.00, 5807.00, 5829.00, 5851.00, 5873.00, 5895.00, 5917.00, 5939.00, 5961.00, 5983.00, 6005.00, 6027.00, 6049.00, 6071.00, 6093.00, 6115.00, 6137.00, 6159.00, 6181.00, 6203.00, 6225.00, 6247.00, 6269.00, 6291.00, 6313.00, 6335.00, 6357.00, 6379.00, 6401.00, 6423.00, 6445.00, 6467.00, 6489.00, 6511.00, 6533.00, 6555.00, 6577.00, 6599.00, 6621.00, 6643.00, 6665.00, 6687.00, 6709.00, 6731.00, 6753.00, 6775.00, 6797.00, 6819.00, 6841.00, 6863.00, 6885.00, 6907.00, 6929.00, 6951.00, 6973.00, 6995.00, 7017.00, 7039.00, 7061.00, 7083.00, 7105.00, 7127.00, 7149.00, 7171.00, 7193.00, 7215.00, 7237.00, 7259.00, 7281.00, 7303.00, 7325.00, 7347.00, 7369.00, 7391.00, 7413.00, 7435.00, 7457.00, 7479.00, 7501.00, 7523.00, 7545.00, 7567.00, 7589.00, 7611.00, 7633.00, 7655.00, 7677.00, 7699.00, 7721.00, 7743.00, 7765.00, 7787.00, 7809.00, 7831.00, 7853.00, 7875.00, 7897.00, 7919.00, 7941.00, 7963.00, 7985.00, 8007.00, 8029.00, 8051.00, 8073.00, 8095.00, 8117.00, 8139.00, 8161.00, 8183.00, 8205.00, 8227.00, 8249.00, 8271.00, 8293.00, 8315.00, 8337.00, 8359.00, 8381.00, 8403.00, 8425.00, 8447.00, 8469.00, 8491.00, 8513.00, 8535.00, 8557.00, 8579.00, 8601.00, 8623.00, 8645.00, 8667.00, 8689.00, 8711.00, 8733.00, 8755.00, 8777.00, 8799.00, 8821.00, 8843.00, 8865.00, 8887.00, 8909.00, 8931.00, 8953.00, 8975.00, 8997.00, 9019.00, 9041.00, 9063.00, 9085.00, 9107.00, 9129.00, 9151.00, 9173.00, 9195.00, 9217.00, 9239.00, 9261.00, 9283.00, 9305.00, 9327.00, 9349.00, 9371.00, 9393.00, 9415.00, 9437.00, 9459.00, 9481.00, 9503.00, 9525.00, 9547.00, 9569.00, 9591.00, 9613.00, 9635.00, 9657.00, 9679.00, 9701.00, 9723.00, 9745.00, 9767.00, 9789.00, 9811.00, 9833.00, 9855.00, 9877.00, 9899.00, 9921.00, 9943.00, 9965.00, 9987.00, 10009.00.  
 Ont aussi couru: Gustar Hanover, Hill, Eyal, Gene Ann., Joseph B. Laird, Le no 1 New Bunny écart petit et non remplacé.  
 Temps: 31.4, 1:04.1, 1:36.1, 2:07.4.

**QUATRIEME COURSE**  
 3—Charmant Bee, Y. Pelchat, \$4.70, 9.40, 14.10, 18.80, 23.50, 28.20, 32.90, 37.60, 42.30, 47.00, 51.70, 56.40, 61.10, 65.80, 70.50, 75.20, 79.90, 84.60, 89.30, 94.00, 98.70, 103.40, 108.10, 112.80, 117.50, 122.20, 126.90, 131.60, 136.30, 141.00, 145.70, 150.40, 155.10, 159.80, 164.50, 169.20, 173.90, 178.60, 183.30, 188.00, 192.70, 197.40, 202.10, 206.80, 211.50, 216.20, 220.90, 225.60, 230.30, 235.00, 239.70, 244.40, 249.10, 253.80, 258.50, 263.20, 267.90, 272.60, 277.30, 282.00, 286.70, 291.40, 296.10, 300.80, 305.50, 310.20, 314.90, 319.60, 324.30, 329.00, 333.70, 338.40, 343.10, 347.80, 352.50, 357.20, 361.90, 366.60, 371.30, 376.00, 380.70, 385.40, 390.10, 394.80, 399.50, 404.20, 408.90, 413.60, 418.30, 423.00, 427.70, 432.40, 437.10, 441.80, 446.50, 451.20, 455.90, 460.60, 465.30, 470.00, 474.70, 479.40, 484.10, 488.80, 493.50, 498.20, 502.90, 507.60, 512.30, 517.00, 521.70, 526.40, 531.10, 535.80, 540.50, 545.20, 549.90, 554.60, 559.30, 564.00, 568.70, 573.40, 578.10, 582.80, 587.50, 592.20, 596.90, 601.60, 606.30, 611.00, 615.70, 620.40, 625.10, 629.80, 634.50, 639.20, 643.90, 648.60, 653.30, 658.00, 662.70, 667.40, 672.10, 676.80, 681.50, 686.20, 690.90, 695.60, 700.30, 705.00, 709.70, 714.40, 719.10, 723.80, 728.50, 733.20, 737.90, 742.60, 747.30, 752.00, 756.70, 761.40, 766.10, 770.80, 775.50, 780.20, 784.90, 789.60, 794.30, 799.00, 803.70, 808.40, 813.10, 817.80, 822.50, 827.20, 831.90, 836.60, 841.30, 846.00, 850.70, 855.40, 860.10, 864.80, 869.50, 874.20, 878.90, 883.60, 888.30, 893.00, 897.70, 902.40, 907.10, 911.80, 916.50, 921.20, 925.90, 930.60, 935.30, 940.00, 944.70, 949.40, 954.10, 958.80, 963.50, 968.20, 972.90, 977.60, 982.30, 987.00, 991.70, 996.40, 1001.10, 1005.80, 1010.50, 1015.20, 1019.90, 1024.60, 1029.30, 1034.00, 1038.70, 1043.40, 1048.10, 1052.80, 1057.50, 1062.20, 1066.90, 1071.60, 1076.30, 1081.00, 1085.70, 1090.40, 1095.10, 1100.00.  
 Ont aussi couru: Tardis Prince, Yves Tie, H B Meadow, Miss Pere, Nilou.  
 Temps: 31.4, 1:04.1, 1:36.1, 2:07.4.

**SEPTIEME COURSE**  
 4—J R Dale, M. Aubin, \$6.00, 12.00, 18.00, 24.00, 30.00, 36.00, 42.00, 48.00, 54.00, 60.00, 66.00, 72.00, 78.00, 84.00, 90.00, 96.00, 102.00, 108.00, 114.00, 120.00, 126.00, 132.00, 138.00, 144.00, 150.00, 156.00, 162.00, 168.00, 174.00, 180.00, 186.00, 192.00, 198.00, 204.00, 210.00, 216.00, 222.00, 228.00, 234.00, 240.00, 246.00, 252.00, 258.00, 264.00, 270.00, 276.00, 282.00, 288.00, 294.00, 300.00, 306.00, 312.00, 318.00, 324.00, 330.00, 336.00, 342.00, 348.00, 354.00, 360.00, 366.00, 372.00, 378.00, 384.00, 390.00, 396.00, 402.00, 408.00, 414.00, 420.00, 426.00, 432.00, 438.00, 444.00, 450.00, 456.00, 462.00, 468.00, 474.00, 480.00, 486.00, 492.00, 498.00, 504.00, 510.00, 516.00, 522.00, 528.00, 534.00, 540.00, 546.00, 552.00, 558.00, 564.00, 570.00, 576.00, 582.00, 588.00, 594.00, 600.00, 606.00, 612.00, 618.00, 624.00, 630.00, 636.00, 642.00, 648.00, 654.00, 660.00, 666.00, 672.00, 678.00, 684.00, 690.00, 696.00, 702.00, 708.00, 714.00, 720.00, 726.00, 732.00, 738.00, 744.00, 750.00, 756.00, 762.00, 768.00, 774.00, 780.00, 786.00, 792.00, 798.00, 804.00, 810.00, 816.00, 822.00, 828.00, 834.00, 840.00, 846.00, 852.00, 858.00, 864.00, 870.00, 876.00, 882.00, 888.00, 894.00, 900.00, 906.00, 912.00, 918.00, 924.00, 930.00, 936.00, 942.00, 948.00, 954.00, 960.00, 966.00, 972.00, 978.00, 984.00, 990.00, 996.00, 1002.00, 1008.00, 1014.00, 1020.00, 1026.00, 1032.00, 1038.00, 1044.00, 1050.00, 1056.00, 1062.00, 1068.00, 1074.00, 1080.00, 1086.00, 1092.00, 1098.00, 1104.00, 1110.00, 1116.00, 1122.00, 1128.00, 1134.00, 1140.00, 1146.00, 1152.00, 1158.00, 1164.00, 1170.00, 1176.00, 1182.00, 1188.00, 1194.00, 1200.00.  
 Ont aussi couru: Bob Dale, Two Mountains Hill, Colonel Walt, Money Time, Adios Kim.  
 Temps: 31.4, 1:04.1, 1:36.1, 2:07.4.  
 Exacta: 2-6, \$21.00.

**NEUVIEME COURSE**  
 3—Candy Mir, B. Germain, \$9.00, 18.00, 27.00, 36.00, 45.00, 54.00, 63.00, 72.00, 81.00, 90.00, 99.00, 108.00, 117.00, 126.00, 135.00, 144.00, 153.00, 162.00, 171.00, 180.00, 189.00, 198.00, 207.00, 216.00, 225.00, 234.00, 243.00, 252.00, 261.00, 270.00, 279.00, 288.00, 297.00, 306.00, 315.00, 324.00, 333.00, 342.00, 351.00, 360.00, 369.00, 378.00, 387.00, 396.00, 405.00, 414.00, 423.00, 432.00, 441.00, 450.00, 459.00, 468.00, 477.00, 486.00, 495.00, 504.00, 513.00, 522.00, 531.00, 540.00, 549.00, 558.00, 567.00, 576.00, 585.00, 594.00, 603.00, 612.00, 621.00, 630.00, 639.00, 648.00, 657.00, 666.00, 675.00, 684.00, 693.00, 702.00, 711.00, 720.00, 729.00, 738.00, 747.00, 756.00, 765.00, 774.00, 783.00, 792.00, 801.00, 810.00, 819.00, 828.00, 837.00, 846.00, 855.00, 864.00, 873.00, 882.00, 891.00, 900.00, 909.00, 918.00, 927.00, 936.00, 945.00, 954.00, 963.00, 972.00, 981.00, 990.00, 999.00, 1008.00, 1017.00, 1026.00, 1035.00, 1044.00, 1053.00, 1062.00, 1071.00, 1080.00, 1089.00, 1098.00, 1107.00, 1116.00, 1125.00, 1134.00, 1143.00, 1152.00, 1161.00, 1170.00, 1179.00, 1188.00, 1197.00, 1206.00, 1215.00, 1224.00, 1233.00, 1242.00, 1251.00, 1260.00, 1269.00, 1278.00, 1287.00, 1296.00, 1305.00, 1314.00, 1323.00, 1332.00, 1341.00, 1350.00, 1359.00, 1368.00, 1377.00, 1386.00, 1395.00, 1404.00, 1413.00, 1422.00, 1431.00, 1440.00, 1449.00, 1458.00, 1467.00, 1476.00, 1485.00, 1494.00, 1503.00, 1512.00, 1521.00, 1530.00, 1539.00, 1548.00, 1557.00, 1566.00, 1575.00, 1584.00, 1593.00, 1602.00, 1611.00, 1620.00, 1629.00, 1638.00, 1647.00, 1656.00, 1665.00, 1674.00, 1683.00, 1692.00, 1701.00, 1710.00, 1719.00, 1728.00, 1737.00, 1746.00, 1755.00, 1764.00, 1773.00, 1782.00, 1791.00, 1800.00, 1809.00, 1818.00, 1827.00, 1836.00, 1845.00, 1854.00, 1863.00, 1872.00, 1881.00, 1890.00, 1899.00, 1908.00, 1917.00, 1926.00, 1935.00, 1944.00, 1953.00, 1962.00, 1971.00, 1980.00, 1989.00, 1998.00, 2007.00, 2016.00, 2025.00, 2034.00, 2043.00, 2052.00, 2061.00, 2070.00, 2079.00, 2088.00, 2097.00, 2106.00, 2115.00, 2124.00, 2133.00, 2142.00, 2151.00, 2160.00, 2169.00, 2178.00, 2187.00, 2196.00, 2205.00, 2214.00, 2223.00, 2232.00, 2241.00, 2250.00, 2259.00, 2268.00, 2277.00, 2286.00, 2295.00, 2304.00, 2313.00, 2322.00, 2331.00, 2340.00, 2349.00, 2358.00, 2367.00, 2376.00, 2385.00, 2394.00, 2403.00, 2412.00, 2421.00, 2430.00, 2439.00, 2448.00, 2457.00, 2466.00, 2475.00, 2484.00, 2493.00, 2502.00, 2511.00, 2520.00, 2529.00, 2538.00, 2547.00, 2556.00, 2565.00, 2574.00, 2583.00, 2592.00, 2601.00, 2610.00, 2619.00, 2628.00, 2637.00, 2646.00, 2655.00, 2664.00, 2673.00, 2682.00, 2691.00, 2700.00, 2709.00, 2718.00, 2727.00, 2736.00, 2745.00, 2754.00, 2763.00, 2772.00, 2781.00, 2790.00, 2799.00, 2808.00, 2817.00, 2826.00, 2835.00, 2844.00, 2853.00, 2862.00, 2871.00, 2880.00, 2889.00, 2898.00, 2907.00, 2916.00, 2925.00, 2934.00, 2943.00, 2952.00, 2961.00, 2970.00, 2979.00, 2988.00, 2997.00, 3006.00, 3015.00, 3024.00, 3033.00, 3042.00, 3051.00, 3060.00, 3069.00, 3078.00, 3087.00, 3096.00, 3105.00, 3114.00, 312



**QUI SERA REINE ?** — Le Carnaval 1970 aura lui aussi ses belles. Vendredi soir, sept duchesses ont été choisies pour représenter la région de Québec au carnaval d'hiver. De gauche à droite, assises, Danièle Guy, duchesse de Cartier, Colette Godbout, duchesse de Champlain, et Lucette

Blanchette, duchesse de Frontenac; debout, dans le même ordre : Louise Drolet, duchesse de Montmorency, Ginette Roberge, duchesse de Lévis, Louise Couture, duchesse de Laval, et Claudette Thérberge, duchesse de Montcalm.

## Des journalistes auraient été brutalisés par des policiers

par Remy D'ANJOU  
Des journaux de Montréal, La Presse, Le Montréal Star et l'hebdomadaire Québec-Press ont comparé dans leurs éditions, l'action de la police de Québec, lors de la manifestation de vendredi à ce qui est appelé le "samedi de la matraque" lorsque la reine Elizabeth avait visité Québec à l'automne 1964. La Presse rapporte que deux photographes et un journaliste ont été frappés par les policiers alors que ces derniers poursuivaient les manifestants place d'Youville.

On affirme que M. John Daggett, photographe au Montréal Star a été bousculé et qu'on lui a enlevé sa caméra. "Un photographe de La Presse, M. Pierre McCann s'est précipité vers le groupe afin de prendre des photos de son collègue que les policiers matraquaient. Il a également été accueilli à coups de pieux et de bâtons de la part des policiers", écrit le quotidien dans son édition de samedi. Par ailleurs, le journal montréalais affirme également qu'un de ses journalistes, M. Jean-Paul Charbonneau a également été frappé par les policiers. "Cet assaut de la part des policiers s'explique difficilement

puisque les représentants de La Presse portaient des casques protecteurs les identifiant clairement", dit-on. On affirme également que les policiers auraient enlevé un individu qui était transporté à l'hôpital par des ambulanciers. La Presse rapporte que l'homme en question aurait été enlevé par trois ou quatre policiers au moment où les brancardiers l'entraînaient à l'Hôtel-Dieu.

De son côté, M. Claude Arpin, du Montréal Star rapporte dans un de ses articles que des policiers en civil de la Sécurité du Québec auraient frappé à coup de poing un prisonnier qu'ils venaient d'arrêter devant les édifices du parlement. Le journaliste dit avoir vu les policiers agir ainsi dans une chambre à l'intérieur même des édifices gouvernementaux.

## Le choix du commissaire aux langues officielles sera fait prochainement

OTTAWA (PC)—Le Secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, et député montréalais d'Hochelaga, a répondu hier aux Communes que la nomination du commissaire aux langues officielles sera une mesure prioritaire après la fin du débat sur le discours du Trône.

"La résolution nécessaire à cet effet, a déclaré M. Pelletier, en réponse à M. Alfred Hales (PC — Wellington) sera passée par les deux Chambres aussitôt que possible après la fin du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône."

M. Pelletier a précisé que c'est la Loi sur les langues officielles, adoptée en juillet dernier, qui oblige le vote de la résolution dans les deux Chambres.

La loi sur les langues officielles.

## Les FEMMES SOUFFRENT D'IRRITATION de la VESSIE

Deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations ordinaires des reins ou de la vessie, causées de tension et de nervosité dues à des infections fréquentes, avec brûlures et démangeaisons. Vous pouvez aussi en perdre le sommeil et souffrir de maux de tête, de maux de dos et vous sentir vieille, fatiguée, déprimée. Dans ce cas, CYSSTIX procure habilement du soulagement en enrayant les microbes de l'urine acide et en soulageant la douleur. Procurez-vous CYSSTIX chez votre pharmacien aujourd'hui même.

## Hold-up de \$50,000 au bureau de postes de Montréal

MONTREAL (PC) — Trois hommes armés se sont emparés, samedi, de trois sacs postaux contenant au total \$50,000, après avoir tenu en respect les employés du bureau de postes principal de Montréal.

Un porte-parole du bureau de postes a déclaré que les bandits étaient entrés au quatrième étage de l'édifice, sur la rue

Windsor, dans l'ouest de la métropole, et qu'ils y avaient ligotés et baillonnés les employés présents. Ils ont ensuite choisi environ 100 colis recommandés qui contenaient de l'argent liquide, les ont placés dans trois sacs et ont pris la fuite. "Ils savaient quelle sorte de colis contenait de l'argent", a déclaré le porte-parole.

**SPECIAL D'UNE SEMAINE!**  
**7 JOURS ENTIERS + 1050 MILLES GRATUITS**  
**\$7950\***



\* Payez l'essence que vous utilisez seulement.

Quelle aubaine! Vous obtenez une Chevrolet Impala 1970 ou une auto de même catégorie, avec servo-direction, transmission automatique, radio et assurance adéquate pour seulement \$79.50!

**VOUS PRENEZ L'AVION?** Budget a des kiosques dans 25 aéroports canadiens. Utilisez notre Télé-réserveur GRATUIT —

**EPARGNEZ JUSQU'À 40%!** Canada, E.-U., Alaska, Hawaii, Mexique, Antilles, Europe, Afrique du Sud.

**Téléphone 651-6518**

Denis Pépin Autos Ltée & Aéroport, Ancienne-Lorette

**Budget rent a car**

Entreprise canadienne dirigée par des Canadiens. Concessionnaire de Budget Rent-A-Car Corporation.

**VOTRE MAGASIN A RAYONS FAMILIAL**

# UNITED

**CETTE SEMAINE SEULEMENT!** Du 3 au 8 novembre.

**IMPORTANTE RÉDUCTION SUR TOUS LES ARTICLES DE LITERIE**

# 25%

**DE RABAIS SUR LES PRIX INDICQUÉS**

Voici l'occasion que vous attendiez! Procurez-vous maintenant draps, taies d'oreillers, couvertures, couvre-lits, serviettes de bain, de toilette ou débarbouillettes et épargnez durant cette vente!

Notre plan mise-de-côté est à votre disposition, profitez-en et réalisez ainsi des économies considérables sur ces articles.

**VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX!**

A VOTRE MAGASIN UNITED. SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSE

**QUÉBEC:**

- 240 est rue St Joseph
- Centre d'Achats Ste Foy

• 763 est. rue St Joseph

• Centre d'Achats Charlesbourg

**CHICOUTIMI:** • 106 rue Racine

**JONQUIÈRE:** • 378 rue St-Dominique

UTILISEZ NOS PLANS DE CREDIT OU MISE DE COTE

ÉGALEMENT EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS UNITED DE LA PROVINCE

UTILISEZ NOTRE PLAN DE CREDIT OU MISE DE COTE

## Désir de jeter du discrédit sur le catholicisme

De notre correspondante à Montréal, Lise Lachance

Selon l'abbé Gérard Forest, curé de la paroisse de Notre-Dame de La Salette, de Montréal, les "Ministers of Christ" veulent jeter le discrédit sur la religion catholique. On sait que cette secte, dont les moyens d'action se rapprochent de ceux des Témoins de Jéhovah (visites à domicile, discours sur la place publique, prédications de la Bible) a fait sensation sur la côte de Beaupré, hier, alors que 12 de ses membres se sont présentés dans les églises et ont interrompu les services en criant aux fidèles que l'Eglise catholique est vouée à la mort pour bientôt.

Le curé Forest, dont la paroisse renferme la mission des Ministers of Christ, a essayé leur offensive dans sa propre église, il y a deux semaines. Il nous a révélé que cette secte existe depuis quelques mois seulement. Sa devise: "Contact Christ" (Recherchez le Christ). L'amour du Christ serait loin d'être la seule préoccupation des "Ministers". Ils rechercheraient — au moins au même titre — l'amour des hommes. Les voisins de leur maison située sur la rue Sainte-Famille, près de l'Hôtel-Dieu de Montréal, auraient remarqué que leurs moeurs paraissent étranges.

Nous n'avons pu rejoindre les voisins pour recueillir leurs commentaires pas plus que nous n'avons pu parler aux dirigeants de la secte.

La plupart des adhérents seraient des anglophones, plusieurs avec un accent étranger. De plus, des voitures immatriculées de la Californie et de l'Etat de New York viendraient souvent dans leurs locaux.

Les Ministers of Christ portent de longues robes de jute rouge, des sandales. Ils se laissent pousser cheveux et barbe.

Leurs endroits préférés de prédications: Place Dominion, près des grands hôtels du centre de Montréal, et le Mont-Royal.

Il a été impossible, en fin de semaine, de contacter les hautes autorités de la police municipale de Québec ou de la Sécurité pour avoir leurs commentaires sur toute l'affaire.

Il semble que les dirigeants des corps policiers feront tout probablement des déclarations dans le cours de la journée.

Les policiers ont employé les gaz lacrymogènes et leurs bâtons pour disperser quelque 1,800 irréductibles manifestants vendredi soir dernier. La police de Québec a chassé les manifestants et les a poursuivis à travers la ville, ne toisant aucun groupe sur la rue et dispersant tout le monde à coups de bâtons.

**CHEZ L.P.S. L'ESPAGNOL S'APPREND VITE ET BIEN.**



Demandez une démonstration gratuite.  
500 est, Grande-Allée, Québec—529-0331  
Ouvert de 9 hres à 21 hres

## Quand vous achetez des Obligations d'Épargne du Canada, tous les Canadiens en profitent. Et particulièrement vous!

Les Obligations d'Épargne du Canada rapportent plus que jamais. Votre argent double en seulement 9 ans, ce qui représente un rendement annuel moyen de 8%. Elles sont remboursables en tout temps à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Disponibles en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000 et \$25,000.

### La Banque de Montréal vous les offre à tempérament.

Vous pouvez en acheter en payant 5% comptant, le solde par tranches régulières réparties sur un an.

**\$2.50** COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE **\$50.00**

**\$5.00** COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE **\$100.00**

**\$25.00** COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE **\$500.00**

**\$50.00** COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE **\$1000.00**

Les Obligations d'Épargne du Canada profitent à tous les Canadiens. Achetez les vôtres dès maintenant à la Banque de Montréal.



**Banque de Montréal**  
La Première Banque au Canada

**n 1975, au Canada**

**Le marché des produits chimiques atteindrait près de \$4 milliards**

par Claude TESSIER

Le marché global pour les produits chimiques au Canada doublera d'ici 1975 pour s'élever à \$3,9 milliards. L'utilisation des plastiques devrait doubler au cours de la même période. C'est ce qu'a prédit aujourd'hui l'économiste de Du Pont du Canada, M. R. B. MacPherson, qui s'adressait ce midi à 200 chimistes manufacturiers de spécialités du Canada réunis en congrès à Québec.

M. MacPherson a toutefois tempéré ses prédictions optimistes par un certain nombre de conditions car, a-t-il dit, "le climat l'industrie chimique canadienne, l'un des secteurs les plus productifs de l'économie, freine ses progrès." La croissance des industries chimiques canadiennes reste bien en deçà des accroissements de rendement réalisés par les industries chimiques d'autres pays industrialisés.

Il faudra, selon M. MacPherson, que les politiques gouvernementales soient modifiées parce qu'elles favorisent présentement la pénétration rapide des marchés canadiens par les produits importés. Si des mesures de ce genre ne sont pas apportées, les entraves limiteront la production à \$3,3 milliards d'ici 1975. Si les politiques gouvernementales permettaient aux fabricants canadiens de participer pleinement à la croissance des marchés domestiques et d'éliminer le déficit commercial de \$300 millions par année, les nouveaux investissements s'accroîtraient de \$300 à \$450 millions.

Au sujet de l'embauche, le niveau actuel de 75,000 tombera à 71,000 sans les correctifs proposés. Si on réussit à atteindre l'objectif qui est de doubler la production, l'emploi pourrait s'accroître à 85,000.

Le conférencier a révélé que Du Pont du Canada avait fait des projections sur les perspectives économiques d'ici 1976. Son modèle mathématique prend pour acquis qu'il y aura un ralentissement de l'activité en 1970, suivi d'une importante reprise. A ce compte, les objectifs économiques devraient se situer dans un taux de croissance de 7 p. c. au lieu de 5,5 p. c. tel qu'il est proposé par le Conseil économique du Canada, "un objectif très modeste", a dit M. MacPherson.

Les chimistes manufacturiers étudient au cours de leur congrès des questions portant sur les aérosols, l'avenir économique, les savons, détergents, cires, apprêts à planchers, insecticides, etc.

**17 morts accidentelles au Québec**

Un total de 17 personnes ont perdu la vie au Québec en fin de semaine et 15 de ces morts violentes sont imputables à des accidents routiers.

Dans l'Est de la province, 10 personnes ont perdu la vie, dont une au cours d'un accident de chasse.

Voici la liste des personnes mortes accidentellement au cours du "week-end".

Joseph-Emile Desjardins, 77 ans, tué, samedi, alors qu'il fut heurté par une automobile sur l'autoroute des Laurentides, un peu au nord de Montréal.

Mme Euclide Briand, 61 ans, de Montmagny, à une quarantaine de milles au nord-est de Québec, a été renversée par une auto, vendredi soir, sur la route 2, à Beaumont, comté de Bellechasse.

Alphonse Defoy, 58 ans, de Saint-Férol, non loin de Québec, a été broyé sous son tracteur, samedi, alors qu'il travaillait sur la ferme.

Claude Roy, 21 ans, de Saint-Joseph de Beauce, a perdu la vie, vendredi soir, lorsque l'auto dans laquelle il se trouvait a

capoté sur la route 10, à Saint-Simon, à quelque 150 milles au nord-est de Québec.

Euclide Huard, 11 ans, de Godefroy, en Gaspésie, a été mortellement blessé, vendredi, lorsqu'il fut happé par une auto, alors qu'il traversait la rue.

Jean-Charles Demers et François Betty, tous deux de Saint-Narcisse, comté de Lotbinière, tous deux âgés de 18 ans, ont perdu la vie, dimanche, lorsque l'auto qu'ils occupaient a percuté contre un pont à Saint-Sylvestre, à quelque 25 milles au nord-est de Québec.

Fernand Lemire, 19 ans, de Kearns, Ont., Gilles Jollet, 17 ans et Philippe Gagnon, 18 ans, tous deux de Virginiatown, Ont., ont perdu la vie dans un accident survenu sur la route 59, près de Hull.

Alain Charette, 4 ans, fils de M. et Mme Réjean Charette, de St-Canut, comté de Deux-Montagnes, mortellement renversé par une automobile vers 17:15, samedi, face à la demeure de ses parents.

Joseph Charbonneau, 54 ans, de Longueuil, mortellement

heurté par une automobile vendredi soir, route 21, à Richelieu, comté de même nom.

Mariene Berrigan et Harriet Doriman, toutes deux âgées de 16 ans ont été tuées quand l'auto dans laquelle elles voyageaient a capoté près de Drummondville, à 60 milles au nord-est de Montréal, samedi.

Gérard Lavoie, 21 ans, de Ste-Foy, a été tué quand le véhicule qu'il conduisait a capoté sur la route 1, à Saint-Lambert, comté de Lévis, dimanche soir.

Mlle Marie Jomphe, 30 ans, de Ste-Foy, a été tuée dans une collision impliquant quatre automobiles sur la route 20, dimanche soir, à Issoudun, comté de Lotbinière.

Mme Albert Pineault, 35 ans,

de Sainte-Jeanne-d'Arc de Matapédia, en Gaspésie, a perdu la vie, vendredi, lors d'une collision frontale.

**NOYADE ET CHASSE**

Romén Tremblay, de Pointe-Gatineau, s'est noyé, samedi, dans le lac situé près de son

domicile, dans cette localité sise à 10 milles au nord d'Ottawa.

Michel Lavoie, 18 ans, de Rimouski, a été tué accidentellement d'une balle de carabine au Club de Chasse Populaire du lac Amqui, dans le comté de Matapédia.

**Etude sur les besoins de la langue française à l'U. Laurentienne**

SUDBURY, Ont. (PC) — Un comité de l'université Laurentienne réclame une "étude sur les besoins de la langue française pour déterminer dans quelle mesure l'université Laurentienne devrait dispenser des cours dans les deux langues".

C'est ce qu'a annoncé en fin de semaine le recteur de cette institution, M. Stanley G. Mullins. Il a précisé que le ni-

veau des inscriptions d'étudiants de langue française est inférieur au chiffre de 30 pour cent fixé comme base lorsque l'université a été fondée. Il a ajouté que de nouvelles universités moins grandes sont créées pour répondre aux besoins régionaux et que, dans le cas de l'université Laurentienne, ce besoin inclut le bilinguisme.

Cependant, en raison de l'affluence d'étudiants de langue anglaise venant d'autres régions de la province et à cause aussi du fait que les étudiants francophones préfèrent l'université d'Ottawa, le nombre des étudiants de langue française est inférieur aux prévisions, a expliqué le recteur.

**R. Paul qualifie les activistes de "rats de cale"**

Le ministre de la Justice du Québec, Me Rémi Paul, a traité de "rats de cale" les éléments activistes qui ont produit la violence, lors de la manifestation du Front du Québec français, vendredi soir dernier, devant le Parlement.

Quant aux dirigeants de ce mouvement de contestation, Me Paul les a assimilés à des lâches, qui ont quitté les lieux lorsque la violence a éclaté.

En dépit de ces accusations, le ministre de la Justice a félicité les manifestants pour l'ordre dans lequel les protestations se sont généralement déroulées.

**Nouveau plan de retraite au CN**

MONTREAL (PC) — Le Canadien national a soumis à ses employés un plan grâce auquel ils pourront prendre leur retraite à un âge moins avancé.

Ce plan vise à réduire le nombre d'employés dans certaines catégories d'occupation, ce à cause d'une baisse du travail à accomplir.

Les employés qui voudront bénéficier de cet avantage auront jusqu'au 8 janvier pour faire leur demande. Une somme forfaitaire sera versée selon l'âge des employés à leur retraite.

**"Une lutte sans merci contre l'inflation"**

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré dimanche soir qu'une des principales préoccupations du gouvernement au cours des prochains mois serait "une lutte sans merci à l'inflation".

Prenant la parole au cours d'une émission télévisée au réseau national, le gouvernement a souligné que le gouvernement fédéral faisait sa part dans la lutte anti-inflationniste, surtout au chapitre des politiques fiscales et du budget qui, cette année, prévoit un surplus.

Le gouvernement s'attend que, de leur côté, les grandes sociétés industrielles et commerciales et les syndicats ouvriers les plus importants appliquent, eux aussi, des restrictions volontaires. Sinon, le gouvernement se verra forcé d'imposer lui-même des mesures restrictives.

**Echanges diplomatiques Canada-Ile Maurice**

OTTAWA (PC) — L'Ile Maurice est devenue un nouveau pays indépendant du Commonwealth avec lequel le Canada a accepté d'échanger des représentants diplomatiques.

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé, vendredi, la nomination de M. J.A. Irwin comme haut commissaire du Canada auprès de l'Ile Maurice.

M. Irwin, qui est déjà haut commissaire en Tanzanie et en Zambie, gardera cependant sa résidence à Dar-es-Salaam, capitale de la Tanzanie.

M. Sharp doit annoncer, au début de la semaine prochaine, selon certains rapports, les directives à propos de la compression du personnel de son ministère.

**CHEZ L.P.S. LES COURS D'ANGLAIS SONT BEAUCOUP PLUS EFFICACES.**

Demandez une démonstration gratuite.

500 est, Grande-Allée, Québec—529-0331

Ouvert de 9 hres à 21 hres

**FABULEUX MEXIQUE**

Un film en couleur commenté par l'auteur lui-même

**JEAN-CLAUDE BERRIER**

au Palais Montcalm

4, 5, 6 et 7 novembre à 20h.30

Entrée: \$1.50 et \$2.00

Les canyons du Colorado, les déserts mexicains, l'île aux phoques et aux cachalots. Histoire des Aztèques, chez les Indiens du Chiapas, Au Yucatan parmi les antiques cités Mayas. Expédition dans la forêt interdite, chez les Indiens Lacandon, Sorcellerie chez les Lacandon.

**CLUB HORIZONS DU MONDE**

En collaboration avec VOYAGES CLAUDE MICHEL

**500 heures de courtoisie derrière le comptoir et l'hôtesse Avis se mérite ses ailes.**



Deux choses font de l'hôtesse Avis quelqu'un de très spécial.

L'hôtesse elle-même. Et Avis. En premier lieu, elle doit être une jeune fille très spéciale avant même d'être embauchée.

Puis, une fois cela fait, nous l'envoyons à notre école d'apprentissage.

Mais, avant d'obtenir son diplôme, elle doit ensuite passer environ 3 mois derrière le comptoir, sous le regard attentif de son surveillant. Mettant en pratique toute cette théorie que nous lui avons inculquée. (C'est-à-dire de toujours s'empresser d'asseoir ses clients, pressés ou non, derrière le volant d'une de nos nouvelles Plymouth.)

Enfin, après 500 heures d'apprentissage, elle est diplômée et

elle reçoit ses ailes.

Et elles les a bien méritées car elle est maintenant l'une des meilleures hôtesse.

Ces ailes sont plus ou moins une courtoisie de la part de Avis. Et l'hôtesse, en retour, vous offrira sa propre courtoisie.

**Repartez sur-le-champ avec Avis.**



# A Québec aujourd'hui

## Les Arts Chez les dames

**Art traditionnel du Québec:** Peinture, sculpture, mobiliers et orfèvrerie au Musée du Québec.

**Art contemporain du Québec:** Peinture et sculpture au Musée du Québec.

**Peintures verrières françaises:** Au Musée du Québec.

**Profil de la sculpture québécoise:** Au Musée du Québec.

**Peintres traditionnels de la Galerie:** A la Galerie d'Art St-Jean.

**Galerie des Artisans:** Peintures, sculptures, céramiques au 4605, 4ème avenue, Suite 1, Charlesbourg.

**Marcelle Berlinguet:** Exposition de peintures à la Galerie l'Atelier, 1000, rue St-Jas, 46 Côte de la Montagne.

**Jean Noël:** Toiles à la Galerie Joliet.

**Léon Bellefleur:** A la Galerie Champagne.

**Peintures d'artistes canadiens et néo-canadiens:** Exposition au 580 est, Grand-Allée, local 19 de la Fraternité Canadienne de Québec.

## Cabarets

**Cercle Hélène Boulé:** Réunion régulière, à 20h.00 à 71 rue Ste-Ursule.

**Cercle des Femmes Canadiennes:** Conférence de Mme Cairline R. Wilson, demain, à 11h.30 a.m. au Québec Winter Club.

**Auberge de la Colline:** Danse ce soir avec le trio de l'Auberge, à 10h.30.

**Au complexe de la Porte Saint-Jean:** Le Temple: Discothèque psychédélique — la Mousse Spatheque sons et lumières, La Licorne; Bar Disco-Club.

**Baril d'Outros:** Ce soir 10h.30 et 12h.30: Vaudeville, avec Jacques Desrosiers, Juliette Pétite, François Vivier.

**Bal Tabarin:** De midi à 7h., danses à gogo. Ce soir: danse 10h.30 et 12h.30 — Kathie Lane — Diane Dean — June Day.

**Cabaret Victoria:** Ce soir: danse, à 10h.30.

**Château Bonne-Entente:** "Club Barachois", 19h. à 24h. Spectacle et danse.

**Château Lac-Beaupré:** Ce soir: Danse.

**Chef Gérard:** Ce soir: Danse avec discothèque.

**Château Nancy — "Au Caveau":** Ce soir: Bar à chansons, avec Marcel Brault.

**Club Lafayette:** Ce soir: Orchestre Charles Gingras.

**Club du Vieux Marceau:** Ce soir: Danse avec orchestre. Les Four Stars.

**Congress Inn — Auberge des Gouverneurs:** Au piano-bar à partir de 6h., Lisa Lévesque. A partir de 10h., Pierre Roche.

**Hôtel Carol:** Orchestre Les Blue Stars.

**La Diligence au Guitare — Bar:** Ce soir à 10h., Floriant Lambert.

**Le Barillet:** Ce soir: Danse, l'ensemble Jean Brousseau, de 8h. à 2h.

**Le Cercle Electrique:** Ce soir et dimanche soir: Spectacles électriques — Orchestre 70 Danse.

**Cabaret Panorama:** Ce soir 5h.30, 10h.30, 12h. — 2 danseuses et Thierry, Suzy Pearl, Orchestre André Denis.

**L'Italia:** Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir et mardi: 8 heures à 2 heures.

**Motel Carillon:** Lyse — Orchestre de danse — Marcel Robitaille.

**Motel Le Voyageur:** A la suite, Rendez-vous, orchestre Bob Plante. Ce soir de 9h.30 à la fermeture.

**Restaurant La Cloche d'Or:** Ce soir: Danse avec l'orchestre Les Modernistes et Jany.

**Restaurant Laurentien au "Bar Dansant":** Danse, avec l'ensemble de Raymond Gagnon — Bob Guay, chanteur. Tous les soirs, excepté le lundi.

**Restaurant Le Voo Doo:** Ce soir: Danse. Aussi discothèque.

**Restaurant Sam Wong:** Ce soir: 2 salons-bar, de 9h. à 2h.: danse avec l'ensemble André Laforce.

## Un Shakespeare traditionnel

**CEREMONIAL ALCHIMIQUE POUR COMEDIENS NON-INITIES** — d'après "Le Songe d'une nuit d'été" de William Shakespeare. Production du Théâtre de l'Office de Chicoutimi présentée sous les auspices du Comité du théâtre de la Société Artistique de l'Université Laval. Mise en scène: Germain Beauchamp et Raymond Chouler. Décors: Denis Angers, Eclairages: Jean L. Dubois. Aides techniques: Guy Hoffmann, Jacques Zouli et Nadine. Avec la participation de quelques trente comédiens. Théâtre de la Cité universitaire, représentation samedi.

La participation de ce "Cérémonial alchimique" a prouvé une fois de plus, si besoin était, que le théâtre d'amateur devrait trouver dans la création collective une "vocation" à sa mesure. Par cette production l'Office m'a semblé nier sa propre définition du mot amateur: ne pas être professionnel.

Je veux bien, à l'instar tous ceux qui ont à cœur d'être disponibles aux tentatives de renouvellement issues de ce milieu, me faire le défenseur de toute expérience s'attachant à ce renouvellement. Toutefois il ne faut cependant pas être dupe pour autant et accepter comme novateur ce qui n'est somme toute que tradition.

Shakespeare se "joue" aussi bien chez les amateurs que chez les professionnels et il faut convenir que les comédiens de métier y sont nettement meilleurs. Ce serait faux de prétendre que pour le jouer dans le texte il ne soit pas nécessaire d'avoir la meilleure distribution possible. Quelles que soient les variations apportées au thème, les exigences demeurent les mêmes.

Cet "ensemble de situations théâtralisées" a connu un excellent départ mais ces promesses furent de bien courte durée. Le Théâtre de l'Office peut s'estimer heureux d'avoir choisi "Le Songe d'une nuit d'été" car c'est grâce à la pièce, action comme personnages, que l'attention des spectateurs a pu être gardée en éveil.

Les interprètes — j'en voyais certains pour la deuxième fois à la scène — témoignaient d'une plus grande assurance, donnaient leurs répliques avec plus de facilité et jouaient, de façon générale, beaucoup mieux. Malheureusement, au risque de me répéter, je ne crois pas que cela soit suffisant. Il en faut beaucoup plus pour être de bons comédiens de "tradition".

Il se dégageait de cette production une impression d'ensemble, d'unité et de cohésion, marquée d'un travail professionnel. Il en allait de même pour les décors de Denis Angers qui a acquis, grâce à sa formation et à son talent, une maîtrise du décor de théâtre.

Le seul moment où les comédiens ont mis Shakespeare un peu de côté pour laisser libre cours à leur imagination leur a apporté une réaction bien sentie de la part du public. Il s'agissait cependant beaucoup plus de cabotage — souvent très drôle — qu'autre chose.

Ce "Cérémonial" laisse plutôt froid. Qu'il s'agisse d'un travail honnête, sincère et désintéressé demeure une vérité si évidente pour le théâtre d'amateur qu'il semble superflu d'insister. Si cette humilité n'existait pas, on serait tenté d'aller chercher, chez Shakespeare lui-même, un commentaire: "Beaucoup de bruit pour rien".

Jean GARON.

## L'ACTA rompt ses relations avec le DDF

par Jean GARON

L'Association canadienne du théâtre d'amateurs (ACTA) a décidé de rompre ses relations avec le Festival d'art dramatique du Canada (DDF), en fin de semaine, lors d'une réunion de son nouveau conseil d'administration qui se tenait à Vaudeville, siège du secrétariat de cet organisme.

Dans une proposition qui a été approuvée par le Conseil, l'ACTA remet en question la représentativité du Festival d'art dramatique en ce qui a trait au théâtre d'expression française au Canada. De plus, elle conteste les subventions qui sont accordées à l'organisme canadien tant par le ministère des Affaires culturelles du Québec, le Conseil des arts du Canada que d'autres institutions publiques ou privées.

Cette réunion avait pour but premier de former ce conseil à la suite du Congrès annuel de l'ACTA tenu à Hull les 10, 11 et 12 octobre dernier. M. Roger Thibault, du CEGEP du Vieux Montréal, et

ancien directeur de la troupe L'Atelier de Sherbrooke, a été nommé président. MM. Philippe Genest, du Théâtre Populaire d'Alma (TPA), et André Paradis, directeur du Comité du théâtre à la Société artistique de l'université Laval et également directeur de la Troupe des Treize, ont été nommés respectivement premier et deuxième vice-présidents. M. Yves Allaire, de l'Université de Montréal, occupera la charge de trésorier. L'exécutif sera formé de MM. Thibault, Allaire de même que de Jean Fleury qui occupait depuis trois ans le poste de secrétaire-trésorier de l'organisme.

Par la même occasion, l'ACTA a lancé sa campagne de financement, campagne qui avait été suggérée par l'atelier des finances au dernier congrès et appuyée par l'assemblée générale.

### Nouvelle collection littéraire

MONTREAL — Les Editions de l'Homme comptent désormais une nouvelle collection. Cette dernière s'intitule "Collection vie moderne" et a été placée sous la direction de la journaliste Hélène Pilote.

Chaque ouvrage comprendra six sections rédigées par des spécialistes. Parmi les sujets traités, on relève notamment: la dépression nerveuse, le bonheur, la nouvelle esthétique, l'argent, le budget familial.

## Concert

**Christophe Schuppler, baryton:** Au piano: Claude-François Journé, de Nice. Présenté par l'Institut Canadien, à l'Institut Canadien, à 20h.30.

**L'Orchestre Symphonique de Québec:** Direction: Walter Susskind. Soliste: Michael Rabin, violoniste, au Palais Montcalm à 20h.30.

## Cinéma

**Ciné-Campus:** "Entre l'alcôve et la potence" de Ralph Richardson au théâtre de la Cité universitaire à 16h. à 19h. et 21h.30.

**Ciné-Musée:** "Le regard de Picasso" Au Musée du Québec à 14h.30.

## Convocations

**L'Association des Propriétaires de Québec:** Dîner-causerie à 18h.30 à l'Hôtel Baillargeon, 688 St-Vallier Ouest. Conférencier: M. Isidore Deschênes.

**Centre Espagnol de l'Université Laval:** Conférence de M. Arturo Monzon, professeur à l'Université de Guerrero, à 20h.30, amphithéâtre 0231, Pavillon De Konink, Sujet: "Le Venezuela, les Indiens de l'Orénoque". Diapositives.

**L'Association des Chimistes Manufacturiers Canadiens de Spécialités:** Ouverture de la 12ème Assemblée annuelle jusqu'à jeudi au Château Frontenac.

**La Société Linéenne de Québec:** Conférence de M. V. C. Berrier, explorateur français, à 20h.15 au Centre d'enseignement Audio-Visuel, 1180 Boulamaque. Sujet: "Le Mexique inconnu".

**Club Rotary de Québec:** Déjeuner-causerie, demain, à 12h.30 au Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de la Ville de Québec, M. Gilles Lamontagne.



**OH ! LA LA LA !** — Le constable Angus Hunter, de la Police métropolitaine de Londres, a été croqué sur le vif par un photographe alors qu'il manifestait son admiration pour ce tableau d'un maître vénitien exposé à la Galerie Nationale d'Ottawa. Le constable Hunter accompagne au Canada quatre étudiants anglais qui sont sortis vainqueurs d'un concours intitulé "Aidez la police!".

(Téléphoto PC)

## Le Théâtre Libre présente "Point H" d'Yves Jamiaque

Le Théâtre Libre présentera à compter de mardi prochain à la Sorboise "Point H" de Yves Jamiaque et ce jusqu'au 20 novembre à l'exception des lundi 10 et 17.

Cette pièce créée à Paris en 1966 avait reçu un excellent accueil de la critique parisienne dont Jean-Jacques Gauthier du quotidien "Le Figaro", Georges Lerminier du "Parisien Libéré" et Georges Léon de "L'Humanité" entre autres.

L'auteur obtint le prix "Ibsen" pour une autre de ses pièces "Les Cochons d'Inde". "Avec "Point H", Yves Jamiaque aborde le débat essentiel de notre

temps: la bombe atomique et le drame des hommes qui lui ont donné naissance. Au-delà des problèmes historiques, c'est surtout le problème moral de la confiance et de la responsabilité humaine qui est traité" lit-on dans un communiqué de la compagnie de théâtre d'amateur qui présente ce spectacle.

Les interprètes sont Janine Angers, Marcel Tremblay, Odette Royer et André Châteauneuf qui oeuvrent dans une troupe qui définit son activité à partir du nom qu'elle s'est donnée: "Interprétation réaliste et sincère, formule répondant au besoin actuel d'une plus grande communication".

## Le cinéma

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

**CANADIEN:** "Joanna" (4) (112 min.) Couleur à 9h.05; "Jeux pervers" (—) (116 min.) Couleur à 7h.00. FIN: 11h.

**CANADIEN:** "Princesse d'un jour" (E-5) Couleur à 1h.10, 4h.25, 7h.40. "Miracle de l'amour" (2ème partie) (6) Couleur à 2h.40, 5h.04.15, Continuel de 1h.10 à 1h.05.

**CAPITOL:** Représentation continue de 1h. à 1h.15. "Mayerling" (5) (154 min.) Panavision, Technicolor à 1h.05, 4h.05, 8h.45. "Ces messieurs de la famille" (—) (80 min.) Eastmancolor, Techniscope à 7h.20 et 7h.10. Dernier programme complet à 7h.10.

**CARTIER:** "Maroc, dossier" (—) (6) 6h.00; 9h.44; "Pancho Villa" (—) 7h.40.

**CINE-CLUB INTERNATIONAL:** au cinéma BIJOU: "Shame" (—) 6h.00; 9h.30; "Mademoiselle" (—) 7h.30.

**CINEMA DE PARIS:** "La guerre des anges" (—) Couleur à 12h.30, 3h.35, 6h.35, 9h.50. "Enigme à Central Park" (6) Couleur à 1h.50, 5h., 8h.15.

**EMPIRE:** "8 heures d'amour" (—) Couleur à 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00. FIN: 11h.

**IMPERIAL:** "La belle tueuse" (—) 6h.20; "Baroud à Beyrouth" (—) Couleur à 7h.40; "Coplan casse tout" (—) Couleur à 9h.23. FIN: 10h.58.

**LAIRET:** "Maroc, dossier" (—) 6h.00; 9h.44; "Pancho Villa" (—) 7h.40.

**LIDO:** "Les poupées de St-Paul" (6) 7h.40; "Deshabillez-vous poupées" (6) 9h.15.

**ODEON - SALLE LE DAUPHIN:** "Funny Girl" (4) Couleur à 2h.00; 8h.15.

**ODEON - SALLE FRONTENAC:** "Sel, Poivre et dynamite" (—) Couleur à 12h.20; 4h.00; 7h.24; "Les tiens, les miens, le nôtre" (—) Couleur à 2h.05; 5h.50; 9h.30. FIN: 11h.25.

**PIGALLE:** "Trois sur un sofa" (A-4) (109 min.) Couleur à 12h.30, 4h.20, 8h.15. "Jerry la grande gueule" (E-4) (108 min.) Couleur à 2h.20, 6h.10, 10h.

**PRINCESSE:** "La colère d'Achille" (—) Couleur à 12h.45, 5h.25, 10h.25. "L'homme aux rayons X" (—) Couleur à 2h.35, 7h.25. "Maciste contre les Mongols" (A-6) Couleur à 4h.00, 8h.50. FIN: 12h.10.

### Brèves nouvelles du cinéma

Guy Gilles vient d'entreprendre "Les oubliés" (titre provisoire). Dans ce film tourné en Tunisie, Edwige Feuillère incarne la veuve d'un directeur d'école; elle accueille chez elle le fils d'une camarade d'enfance revenue en Afrique du Nord pour découvrir de nouveaux motifs d'espérer. Pierre (Patrick Jouané) reçoit de son hôte une leçon d'optimisme, elle a su, en effet, rester souriante devant les épreuves de la vie et manifester à l'égard du jeune homme une délicate tendresse maternelle.

Richard Balducci vient de donner le premier tour de manivelle de son nouveau film: "La honte de la famille", d'après le roman de Charles Exbrayat. Claude Rollet, "fils du plus célèbre truand de Marseille (Michel Gaubry), annonce à ses parents qu'il va s'engager dans la police. De mémoire de truand, on n'avait jamais reçu pareil outrage! Le père renie solennellement son enfant unique. Débute alors une série de péripéties qui se termine par une réconciliation générale. Le truand avait du cœur.

**CINEMA ST-ROMUALD**  
37, rue de l'Eglise, St-Romuald, 839-6553

2e film: **SEPT DU TEXAS**

**ALASKAN SAFARI**

2e film: **SEPT DU TEXAS**

PAUL PIAGET  
GLORIA MILLAND  
En couleurs Scope

LA SOIF INSATIABLE DE LA VIE...  
2 GRANDS FILMS EN COULEUR

**LA GUERRE DES ANGES**  
**ENIGME A CENTRAL PARK**

**CINEMA DE PARIS**

18 ANS ADULTES

ROMAN POLANSKI  
**REPULSION**

CATHERINE DENEUVE  
Les PROFESSIONNELLS  
BURT LANCASTER  
LEE MARVIN  
JACK PALANCE  
CLAUDIA CARDINALE

18 ans

**CINEMA SILLERY**  
1720, rue St-Michel, Sillery - 527-6684

CINE-CLUB INTERNATIONAL  
PRESENTE UN FILM DE  
INGMAR BERGMAN  
**'SKAMMEN'**

18 ANS

V.O. - S. Titres Anglais

Aussi: **JEANNE MOREAU dans MADEMOISELLE**

**CINEMA LE BIJOU**  
15, Chemin Ste-Foy, 522-7956

**CINEMA LIDO**  
Centre d'Achats Bond-Point, Lévis  
Tel: 837-2272

Des Filles Douces qui mènent la Vie Dure!!!

**POUPÉES DE ST-PAUL**

18 ans, réservé aux adultes

TEL: 523-9724

**LE PIGALLE**

A L'AFFICHE POUR TOUS

FESTIVAL JERRY LEWIS  
2 FILMS EN COULEURS

JERRY LA GRANDE GUEULE

TROIS SUR UN SOFA.

LA VIE INTIME D'UN COUPLE.

9e SEM. COULEURS

**Miracle de l'amour**

2 EME PARTIE les partenaires sexuels

18 ANS Adultes

Aussi: **Princesse d'un jour**

**CANADIENNE** Stationnement Gratuit!

Centre d'ACHATS CANADIENNE — 661-8375

**LES CINEMAS ODEON**

5e MOIS!

VERSION FRANCAISE POUR TOUS

**FUNNY GIRL**

Sur sem. 2h. à 8h.15

Henry Fonda-Lucille Ball  
**"LES TIENS LES MIENS LE NOTRE"**

2 films en couleurs! de 12 ANS 75¢

**"SEL, POIVRE ET DYNAMITE"**

**LE DAUPHIN FRONTENAC**

DU POINT & BOUL CHAREST INF. 529-9745

STATIONNEMENT INTERIEUR

Parc-Auto Paquet & Laliberte

**PRINCESSE-IMPERIAL**

Jour .75 - TOUS - Soir \$1.00

\$1.00 - 14 ANS

EN PRIMEUR  
1 semaine à Québec seulement  
COLERE D'ACHILLE

Au même programme

- L'HOMME AUX RAYONS-X
- MACISTE vs MONGOLS
- COPLAN
- CASSE TOUT
- BAROUD A BEYROUTH
- LA BELLE TUEUSE

**LES CINEMAS CLIMATISES FAMOUS PLAYERS**

ACHETEZ DES LIVRETS DE BILLETS DES CINEMAS "FAMOUS PLAYERS" MAINTENANT EN VENTE... UN BILLET GRATUIT DANS CHAQUE LIVRET

La plus Emouvante Histoire d'Amour de tous les Temps (14 ANS)

5e SEM.!

OMAR SHARIF CATHERINE DENEUVE JAMES MASON AVA GARDNER

**Mayerling**

Complément de programme "CES MESSIEURS DE LA FAMILLE" EN COULEURS

Depuis 1 hre - Dernier spectacle complet à 7h.10

**CAPITOL** 972, ST-JEAN, 527-8300

18 ANS PRESQUE AUX ADULTES

**48 HEURES D'AMOUR**

Le Plus SUEUDOIS des films français

un film de CECIL SAINT-LAURENT

HORAIRE 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h.

**EMPIRE** 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

VOULEZ-VOUS RIRE?

DEBORAH KERR DAVID NIVEN

**PRUDENCE ET LA PILULE**

COULEURS PAR DE LUXE

Depuis 6h.10 - Dernier spectacle complet 7h.45

**CHAMPLAIN**  
2500, BOUL. LAURIER, PLACE STE-FOY, 656-0592

LA VIE INTIME D'UN COUPLE.

18 ANS Adultes

**Princesse d'un jour**

REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 7h.

**CANADIEN**  
2700, BOUL. LAURIER, PLACE LAURIER, 656-9922

14 ANS

STEVE MCQUEEN  
**"BULLIT"**

ROBERT VAUGHN  
JACQUELINE BISSET

REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 7h.15

**ALOUETTE**  
2500, BOUL. LAURIER, PLACE STE-FOY, 656-0592

Au carrefour du mystère et de l'action!

Un agent vif et 6 belles aventuriers

GENE BARRY  
LARRY MARTINELLI  
LESLIE PHILLIPS  
BOB CHARISSE

**MAROC DOSSIER 7**

Depuis 6h.30 - Dernier spectacle complet à 8h.

**CARTIER LAIRET** 1044, 3e AVENUE, 523-5050



## Serge Reggiani: un théâtre comme on n'en voit plus ici

SEERGE REGGIANI: — Récital au Palais Montcalm, samedi et dimanche soir; accompagné par un orchestre dirigé par Raymond Bernard. En première partie, André Gagnon et un quintette à cordes dirigé par Josiane Roy.

Parmi les activités auxquelles le public québécois pouvait assister ou participer en fin de semaine il y avait le récital du comédien-chanteur Serge Reggiani au Palais Montcalm. Le programme comprenait également le pianiste André Gagnon qui, gentiment, en début de soirée égrenait des chapetelets de notes sur des airs de chansons de Ferland, Leclerc, Léveillé et Vigneault, arrangés à la manière des Quatre Saisons de Vivaldi.

C'était amusant de reconnaître "Fleur de macadam", "Le petit bonheur", "Frédéric" ou "Pendant que", sous leur déguisement du Printemps, de l'Été, de l'Automne et de l'Hiver du maître classique. Ça passait bien le temps et ça détendait le spectateur qui s'amusa — ou en avait plein les oreilles, selon ses goûts.

Mais, ce que tous attendaient, celui que l'on était venu voir, c'était plutôt Serge Reggiani.

Dès son arrivée en scène, l'assistance sent bien qu'elle va assister à un tour de chant pas ordinaire. Reggiani occupe toute la place, comme sait le faire un comédien de métier. Les éclairages centrent l'attention sur lui qui, au premier coup d'oeil, fait penser à un garçon de café avec sa veste blanche (elle est en cuir cependant), et son pantalon noir: un garçon de café qui aurait une histoire à nous raconter.

L'orchestre de Raymond Bernard l'a amené sur scène et maintenant, "ça" commence. Sa première chanson est presque un roman policier: qui a tué Arlequin...? Chacun de nous, un jour, quelque part l'a assassiné, accuse l'artiste. Puis, sans perdre de temps, il se transforme en cet homme que l'on a découvert et que l'on prend pour un fossile; ensuite l'artiste explique cette liberté qu'un jour il a sacrifiée à l'autel de l'amour, et cherche enfin un "rivage où se tenir debout". Et ça continue, alternant une chanson amusante et une chanson grave,

un couplet de tendresse, un refrain de lucidité. Il dit une histoire de mercenaire, rappelle à la Dame que sa fille a 20 ans, prévient que nul n'a le droit de juger les autres et chante son amour pour cette autre femme qui n'a plus 20 ans.

Mais comme le clown, après s'être attendu, fait une pirouette pour amuser, Reggiani — qui en a encore de bonnes à raconter — revient du fond de la scène pour nous parler de cette information que l'on m'a pas lue dans Paris - Match, concernant la fusée France - Lune à bord de laquelle il était volontaire.

Personne ne remarque ou n'a envie de remarquer que Reggiani n'a pas ce que l'on appelle une "jolie voix de chanteur", que l'on perd parfois des bouts de ses phrases, que les sons n'arrivent pas toujours là où ils devraient: on est sous le charme de cet homme mûr, de cet adulte de 47 ans qui chante la tendresse et l'humanité, la lucidité et le bonheur.

Il sait se transformer, devenir un des trois fils de la "vieille", un de ceux de la bande "à ce pauvre Arthur"...

Il sait aussi être cet enfant qui regarde descendre l'avion, cet amoureux qui explique comment on se rend là où "elle" est, ce père qui veut rassurer son petit garçon...

L'amour, la tendresse, le métier et ce qu'il apporte de satisfactions à celui qui le fait bien, le talent de l'homme qui a vécu et qui vit toujours, à travers chacun des personnages des histoires qu'il raconte. Voilà autant de bonnes cartes que détient Serge Reggiani.

La chanson, grâce à Reggiani, retrouve un visage qu'on lui avait oublié, révèle qu'elle a un cœur qui bat, pas toujours sur les rythmes gogos modernes, mais à la même fréquence que celui de l'homme de tous les siècles.

Quelle que soit la "machine" qui nous a apporté et fait apprécier ce comédien et nous le présente comme un chanteur, on ne peut que le remercier de ce théâtre comme on n'en voit plus souvent, ici, qui nous est offert. (Martine Corriveau)

## Le "message" religieux de Michel Conte

NDLR: — Pierre Mathieu, le spécialiste des questions religieuses au Soleil, assistait la semaine dernière, au tour de chant d'inspiration biblique que présentait à Québec Michel Conte. Il nous a fait part des impressions que lui a laissées sa rencontre avec l'artiste, auteur-compositeur - interprète.

Michel Conte n'est pas un missionnaire du 20<sup>ème</sup> siècle; c'est lui-même qui le dit.

Même si la plupart de ses chansons sont inspirées par l'Évangile, nous pouvons difficilement dire qu'il est un interprète de l'Évangile.

Il serait plus exact d'affirmer qu'il interprète l'Évangile, à sa façon.

Il ne veut pas faire l'éducation de son auditoire; il ne cherche pas directement à le faire réfléchir. Il présente un spectacle, un point c'est tout.

Toutefois, ses chansons ne sont pas sans contenir un certain message.

Il conteste des situations actuelles où l'amour et la liberté sont absents et il chante ces valeurs en transposant à la moderne des situations de l'Évangile.

Il conteste une spiritualité de la souffrance et de la peur au profit d'une spiritualité de l'amour et de la joie.

Le spectacle ne nous présente pas l'Évangile, mais Michel Conte qui se sert de l'Évangile.

On apprécie surtout les transpositions originales de la vie de Jésus et de ceux qui l'ont entouré.

Ces transpositions ont toute la

savoir et les limites d'une bonne imagination.

Michel Conte qui, dans toute sa carrière, s'est adressé à différents milieux, a maintenant choisi le milieu des croyants.

Présentement il chante surtout chez les catholiques. Il songe à traduire ses chansons en anglais pour se présenter devant les protestants.

Si habituellement Michel Conte chante dans les églises, c'est que l'architecture se prête bien à un spectacle. Il faut dire que ça représente également un aspect révolutionnaire, attirant.

Somme toute, il ne faut pas voir dans Michel Conte l'Évangile incarné, mais un artiste intelligent, qui présente un bon spectacle.

On peut toutefois déplorer qu'il le présente avec la tête et non avec le cœur.

**palais montcalm**  
les 8 et 9 nov. à 8h.30 p.m.

**FRANCE GALL**  
En première partie: **PATRICE GALL**  
**JEAN-GUY MOREAU**  
Billets en vente au guichet \$2.50 à \$4.50  
PRÉSENTE EN COLLABORATION AVEC **GRP** 1060 RADIO PROVINCIALE

**BAR DISCO-CLUB**  
• LE TEMPLE  
24 St-Stanislas  
• LA MOUSSE-SPACTHEQUE  
25, Ste-Angèle  
• LA LICORNE  
28 St-Stanislas

2700 chemin Ste-Foy (face à l'hôtel Level)  
**SAM WONG**  
DANSE à notre BAR DANSANT tous les soirs de 9h à 2h, lundi excepté, avec l'ensemble **ANDRÉ LAFORCE**  
• Mardi soir, Soirée des Sports (Prix de présence, surprise)  
• Mercredi soir, Soirée des dames (Prix de présence, Champagne)  
• Jeudi: Soirée Surprise • Mercredi: Soirée des dames - Entrée libre • Piscine intérieure (jusqu'à 2h, a.m.)  
Pour réserver: 663-3503

**'CLUB LE VIEUX BARDEAU'**  
HOTEL MOTEL HELEN'S - BEAUPORT  
Ce soir et demain: Danse avec orchestre **LES FOUR STARS**  
Commencement mercredi: **DICK RIVERS** chanteur international et ses musiciens  
• Jeudi: Soirée Surprise • Mercredi: Soirée des dames - Entrée libre • Piscine intérieure (jusqu'à 2h, a.m.)  
Pour réserver: 663-3503

**AU BARIL D'HUITRES**  
796 rue St-Joseph - Rés. 525-7101  
Triomphe en deuxième semaine avec le **VAUDEVILLE**  
Du vrai... Comme autrefois!  
• Sketches humoristiques • Du rire à profusion  
**JACQUES DESROSIERS**  
**JULIETTE PETRIE**  
**FRANCOIS VIVIER**  
SALLE DE RECEPTIONS pour tous genres de clubs sociaux  
Spectacles à 10h.30 et 12h.30 Samedi: 9h - 11h - 1h Dimanche: 9h - 11h

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFCM-TV (3) Burlington WCAX-TV (10) Montréal CFTM-TV  
(5) Québec CKMI-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV (12) Montréal CFCF-TV  
(11) Québec CBVT (8) Mt. Washington WMTW-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV

De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.  
(c) Emission couleur

**LE LUNDI 3 NOVEMBRE 1969**

P. M.  
6.00 (5) Dateline  
(11) Salut Jean-Pierre c  
(8) Monday Six O'Clock Movie: "T-men"  
(3) World of Sports  
(10) Studio 10 c  
(12) Pulse c  
(7) Troisième édition  
6.15 (3) Weatherwise  
(7) C'est mon opinion  
6.20 (7) Edition sportive  
6.25 (3) Newstime  
6.30 (4) Panorama  
(7) Bonsoir, copains c  
(5) The Ghost and Mrs. Muir c  
(13) Sur la scène du monde  
(11) Le téléjournal  
6.40 (11) Nouvelles du sport  
6.45 (11) 24 heures  
7.00 (3) News  
(11) Format 30  
(13) Elle et lui  
(4) Mannix c  
(5) This Week With Barb  
(10) Le 10 vous informe c  
(12) Here's Lucy c  
7.25 (10) Les commentaires de Me Alban-Flamand  
7.30 (7) (11) (13) Les belles histoires des pays d'en haut c  
(5) The Governor and J.J. c  
(8) The music scene c  
(3) Gunsmoke c  
(12) The Mod Squad c  
(10) Patrouille du cosmos c  
8.00 (5) The Debbie Reynolds show c  
(4) Mission impossible c  
8.15 (8) The new people c  
8.30 (3) Here's Lucy c  
(12) The Carol Burnett Show c  
(5) Front Page Challenge c  
(7) (11) (13)

Ma sorcière bien-aimée  
(10) Toute la ville en parle c  
9.00 (7) (11) (13) A la seconde c  
(10) Claude Blanchard  
(4) Mayberry R.F.D. c  
(5) The name of the game c  
(8) The Survivors c  
9.30 (7) (11) (13) Le paradis terrestre c  
(3) The Doris Day show c  
(12) The Pig and Whistle show c  
10.00 (3) The Carol Burnett show c  
(13) (11) (7) Les espions c  
(8) Love american style c  
(4) (10) Coup de filet c  
(12) The Al Hirt Special c  
10.30 (4) Panorama  
(5) Man alive  
(10) Le 10 vous informe  
11.00 (5) News  
(7) (11) (13) Le point  
(3) Channel 3 Night Beat  
(8) 11 O'Clock Report  
(4) Heure exquise: "A couteaux tirés"  
(10) En pantoufles: "Un héros de notre temps"  
11.18 (12) Pulse  
11.20 (5) Viewpoint  
(7) Dernière édition  
(13) Les actualités  
11.25 (5) Editorial and late scores  
11.30 (11) Nouvelles du sport  
(3) The Mery Griffin Show c  
(8) The Joey Bishop Show c  
11.31 (5) After II "Blue Panther"  
11.40 (7) (11) (13) Cinéma: "Quand tu liras cette lettre"  
11.45 (12) Man in a suitcase c  
12.00 (10) Dernière édition  
12.15 (12) University of the air  
12.15 (12) Montreal Bulletin Board  
(13) Nouvelles anglaises

**LE MARDI 4 NOVEMBRE 1969**

7.00 (3) Nouvelles c  
(8) The Newlywed Game c  
7.30 (7) Lesève-tôt  
(13) Fusée XL-5  
(12) Montreal Bulletin board c  
(10) Les petits bonshommes  
7.35 (4) Musique Marc Legrand  
7.45 (3) Morning Report  
(4) Dessins animés  
(12) Newsroom 12  
(10) C'est parti! c  
(8) News  
7.50 (3) News  
8.00 (3) Captain Kangaroo c  
(8) Farm and Home c  
(4) Yé, Yé quelle heure?  
(12) University of the air  
(13) Tremblez c'est l'heure c  
8.30 (8) Discovery  
(7) Cousins-cousines  
(12) Ed Allen time c  
(4) Madame est servie c  
8.45 (10) 36-24-36 c  
(13) Caméra 13  
9.00 (3) The Mike Douglas Show c  
(8) Morning Movie: "The uninvited"  
(10) Madame est servie c  
(12) Romper room c  
9.15 (11) (13) Les oraliens"  
9.30 (11) Le train bleu s'arrête treize fois  
(5) Québec School telecasts  
(12) Magic Tom c  
(4) En matinée:  
"Trois femmes l'ont aimé"  
(7) Avec un grain de sel  
(13) Caméra 13  
10.00 (10) Bonheur du jour  
(3) The Lucy Show c  
(7) (11) (13) Télévision scolaire  
(5) Canadian School c  
(12) Hercules  
10.1 (7) (11) (13) Télévision scolaire  
10.30 (3) The Beverly Hillbillies c  
(12) Bewitched  
(5) Friendly giant  
(10) Leçons de beauté c  
(7) (11) (13) En mouvement  
10.45 (7) (11) (13) Monsieur Surprise présente  
(4) (10) Coup de dé c  
(7) (11) (13) La souris verte  
(3) The Andy Griffith Show  
(5) Mr. Dress-up  
(4) Bonheur du jour c  
(12) The Mike Douglas show c  
(10) Réponse à tout  
(8) Of lands and seas c  
11.15 (11) Cinéma: "Les amoureux"  
(7) Théâtre des petits c  
(13) A vous la parole  
11.30 (3) Love of life c  
(4) Palmarrès  
(10) Eternel amour  
(7) Les arpentis verts c  
11.45 (13) Coup de dé

P. M.  
12.00 (3) Where the heart is c  
(8) Bewitched  
(12) The Flintstones c  
(13) Rue principale  
(7) Minirama  
(10) Les p'tits bonshommes  
(12) Sur la scène du monde  
12.05 (13) Première édition  
12.10 (10) Ciné-mardi: "La danseuse de Marakech"  
(4) L'actualité  
(13) Les petites annonces  
12.25 (3) News  
12.28 (4) Editorial  
12.30 (3) Search for Tomorrow  
(4) De tout, de tous  
(7) Deuxième édition  
(8) That Girl c  
(12) In town  
(13) Rue principale se poursuit  
12.45 (7) C'est mon opinion  
1.00 (3) One O'Clock Weather  
(4) Epelle-0-4  
(7) Vive les femmes  
(8) Dream House  
(11) Horizons verts  
(12) John Manolesco  
(3) Across the Fence  
(13) Les plus beaux films: "Chéri, ne fais pas le zouave"  
(4) Au bout du fil  
(3) As the World Turns c  
(8) Let's Make a Deal c  
(11) Cinéma:  
(12) Magistrate's Court c  
1.45 (7) Les oraliens  
1.50 (5) Marc Legrand  
2.00 (3) Love Is A Many Splendored Thing  
(7) Sur deux notes  
(10) Ciné-mardi: "Les conquérants de Carson city"  
(4) Entre nous  
(12) Peyton Place  
(3) Strange paradis c

(8) The Dating Game  
(4) Entre nous  
(7) Le monde au féminin  
3.00 (3) The Secret Storm c  
(8) General Hospital c  
(7) (11) (13) Femme d'aujourd'hui  
(12) A Doctor's Diary c  
(5) Take Thirty  
3.30 (5) (3) Edge of Night  
(12) The money-makers c  
(8) One Life To Live c  
(4) Hé, les gars!  
(10) Madame s'amuse c  
4.00 (3) Gomer pyle USMC c  
(5) The galloping gourmet c  
(10) La cabane à Midas c  
(8) Dark Shadows c  
(7) (11) (13) Bobino c  
(4) Le commodore Sémaphore  
(12) Batman c  
4.30 (3) Perry Mason  
(5) Swingaround  
(12) Star trek c  
(8) The Munsters  
(7) (11) (13) Sol et Gobelet c  
(10) Sentinelles de l'air c  
5.00 (4) Les sentinelles de l'air  
(7) Route 66 c  
(8) Gilligan's Island c  
(13) Cinéma: "On va se faire sonner les cloches"  
(3) Super heroes  
(11) Mini-fée c  
(10) Le 5 à 6 c  
5.30 (3) Have gun will travel  
(12) The Pierre Berton Show c  
(4) Le 5 à 6 c  
(5) The Beverly Hillbillies  
(8) 5.30 Report  
(11) La vie qui hat c  
6.00 (5) Dateline  
(7) Troisième édition  
(8) Six O'Clock Movie: "Master of Ballantrac"  
(10) Studio 10  
(11) Teledoscope  
(12) Pulse  
(3) World of Sports  
(8) The 5.30 Report  
6.15 (3) Weatherwise  
(7) C'est mon opinion  
6.20 (7) Edition sportive  
6.25 (3) Newstime  
6.30 (13) Sur la scène du monde  
(11) Le téléjournal  
(4) Panorama  
(5) After Six:  
"Smiley"  
(7) Le relais  
6.40 (11) Nouvelles du sport  
6.45 (11) 24 heures  
7.00 (4) Les découvertes de Jen Roger  
(3) News  
(13) Jeunesse d'aujourd'hui  
(10) Le 10 vous informe  
(11) Format 30  
(7) Télé-cinéma  
"La fille de l'ambassadeur"  
(12) The court ship of Eddie's Father c  
7.25 (10) Les commentaires de Me Alban-Flamand  
7.30 (12) It takes a thief c  
(3) Lancer c  
(8) The mod squad  
(11) Cinéma du mardi: "La steppe"  
(10) (4) Hawaii 5-0 c  
8.00 (5) An evening with Julie Andrews and Harry Belafonte  
(13) Cher oncle Bill  
8.30 (8) Movie of the week c  
"The pidgeon"  
(13) (4) (10) Cré Basile  
(3) The Red Skelton show c  
(12) "The Glen Campbell hour c  
9.00 (5) McQueen c  
(7) (11) (13) Rue des Pignons c  
(4) (10) Cherchez le magot c  
9.30 (3) The Governor and J.J.  
(10) (4) Vaudeville c  
(12) Strange Report  
(7) (11) (13) Moi et l'autre c  
(5) The bold ones c  
10.00 (8) Marcus Welby, M.D., c  
(4) Toute la ville en parle c  
(3) 60 minutes c  
(7) (11) (13) Format 60  
(10) Les détectives c  
10.30 (10) Le 10 vous informe c  
(3) A communiquer  
(5) Man at the center  
(4) Panorama  
(12) Our world c  
11.00 (3) (5) (8) (12) News  
(10) En pantoufles: "Meurtre au Music-Hall"  
(7) (11) (13) Le Point

HORAIRE ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS I

## Les Clubs de disques et de livres

OTTAWA — On reçoit souvent du courrier non désiré, sous forme de feuillets publicitaires, formules d'abonnement à des revues, et offres d'inscription à des clubs de livres ou de disques. L'envoi de ce genre de courrier constitue un moyen tout à fait légitime d'exercer des affaires et nous devons décider nous-mêmes si nous en prendrons connaissance ou non. Mais que faites-vous si vous recevez une carte de crédit que vous n'avez jamais demandée, un colis portant paiement à la livraison et que vous n'avez jamais commandé, ou un assortiment de cartes de Noël que vous n'avez pas demandé? Il est bien ennuyeux de recevoir du courrier non sollicité et dans certains cas l'expédition de ce courrier est illégale.

**Clubs de disques et de livres** — On se plaint souvent de recevoir des disques ou des livres dont on ne voulait pas, lorsque l'on s'abonne à des clubs de disques ou de livres. Dans le cas de ceux qui annoncent un essai gratuit ou une offre gratuite, le premier envoi est accompagné d'un message déclarant, en fait, "Si vous n'en dési-

rez pas d'autres, envoyez-nous une carte le précisant... si vous en voulez d'autres, ne faites rien". Souvent, le destinataire ne lit pas ou ne comprend pas ces conditions et omet de renvoyer la carte. Dans certains cas, lorsque le consommateur a annulé son affiliation, le club de disques ou de livres ne met pas fin à ses envois par suite d'erreurs d'écritures. Dans d'autres cas, des plaisants ont expédié des coupons et des commandes au nom d'une autre personne.

Du point de vue de chaque consommateur, la Loi sur les postes précise que lorsqu'un objet est mis à la poste il devient la propriété de la personne à qui il est adressé. Toutefois, il importe que à la privilage de refuser du courrier. Il vous suffit d'y inscrire le mot "refusé", d'y apposer votre signature et de renvoyer l'objet au bureau de poste où l'on en disposera conformément aux règlements postaux. Par conséquent, il ne tient qu'à vous seul consommateur de décider s'il doit retenir ou renvoyer des objets non sollicités. Toutefois, dans votre meilleur intérêt, il serait très sage

dans la plupart des cas de renvoyer le matériel au bureau de poste.

Il est très important de ne pas oublier ce qui suit: —Lisez attentivement toutes les offres.

—Comprenez les conditions d'acceptation de toute proposition non sollicitée.

—Il n'est pas obligatoire de payer des marchandises non commandées.

—Il est illégal d'expédier contre remboursement à la livraison des marchandises non commandées.

—Vérifiez toutes les factures attentivement.

—Si vous ne désirez pas garder des marchandises non sollicitées, inscrivez sur l'envoi le mot "refusé" et renvoyez-le au bureau de poste.

—Entrez en rapport avec le ministère des Postes si vous avez des soupçons quant à l'utilisation abusive de la poste.

**AU BAL TABARIN** 550 de la Couronne 524-6200  
Nouveau spectacle avec:  
**3 DANSEUSES EXOTIQUES**  
**KATHIE LANE**  
**Diane DEAN June DAY**  
Aucun minimum - spectacle sensationnel 10h.30 et 12h.30 - samedi, 9h, 11h, 1h - dimanche, 9h, et 11h.  
L'après-midi de 1h à 7h - Auteurs froids  
Fumeurs - ne fumez pas  
SERVEUSES et DANSEUSES à GOGO

**SAISON 69 70**  
**L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC**  
présente le lundi 3 novembre, à 20h.30, au Palais Montcalm  
Walter SUSSKIND, chef d'orchestre  
Michael RABIN, violoniste  
Concerto en ré majeur BRAHMS  
Divertimento pour cordes Oskar MORAWETZ  
Symphonie no 8 en sol majeur DVORAK  
Billets et réservations: 525-6046



\*\*\*

72e ANNEE — No 257

QUEBEC, LUNDI 3 NOVEMBRE 1969

PAGE VINGT ET UN

## MÉTRO QUÉBEC

par JOSEPH VOISARD



### LA SEMAINE DU COQUELICOT DEBUTE

Le maire de Québec exhorte "tous les citoyens à honorer cette période par le port du coquelicot de la Légion royale canadienne". En lançant cette traditionnelle semaine du coquelicot du 2 au 11 novembre, le maire Lamontagne en présence de la présidente des dames auxiliaires, Mme A. B. Cooper, a rappelé que de "nombreux citoyens de notre ville ont donné leur vie pour la défense du Canada et de la démocratie". Le souvenir de leur service et de leur sacrifice, dit-il, "est une source d'inspiration pour tous, en ce moment où la civilisation connaît sans cesse de nouvelles difficultés et de nouveaux dangers". M. Lamontagne a conclu en disant que "le port du coquelicot aide à garder vivace le souvenir de ceux qui ont combattu et sont morts à la guerre".

### "L'ENTREPRISE ET SON AVENIR" CHEZ NOUS

Pour contribuer à façonner un avenir prometteur à notre économie, le Centre des dirigeants d'entreprises organise des journées d'étude dont l'objet est "l'identification de problèmes concrets, face aux défis présents et à venir". Trois de ces journées seront tenues à Québec même les 11 novembre, 10 février et 14 avril. Les questions au programme sont "les facteurs de motivation et l'organisation de la participation dans l'entreprise, la détermination des objectifs de l'entreprise et la mise en marché". Le Centre compte huit régionales dont l'une à Québec sous la présidence de M. Léopold Marquis. Groupant déjà une soixantaine de membres, le Centre veut être "un point de convergence des opinions et des initiatives des hommes d'affaires" comme aussi "un point de départ d'actions organisées pour le perfectionnement des administrateurs et le développement des entreprises". L'information et la promotion sont des outils sur lesquels on compte pour la fécondité des programmes d'action mis en oeuvre.

### LIGNE DE 25.000 VOLTS A SAINTE-FOY

L'Hydro-Québec vient d'entreprendre la construction d'une ligne d'alimentation d'une capacité de 25.000 volts dans le parc industriel Colbert à Sainte-Foy. Cette initiative répondra à des besoins nouveaux résultant de la réalisation prochaine d'importants projets dans cette zone. Il s'agit d'abord du complexe scientifique que construira le gouvernement de la province au coût de quelque neuf millions de dollars. Ce centre de recherches dont le personnel travaillera en étroite collaboration avec les hommes de science des universités sera alimenté en grande partie à l'électricité. L'incinérateur qui desservira vingt-trois municipalités de la région métropolitaine de Québec viendra aussi prendre place dans le parc Colbert. Il y a enfin ce vaste immeuble que construira la compagnie Molson dans ce voisinage. Quand les trois projets prendront forme, déjà l'Hydro aura mis en place les moyens de répondre aux exigences nouvelles.

### "L'ECOLE ET LA SURVIE DE LA NATION"

"Le rôle de l'école quant au maintien de son caractère confessionnel et à la conservation de la culture française" est une question qui ne manque certes pas d'actualité... Elle sera soulevée au cours d'une veillée d'armes au Collège Notre-Dame de Bellevue dimanche le 9 novembre, à 20 heures 15. Un spécialiste en droit constitutionnel et en économie, le Père Richard Arès, S.J., directeur de la revue "Relations", en fera une analyse au bénéfice des éducateurs, des parents et maîtres, des administrateurs scolaires et des personnes intéressées aux problèmes de l'école. Le conférencier s'inspirera des textes conciliaires sur l'éducation, du rapport de la commission Tremblay et du rapport Parent. Le Père Arès répond à une invitation de l'Association des professeurs catholiques de Québec, de l'Association des religieux enseignants, de la Fédération des comités de parents et de la Fédération des Frères éducateurs.

### COBEQ SONGE DEJA A SA CAMPAGNE 70

Alors que sa campagne 1969 bat encore son plein, le Conseil des oeuvres et du bien-être de Québec prépare déjà son appel de 1970... Une rencontre des représentants des 1.500 employés du Canadian National domiciliés dans les limites du diocèse de Québec a en effet pris figure cette semaine "d'avant-première" de la prochaine campagne. Le climat enthousiaste de la réunion a permis que les employés du Canadian National, en toute liberté, fassent désormais leur contribution sous la forme de déductions mensuelles à la source. Cette formule déjà adoptée par les fonctionnaires présente de nombreux avantages. Chaque participant verse mensuellement une contribution minime sans trop y prendre garde. A la fin de l'année, la somme des contributions mensuelles devient appréciable. La marche de la campagne 1969 est satisfaisante à travers le diocèse. On a recueilli à date 41 pour cent de l'objectif d'un million de dollars.

### QUAND LA PAROISSE EST SANS VIE...

On entend souvent des doléances sur la manque de vie dans certaines paroisses. Rien ne marche chez nous, dira-t-on avec dépit. Puis on se prend à rejeter la responsabilité à droite et à gauche. Les animateurs de la grande mission de la région métropolitaine de Québec proposent une explication qui semble réaliste. "Paroisses actives, paroisses vivantes", disent-ils en effet, ajoutant d'autre part que des "paroisses endormies" forment une "paroisse somnolente". Les oeuvres et les divers mouvements jouent efficacement leur rôle et animent l'action paroissiale, insiste-t-on si chacun apporte son concours. Dans cette optique, on invite les gens à rejoindre les équipes de base que la grande mission organise dans les paroisses. On conclut en lançant le slogan: "Pour faire marcher la paroisse, on a besoin de vous; les autres ne suffisent pas..."

## Pour obtenir des revenus, la ville doit encourager la construction

- Lamontagne

par Bernard CLEARY

La baisse du taux de la taxe d'affaires à Québec est intimement liée au budget de la capitale et une promesse en ce sens, vu les changements rapides dans l'économie du pays, serait extrêmement malhonorable.

Telle a été la réponse du maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, à une question posée par un membre de la Jeune chambre de Québec, hier matin au cours d'un déjeuner dans le cadre de la campagne invitant les personnes de la capitale à se rendre aux urnes le 16 novembre.

M. Lamontagne a précisé sa pensée en mentionnant que la stabilisation du budget municipal était l'argument probant pour en arriver à la diminution de cette taxe d'affaires de 18%.

Il a mentionné que l'administration actuelle étudiait depuis quelques mois la question et la conclusion qui semble se dégager c'est qu'une légère baisse pourrait être effectuée, mais conditionnée au budget de la capitale.

Sur la question du budget, le maire Lamontagne a souligné que le secret pour sa stabilisation était d'inciter le plus possible la construction d'édifices importants qui rapportent des taxes.

Il a donné comme exemple le complexe de Place Saint-Cyrille qui, après sa construction, rapportera la somme de \$2.000.000 en taxes par année alors que les édifices qui faisaient partie de ce territoire n'en payaient que \$25.000.

M. Lamontagne a souligné que l'administration actuelle était en pourparler avec d'autres compagnies pour des projets importants et que le changement d'administration municipale n'aurait énormément à ces projets.

Il en est venu à affirmer que seule une équipe homogène pouvait permettre à la ville de Québec de prospérer. "Si tout le monde au conseil municipal était indépendant, comment voudriez-vous qu'on arrive à passer à travers un programme d'expansion pour la ville de Québec".

Le chef-de-file du Progrès civique que l'équipe actuelle travaillait pour le bien commun de

la ville en général et non pas en fonction d'un esprit de quartier.

### OMBUDESMAN

Le maire de la ville de Québec a répondu à la demande de Mgr Raymond Lavoie en précisant que les conseillers municipaux étaient les "ombudsman" et qu'il ne voyait pas l'utilité de créer ce poste.

Mgr Lavoie est le bienvenu comme candidat à la mairie de Québec et il n'est pas question que l'on se plie à cette nouvelle forme de chantage. Les membres de la Jeune chambre de Québec ont applaudi cette réponse du maire Lamontagne.

On sait que le curé de Saint-Roch a demandé publiquement, la semaine dernière, aux deux candidats à la mairie de Québec de reconnaître officiellement la création d'un poste d'ombudsman positif de la ville de Québec. Dans cette demande, Mgr Lavoie voulait avoir ce poste sinon il poserait sa candidature à la mairie, là où, dit-il, je pourrais mieux être au service de la population.

### FUSION

M. Armand Trotter, conseiller exécutif de la ville de Québec, a mentionné qu'il espérait que la municipalité de Bernières devienne le parc industriel de la communauté urbaine "via la ville de Québec".

Il a souligné que seule la ville de Québec pouvait se permettre, dans la région, des investissements pour développer un parc industriel régional. Et il se demande pourquoi la municipalité de Bernières ne deviendrait-elle pas ce parc industriel après sa fusion avec Québec.

Dans le cas de la fusion avec Ville Les Saules, on a mentionné qu'il ne restait plus seulement à s'entendre avec le ministre québécois des Finances pour le montant de la subvention. Ce qui voudrait dire, selon le maire Lamontagne, vers le mois de janvier.

En parlant des fusions, MM. Lamontagne et Trotter ont mentionné que si les municipalités de Duberger et de Ville Les Saules étaient fusionnées avec Québec ça aiderait énormément

pour régler le problème des traverses à niveau.

On prétend que le Canadien Pacifique déménagerait sa cour de triage dans les limites de la municipalité de Ville Les Saules et celle de Duberger.

## LES ELECTIONS MUNICIPALES

### CANDIDAT A LA MAIRIE

QUEBEC — Mgr Raymond Lavoie, curé de la paroisse de Saint-Roch, est officiellement revenu à son idée initiale, vendredi après-midi, en changeant son bulletin de présentation à l'échevinage pour un bulletin à la mairie. Certains observateurs voient dans ce geste une forme d'ultimatum envers le maire actuel pour qu'il se prononce sur le projet de Mgr Lavoie d'ombudsman municipal. Il y aurait donc présentement trois candidats au poste de maire de la ville de Québec: MM. Gilles Lamontagne, maire sortant, Isidore Deschênes, candidat défait lors des élections de 1965, et le curé de Saint-Roch.

### VOTER SOUS PEINE D'AMENDE

QUEBEC — Le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, en parlant en faveur de la campagne invitant les habitants de la capitale à se rendre aux urnes, a déclaré qu'il faudrait peut-être que l'on force les gens à voter en imposant une amende.

### POUR QUI LES BERGES DE LA SAINT-CHARLES ?

QUEBEC — M. Jean-Marc Emond, candidat à l'échevinage contre M. Armand Trotter, n'est pas convaincu que les berges de la rivière Saint-Charles devraient être cédées aux citoyens du quartier de Saint-Roch pour la construction de logements à prix modiques.

### MANQUE D'INFORMATION

QUEBEC — M. Jules Blanchet, conseiller de la ville de Québec, prétend que les électeurs de la Capitale manquent d'information au sujet de la façon de voter et qu'il serait bon qu'une campagne publicitaire se fasse en ce sens.

### PUBLICITE A MEME LES FONDS DE LA VILLE

QUEBEC — M. Isidore Deschênes, candidat à la mairie, a déclaré que le maire de Québec se servirait des deniers publics pour mousser sa campagne électorale. M. Deschênes faisait écho aux sommes d'argent dépensées par la ville pour inviter les gens à visiter l'usine de traitement d'eau à Loretteville.

**DORMEUIL** de Londres et Paris  
**DOULIOT**  
**DARVEAU**  
Tailleurs créateurs de style  
REPARATIONS  
601, rue St-Jean - Qué 4  
Tel.: 523-4615  
Vendredi ouvert jusqu'à 9h.00 p.m.  
Samedi fermé à midi.

**Le Soleil**  
Lever 6.30 Coucher 4.27 du jour 9.57  
**Les marées**  
Haute 12h.15 p.m.  
Basse 7h.50 p.m.  
Haute 1h.15 a.m.  
Basse 7h.50 a.m.

MESDAMES, MESDEMOISELLES POUR VOS  
**FOURRURES**  
Consultez un spécialiste  
**GASTON ST-HILAIRE**  
VENTE - CONFECTION - REPARATION  
274, 7e RUE, LIMOULOU  
TEL: 529-1181

L'INSTITUT DE PERSONNALITE (QUEBEC) INC.  
**CE SOIR** COURS DE CULTURE HUMAINE  
Tous sont invités sans obligations  
SUITE 36, PALAIS MONTCALM, QUEBEC 4. Bernard Pauzé, prés.  
Tel.: 529-0395 - 524-1976 - 524-8794

A VENDRE  
**PROPRIETE**  
Idéal pour bureaux, résidence, ou transformer en "flats" sur 18e rue quartier Limoilou - stationnement riverain - autobus - école et collège à 1000' - hôpitaux à 2000' - approx. 27' x 40' garage 12' x 20' chauffé - 3 niveaux 3 logements - ext. brique fenêtre aluminium - int. plâtre - chauffage eau chaude mazout - terrasse 12' x 20' - arbres - cour sur ruelle.  
**PRIX FERME \$26.000 DIRECT DU PROPRIETAIRE**  
Courtiers priés de s'abstenir  
INFORMATION 523-6277

Cours sur la  
**PERSONNALITE**  
Vous êtes gênés, timides. Vous manquez de confiance en vous-mêmes. Vous êtes nerveux, incompris.  
**ASSISTEZ A UNE EXPLICATION GRATUITE**  
Mardi le 4 novembre à 8 heures  
Centre Mgr-Marcoux, 1885 La Canardière  
(En vue de former le 19e groupe de Québec)  
Si vous ne pouvez venir le 4 novembre, venez sans obligation le 11 pour la 1ère leçon.  
CONDITIONS: NOTRE DEVISE:  
Aucun contrat à signer. Aider sans exploiter.  
Nul solliciteur ne vous importunera.  
PRIX: 10 leçons à \$6.00  
Couples mariés: 10 leçons à \$11.00  
10% de réduction, si au comptant.  
**INSTITUT DES LOISIRS CULTURELS ENR.**  
Yvon Provost, dir.-adjoint

## Meurtre à Québec



par Remy d'ANJOU

Un individu de 25 ans, identifié comme étant Joseph Rousseau, de Lévis, a été abattu hier soir de six balles de revolver à la suite d'une bataille dans un restaurant du quartier du Palais, à Québec.

L'individu a été descendu à l'extérieur du restaurant Chez Paul, rue Saint-Nicolas, vers neuf heures hier soir, peu après qu'une bagarre générale eût éclaté à l'intérieur de l'établissement.

La fusillade a eu lieu alors que des gens et des automobiles circulaient sur la rue.

Un individu que la police recherche encore a vidé le chargeur d'un revolver de calibre non encore déterminé sur la personne de Rousseau. La victime a été atteinte à la tête et à l'abdomen et elle s'est écroulée face contre terre. La victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu où l'on a constaté la mort et ordonné le transport à la morgue provinciale.

Les constables André Ouellet, Camille Tremblay ainsi que le caporal Guy Trudel sont accourus sur les lieux.

Ils ont empêché quelque 25 personnes qui se trouvaient à l'intérieur du restaurant de sortir en attendant que le panier à salade de la force policière vienne cueillir tout ce monde.

Des balles de revolver ayant atteint la victime ont ricoché sur une automobile stationnée de l'autre côté de la rue, face au restaurant.

Cette automobile a été touée à la centrale de police au parc Victoria. Sous un des sièges de l'automobile, on a retrouvé des plaques d'immatriculation émises en Ontario.

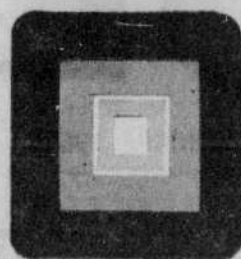
Des centaines de curieux, attirés par le bruit de la fusillade et par les sirènes de police se sont rendus sur les lieux. Ils ont cependant été rapidement refoulés par les policiers qui ont fermé la rue à l'aide de câbles pour permettre à M. Léo Larin, expert en balistique, d'effectuer des expertises.

L'enquête policière a été confiée au détective Ronald Truchon qui a interrogé toutes les personnes arrêtées dans le restaurant et a jugé bon d'en détenir au moins une.

ENQUETE — Le constable André Ouellet et M. Léo Larin, expert en balistique à la Sûreté municipale, examinent les traces de sang là où un homme est tombé, victime de six balles tirées sur lui au cours d'une bagarre devant le restaurant Chez Paul, rue Saint-Nicolas.

**brunet**  
LA PLUS GRANDE PHARMACIE AU COEUR DU QUEBEC  
**Nos prix de tous les Jours**  
**ENO SEL DE FRUITS** 7 OZ FAMILLE REG. 1.29 **0.89**  
**BROMO SELTZER** 5.25 ONCES FAMILLE REG. 1.19 **0.77**  
**SURBEX-500** COMPOSE DE VITAMINE B AVEC 500mg VITAMINE C, ABBOTT EN 100's REG. 8.87 **6.99**  
**INFANTOL** 16 ONCES TONIQUE MULTIVITAMINES POUR ENFANT REG. 3.40 **2.79**  
**CORICIDIN "D"** 24 COMPRIMES CASSE-GRIPPE ET DECONGESTIONNANT REG. 2.19 **1.79**  
**REDOXON** 100mg DE VITAMINE C 100 COMPRIMES REG. 1.62 **1.29**  
**PIN BLANC SIROP** 16 ONCES CONTRE TOUX, BRONCHES REG. 2.15 **1.69**  
**PREPARATION "H"** ONGUENT CONTRE HEMORROIDES - 1 OZ REG. 1.19 **0.98**  
**NORMOGASTRYL** 40 COMPRIMES EFFERVESCENTS PR LA DIGESTION REG. 2.00 **1.59**  
**ASPIRIN BAYER** 200 COMPRIMES REG. 1.73 **1.29**  
**CONTAC-C** 24 CAPSULES DECONGESTIONNANTES, CASSE-GRIPPE REG. 3.19 **2.59**  
**EAU ST-YORRE** 32 ONCES EAU MINERALE IMPORTEE DE FRANCE 3 POUR CAISSE DE 12 BOUTEILLES... 4.26 REG. 0.39 **1.09**  
**CURAD** 100 PANSEMENTS ADHESIFS REG. 1.78 **0.99**  
**CREST, PEPSODENT** 100 PANSEMENTS ADHESIFS REG. 1.59 **1.29**  
**GANTS PLAYTEX** BOITE DE 3 GANTS PETITS ET MOYENS REG. 1.49 **1.19**  
**FLORIENT** DESODORISANT DE MAISON 13 ONCES REG. 1.29 **1.09**  
**HALO SHAMPOO** 8 1/2 ONCES REG. 0.99 **0.79**  
**MISS CLAIROL** TEINTURE CREME 2 ONCES REG. 2.25 **1.49**  
**SCOTTIES "ARC-EN-CIEL"** 6 BOITES POUR PAPIERS-MOUCHOIRS REG. 0.89 **0.89**  
**VOGUE** PAPIER DE TOILETTE COULEURS ASSORTIES 8 ROULEAUX POUR REG. 2.05 **0.99**  
**MODESS** SERVIETTES FEMINIENES EN 48's REG. 2.05 **1.49**  
● LIVRAISON GRATUITE ● 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE \$2.00 ● LA PHARMACIE brunet ●  
Dr. W. E. Brunet, Dr. Willie Brunet, Henri Brunet L. Ph.  
605 EST. ST-JOSEPH, QUEBEC / 529-572

par Louis DEROCHE  
de l'Agence France-Presse



# AU FOND DES CHÔSES AU FOND DES CHÔSES

## "APOLLO 12": plus ambitieux et plus téméraire qu'"APOLLO 11"

WASHINGTON — Le second débarquement sur la Lune, celui d'"Apollo 12", s'annonce plus ambitieux encore que l'exploit de Neil Armstrong et d'Edwin Aldrin du 20 juillet dernier.

Les activités lunaires de Charles Conrad et Alan Bean, les 19 et 20 novembre, seront plus étendues, beaucoup plus variées et non moins spectaculaires que celles des deux premiers conquérants de l'astre.

Conrad et Bean passeront une dizaine d'heures de plus que leurs prédécesseurs sur la Lune. Ces derniers s'étaient aventurés jusqu'à 75 mètres (246 pieds) de leur capsule sur la Mer de la Tranquillité; le second équipage projette d'aller bien plus loin: 900 mètres, (trois mille pieds) sur l'Océan des Tempêtes.

Un nouvel élément de "suspense" apparaît dans "Apollo 12". Les deux astronautes partiront à la recherche de l'épave de la sonde automatique "Surveyor 3" qui s'est posée en avril 1967 sur les pentes d'un cratère, à quelque 300 mètres (984 pieds) du point d'impact de Conrad et Bean. Vont-ils la retrouver? Pourront-ils récupérer sa caméra de télévision par exemple, et ainsi ramener à Terre le premier objet fabriqué de main d'homme, longtemps soumis aux durs rigueurs de l'environnement lunaire?

La super-fusée "Saturne 5" porteuse de la cabine principale "Yankee Clipper" — avec Conrad, Gordon et Bean aux commandes — décollera de la "tour 39-2" le vendredi 14 novembre à 11h22 (locaux 16h22 GMT).

La première différence importante avec "Apollo 11" apparaîtra une trentaine d'heures plus tard. Le douzième vol "Apollo" abandonnera alors la "trajectoire libre" jusqu'ici traditionnelle et garantissant le retour à Terre de l'équipage en cas de panne du propulseur principal, lorsqu'aux abords de la Lune, il s'agira de s'inscrire sur orbite de celle-ci.

Conrad, le commandant de bord, allumera le propulseur principal de façon à "frôler" la Lune à une centaine de kilomètres (70 milles) seulement, le 19 novembre quand, de Houston, sera lancé le signal de tenter l'atterrissage. En "trajectoire libre" ils ont volé 33.250 kilomètres (1.850 milles) de l'astre.

La NASA y voit une grosse économie de carburant — moins peut-être pour "Apollo 12" que pour les vols suivants dont les équipages devront se poser loin parfois de la zone équatoriale de la Lune.

Cette manœuvre mise à part, "douze" ressemblera à s'y méprendre aux vols "8", "10", et "11" sur le trajet Terre-Lune.

Dans la nuit du 17 au 18 novembre les trois officiers de marine s'inscriront sur orbite lunaire, la NASA précisant que si jamais le gros propulseur de bord ne fonctionnait pas, le moteur de l'étage de descente du "LEM"

assurerait le retour à Terre des astronautes.

De bonne heure le 18 novembre Conrad et Bean passent à bord du module lunaire dont ils vérifient le fonctionnement des appareils vitaux. La nuit suivante ils amorcent leur audacieuse descente vers l'Océan des Tempêtes.

Ici le plan de vol s'écarte nettement de celui, quatre mois auparavant, des deux pionniers de la Lune. L'accent est mis, à fond, sur la haute précision de la trajectoire. A tout prix la NASA veut en effet éviter la sérieuse mésaventure d'Armstrong et d'Aldrin qui, en se posant à six kilomètres (près de 4 milles) de leur objectif, ont presque frôlé le désastre.

L'ordinateur de l'"Intrepid" est conçu pour utiliser les données les plus récentes — des secondes, des minutes au plus — enregistrées automatiquement ou fournies par Houston et l'équipage. Celui de l'"Aigle" de Neil Armstrong fonctionnait d'après des informations, vieilles, en certains cas, de plusieurs heures.

Les pilotes, le 19 novembre, devront s'abstenir de toute vidange vers l'extérieur d'eau excédentaire ou polluée en s'approchant de la Lune. On a constaté, lors de "onze" que de telles opérations bien que provoquant une poussée minime dans un sens ou dans un autre, avaient quand même fait sensiblement dévier la trajectoire de l'"Aigle".

6h53 GMT, (7h53 heures de Paris) le mercredi 19 novembre: deuxième conquête de la Lune. Tandis que Richard Gordon gravite autour de l'astre à plus d'une centaine de kilomètres (70 milles) d'altitude — à l'instar de Michael Collins lors d'"Apollo 11" — les deux "commanders" (Bean et Conrad sont tous deux capitaines de frégate) se préparent à explorer la région relativement plane où s'est posé leur module. Ils en sortiront à deux reprises.

Ils partiront chaque fois à la découverte pendant trois heures et demie. Quatre heures, s'ils le veulent. Mais stipulé la NASA, à condition de prendre cette demi-heure ou même cette heure supplémentaire sur la période de repos prévue entre les deux expéditions.

A 11h10 GMT, le chef de bord est le premier à fouler la surface même de la Lune. Sous l'objectif de la télévision aussitôt actionnée, Conrad, puis Bean ramassent hâtivement des cailloux à quelques pas du "LEM", et déploient un appareillage scientifique beaucoup plus perfectionné que celui déposé par Armstrong et Aldrin sur la Mer de la Tranquillité. Ces derniers s'étaient bornés à y laisser trois instruments: Conrad et Bean en installeront cinq. Leurs objectifs principaux seront l'étude des

secousses lunaires, du champ magnétique lunaire et des particules d'origine solaire.

Les deux "lunaires" passent la nuit du 19 au 20 novembre dans de bien meilleures conditions de confort que leurs amis Armstrong et Aldrin l'été dernier. Ils connaissent le luxe de harnais installés l'un au-dessus de l'autre au lieu d'être plus ou moins assis sur le plancher et sur le moteur du "LEM". Une couverture les empêchera d'avoir froid, comme ce fut vraiment le cas pour les deux premiers dormeurs à la surface de l'astre des nuits.

A 5h52 GMT débute la seconde promenade de Conrad et Bean dans l'Océan des Tempêtes. Ils commencent par recueillir des échantillons sélénés en procédant aussi soigneusement, aussi scientifiquement que possible, après avoir subi 250 cours de géologie, à Houston et au "Cap", faits par les meilleurs spécialistes de la géologie humaine.

Une heure trente plus tard, les pilotes partent à la recherche de "Surveyor 3". Caméra lunaire et mini-excavatrice à la fois, cette sonde électronique offre plus d'intérêt encore pour la construction des futures bases permanentes sur la Lune que pour le programme "Apollo" en soi. L'étude de l'état de dégradation de cette épave après trente et un mois de variations de températures extrêmes sous l'influence des radiations cosmiques, doit en effet fournir des indications précieuses pour la construction de ces stations vers 1985.

Ce "LEM - miniature" qu'est le "Surveyor 3" repose sur la pente d'un cratère de 200 mètres (656 pieds) de diamètre. A une cinquantaine de mètres (150 pieds) de profondeur, cette carcasse métallique de 280 kilos (620 livres) ne sera donc pas visible du "LEM", et moins encore de ses deux pilotes quand ils auront posé le pied sur la Lune.

Les navigateurs de l'Océan des Tempêtes parviendront aux abords du cratère un peu avant 8 heures GMT, le 20 novembre. Bean descendra le premier, encordé, comme un alpiniste, à Conrad par un filin de neuf mètres (30 pieds). Si la descente s'avère sans risques, les deux hommes iront jusqu'à l'épave. Le plus beau trophée qu'ils pourraient en ramener, leur a dit la NASA, serait incontestablement la caméra de télévision qui a pris plus de 6.000 clichés des environs et les a transmis en direct.

A l'aide de leurs ciseaux à métaux les deux astronautes extraieront également, si possible, des morceaux de câbles, et des pièces diverses. Peut-être s'y trouvera-t-il des microorganismes venus il y a deux ans de la Terre, s'ils ont pu résister aux radiations, à la chaleur et au froid extrêmes.

Après un séjour de 31

à 32 heures sur la Lune, Bean remonte à bord du module lunaire aussitôt suivi de Conrad.

Une heure cruciale sonne à 14h23 GMT quand l'équipage met à feu le propulseur de montée d'"Intrepid". L'orbite ainsi amorcée mesure d'abord (16 km (9 milles) de périégée sur un apogée de 81 km (50 milles). Elle diminue sensiblement la distance séparant le "LEM" de "Yankee Clipper", l'astrotref principal à bord duquel retournent Conrad et Bean, deux heures

et demie après s'être élevés au-dessus de l'Océan des Tempêtes.

La dernière innovation majeure d'Apollo 12, par rapport à Apollo 11 consiste à se "débarrasser" du "LEM" en le faisant s'écraser sur la Lune. Le double avantage de cette ultime opération de l'équipage d'Apollo 12 dans la banlieue lunaire sera, d'une part, de ne pas laisser en orbite lunaire un engin inutile et qui pourrait être gênant et, d'autre part de mettre à l'épreuve le sismographe

laissé sur la Lune. En effet, l'impact du LEM sur le sol lunaire doit provoquer une série d'ondes à la surface et à l'intérieur de la Lune, qui seront enregistrées par le sismographe et dont l'analyse sera du plus haut intérêt pour la connaissance de la structure du globe lunaire.

Le "décrochement" du "LEM" de son orbite lunaire sur la trajectoire de descente qui aboutira à son écrasement, se fera par allumage, à partir de la cabine-mère où auront

pris place les trois astronautes, des petites fusées d'altitude dont il est équipé. Les astronautes tenteront d'agir de telle façon que le "LEM" puisse s'écraser à quelques kilomètres seulement du sismographe, afin que les ondes qui lui parviennent, soient les plus intenses possible.

Après la manœuvre d'orientation vers la Terre, le 21 novembre vers 20h43 GMT, les trois astronautes doivent vivre, dans le soulagement d'un retour sans histoire, de

longues heures de calme, voire de monotonie.

Conrad visera certainement avec justesse le milieu de l'étroit "corridor de rentrée" en dehors duquel il n'y aurait pas de salut possible pour l'équipage, quelques minutes avant l'amerrissage.

A 20h57 GMT, enfin, le 24 novembre, après une mission totalisant 244h35 minutes, "Clipper" se pose sur le Pacifique, à proximité, prévoit-on, du porte-avions "Hornet", à 800 km (500 milles) à l'est de Samoa.



### Saviez-vous que le réseau téléphonique fait rire vos enfants?

D'une ville à l'autre du pays, grâce au réseau téléphonique, des milliers d'enfants s'amusent ferme en regardant leur émission de TV préférée...

En plus de véhiculer des émissions de télévision d'un océan à l'autre, le réseau téléphonique achemine aussi des photos, des données d'affaires à raison de centaines de mots à la seconde, d'un bout à l'autre

du pays; des électrocardiogrammes de la maison d'un patient à un grand hôpital où les médecins les analysent et rendent tout de suite leur diagnostic. Et tout cela, instantanément!

La prochaine fois que vos enfants vous laisseront quelques minutes de répit... pensez au réseau téléphonique!

LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE fait du Canada un des premiers pays à l'avant-garde des communications.



**Bell Canada**

Édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

# LES ELECTIONS MUNICIPALES

Par **Vianney DUCHESNE** et **A.-A. BELLEMARE**

Dans 22 villes du Québec métropolitain où avait lieu une élection, hier, le poste de maire était mis en jeu dans 11 villes; six anciens maires seulement ont été réélus, tandis que cinq nouveaux ont été choisis pour présider aux destinées de leur ville.

Un total de 71 sièges électoraux étaient remis en question: 31 conseillers municipaux sortants ont été réélus, tandis que 40 nouveaux conseillers feront leur entrée sur la scène politique municipale.

Un fait intéressant à noter: le pourcentage moyen des électeurs qui se sont prévalus de leur droit de vote est assez élevé, puisqu'il peut s'établir à 63,8%. Deux ou trois municipalités seulement ont contribué à abaisser le pourcentage moyen avec une participation de 30%.

Les nouveaux maires élus: Bélair, Boischatel, Breakville, Saint-Lambert de Lévis et Val-Saint-Michel.

Les anciens maires réélus: Cap-Rouge, Château-Richer, Giffard, Saint-David, Sainte-Foy, Villeneuve.

Détail maintenant le résultat de l'élection dans 21 de ces 22 villes:

## ANGE-GARDIEN

M. Roland-H. Huot, contre-maître, a été réélu au siège numéro pour un huitième mandat consécutif. Il a obtenu 378 voix, alors que son adversaire a réuni 312 votes en sa faveur. Il s'agit de M. Gérard Harvey, comptable. Au siège numéro 2, le conseiller sortant, M. Romain Drouin, cultivateur, a été défait par M. Jules Pouliot, manufacturier. Le premier a obtenu 274 voix, comparativement à 416 pour le second. Quant à M. René Giroux, étalagiste, il a été réélu au siège numéro trois avec 372 voix, alors que son adversaire, M. Alexandre Ferland, cultivateur, en a obtenu 311. Les 1,400 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote dans une proportion de 56%.

On se rappellera que lors de l'inscription des candidats, le maire Lucien Lefrançois, surintendant a été réélu pour un huitième mandat consécutif, faute d'opposition.

## BELAIR

Les électeurs de Bélair ont confié leur destinée à un nouveau maire, en la personne de M. Normand Soucy, employé de CARDE. Ce dernier a défait le maire sortant, M. Gaston Robitaille, comptable, par une majorité de 259 voix. M. Robitaille sollicitait un 3e mandat.

Parmi les conseillers sortants, deux ont été réélus. Il s'agit de M. Léopold Bélanger, un dynamiteur, qui a défait M. Jean Bargoné, fonctionnaire, par 75 voix au siège numéro 1; et de Claude Lebel, magasinier, qui a remporté la victoire par 66 voix sur ses deux opposants, MM. Lorenzo Lebel, fonctionnaire, et Fernand Vallières, entrepreneur. Ils siégeront respectivement pour un troisième et un second mandat.

Le siège numéro 3 sera occupé par M. Lucien Giroux, magasinier, qui a défait son adversaire, M. Raymond Saint-Amant, militaire, avec 225 voix de majorité. Ce siège était auparavant occupé par M. Paul-Emile Ross, industriel, qui s'est retiré après deux mandats consécutifs.

Fernand Coulombe employé de CARDE, a remporté la victoire au siège numéro 4, battant M. Jean-Marie Lachance, fonctionnaire, et Hormidas Jacques, employé aussi de CARDE. Ce dernier sollicitait un deuxième mandat. Au siège numéro 5, M. Laurent Houle, employé à la Voirie, a dû céder sa place, après deux mandats, à son opposant, M. Armand Cadorette, gérant, qui l'a battu avec 428 voix de majorité. M. Robert Dion, fonctionnaire, occupera le siège numéro 6, puisqu'il a obtenu 85 voix de plus que son plus proche rival. Il a fait la lutte à M. Rosario Carreau, livreur, et à M. Robert Domperrière, fonctionnaire, qui sollicitait un deuxième mandat. C'est dans une proportion de 54% que les électeurs se sont prévalus de leur droit de vote, constituant par là un record pour cette municipalité.

## BOISCHATEL

Les citoyens de Boischatel ont élu un nouveau maire: il s'agit de

**Tremblay est acquitté**

LA MALBAIE — Benoit Tremblay, de Saint-Siméon, accusé du meurtre de son cousin a été acquitté samedi matin par le juge Miquelin, au palatin de justice de La Malbaie. Le procès a duré cinq jours et M. Marc Dufour agissait comme procureur de la Couronne, alors que les défenseurs de Benoit Tremblay étaient Me Martial Asselin et Me Pierre - Paul Savard, de La Malbaie.

tion sur la scène politique locale, à Château-Richer, puisque le maire et quatre conseillers sortants ont été réélus.

Le maire sortant Jean-Guy Bolduc, industriel, a été réélu pour un deuxième mandat consécutif, ayant obtenu 936 votes, soit 527 de plus que son adversaire, M. Joseph Gagnon, assistant-gérant de la Caisse Populaire, qui s'est attiré 409 votes.

Au siège no 1, un nouveau conseiller a été élu: M. Adjutor Letarte, menuisier, qui a obtenu 733 voix, soit 144 de plus que M. J.-Alphonse Gagnon, cultivateur, qui a attiré 589 votes. Le siège était auparavant occupé par M. Jérôme Simard, cultivateur, qui a décidé de ne plus poser sa candidature après avoir rempli un mandat.

Au siège no 2, le conseiller sortant Maurice Cauchon, dessinateur, a été réélu avec 923 votes, soit 526 de plus que son opposant, M. Clément Légaré, vendeur, qui en a obtenu 397. Au siège no 3, le conseiller sortant Wellie Drouin contre-maître, a aussi été réélu; il a obtenu 741 votes, soit 155 de plus que son adversaire, M. Léo Laplante, menuisier, qui en a attiré 586. Au siège no 4, le conseiller sortant Robert Cauchon, bibliothécaire, a été défait par M. Jean-Paul Godin, employé de la distillerie de Beaudry. M. Cauchon a obtenu 631 votes, qui en de moins que M. Godin, qui en a réunit 687. Au siège no 5, le conseiller sortant Irénée Verreault, menuisier, a été réélu avec 215 voix de majorité sur son adversaire; il a réunit 769 votes, tandis que M. Marc-André Allard, commis, en a attiré 554. Enfin, au siège no 6, le conseiller sortant Ernest Jolin, cultivateur, a défait son adversaire avec 102 voix de majorité, obtenant 711 votes, alors que M. Roland Bouchard, comptable, n'en a réunit que 609. Les électeurs ont voté dans une proportion de 70% approximativement.

## COURVILLE

Le conseil municipal de Courville se composera de cinq nouveaux conseillers. En effet, les trois conseillers qui se représentaient ont été défait, tandis que M. Marcel Huot et Robert Gagnon n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat aux sièges 5 et 6.

M. Florent Drolet, gérant, a obtenu 1,014 voix au siège numéro 1, tandis que M. Réal Desroches, commerçant, en a obtenu 621. Ce dernier se présentait pour la troisième fois consécutivement. Au siège numéro 3, M. Joseph Thiberge, contre-maître, a été élu avec 871 voix, tandis que le conseiller sortant, M. Jean-Baptiste Hallé, contre-maître, a réunit 727 bulletins. M. Hallé a été défait durant deux mandats consécutifs. M. Camille Simard, tisserand, a remporté la victoire au siège numéro 4, grâce à 1,007 bulletins favorables, comparativement à 602 pour M. Lionel Lavigne, qui sollicitait un deuxième mandat. Le siège numéro 5 sera occupé par M. Jean Galarneau, gérant des ventes, qui a obtenu 825 voix, alors que son opposant en a totalisé 760, soit M. Jean-Claude Girard, peintre, M. Jules Audet, arpenteur-géomètre, a défait M. Laurent Lefrançois, contre-maître. Le premier a obtenu 895 voix et le second 714. C'est dans une proportion de 52% que les 3,400 électeurs se sont prévalus de leur droit.

## GIFFARD

Le maire et trois conseillers sortants ont été réélus, tandis qu'un ancien conseiller a été défait. Le maire Alexis Bérubé a été réélu avec 1,890 voix, soit 241 de plus que son adversaire, M. Roger Dumas, qui en a obtenu 1,649. Dans le quartier des Martyrs, le conseiller sortant Gérard Laforest a réunit 210 voix de plus que son adversaire, M. René Daigle. Dans le quartier du Monument, le conseiller sortant Marcel Lavoie a été réélu, avec une majorité de 282 votes, sur son adversaire, M. Adrien Trudel. Dans le quartier du Moulin, le conseiller sortant Fernand Drouin a défait ses deux adversaires; il a obtenu 21 votes de plus que M. Jacques Bédard, suivi ensuite de M. André Roy. Le quartier de la Station sera représenté par un nouveau conseiller, M. Paul-Emile Daigle, qui a défait le conseiller sortant Jean-Louis Boulanger avec 26 votes de plus en sa faveur. Dans le quartier Notre-Dame de l'Espérance, le conseiller sortant Albert Hamel a été réélu sans opposition, dimanche dernier, lors de l'inscription officielle des candidatures, tout comme M. Charles-Eugène d'Astous, dans le quartier Saint-Ignace. M. d'Astous était le seul candidat pour la succession du siège occupé précédemment par le conseiller sortant M. Elvi Saint-Germain, qui s'est retiré de la vie publique après avoir siégé à Giffard pendant une vingtaine d'années. Il nous a été impossible de rejoindre les responsables du scrutin pour obtenir des chiffres plus détaillés sur le résultat du vote.

## LAC-SAINT-CHARLES

M. William Bibeau, journaliste, a été réélu pour un deuxième mandat consécutif par une majorité de 231 voix, comme conseiller au siège numéro 1. Son adversaire, M. Edmond Rhéaume, fonctionnaire, a obtenu 189 voix. C'est dans une proportion de 39% que les 1,560 électeurs se sont présentés pour voter.

## LAC-BAUPORT

Les deux conseillers sortants ont été défait. Ils seront remplacés par MM. Gustave Turcotte, au siège numéro 2, et Douglas James, au siège numéro 3. Le premier a défait son adversaire, M. Alfred Tomassin, par 184 voix, et le second, M. Paul Boutet, par 333 voix. M. Thomassin se présentait pour obtenir un deuxième mandat consécutif et M. Boutet pour un quatrième mandat. C'est dans une proportion de 80% que les 1,507 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

## LEVIS

M. Marcel Lacroix, gérant, a été réélu au siège numéro 1 du quartier Desjardins, pour un quatrième mandat consécutif, avec une majorité de 279 sur son rival, M. Almanzar Métié, garage, M. Jean Cauchy, publicitaire, a défait le conseiller sortant, M. Raymond Paré, marchand, au siège numéro 1 du quartier Hôtel de ville. Au siège numéro 2 du quartier Déziel, M. Maurice Apleman a remporté la victoire au siège numéro 1 du quartier de COBEQ, a défait M. Hugues Bernier, courtier en assurances, par une majorité de 311 voix. Ce siège était occupé par Me Gilles Demers, notaire, qui s'est retiré après avoir rempli un mandat. C'est dans une proportion d'environ 80% que les 6,545 électeurs se sont acquittés de leur devoir.

On se rappellera que la semaine dernière, lors de l'inscription des candidatures, le maire Vincent-F. Chagnon a été réélu sans opposition pour un deuxième mandat. Le conseiller Roger Lepage a obtenu aussi un deuxième mandat, au siège numéro 2 du quartier Desjardins. Les conseillers Denis Lemieux et Louis-Philippe Laine, ont été élus, également sans opposition, aux sièges numéro 1 du quartier Notre-Dame et no 2 du même quartier; le premier pour un troisième mandat et le second pour un deuxième.

## LORETTEVILLE

M. Noël Moisan, directeur d'école, a remporté la victoire dans le quartier Bellevue avec une majorité de 281 voix sur ses adversaires, MM. Côme Sirois, militaire, et Maurice Drouin, fonctionnaire. Dans le quartier Pincourt, M. Charles-Eduard Bouchard, fonctionnaire, a remporté la victoire pour un troisième mandat consécutif avec une majorité de 500 voix sur son rival, M. Gaston Vézina, commis. M. Raymond Renaud, fonctionnaire, siégera dans le quartier de l'Orme grâce à une majorité de 64 voix sur ses deux adversaires, MM. Guy Duchesneau, industriel, et Guy-Antoine Parent, chauffeur et taxi. Dans le quartier Château d'Eau, la victoire a été remportée par M. Louis Roy, fonctionnaire aux dépens de Mme René Cantin, ménagère, grâce à une majorité de 192 voix.

## MONTMORENCY

C'est par une majorité de 249 voix que M. Gaston Pilote, gérant, a défait son adversaire au siège numéro 1. M. Maurice Larouche, gardien, a reçu 263 bulletins favorables, comparativement à 312 pour M. Pilote. Auparavant, ce siège était occupé par M. Albert Laine, qui s'est retiré après deux mandats consécutifs. M. Etienne Fortier, garagiste, a été réélu pour un deuxième mandat, au siège numéro 1 du deuxième quartier, avec 92 voix de majorité sur son rival, M. Carol Saint-Pierre, un enseignant, qui a obtenu 308 voix.

Dans le troisième quartier, M. Ambrose Gagnon, journaliste, a été réélu au siège numéro 1, avec 375 voix, tandis que son adversaire, M. Léo Lavoie, camionneur, a obtenu 352 voix. M. Gagnon sollicitait un deuxième mandat consécutif. Au siège numéro 2, M. Raymond Touchette, marchand, a remporté la victoire aux dépens de M. Wilfrid Gingras, un homme d'affaires. Le premier a obtenu 419 voix et le second 280. Les 3,200 électeurs ont voté dans une proportion de 78%.

On se rappellera que, dimanche dernier, lors de l'inscription des candidatures, le maire Magella Laforest a été réélu pour un cinquième mandat, faute d'opposition.

## ORSAINVILLE

Les deux conseillers sortants ont été réélus pour un deuxième mandat consécutif. Au siège numéro 5, M. Jacques Roy, fonctionnaire, a obtenu 880 bulletins favorables, tandis que son adversaire, M. Eutrope Turgeon, agent vérificateur, en a totalisé 428. Au siège numéro 6, M. Raymond Guillemeite, fonctionnaire, a défait ses adversaires avec 643 voix. Ces derniers étaient MM. Jean-Paul Caron et Marcel Parent, qui ont obtenu respectivement 236 et 562 voix. Les 4,200 citoyens ayant droit de vote se sont présentés dans une proportion de 30%.

Par ailleurs, on se rappellera que, la semaine dernière, lors de l'inscription des candidats, le maire et quatre conseillers ont été réélus sans opposition. Il s'agit du maire Maurice Renaud, et des conseillers: Jean-Thomas Duhamel, siège numéro 1, 2e mandat; François-Xavier Gaboury, 4e mandat, au siège numéro 2; Roméo Robichaud, 2e mandat, au siège numéro 3; et Roger Langlais, au siège numéro 4, pour un 2e mandat.

## SAINT-DAVID

M. Albert Demers, entrepreneur, a été réélu à la mairie pour un cinquième mandat consécutif. Il a défait son seul opposant, M. Georges Berbéri, surintendant. Un seul des quatre conseillers qui sollicitaient un nouveau mandat a été réélu. Il s'agit de M. Gérard Boutin, technicien, qui a défait M. Philippe Montambault, plombier, au siège numéro 2.

## SAINT-LAMBERT-DE-LEVIS

Le conseil municipal de Saint-Lambert de Lévis sera présidé par un nouveau maire. Il s'agit de M. Alexis Blanchet, entrepreneur, qui a été élu avec

64 voix de majorité sur son adversaire, le maire sortant Marcel Dumont, épicier - boucher. Un peu plus de 70% des 1,000 personnes en droit de voter se sont prévalus de ce droit, et 387 d'entre elles ont donné leur appui à M. Blanchet, tandis que 323 l'ont donné à M. Dumont.

Au siège électoral no 5, c'est par une mince majorité de deux voix que M. Eddy Olivier, entrepreneur, a remporté la victoire sur le conseiller sortant Gérard Lacasse, menuisier, qui avait déjà rempli trois mandats. Encore là, un peu de 70% des électeurs ont voté: M. Olivier a obtenu 353 voix en sa faveur et M. Lacasse 351.

## SAINTE-THERESE-DE-LISIEUX

A 2h cette nuit, soit huit heures après la fermeture des bureaux de vote, le résultat du scrutin n'était pas encore connu. De plus, il nous a été complètement impossible d'entrer en communication avec les responsables. Soulignons que dans cette municipalité tous les postes étaient en jeu. Par contre, seulement trois des conseillers sortants sollicitaient un deuxième mandat, tout comme le maire.

## VAL-SAINT-MICHEL

Un seul des candidats sortants a été réélu. Il s'agit de M. Gaston Hammon, qui briguaît les suffrages au siège numéro 5. Le technicien a défait M. Gervais Mercier, fonctionnaire. A la mairie, le maire Jean-Marc Gagné, commerçant, a dû céder sa place à M. Aimé Côté, fonctionnaire.

Au siège numéro 1, M. Michel Boivin, commerçant, a défait son adversaire, M. Roch Beaulieu, professeur. M. Léopold Brochu, militaire, a remporté la victoire aux dépens de M. Gérard Gagnon, commis, au siège numéro 2. M. Henri-Jules Méthot, employé de CARDE, a défait M. Thomas-Louis Tremblay, à l'emploi des Industries Valcartier, au siège numéro 3. Au siège numéro 4, M. Paul-Emile Svalart, employé des Industries Valcartier, a battu M. Raymond Leblanc, professeur. Finalement, M. Pierre Savard,

employé des Industries Valcartier, l'a emporté sur son adversaire au siège numéro 6. M. Roland Lebel, contracteur. Environ 80% des quelque 900 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote. Cependant, il nous a été impossible de rejoindre les responsables du scrutin pour obtenir des chiffres plus détaillés.

## VILLENEUVE

Le maire et un conseiller sortants ont été réélus, tandis que deux nouveaux conseillers municipaux ont été élus. Les électeurs ont voté dans une proportion de 62%.

Le maire Gérard Grenier, trésorier, qui sollicitait un troisième mandat, a été réélu par 458 votes de plus que son adversaire, M. Jean Paradis, huilier. Au siège no 2, le conseiller sortant Omar Garneau, tisserand, a été réélu, défaisant son adversaire Paul Laflamme, commerçant, par 119 voix de majorité. Au siège no 5, c'est M. Raymond Gingras, gérant de personnel, qui a été élu avec 124 voix de plus que son adversaire, M. Julien Parent, agent d'assurances; ils cherchaient tous deux à prendre la succession de M. Armand Giroux, qui a décidé de quitter la scène politique municipale après avoir rempli cinq mandats. Au siège no 5, c'est M. Valmont Larochelle, fonctionnaire, qui a défait son adversaire, M. Paul Laforest, par 250 voix; il voulait tous deux remplacer l'ancien conseiller Roland Thivierge, fonctionnaire, qui avait décidé de ne plus poser sa candidature après avoir rempli un mandat. On se souvient que, dimanche dernier, lors de l'inscription officielle des candidatures, M. Adalbert Rousseau a été réélu sans opposition pour remplir un troisième mandat au siège no 1; au siège no 4, M. Yvan Bourbeau, fonctionnaire, a été élu automatiquement, dimanche dernier, faute d'opposition pour prendre la succession du conseiller sortant Ghislain Giroux; et, au siège no 6, M. Ghislain Giroux a automatiquement pris la succession de M. Charles Neal.

**CHEZ L.P.S. VOUS APPRENEZ À MAÎTRISER VOTRE ANGLAIS**

Demandez une démonstration gratuite.

**dps** 500 est, Grande-Allée, Québec—529-0331

Ouvert de 9 hrs à 21 hrs

**SPECIALS D'AUTOMNE**

**C. ROBITAILLE inc.**

**LOTS DE MOBILIERS DE DINETTE A LIQUIDER**



**DINETTE 7 PIECES**  
Table de 36" x 54" s'agrandissant à 72 po. Six chaises chromées avec couverture en vinyle renforcé de jersey.  
7 pièces - Rég. \$229.00

**MOBILIERS DE DINETTE**  
Choix de 82 modèles - Prix à compter de

**MOBILIER DE STYLE MODERNE**  
avec chaise-tauteuil pivotant. Table plus 4 chaises. SPECIAL \$169.00

**MOBILIER DE STYLE ESPAGNOL**  
Comprenant une table et 4 chaises pivotantes. \$139.00

200 EST, RUE SAINT-JOSEPH TEL.: 529-2141

FACILITES DE PAIEMENT - OUVERT LE JEUDI SOIR ET LE VENDREDI SOIR

Aux E.-U.

Mise en vente possible de nickel provenant des réserves stratégiques

NEW YORK (PA) — La rareté de nickel a accéléré la présentation au Congrès d'une législation demandant la mise sur le marché de quantités de ce métal provenant des réserves stratégiques du gouvernement des États-Unis.

Les livraisons des deux principaux producteurs canadiens de nickel, International Nickel Co. et Falconbridge Nickel Mines Ltd, ont été interrompues durant plusieurs semaines par des grèves dans la production.

Par ailleurs, les compagnies Olin Corp. et Kaiser Aluminum and Chemical Corp. ont augmenté la semaine dernière, le prix d'une variété de produits d'aluminium plat et en feuille, d'un cent la livre.

Ces firmes ont dit que leur décision reflétait l'augmentation d'un cent la livre, de l'aluminium en lingots, qui se vend maintenant 28 cents la livre.

Depuis quelque temps maintenant, les prix des produits usinés d'aluminium n'ont pas été à des niveaux satisfaisants, a déclaré M. George A. Chandler, vice-président de Olin Corp.

"Ce relèvement, a-t-il ajouté, contribuera à faire monter les prix vers un niveau suffisant pour créer un rendement approprié sur nos investissements dans ce secteur".

De son côté, American Smelting and Refining Co. a haussé son prix sur le bismuth, de \$5.25 à \$6.00 la livre. La compagnie a évoqué comme motifs, une demande accrue, particulièrement dans l'industrie des cosmétiques, et des prix plus élevés en Europe.

Voici les prix des principaux

métaux à la fin de la semaine dernière.

Cuivre — 52 à 52 1/4 cents la livre, livrée; métal étranger 70.32 cents la livre, prix nominal, à New York.

Plomb — 15 1/2 cents la livre à New York; 15.30 cents la livre à Saint-Louis.

Zinc — 15 1/2 cents la livre à l'est de Saint-Louis; 16 cents à New York.

Aluminium — 28 cents la livre, en lingots, excluant les alliages, livrés.

Antimoine — 65.75 cents la livre en vrac d'une teneur de 99.5% en lots de wagons à l'usine du producteur.

Magnésium — 35.25 à 36 cents la livre, en lingots.

Minéral de manganèse — \$53.00 à \$57.00 l'unité de tonne, livrée.

Nouveau Salon dans le secteur industriel

Les Expositions industrielles et commerciales du Canada, une division de Maclean-Hunter Ltee, viennent d'annoncer la naissance d'un nouveau Salon dans le secteur industriel.

Le "Salon canadien de l'ordinateur" aura lieu pour la première fois du 14 au 16 septembre 1970, à la salle d'exposition de la Place Bonaventure de Montréal.

"Il s'agira de la première exposition annuelle canadienne consacrée exclusivement à l'informatique et au matériel de traitement des données," a révélé Lloyd Hamies, directeur général de cette division M.H.

Nomination à la Maison Seagram



M. Claude Blondeau

La Maison Seagram annonce la nomination de M. Claude Blondeau au poste d'adjoint au vice-président directeur, M. Alvin Fleishman. M. Blondeau, qui fait partie de la Maison Seagram depuis six ans, était depuis 1968 directeur adjoint des ventes pour le Québec. Il est bien connu dans les milieux de l'hôtellerie, ayant donné des cours de formation pratique à travers le Canada, depuis plus de cinq ans. Il fait également partie de nombreux groupements, s'intéressant au tourisme ou à la restauration et il est directeur du Club Lions de Montréal Central.

Aucun paiement d'appoint aux aviculteurs

La moyenne des prix au producteur d'œufs de la catégorie A gros, durant l'année de soutien 1968-69 qui a pris fin le 30 septembre, a été de 42.3 cents la douzaine, annonce l'Office de stabilisation des prix agricoles.

Les aviculteurs ne recevront donc aucun paiement d'appoint au titre du programme de 1968-69 qui prévoyait un prix minimum correspondant à 80 pour cent du prix de base (moyenne des dix dernières années) en vertu des clauses obligatoires de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. Or le prix moyen pondéré des œufs de la catégorie A gros pendant l'année qui vient de se terminer ne fut dépassé qu'une fois depuis dix ans, soit en 1966 alors que la moyenne des prix avait atteint 42.4 cents la douzaine.

Le prix moyen pondéré des œufs de la catégorie A gros pendant l'année qui vient de se terminer ne fut dépassé qu'une fois depuis dix ans, soit en 1966 alors que la moyenne des prix avait atteint 42.4 cents la douzaine.

Nouvelles brèves des sociétés

Investors Growth Fund se hisse au deuxième rang

Investors Growth Fund of Canada Ltd. a continué de réaliser des progrès sensibles au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 août, indique le rapport de cette compagnie.

Dans son rapport aux actionnaires, M. C.E. Atchison, président du fonds mutuel, souligne que le total de l'actif net de la compagnie a augmenté durant l'année, de \$96,440,000, pour s'élever à la fin de l'exercice à \$371,727,000, ce qui place Investors Growth au deuxième rang des fonds mutuels au Canada. Le revenu net du fonds, y compris les bénéfices réalisés à la vente de placements, ont été de \$15,026,839.

Association des firmes Unilever et Nestlé

Le complexe anglo-néerlandais Unilever dont les produits vont de la margarine aux détergents va s'allier à la compagnie Nestlé dans certains pays dans le domaine des produits réfrigérés (glaces et aliments congelés), a-t-on annoncé hier dans la City.

Baisse des bénéfices de Shell Canada Ltd.

Shell Canada Limited a annoncé que les bénéfices nets de la compagnie et de ses filiales pour la période allant du 1er janvier au 30 septembre 1969 se

sont élevés à \$35,146,000 soit \$1.06 l'action ordinaire de classe "A", en comparaison de \$39,081,000 ou \$1.18 l'action ordinaire de classe "A" pour la période correspondante de l'an dernier.

Par ailleurs, M. J.M. MacLeod, directeur de la production de la compagnie Shell à Calgary, annonce que l'usine de fabrication de gaz à Simonette, exploitée par Shell Canada Limited et propriété conjointe de Shell, Canadian Industrial Gas and Oil Ltd. et Petrol Oil and Gas Co. Ltd., est maintenant en opération.

Dividende record de Can. Inv. Fund

Canadian Investment Fund Ltd. rapporte que ses dividendes de cette année ont totalisé 17 cents par action, soit 10 pour cent de plus que le total de 1968 et en même temps le plus haut dividende annuel depuis la création du fonds il y a 37 ans.

Au 30 septembre 1969, le rapport indique que le total de l'actif net de C.I.F. s'élevait à \$170,063,128 soit une augmentation de \$842,253 au cours du trimestre. Rappelons que Canadian Investment Fund est membre du

groupe de fonds Bullock, dont l'actif global totalise environ \$800,000,000 au Canada et aux États-Unis.

Ventes accrues de Du Pont du Canada

Du Pont du Canada annonce que ses ventes du troisième trimestre ont atteint \$55,945,000 ce qui représente une augmentation de sept pour cent, et que ses bénéfices se sont élevés à \$3,178,000, ce qui dénote peu de changement par rapport à l'année dernière. Le profit net par action ordinaire a été de 40 cents, inchangé.

Les profits des neuf premiers mois de 1969, se sont élevés à \$13,032,000 soit \$1.64 l'action ordinaire, soit une hausse.

Canadian Industries Ltd. gagne davantage

Les ventes consolidées de Canadian Industries Limited et de ses filiales pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1969 se sont chiffrées par \$250,804,000. Il s'agit d'une augmentation de 9 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier, révèle le président de la compagnie, M. Leonard Hynes.

Le bénéfice net a été de \$9,398,000 ce qui équivaut à 84 cents l'action ordinaire comparativement à 82 cents l'an dernier, soit une augmentation de 14 cent.

Baisse de l'action de RoyFund Ltee

Les conditions du marché ont continué de vaciller au cours du troisième trimestre de 1969, et la valeur comptable nette de l'action de RoyFund Ltee a accusé une autre baisse, soit de 2.8 pour cent, passant à \$5.65 au 30 septembre, comparativement à \$5.81 au 30 juin.

Malgré la baisse de la valeur nette par action du fonds, l'actif a augmenté de \$13,327,856 à \$14,023,715, mentionne le rapport de la compagnie, aux actionnaires.

Dynamic Mining Exploration

Dynamic Mining Exploration Ltd. (NPL) annonce qu'elle entreprend la dernière partie d'un vaste programme d'exploration dans le nord-ouest du Manitoba. Ce programme, dont le coût s'élève à \$150,000, est exécuté sous la direction de J.K.B. Booth & Associés, de Toronto.

Au Québec

Expéditions accrues de minéraux métalliques

Les expéditions de plusieurs minéraux métalliques ont connu une hausse au cours des sept premiers mois de 1969, en comparaison de la même période pour 1968, d'après le bulletin de juillet du Bureau de la statistique du Québec sur la production minière.

Ces minéraux sont le fer (fonte), 8.4 pour cent, le bismuth, 8.4 pour cent, le molybdène, 17.4 pour cent, le plomb, 28.4 pour cent et le cadmium, 60.7 pour cent. Certains minéraux, par contre, ont enregistré une baisse de leurs expéditions, comme l'argent, 7.9 pour cent, le cuivre, 8 pour cent, et l'or, 4.3 pour cent.

Dans le secteur des minéraux non métalliques, on a observé une hausse de 18.1 pour cent des expéditions d'amiante en juillet par rapport au même mois de l'année précédente. Au regard du mois précédent, on

constate une baisse de 0.6 pour cent.

Les matériaux de construction, pour leur part, ont marqué des hausses de leurs expéditions au cours des 7 premiers mois de l'année. On peut mentionner la chaux, 13.4 pour cent, et les produits d'argile, dont la valeur des expéditions a augmenté de 13.3 pour cent.

Congrès annuel sur le désherbage

"La science du désherbage et l'alimentation, au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis" sera l'un des principaux thèmes du congrès annuel 1970 de la Weed Science Society of America, qui aura lieu à Montréal, du 2 au 5 février prochain. C'est ce qu'a annoncé M. Glenn C. Klingman, président de ce groupement.

M. H. A. Olson, ministre de l'Agriculture du Canada, adressera la parole à l'un des déjeuners du congrès. On s'attend à ce que plus de cent communications scientifiques soient présentées au cours des séances.

Aux détenteurs des Obligations 6% convertibles datées du 1er avril 1962 de CORPORATION D'EXPANSION FINANCIERE

AVIS DE RACHAT

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNEE QUE, CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE LA Convention de Fiducie intervenue en date du 1er avril 1962 entre Corporation d'Expansion Financière (ci-après appelée la "Compagnie") et Trust Général du Canada, dénommé de fiduciarie, toutes les Obligations 6% convertibles de la Compagnie actuellement en cours et émises en vertu de ladite Convention de Fiducie seront rachetées le 2 février 1969 à toute époque au Canada de la Banque Canadienne Nationale, au choix du détenteur, au prix de rachat suivant, à savoir, leur valeur nominale plus une prime de 2 1/2% de ladite valeur nominale plus les intérêts courus à la date de rachat.

AVIS EST PLUS DONNEE que toutes les Obligations convertibles de ladite Convention de Fiducie ont été rachetées le 2 février 1969 et tous les coupons d'intérêt émis après cette date seront sans effet.

Afin d'obtenir paiement du prix de rachat, les détenteurs doivent être remboursés avec, dans le cas des Obligations au porteur, les coupons d'intérêt émis après le 1er octobre 1969 à échéance.

DATE à Montréal, Québec, ce même jour de novembre 1969.

CORPORATION D'EXPANSION FINANCIERE

Le secrétaire, T. S. Gillespie.

Les clubs de placement

par Robert CAMERON du Toronto Telegram

Un excellent premier geste à poser pour les personnes qui forment un club de placement est de commander un exemplaire du "Guide des clubs de placement", que publie Richardson Securities of Canada.

Il s'agit d'une plaquette de huit pages, offerte gratuitement, et qui réponds à plusieurs des questions que se posent les investisseurs inexpérimentés.

Ce petit ouvrage présente des règlements-type, suggère certains principes de base d'investissement, enseigne à tenir les livres de sorte que votre système ne sera pas bouleversé si des membres omettent leurs paiements ou fournissent des montants inadéquats.

La brochure décrit également les devoirs des officiers d'un club et discute de la façon de fonder et de faire fonctionner un club.

Le nombre de membres devrait être limité à environ 15, dit le guide. Il signale des nombres plus grands de membres et entraîne la possibilité d'interminables échanges d'opinions, quand les assemblées sont ouvertes à la discussion sur de nouveaux placements.

Richardson Securities possède des bureaux dans toutes les principales villes du Canada.

Une autre publication de valeur est le manuel de 44 pages édité par l'Association canadienne des clubs de placement.

Les 13 chapitres de cet ouvrage couvrent les règlements, l'impôt sur le revenu, les frais d'inscription, les rapports d'évaluation, les procédures de votation, l'analyse des valeurs mobilières, en somme tous les sujets principaux.

Le manuel coûte \$3.25, et c'est le seul investissement que je recommanderai dans mes articles. Tout club de placement devrait posséder un exemplaire de cet ouvrage. A lui seul, le chapitre sur l'analyse des placements vaut le prix d'achat.

Augmentation de 8% des ventes de cigares en août

Les derniers chiffres publiés par l'Institut canadien du cigare pour le mois d'août indiquent une augmentation de 8.3% dans les ventes de cigares.

Le montant des ventes s'est élevé à 42,366,000 contre 39,115,000 pour le mois correspondant de l'an dernier.

Pour les sept mois se terminant avec août, le chiffre total des ventes a été de 322,326,000, soit une augmentation de 8.6% par rapport aux 296,926,000 atteints pendant la période correspondante de l'an dernier.

Selon l'Institut, qui représente les fabricants de cigares du pays, ces progrès peuvent être attribués, d'une part, au fait qu'un nombre toujours plus grand de jeunes fumeurs font usage de cigare et, d'autre part, au fait que de nombreux types de cigares ont été mis sur le marché.

L'Institut prévoit que cette tendance à l'augmentation des ventes se poursuivra pendant le reste de l'année.

Tendance des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé vendredi de 0.09 point à 180.46.

Advertisement for '80/20' bonds. Features large numbers '80/20' and text: 'VOS OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC', 'portent maintenant un nouveau taux d'intérêt de 8 1/2%', 'Vous voyez: votre placement est encore meilleur que prévu.', 'Pour vous renseigner davantage, voyez votre courtier en valeurs, votre caisse populaire, votre banque ou votre société de fiducie.' Includes logo of 'GOUVERNEMENT DU QUÉBEC'.

COMPTABLES AGRÉÉS

Directory of Chartered Accountants in Quebec. Lists members of The Institute of Chartered Accountants of Quebec, including Marc Angers, Clarkston Gordon, Riddell Stead & Cie, Yvon Filion, Maurice Bergeron, Dolbec, Potvin & Associés, GINGRAS, NORMANDEAU, COTE, TREMBLAY & ASSOCIÉS, BISSON, GIRARD & ASSOCIÉS, BLAIS, PELCHAT & CIE, BOULANGER, FORTIER, RONDEAU & CIE, LUDGER & RENE BOULET, CHABOT, DEMERS & LORTIE, FORTIER, HAWEY & CIE, TOUCHÉ, ROSS & CIE, SYLVIO LEBLANC, M. A. MAROTTE, BOILY, GIGUÈRE & CIE, MCDONALD, CURRIE & CIE, SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX ET ASSOCIÉS, MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BEDARD & ASSOCIÉS, ARMAND MAINGUY.

Augmentation de la production mondiale

Les ventes massives de blé à la Chine ne règlent pas le problème de l'Ouest

(Premier d'une série de trois articles) par Jim NEAVES de la Presse Canadienne

La crise qui sévit présentement dans l'Ouest du Canada, dont toute l'économie est centrée sur le blé, a des racines profondes, et nombreux sont ceux qui, dans le milieu agricole, craignent que ces problèmes ne soient insolubles.

Les fermiers des Prairies ont connu, cette année, une récolte extrêmement abondante, sur une superficie réduite de 14 pour cent par rapport à l'an dernier, et ils n'en ont vendu qu'une petite partie. La vente conclue récemment avec la Chine d'environ 86.000.000 de boisseaux de blé, ne représente qu'une fraction infime de la quantité normale de blé qui s'accumule au Canada.

La production mondiale de blé, renforcée par une technologie améliorée et par l'usage de plus en plus fréquent de fertilisants, surpasse maintenant la demande, particulièrement dans les pays qui importaient traditionnellement leur blé du Canada.

Cette réduction dans les ventes à l'étranger se reflète dans les problèmes économiques qui assaillent présentement les provinces des Prairies, particulièrement la Saskatchewan.

La production, en Union soviétique, a augmenté de 50 pour cent en 1968, si on la compare à celle de la période 1960-64. Au cours de la même période, la production australienne a fait elle aussi un saut de 50 pour cent. La production de la France a augmenté de près de 30 pour cent, dans le même laps de temps. En Inde, la production, qui avait été en 1967 de 418.000.000 de boisseaux, a atteint en 1968 600.000.000 de boisseaux.

Le Pakistan, le Mexique et la Turquie sont également entrés en compétition pour la vente du blé dans le monde.

Pendant que s'opéraient ces transformations, au cours des 20 dernières années, les producteurs des Prairies continuent à étendre leur superficie, encouragés en cela par les politiciens, les économistes agricoles et les politiques agricoles fédérales.

Les larges crédits Pendant les années '50, en effet, la politique agricole du gouvernement fédéral consistait à accorder des crédits de plus en plus larges aux fermiers, en

vue de ce qu'on appelait la consolidation agricole.

Pour ajouter à l'enthousiasme général, on effectua, en 1963-66, des ventes de blé considérables à la Russie et à la Chine. Cette bonanza, qui précipita la hausse dans la production, revient continuellement hanter les producteurs de blé de l'Ouest.

"Cette prospérité momentanée eut pour effet de faire miroiter aux yeux des fermiers un bonheur illusoire, a déclaré M. Roy Atkinson, président de l'Union nationale des fermiers, de formation récente.

"Ils suivirent tous les conseils des experts. Et maintenant, alors que les exportations diminuent et que les ventes se font rares, leur revenu potentiel est plus bas que leurs coûts de production et ils n'ont plus d'argent."

D'un chiffre-record de 591.600.000 boisseaux en 1963-64, les exportations canadiennes de blé et de farine de blé sont tombées au

Il serait possible d'éliminer l'homosexualité LONDRES (AFP) — Il est apparemment possible de mettre fin aux déviations sexuelles constatées chez certains individus en leur faisant subir une opération au cerveau semblable à celle utilisée pour traiter la maladie de Parkinson, indique le dernier numéro du British Medical Journal, publié cette semaine.

La revue médicale cite les expériences entreprises en ce domaine par un médecin allemand de Göttingen, le professeur F. Roeder. Depuis six ans, il a opéré 3 sujets qui présentaient des tendances homosexuelles dirigées vers de jeunes garçons. Dans chacun de ces cas, le professeur Roeder a opéré en détruisant le centre sexuel du cerveau au moyen d'une sonde électrique. Les résultats, selon la revue, se sont révélés extrêmement satisfaisants et les trois patients ont retrouvé une vie sexuelle normale ou proche de la normale.

Le British Medical Journal signale cependant que les travaux du professeur Roeder ne constituent que des expériences et qu'une étude très poussée de leurs résultats est encore nécessaire.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

Le défendeur a été cité en comparution devant le juge de paix de la Cour de la ville de Québec, le 13 novembre 1969, à 10 heures, au 250, rue de la Monturelle, à Québec.

me son opinion de la façon suivante: "Tant que les nations du monde ne se seront pas unies — les exportateurs comme les importateurs — et n'auront pas convenu de diviser le marché et d'établir une échelle des prix capable d'enrayer la situation actuelle, je ne vois aucune solution possible."

Au moment même où le marché mondial du blé tombait, les producteurs de blé canadien subissaient une hausse des coûts de production. "Nous avons établi des prix qui nous ont coupé complètement des marchés mondiaux", de déclarer M. Stan Price, un fermier d'Acme, en Alberta.

Dans beaucoup de cas, des fermiers ont vendu leurs bestiaux et ont tout mis sur la production du blé, en achetant des terres de plus en plus grandes. "Ils constatent maintenant le résultat", a déclaré M. Atkinson.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

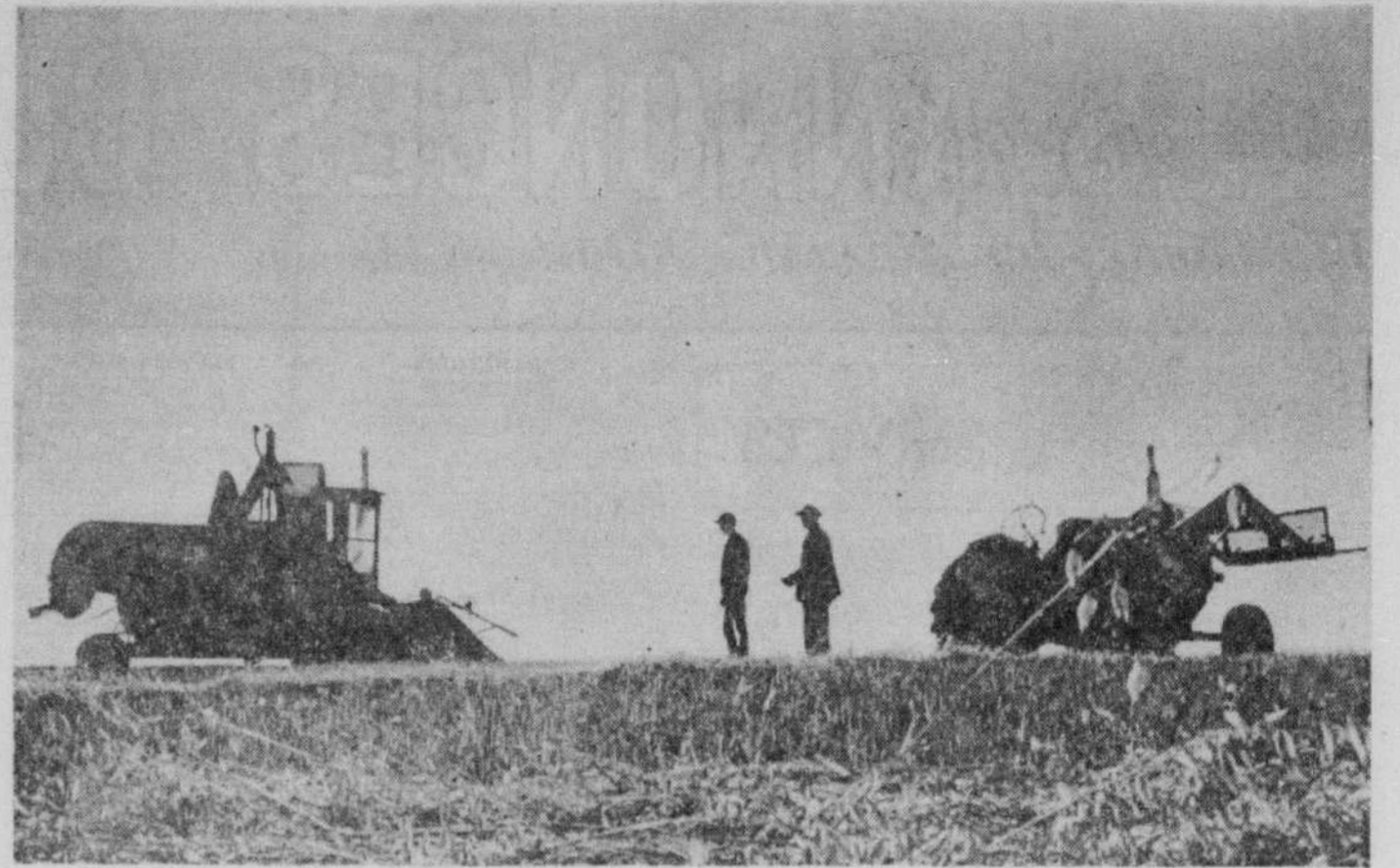
Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.

Prochain article: problèmes économiques de la surabondance.



MOISSON ENSOLEILLÉE — Le soleil luit sur les champs de blé, près de Bremer, Alberta, pendant que Lewis Bodell et son frère Glen s'arrêtent pour examiner les épis. La température a été favorable aux fermiers, dans toute l'Alberta, pendant la période de la récolte, après plusieurs semaines de pluie.

(Photo PC)

CARRIERES et PROFESSIONS

URGENT HOMME avec expérience dans le travail des fleurs. Sommes à la recherche d'un HOMME avec expérience dans le travail des fleurs. Consultez régulièrement "CARRIERES et PROFESSIONS"

EXCELLENTE OPPORTUNITE POUR VENDEUR. Importante manufacture canadienne de papier d'emballage de qualité, recherchant représentant pour la province de Québec, clientèle établie, très bien rémunérée.

SECRETARE BILINGUE. ayant au moins 3 ans d'expérience, possédant initiatrice, connaissance parfaite de la steno française et anglaise. Salaire selon compétence et expérience.

CANADIAN WESTINGHOUSE CO. LTD. demande TECHNICIEN EXPERIMENTE en réparations de stéréos, téléviseurs en noir et blanc et téléviseurs de couleur.

AGENTS DE RECLAMATION (AJUSTEURS). Voulez-vous améliorer votre situation? Une Compagnie d'Assurance-Automobile très importante et progressive offre cette opportunité à des ajusteurs d'expérience pour district de Québec.

SI VOUS REPONDEZ OUI A DEUX DE CES QUESTIONS... Avez-vous un diplôme universitaire ou son équivalent? de l'expérience en ingénierie? de l'expérience dans les affaires? de l'expérience dans la vente industrielle? de l'expérience dans les systèmes automatiques?

LES SOEURS DE SAINT-JOSEPH DE SAINT-VALLIER EMISSION D'OBLIGATIONS. SÉRIE A, \$1.750.000,00 — 5 1/2% l'an — datées du 1er avril 1962 et échéant en série semestriellement du 1er octobre 1964 au 1er octobre 1971.

LES SOEURS DE SAINT-JOSEPH DE SAINT-VALLIER EMISSION D'OBLIGATIONS. SÉRIE B, \$250.000,00 — 5 1/2% l'an — datées du 1er avril 1964 et échéant en série semestriellement du 1er octobre 1966 au 1er octobre 1971.

SIMPSON-SEARS REQUIERT UN MECANICIEN CLASSE "C" POUR L'ENTRETIEN DE SA FLOTTE DE CAMIONS. Inutile de se présenter sans une expérience minimum de 5 ans dans ce domaine.

SIMPSON-SEARS REQUIERT UN MECANICIEN CLASSE "C" POUR L'ENTRETIEN DE SA FLOTTE DE CAMIONS. L'homme choisi sera attaché à notre Centre de Service, Boulevard Pierre-Bertrand. Semaine de 40 heures.

SIMPSON-SEARS REQUIERT UN MECANICIEN CLASSE "C" POUR L'ENTRETIEN DE SA FLOTTE DE CAMIONS. S'adresser en personne au Directeur du Centre de Service, 1041 boul. Pierre-Bertrand.

SIMPSON-SEARS REQUIERT UN MECANICIEN CLASSE "C" POUR L'ENTRETIEN DE SA FLOTTE DE CAMIONS. N'ATTENDEZ PAS — Appelez Paul Robert Honeywell

SIMPSON-SEARS REQUIERT UN MECANICIEN CLASSE "C" POUR L'ENTRETIEN DE SA FLOTTE DE CAMIONS. 6277 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 261, Qué. 514-484-3501 — APPELEZ A NOS FRAIS

TRUST GENERAL DE CANADA Fiduciaire

LIONEL HARVEY, Greffier, 320 St-Dominique, Jonquières, P.Q.







480 BANLIEUE MAISONS SEULES

RIEN A FAIRE RINGLOW, rue commerciale, près des centres d'achat A. Lévesque, 667-1344 Québec Land Realty, courtiers, 667-8456

181 BANLIEUE MAISONS A REVENUS IMPOT

OSAINVILLE, très beau bloc, 4 logements, construction 1968, près école, garage, autobus revenu brut \$12,000, taxes, 812-2066, 842-1647, courtiers, 667-2628, 668-8844

512 ENTREPOTS A LOUER

A MILLER de St-Foy 6,000 pieds à louer pour usages d'entrepôt, 656-4500, 656-4501, 656-4502, 656-4503, 656-4504, 656-4505, 656-4506, 656-4507, 656-4508, 656-4509, 656-4510, 656-4511, 656-4512, 656-4513, 656-4514, 656-4515, 656-4516, 656-4517, 656-4518, 656-4519, 656-4520

513 ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOT 8,000 pieds, plancher ciment, sans colonne, avec cour 667-8881, courtiers, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

515 LOCAUX A LOUER

AVEC LAMONTAGNE LOCAL, chauffé, sous-sol, 950 pieds carrés, possibilité bureau, salle d'attente, ou à usage commercial, Roger Robitaille, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

530 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT moderne, bar-salon, situé Haute-Ville, gros chiffre d'affaires, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

564 TERRAINS A VENDRE

CHARLESBOURG, 1e Avenue Est, 800 pieds, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

619 AUTOS A VENDRE

GRANDE Paratrie 1968, 18,000 miles, balance de garantie, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

621 AUTOS DEMANDEES

HUDON Auto, achetez, tous modèles, 1480 Dorchester, coin L'Espérance, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

1 JUMELLE BROQUE 5 1/2 PICES

terrain d'achat, hypothèque de 3 1/4, Mme Letellier, 656-5900, Québec Land Realty, courtiers, 656-5906

BIJOU AVEC PISCINE

RINGLOW, 5 pièces, 3 pièces, sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

LIBRE, ORAINVILLE, \$2,500

complet, 158 pièces, 822-6600, 822-6601, 822-6602, 822-6603, 822-6604, 822-6605, 822-6606, 822-6607, 822-6608, 822-6609, 822-6610, 822-6611, 822-6612, 822-6613, 822-6614, 822-6615, 822-6616, 822-6617, 822-6618, 822-6619, 822-6620

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION! Terrain, 100 x 100

avec sous-sol, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

531 COMMERCES A LOUER

CHARLESBOURG, salon coiffure à louer, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

540 IMMOBILIERS

BATIERE, 81 CÔTE BELLE, peut être vendue, pour des investisseurs, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

545 PROPRIETES COMMERCIALES

MAGNIFIQUE terrain, 100 x 100, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

ATTENTION

MAGNIFIQUE terrain, 100 x 100, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

550 COMMERCES DEMANDES

PARTICULIER, demande commerce, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

564 TERRAINS A VENDRE

BOUL. L'Oratoire, terrain boisé, pour construction, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

564 TERRAINS A VENDRE

BOUL. L'Oratoire, terrain boisé, pour construction, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

564 TERRAINS A VENDRE

BOUL. L'Oratoire, terrain boisé, pour construction, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

564 TERRAINS A VENDRE

BOUL. L'Oratoire, terrain boisé, pour construction, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

564 TERRAINS A VENDRE

BOUL. L'Oratoire, terrain boisé, pour construction, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

564 TERRAINS A VENDRE

BOUL. L'Oratoire, terrain boisé, pour construction, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

564 TERRAINS A VENDRE

BOUL. L'Oratoire, terrain boisé, pour construction, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667-8899, 667-8900

564 TERRAINS A VENDRE

BOUL. L'Oratoire, terrain boisé, pour construction, 667-8881, 667-8882, 667-8883, 667-8884, 667-8885, 667-8886, 667-8887, 667-8888, 667-8889, 667-8890, 667-8891, 667-8892, 667-8893, 667-8894, 667-8895, 667-8896, 667-8897, 667-8898, 667

656 GARAGES - STATIONNEMENT A LOUER

ARAGO près Dorchester, camions, autos, mois, Mme Racine, 524-2182, 527-3367, qu-4

La Lune n'a pas livré tous ses secrets

du rédacteur scientifique de l'AFP Serge BERG

WASHINGTON (AFP) — Le vol d'Apollo II, en juillet dernier, a permis d'en apprendre sur la Lune davantage que trois siècles et demi d'observations effectuées par les astronomes à partir de la Terre.

Toutefois, tous ces résultats fondamentaux ne peuvent être considérés, d'un point de vue scientifique, que provisoires et sujet à révision, car seule une partie infime de la surface lunaire a pu être analysée.

Ainsi, l'une des principales missions d'Apollo 12, dont le module lunaire, le "LEM" atterrira dans une région différente de celle où se posa l'équipage d'Apollo II sera précisément de confirmer les deux résultats essentiels obtenus lors de la mission précédente.

Les premiers résultats des échantillons de roches lunaires rapportés par la mission d'Apollo 11 amènent les spécialistes à penser que la cristallisation des roches, en surface, s'est produite à une époque comprise entre 2, 3 et 3,7 milliards d'années.

Non seulement l'âge, mais les conditions de naissance de la Lune restent un mystère. Est-elle simplement un "morceau" arraché à la Terre ?

Mais bien d'autres problèmes se posent encore aux savants. L'exemple, à propos de son champ magnétique. C'est pourquoi Conrad et Bean déposeront sur le sol de la Lune un magnétomètre dont la fonction sera de mesurer ce champ.

La Lune ne possède qu'une atmosphère infime. Mais quelle est exactement sa densité, sa pression, sa température. Un détecteur à ions sera déposé sur la Lune avec mission de répondre à ces questions.

Le Soleil joue sur la Terre un rôle fondamental, provoquant le phénomène de la photo-synthèse sans lequel aucune vie ne serait possible sur notre planète.

Au point de vue scientifique, la mission d'Apollo 12 sera donc du plus haut intérêt. Au fond, la Lune reste encore une grande inconnue.

Le parti de M. Wilson serait mêlé à un scandale électoral

LONDRES (AFP) — Une affaire électorale qui pourrait ternir l'image du "Labour" auprès des électeurs a éclaté à Islington-Nord, dans la banlieue londonienne.

Or, hier, un journal du dimanche, le "Sunday Times" révélait que le choix du parti travailliste sur M. O'Halloran, qui n'est pour rien dans cette affaire, avait été décidé dans des conditions pour le moins curieuses.

Mme Ghandi devra relever deux nouveaux défis à l'intérieur même de son parti

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — Les adversaires de Mme Indira Gandhi au sein de la hiérarchie du Congrès ont lancé, ce matin, ce qui paraît être un double défi, au premier ministre, au cours d'une réunion du bureau parlementaire du parti, boycottée d'ailleurs par le chef du gouvernement et ses partisans.

Le président national du Congrès, M. S. Nijalingappa, et ses supporters ont invité l'ancien premier ministre de l'Etat de Bihar, Harihar Singh, adversaire de Mme Gandhi, à former un nouveau gouvernement dans cette province et demande implicitement au premier ministre actuel, un partisan de Mme Gandhi, de s'effacer. Les deux factions qui se sont formées au sein du Congrès avaient hier considéré le mandat duci leurs positions. L'exécutif national a en effet censuré la politique économique et la diplomatie du gouvernement de Mme Gandhi.

Au Paraguay, l'épiscopat excommunié des fonctionnaires du gouvernement d'Asunción

BUENOS-AIRES (AFP) — Le document de l'épiscopat paraguayen annonçant l'excommunication de fonctionnaires du régime du président Alfredo Stroessner pour offenses à des ecclésiastiques et à des organisations religieuses a été publiée hier par la presse argentine.

Tant qu'il y aura de la violence aux E.-U.:

Les dirigeants américains courent le risque de mourir assassinés

WASHINGTON (Reuter) — Les dirigeants américains ont appris, hier soir, qu'ils continueront à courir le risque d'être assassinés si les troubles et la violence continuent à augmenter.

L'avertissement a été donné par la Commission nationale sur les causes et la prévention de la violence, laquelle soutient que le président américain et les aspirants à ce poste devraient faire le moins d'apparitions publiques possible, mais plutôt faire usage de la télévision durant les campagnes électorales.

La Commission, présidée par le Dr Milton Eisenhower, frère de l'ancien président, a été créée par l'ex-président L. B. Johnson à la suite de l'assassinat du sénateur Robert F. Kennedy, le 5 juin 1968.

Le comité d'étude a tiré ses conclusions après avoir repassé les circonstances entourant 81 meurtres ou attentats contre les dirigeants américains, ce depuis que le président Andrew Jackson fut tué d'un coup de feu en 1825.

Quatre présidents américains, Lincoln, Garfield, McKinley et John F. Kennedy, ont été assassinés avant la fin de leur mandat.

Un ami de Sharon Tate tente de se suicider

HOLLYWOOD, Californie (AFP, UPI) — Un journaliste de Hollywood, âgé de 30 ans, ami du metteur en scène Roman Polanski et de sa femme, Sharon Tate, sauvagement assassinée ainsi que quatre autres personnes, le 9 août par des inconnus, a tenté vendredi de se donner la mort.

Chargé de la rubrique des potins mondains dans le magazine "Photoplay" qui se spécialise dans les articles à sensation sur les vedettes du cinéma, Steve Brandt connaissait bien le monde du spectacle d'Hollywood où il comptait de nombreux amis. Il était particulièrement lié avec Roman Polanski et Sharon Tate dont il fut le témoin à leur mariage, en janvier 1968, à Londres, et s'était montré très ému par la mort de la jeune femme.

Steve Brandt avait été longuement entendu, à plusieurs reprises, par la police de Los Angeles à la suite de l'assassinat. Il n'avait jamais été considéré comme un suspect, puisqu'il se trouvait à New York lors du crime, mais il fréquentait les mêmes personnes que les victimes et pouvait donc ainsi fournir des renseignements utiles aux enquêteurs.

Vendredi soir, avant de s'endormir dans le coma, Brandt avait téléphoné à la secrétaire du chanteur Eddie Fisher, un autre de ses amis, pour lui annoncer qu'il s'était empoisonné et voulait dire adieu à Eddie Fisher avant de mourir. La jeune femme a immédiatement prévenu la police qui l'a découvert inanimé.

Moscou avise Washington du danger de survoler la Chine et la Corée du nord

TOKYO (d'après UPI) — Alors que Radio-Pékin annonçait hier que les forces communistes chinoises avaient descendu la semaine dernière un appareil de reconnaissance américain téléguidé, le ministère de la Défense soviétique a avisé les Etats-Unis que c'était "jouer avec le feu" que de maintenir des patrouilles aériennes de B-52 transportant des bombes nucléaires au-dessus de la Chine et de la Corée du nord.

Le journal "L'Étoile Rouge", organe officiel du ministère de la Défense soviétique, dans un commentaire publié samedi, précisait que ces vols originaires de la base américaine d'Ohinawa. "Pour mener à bien ses visées agressives en Asie, le Pentagone a besoin d'une matraque pour intimider le peuple d'Asie", ajoute le journal. "C'est dans ce but que les Etats-Unis ont concentré dans l'ouest du Pacifique et au sud de l'Asie de larges contingents d'avions stratégiques capables de transporter des armes nucléaires", conclut "L'Étoile rouge".

Le "SST" serait construit malgré un rapport défavorable

WASHINGTON (AFP, UPI) — Prévue depuis plusieurs années, retardée et même mise en question par de nombreuses critiques, la construction du "SST", avion supersonique de ligne américaine, a finalement été décidée le mois dernier quand le président Nixon demanda au Congrès de débloquer des crédits importants (\$96 millions) pour financer cette entreprise qui coûtera au gouvernement et à la Boeing Co. \$1,3 milliard. Or, on apprend maintenant que le président des Etats-Unis a pris la décision de faire construire le "SST" malgré l'existence d'un rapport rédigé par un groupe d'experts scientifiques et techniques recommandant d'abandonner le projet.

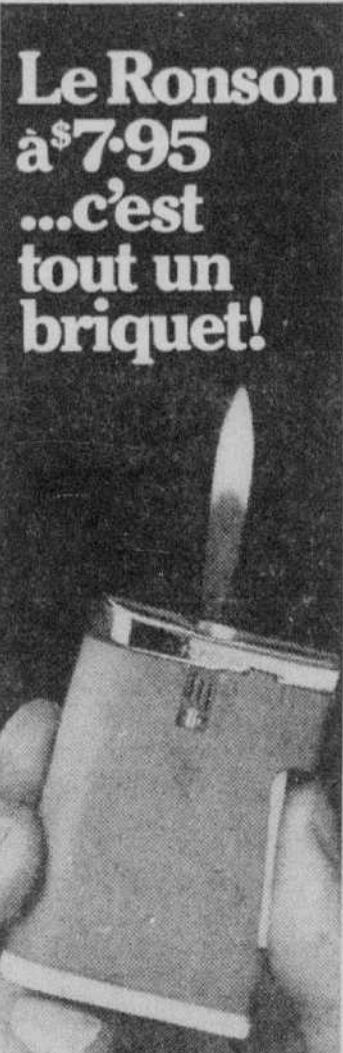
Le mercredi 22 octobre, le prêtre jésuite Francisco de Paula Oliva, professeur de la faculté de Philosophie de l'Université Catholique a été convoqué à la direction de la police (...) et expulsé du pays vers le territoire argentin sans que ses supérieurs soient avertis. Il avait obtenu depuis plusieurs mois, souligne le document, la nationalité paraguayenne.

Grande Assemblée du Syndicat des Peintres de Québec

Après avoir souligné que ces faits "offensent la dignité et la vie de l'Église et nient systématiquement les droits élémentaires des citoyens", le document affirme que "l'Église n'accepte pas d'être considérée comme un secteur privilégié du peuple paraguayen et qu'elle veut partager ses problèmes, ses inquiétudes et ses aspirations."

— Il vient d'un foyer brisé, où le père était absent ou bien ne s'occupait pas des enfants; — Il vit retiré, seul, il n'a pas d'amies, il n'est pas marié, ou a raté son mariage; — Il n'a pu travailler assidûment au cours de la dernière année précédant le crime; — Blanc, masculin, d'origine étrangère, ou de parents nés ailleurs, court, de petite constitution; — Un fanatique pour les affaires politiques, religieuses ou autres, mais il n'est pas membre d'un mouvement organisé; — Il assassine au nom de ses principes ou de sa philosophie; — Il exécute son crime avec un fusil; — Choisi un moment lorsque le président se présente en public.

La Commission a également lancé un nouvel appel pour un contrôle sévère de la vente des armes à feu, comme moyen visant à réduire les risques. Le rapport souligne que tous les meurtriers, à l'exception d'un seul, se sont servis d'un revolver pour exécuter leur crime.



Le Ronson à \$7.95...c'est tout un briquet!

Le nouveau briquet Ronson Varafame Comet. Le Comet vous offre un allumage automatique... une seule pression du doigt suffit. Sa flamme est réglable et son couvercle pivotant est conçu pour emmagasiner deux pierres de recharge.



RONSON c'est le flambeau de la flamme

De l'Université Catholique ont organisé un chemin de croix le 22 au soir" et "des forces policières et des éléments civils les ont dispersés violemment".

Devant ces faits qui violent les droits de personnes consacrées, l'archevêque d'Asunción déclare que les autorités qui ont ordonné ces atteintes physiques sur des prêtres et des religieux et les exécutants de ces ordres, encourrent l'excommunication conformément au canon 2343, partie quatre, qui dit que: "Celui qui a fait preuve de violence sur la personne de prêtres ou de religieux de l'un ou l'autre sexe tombe ipso facto sous le coup d'une excommunication".

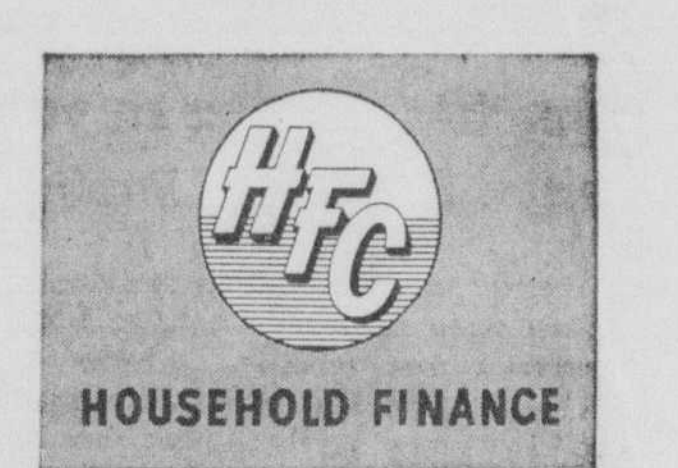
"En signe de protestation et de douleur, l'Église renonce en ce jour à l'expression suprême du culte religieux liturgique, à savoir la célébration de la Sainte Messe", ajoute le document.

Les noms des fonctionnaires excommuniés n'ont pas été révélés car, affirme-t-on, il s'agit d'une mesure qui peut être révoquée rapidement et parce que "ceux qui sont concernés savent au fond de leur conscience qu'ils sont visés par cette sanction".

Grande Assemblée du Syndicat des Peintres de Québec. Lundi le 3 novembre 1969 à 8h. p.m. au 155 est, boul. Charest. But: Négociation pour la prochaine Convention Collective. C. Fortin, secrétaire.

Du nouveau à CHARLESBOURG

4467 Première Avenue (édifice métropolitain) une autre succursale



Empruntez en toute confiance L'enseigne HFC est synonyme de service prompt, courtois et digne de confiance PRÊTS JUSQU'À \$2,500

Nous sommes convaincus que vous aimerez faire affaire à l'enseigne HFC, Household Finance, où l'on met à votre disposition des locaux modernes aménagés avec goût. Le gérant de la succursale HFC fera tout en son possible pour vous venir en aide.

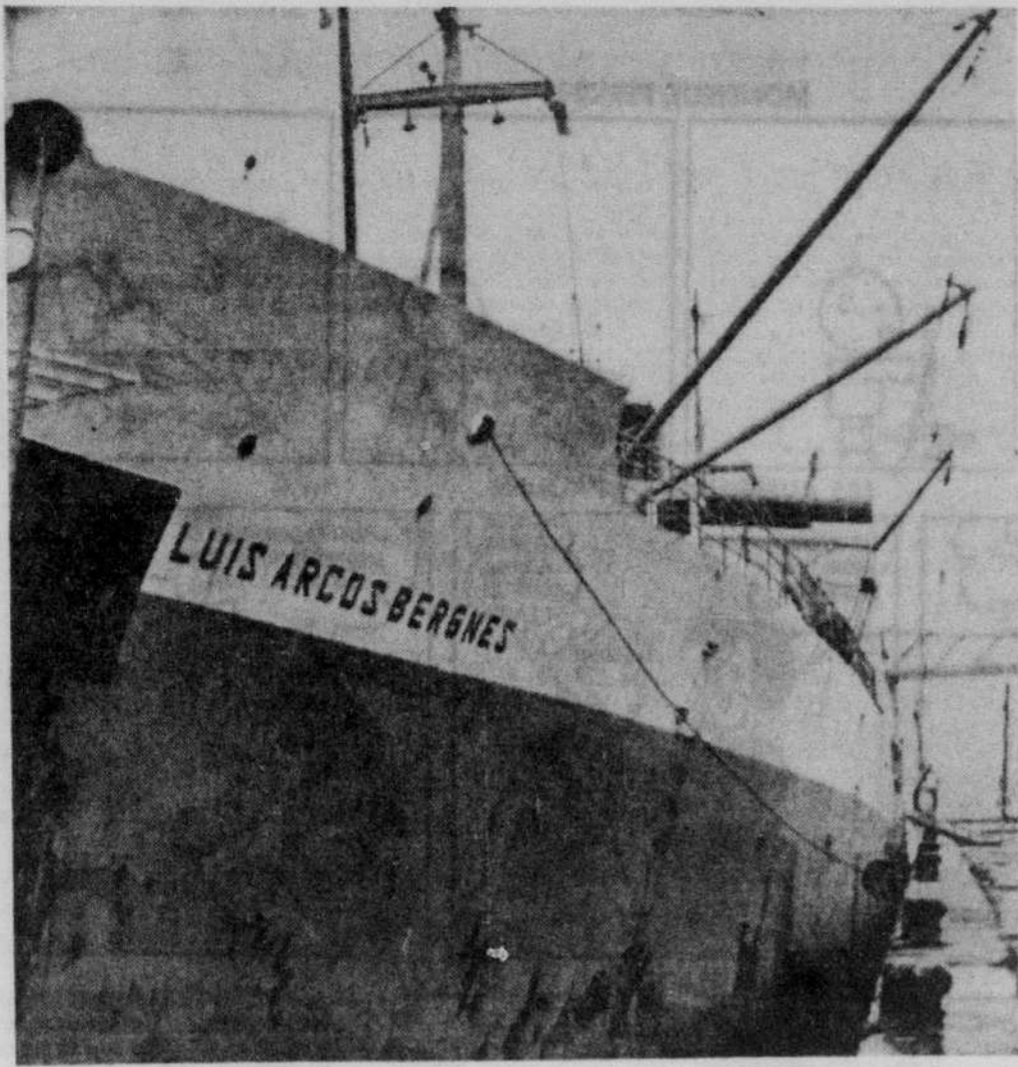
Table with 5 columns: Montant, Plans de remboursement mensuel, 12 mois, 24 mois, 36 mois, 48 mois. Rows for amounts from 100 to 2500.

HOUSEHOLD FINANCE HFC CHARLESBOURG DU NOUVEAU 4467 Première Avenue (édifice métropolitain) JEAN GREGOIRE, gérant Téléphone 628-0022 Heures: Lundi à jeudi, de 9 h. 30 du matin à 5 h. de l'après-midi; vendredi, de 9 h. 30 du matin à 7 h. du soir. Samedi — fermé toute la journée.

Conclusion de la 20e conférence du Plan Colombo

# L'explosion démographique reste le principal problème

VICTORIA (PC)—La 20e conférence du plan Colombo s'est terminée, vendredi, par la publication d'un communiqué qui souligne que l'explosion démographique demeure le principal problème dans le monde. Dans un rapport émis à l'issue de la dernière séance plénière, les ministres des 24 pays participant au plan ont déclaré que l'accroissement de la population, suivi par le bas niveau des revenus domestiques, le manque de compétence technique et l'insuffisance de fonds étrangers, sont les principaux problèmes auxquels les pays en voie de développement ont à faire face. Le rapport souligne que la population des pays en développement continue à grandir deux fois plus vite que le taux enregistré dans les pays industrialisés.



**SIX AMERICAINS ARRETES** — Six américains, recherchés par la police des Etats-Unis, pour détournements d'avions, se sont livrés à la Gendarmerie canadienne, à leur descente du cargo cubain Luis Arcos Bergues, dans le port de Montréal, samedi soir. Les autorités de l'immigration canadienne leur avait fait savoir qu'ils ne

pouvaient être reçus au Canada, parce qu'ils étaient recherchés pour enquête dans un autre pays. Des agents de la GC et des officiers de l'immigration les ont alors escortés à la frontière américaine où ils ont été pris en charge par le FBI. (Téléphoto PC)

Témoignage d'un éducateur sur la marijuana

## Il faut savoir si la société peut légaliser un autre vice

VICTORIA (PC)—Un responsable de l'éducation de Victoria a déclaré devant la Commission fédérale d'enquête sur les drogues que le vrai point d'interrogation au sujet de la marijuana était de savoir si la société pouvait se permettre de légaliser un autre vice. M. Edwin G. Callbeck, coordonnateur des services pour l'éducation spéciale au sein de la commission scolaire métropolitaine de Victoria, a déclaré que les jeunes sont présomptueux lorsqu'ils tirent la conclusion que l'absence de preuve au sujet des effets nocifs immédiats ou à long terme de la marijuana sert à démontrer que cette drogue n'a pas d'effet nocif. Il ajoute qu'ils font également erreur lorsqu'ils préconisent que la marijuana n'est pas plus dangereuse que le tabac et l'alcool, et que, par conséquent, elle devrait être permise dans les centres sociaux. Quelque 125 personnes, des

jeunes pour la majorité, ont écouté le discours de M. Callbeck dans le cadre des audiences de la commission, à Victoria.

**REGLEMENTS**

En présentant son rapport, préparé à titre d'individu, mais avec l'approbation de la commission scolaire, M. Callbeck a ajouté que le fait que l'usage de la marijuana soit défendu par la loi n'est pas, en lui-même, un argument valable pour empêcher un individu d'en faire usage. Il a souligné qu'il fut un temps où les boissons alcooliques étaient sujettes aux mêmes lois, mais que les gouvernements ont, par la suite, écrit des règlements. Il a suggéré que ce serait peut-être préférable pour le gouvernement de ré-examiner ses politiques. M. Peter Stein, un membre de "suggestions très sensées", et il lui a demandé comment les

adultes pourraient être éduqués pour accepter ce principe.

M. Callbeck a répliqué que la compréhension des parents au sujet de l'usage de la drogue pourra seulement évoluer avec une "éducation réaliste".

**AUTRES MEMOIRES**

Le Dr Gary Wilson, un psychiatre pour enfants à Victoria, a déclaré, pour sa part, que la grande majorité des usagers de la drogue venait de familles où l'harmonie entre les parents fait défaut, du moins dans les cas qu'il a été appelé à traiter. Parmi les autres mémoires présentés, M. Charles Barber, au nom du Conseil des jeunes de Victoria, a critiqué les générations de personnes plus âgées pour leur attitude "arrogante et hypocrite" au sujet des drogues et autres problèmes sociaux. Il a ajouté que si la marijuana est nocive en soit lorsqu'on en prend trop, elle ne pousse pas les usagers à rechercher des drogues plus fortes. "Le gouvernement devrait légaliser son emploi, s'assurer de sa qualité et éduquer les jeunes." La Commission d'étude qui compte cinq membres se réunira maintenant à Montréal, les 6, 7 et 8 novembre; à Winnipeg, les 13 et 14 novembre, et à la commission, a qualifié les propositions de M. Callbeck de Brandon, Man., le 15 novembre. Le programme des audiences dans les autres villes sera connu plus tard.

## Caouette ne voit pas comment l'aile albertaine de son parti nuirait au Crédit social dans cette province

EDMONTON (PC) — Le leader du ralliement créditiste, M. Réal Caouette, a déclaré vendredi qu'il ne voit pas comment l'inauguration d'une aile albertaine de son parti pourrait entrer en conflit avec la Ligue du crédit social de l'Alberta. "Nous ne travaillons pas contre le gouvernement provincial, nous travaillons pour le crédit social", a dit M. Caouette, qui est à Edmonton pour assister au congrès de création de l'aile albertaine du RC. Il a déclaré que tous les membres de l'aile créditiste prèteraient main forte au parti du crédit social dans des élections provinciales, et "nous espérons qu'ils feront de même dans une campagne fédérale". M. Caouette, qui a pris la tête du groupement qui s'est détaché du crédit social fédéral à la suite d'un conflit, en 1964, a déclaré que les buts de son parti visent à "retourner aux principes fondamentaux du crédit social".

ne protestent pas pour défendre la langue française, mais pour le seul plaisir de causer du trouble".

Il a souligné qu'il avait rencontré un sentiment antiquébécois dans l'ouest du pays.

Par ailleurs, M. Gilbert Rondeau (RC - Shefford, Qué.), a déclaré que l'aile albertaine du RC devrait compter environ 300 membres à la fin du congrès, aujourd'hui. Il a déclaré aux délégués que le ralliement créditiste fédéral doit commencer à faire accepter ses idées chez le public s'il veut avoir du succès dans les prochaines élections fédérales.

M. Rondeau a également souligné que ce congrès devrait servir d'occasion pour unifier les créditistes du Québec et de l'Alberta.

L'aile albertaine a été organisée dès avril dernier, lors d'une visite de M. Caouette, à Edmonton. Un comité de douze membres avait alors été formé pour organiser le premier congrès.

Le RC envisage aussi de s'étendre en Saskatchewan et au Manitoba, cette année, et en Colombie-Britannique et aux Maritimes, plus tard.

## Manifestation manquée faute de manifestants

VANCOUVER (PC) — Les révolutions ne sont plus aussi faciles à fomenté qu'autrefois, ont découvert vendredi soir deux groupes socialistes de Vancouver. La Ligue pour l'action socialiste, de Vancouver et les Jeunes socialistes de Vancouver avaient convoqué un ralliement en face du palais de justice de Vancouver afin de manifester leur appui envers les Québécois qui tentent d'obtenir l'unilinguisme français au Québec. Seulement 13 manifestants se sont montrés, la plupart membre des deux groupes. "La manifestation a été contremandée", a déclaré l'organisateur Gary Porter. Nous nous attendions que les étudiants de l'Université de la Colombie-Britannique rejoindraient à l'appel, mais ils ne l'ont pas fait. Nous avons fait erreur."

# La publicité a besoin de votre aide

Vous trouverez ci-dessous votre exemplaire du Code canadien des normes de la publicité. Nous vous invitons à le lire attentivement et à le garder à portée de la main.

Si vous désirez recevoir des exemplaires supplémentaires, veuillez écrire

au Conseil des normes de la publicité, Suite 1404, Immeuble de la Place Victoria, Montréal 115.

Lorsque vous constatez qu'une annonce enfreint ou contournement gravement les normes, veuillez nous envoyer la formule de plainte dûment remplie.

### Le Code canadien des normes de la publicité

**Publicité mensongère ou tendancieuse**— On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui comporterait explicitement ou implicitement des déclarations mensongères, tendancieuses, injustifiées ou exagérées. L'annonceur ou l'agence de publicité doit être en mesure de prouver les avancés de ses annonces.

**Moralité publique**—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce vulgaire, suggestive ou contraire à la morale publique.

**Craintes et superstitions**—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui abuserait de la crédulité ou des superstitions populaires pour inciter le public à acheter un produit ou un service.

**Exploitation de la détresse humaine**—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui offrirait de faux espoirs de guérison ou de soulagement à ceux qui souffrent d'affections mentales ou physiques, temporaires ou permanentes.

**Indications de prix**—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui comporterait une indication ou une comparaison de prix, qui serait fautive ou qui tendrait à induire en erreur le public acheteur.

**Témoignages**—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui comporterait des témoignages faux ou tendancieux ou qui ne reflèterait pas l'opinion véritable de la personne dont on invoque le témoignage. Les annonceurs, aussi bien que les agences, devront être en mesure de prouver les affirmations que comportent les annonces-témoignages.

**Propos dépréciateurs**—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui déprécierait les produits ou les services de concurrents. On devra établir le bien-fondé de toute comparaison.

**Témoignages scientifiques ou professionnels**—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui dénaturerait le sens véritable de propos ou de déclarations faits par des hommes de science ou exerçant d'autres professions. Aucune annonce ne s'appuiera, sans justification, sur des faits scientifiques. Dans une annonce destinée au grand public, on évitera d'émailler le texte de termes scientifiques ou techniques pour lesquels l'annonceur ou l'agence ne pourrait assumer l'entière responsabilité.

**Garantie**—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce comportant une garantie, sauf si la garantie est pleinement décrite et porte le nom du répondant, les conditions et les limites auxquelles elle est soumise, ou qui indique clairement au consommateur où il peut se procurer de tels renseignements.

**Annonce destinée aux enfants**—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui pourrait porter préjudice aux enfants ou constituer pour eux un danger physique, mental ou moral.

**Plagiat**—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui plagierait ou copierait délibérément le texte, les slogans ou les illustrations d'autres annonceurs ou qui, à cause de similitudes, serait de nature à induire le public en erreur.

**Annonce frauduleuse**—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui offrirait un produit ou des services que le consommateur ne pourrait pas se procurer au prix ou aux conditions mentionnés dans l'annonce.

**N.B.** Le Code s'applique évidemment aux annonces dont il est possible d'évaluer objectivement la teneur. On a cru difficile d'inclure celles qui représentent des cas-limites qui donnent lieu à des jugements subjectifs. Néanmoins, les signataires s'entendent pour dénoncer les annonces d'un goût douteux ou qui constituent, par leur texte ou leur présentation, une source d'irritation pour le public.

Bureau consultatif de la publicité au Canada: pour une meilleure publicité

### EN REVE, VOUS VOGUEZ SUR UN OCEAN D'EAU CHAUDE !

Mais en réalité...

...ce qu'il vous faut, c'est un chauffe-eau automatique capable de chauffer 95 gallons à l'heure (4 à 8 fois plus que n'importe quel autre système sur le marché).

- Fonctionnement à l'huile - 2 fois plus économique que tout autre procédé.
- Propreté impeccable grâce au revêtement intérieur en verre.
- Garantie: plan de protection de 10 ans.

**LOCATION**

de réservoirs à 3.30 par mois

Nos produits rencontrent les spécifications rigides requises par nos standards de qualité.

**JAY BOUCHARD INC.**

votre maison de confiance

Nos experts amélioreront votre sort en ajustant le confort !

765, COTE D'ABRAHAM - TEL.: 529-3351

# L'affaire du pirate de l'air Minichiello embarrasse l'Italie

ROME (AFP) — L'affaire du pirate de l'air embarrasse la justice et même le gouvernement italien. Raffaele Minichiello sera-t-il extradé ou simplement jugé en Italie? La question soulève déjà des polémiques dans la presse et parmi l'opinion publique qui se montre généralement très favorable au jeune émigré, le "Scugnizzo" (enfant du pays) comme l'appellent ses compatriotes napolitains.

Tandis que l'ambassade des États-Unis s'apprête à transmettre au ministre italien de la justice la demande d'extradition de Minichiello, on fait observer dans les milieux spécialisés que l'affaire risque d'entraîner des complications juridico-diplomatiques dans la mesure où les délits commis par le pirate de l'air soulèvent des problèmes de droit international sans précédents.

Le gouvernement américain accuse le jeune "marin" d'évasion d'une prison militaire, donc de désertion, et aussi d'acte de piraterie dans les airs. Accusations graves qui peuvent conduire le jeune homme à la chaise électrique.

C'est en tenant compte de ces chefs d'accusations que les juristes italiens se penchent actuellement sur la question épineuse de l'extradition. Celle-ci ne pourrait avoir lieu, dit-on, que si l'Italie reconnaît explicitement l'existence réelle des délits reprochés à l'accusé. Or, il ne semble pas que le gouvernement italien veuille pour le moment se prononcer clairement à ce sujet.

L'autre hypothèse avancée par les spécialistes consisterait pour l'Italie à consigner le "marin" aux autorités américaines mais seulement à titre provisoire, afin de permettre aux magistrats américains de faire

leur travail. Cette "courtoisie" exigerait ensuite, dit-on, un retour immédiat de Minichiello en Italie où il doit en principe répondre de cinq délits: enlèvement du commissaire Pietro Gullù, extorsion, violence envers un policier, introduction illégale en Italie et port d'armes de guerre. Il encourrait ici une peine maxima de 33 ans de prison.

L'extradition pourrait aussi avoir lieu après le jugement qui serait prononcé à Rome mais à la condition, stipule un article du code pénal italien, que l'inculpé purge la peine qui lui a été infligée.

On croit savoir cependant que la magistrature italienne ne semble pas disposée à tenir compte du mandat d'arrêt délivré par le juge américain à l'encontre du jeune pirate de l'air.

Les magistrats italiens envisageraient de refuser purement et simplement l'extradition en invoquant une clause du code pénal suivant laquelle il importe avant tout de "défendre l'intérêt de l'État italien" puisque l'accusé a été arrêté en Italie et qu'il a commis des délits exclusivement à l'encontre de ressortissants de ce pays.

C'est pour se venger des autorités militaires américaines qui ont refusé obstinément de reconnaître qu'il avait envoyé une somme de \$200 à une banque de Kansas City alors qu'il était au Vietnam, que l'Italo-Américain a volé une somme équivalente dans le district militaire de Pendleton (Californie), et c'est pour échapper à la justice américaine qu'il a détourné le Boeing de la Trans World.

C'est pour réaliser ce "rêve" que Minichiello a parcouru le quart du globe terrestre, de San Francisco à Rome, en passant par Denver, Saint-Louis, New

York, Bangor, Shannon (Irlande); plus de 7,000 milles, dans la cabine d'un avion, seul contre six pendant environ 18 heures.

## CARBURANT

Le détournement du Boeing 707 entre San Francisco et Rome a coûté plus de \$50,000 à la compagnie TWA, a annoncé hier son président. Selon celui-ci, cette estimation ne tient compte que du prix du carburant utilisé et des salaires que doit payer en "heures de vol" la compagnie. Sur la base des tarifs appliqués par la TWA, Minichiello aurait pu effectuer le même voyage pour \$435.60 en classe touristique.

## PROBLEME

Minichiello est passible aux États-Unis d'une peine minimum de 20 ans de réclusion, il encourt aussi la peine de mort, selon la juridiction américaine en matière de "piraterie" aérienne. En fait, cette affaire pose un problème de droit international sans précédent, le jeune "marin" ayant successivement commis des délits aux États-Unis, en Irlande et en Italie.

Selon ses premières déclarations devant la police romaine, Minichiello a détourné l'avion afin d'éviter de comparaître devant une cour martiale pour un vol de \$200. Incarcéré à la prison Regina Coeli, le jeune pirate semble avoir passé une nuit tranquille.

Il n'a cependant pas pu voir son père, le vieux Luigi Antonio âgé de 77 ans. Arrivé hier matin à Rome venant de Milito Iripino son bourg natal, le vieil homme a appris que son fils était au secret à la disposition du procureur.

"Je veux, a-t-il dit aux journalistes, défendre mon fils, je ne comprends pas ce qui l'a poussé à faire cela mais je sais et je crois que cela est à cause de

moi, il voulait me revoir et pour cela il avait demandé un crédit de \$800, crédit qui lui a été refusé, c'est pour cela qu'il a fait cette folie et je me sens donc à moitié responsable", a conclu le vieux père de Rafael.

L'Americano, comme on l'appelle dans son village de quelque mille âmes, paraissait décidé à lutter pour sauver le "boy", car Luigi Antonio, 77 ans, s'exprime beaucoup plus facilement en anglais qu'en italien.

"Le boy", a-t-il dit, a subi un choc au Vietnam à la suite des blessures reçues dans une embuscade au cours de laquelle tous ses camarades ont été tués. Le choc a été terrible et, a-t-il affirmé, il faut que je sois à ses côtés pour le sauver. Tout ce que je veux maintenant, c'est le voir".

## "Petite histoire" d'un détournement spectaculaire

— Vendredi, 7:10 a.m.: un Boeing 707 de la TWA, assurant la liaison régulière entre Los Angeles et San Francisco, est détourné par un homme armé sur... New York.

7:18 a.m.: l'appareil se pose à Denver pour faire le plein. Les trois hôtes de l'air et les 40 passagers sont autorisés à descendre à terre. Il ne reste à bord que le pilote, le copilote, le radio-navigateur et une hôtesse, qui sont tenus en respect par le "pirate" avec son arme.

8:28 a.m.: le Boeing atterrit à New York. Le "pirate" tire un coup de feu à titre d'avertissement. Deux pilotes de vols internationaux montent à bord. Entout, sept personnes dans l'appareil.

12:10 a.m.: l'appareil décolle pour Bangor (Maine) où il fait le plein avec 25,000 gallons de kérosène pour franchir l'Atlantique.

1:52 p.m.: le Boeing décolle pour Shannon (Irlande).

7:44 p.m.: arrivée à Shannon. Il fait le plein. On apprend que l'avion ne se rendra pas au Caire, mais à Rome. Le département de la Défense annonce que le "pirate" serait un "marin", le caporal Raphaël Minichiello, évadé de la prison de Pendleton. Il a combattu au Vietnam.

8:15 p.m.: l'appareil décolle de Shannon pour Rome.

11:08 p.m.: arrivée à Rome. Minichiello descend et donne des instructions, puis monte dans une voiture de la police dont il tient le chauffeur sous la menace de son arme. Le chauffeur n'est autre que le commissaire de police de l'aéroport. Il est en manches de chemise ainsi que Minichiello l'avait exigé.

11:30 p.m.: Minichiello s'échappe, fait descendre le chauffeur et le remplace au volant. Il abandonne la voiture dans un fossé et s'enfuit à travers champs.

— Samedi, 4:00 a.m.: Minichiello est capturé dans une chapelle par la police près de l'ancienne Via Appia à Rome.

UN PIRATE A L'AIR HEUREUX — Raphael Minichiello, au terme de sa traversée, s'est adressé aux journalistes, samedi, aux bureaux de la police à Rome. A ses côtés, on voit le colonel Stettanni, chef de la police routière qui a pris une part active à la chasse à l'homme. (Téléphoto PA)



UN PIRATE A L'AIR HEUREUX — Raphael Minichiello, au terme de sa traversée, s'est adressé aux journalistes, samedi, aux bureaux de la police à Rome. A ses côtés, on voit le colonel Stettanni, chef de la police routière qui a pris une part active à la chasse à l'homme. (Téléphoto PA)

# L'élargissement du Marché commun pourrait s'étendre à la G.-B. et à d'autres pays d'Europe (Brandt)

LONDRES (d'après Reuter) — Le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, M. Willy Brandt, a déclaré, au cours d'une interview accordée au "Times" de Londres, qu'il s'efforcera de convaincre ses partenaires du Marché commun d'entreprendre de sérieux pourparlers dès le début de l'an prochain sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté européenne.

Le chancelier a de plus révélé qu'il était intéressé à voir s'élargir les cadres de la CEE non seulement pour y inclure la Grande-Bretagne ou les autres

pays qui voudraient y adhérer, mais aussi pour prévoir des arrangements spéciaux pour des pays tels que l'Autriche et la Suisse.

Le Marché commun aurait ainsi de plus grandes chances de devenir un véritable facteur dans le marché et la technologie mondiale, comparable à la Russie ou aux États-Unis, a précisé le nouveau chancelier de l'Allemagne de l'Ouest.

La prochaine rencontre des partenaires du Marché commun doit avoir lieu le 17 et le 18 novembre.

# Le conflit nigéro-biafrais Ojukwu nie avoir écrit à Gowon

(D'après AFP, Reuter) — Prenant samedi la parole au cours d'une réunion des chefs traditionnels de la province biafraise d'Orlu, le général Ojukwu a déclaré qu'il n'y avait pas eu d'initiative personnelle de l'empereur Haïlé Sélassié à propos d'un retour à la paix dans le conflit nigéro-biafrais et que la résolution de l'OUA à ce sujet lançait un appel à des négociations dans le contexte d'un Nigéria unifié, ce qu'il a qualifié de condition préalable.

Le leader biafrais a également souligné au cours de cette réunion qu'il n'avait jamais écrit à M. Diallo Telli, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ni à cette organisation. "J'espère, a-t-il ajouté, que personne n'est assez fou pour croire que j'ai jamais pu écrire à Gowon".

Le général biafrais a enfin réaffirmé qu'il était prêt à des négociations mais sans conditions préalables, ce qui veut dire qu'elles doivent avoir lieu en dehors de toutes les résolutions adoptées jusqu'à présent par l'OUA. Il a cependant souligné que pour qu'il puisse rencontrer

personnellement le général Gowon, il fallait qu'il ait un cessez-le-feu. Il a ajouté qu'une telle rencontre était nécessaire et qu'il revenait aux pays amis de l'arranger.

De son côté, par la voix de son attaché de presse à Paris, le gouvernement fédéral nigérien a fait savoir qu'il était disposé à accorder à l'État sécessionniste un certain nombre de garanties, dont notamment une amnistie générale, si celui-ci acceptait de mettre fin aux hostilités.

Dans un article paru dans le "Monde", l'attaché de presse à l'ambassade nigérienne à Paris précise qu'en plus de l'amnistie générale, le gouvernement fédéral n'aurait pas d'objection à ce qu'une équipe d'observateurs militaires étrangers veillent au respect des garanties consenties par Lagos aux ressortissants biafrais.

"Le gouvernement fédéral ne s'opposerait certes pas à ce que même des gens qui ont pris part à la rébellion occupent des postes de responsabilité au sein du gouvernement central", a notamment écrit M. Ola Balogun.

# Paquet Salon Marie-Antoinette



Soyez merveilleuse cette saison!

En tête sur la liste de votre magasinage... une coiffure charmante pour une belle apparence. Faites confiance à nos experts. Ils créeront pour vous une coiffure merveilleuse, adaptée à votre personnalité, une coiffure qui vous enchantera. Prenez rendez-vous dès maintenant.

Coupe 2.00  
Shampooing et mise en plis 3.00 et plus.  
Colorant à compter de 6.00  
Permanentes 8.50  
Perruques Coiffations 100% cheveux humains. À compter de 29.95  
Postiches. A compter de 19.95  
Entretien complet de perruques et postiches.

Paquet, Salon Marie-Antoinette, rayon 77, 3e étage.  
POUR RENDEZ-VOUS SIGNALEZ 524-5121 - LOCAL 338-339

### MONSIEUR PERKINS

### LES AVENTURES DE PAULINE

### Dr BEAUDOC

### MANDRAKE, LE MAGICIEN

### MUTT et JEFF

### GALOPIN

### LE PETIT PEDRO

### MARC DES BOIS

### BATMAN et ROBIN

# Remaniement dans les postes-clefs à la Nasa

WASHINGTON (AFP) — Le Dr George Mueller, directeur des vols spatiaux à équipages humains, va démissionner prochainement, apprend-on de source sûre. Le Dr George Low à qui revient la responsabilité de la mise au point de la capsule "Apollo" va d'autre part accéder au poste d'administrateur adjoint de la NASA vacant depuis que le Dr Robert Seamans, son titulaire, a été nommé secrétaire à l'aviation au début de cette année.

Le Dr Mueller voyage actuellement en Europe. Il remettra vraisemblablement sa démission au chef de la NASA à son retour prévu dans une huitaine environ.

On ne sait pas encore qui succédera à ce savant, spécialiste de l'électronique et des champs magnétiques, ni au Dr Low dont les fonctions actuelles sont celles d'adjoint spécial du Dr Robert Gilruth, le directeur du centre spatial de Houston.

## REMANIEMENT

Parallèlement, dans le cadre de ce qui s'annonce comme un remaniement de postes - clefs à l'agence spatiale, le directeur des opérations de vols Christopher Kraft, accéderait bientôt aux fonctions de sous - directeur du centre spatial de Houston, le poste numéro deux à cette installation.

La NASA ne fait aucun commentaire sur ces diverses perspectives.

Le Dr Mueller invoquerait sans doute des raisons personnelles pour quitter la NASA. Il semble qu'après une très brillante carrière de quinze ans dans l'industrie privée (Bell Telephone Laboratories, et Space Technology Laboratories) et "Apollo" ayant atteint le 20 juillet son objectif fondamental de débarquement humain sur la Lune, ce savant puisse désirer se consacrer de nouveau à la recherche scientifique indépendante.

Le bruit court, d'une part, que le Dr Mueller n'aurait pas toujours eu des vues identiques à celles d'autres dirigeants de l'agence spatiale ces dernières années. Selon certaines sources sa démission prochaine serait, d'autre part, sans rapport avec l'évaluation du Dr Low aux fonctions d'adjoint immédiat du Dr Thomas Paine, le chef de la NASA — fonctions auxquelles le Dr Mueller aurait peut-être aspiré. Ce dernier aurait décidé de quitter la NASA, selon une source bien informée, avant qu'il soit question de la nomination de George Low.

Le Dr Mueller est diplômé des universités de Purdue et de l'Etat d'Ohio. Agé de 51 ans, il fut d'abord professeur à cette dernière institution, puis il entra à Bell Telephone. Il était vice - président de Space Technology Laboratories quand il accepta l'invitation de l'agence spatiale de prendre la tête des services de vols humains, en 1963. Il a donc eu la responsabilité des derniers voyages orbitaux "Mercury", de tout le programme "Gemini" grâce auquel l'Amérique acquit la maîtrise du rendez-vous et de l'armage indispensables à la conquête lunaire, et enfin d'"Apollo" jusqu'à son décollage.

## L'affaire Kennedy

EDGARTOWN (UPI) — L'enquête sur les circonstances entourant la mort de Mary Jo Kopechne pourrait bien commencer cette semaine, si l'on croit des sources proches des autorités judiciaires du Massachusetts. Selon ces sources, le juge Boyle entend en finir le plus tôt possible avec cette affaire.

## "Mea culpa" soviétique

MOUSCOU (D'a'rès ISO) — L'Union soviétique a officiellement admis samedi avoir procédé à des essais nucléaires sous-marins et s'est dit prête à partager les résultats de leurs expériences avec les Etats-Unis. La "Pravda", qui a donné cette information, détaille à l'appui, à toutefois précisé que ces essais étaient destinés à des forages de puits de pétrole.

C'est la première fois, notent les observateurs, que l'Union soviétique admet publiquement, depuis la signature du traité de l'interdiction des essais nucléaires en 1963, avoir fait exploser sous terre des engins nucléaires.

### Mme E. G. Gorman

Madame Edward Gerald Gorman, née Gabrielle Dussault, épouse de feu Monsieur Edward Gorman, est décédée le 1er novembre 1969, à Québec, à l'âge de 88 ans. Elle demeurait au No 950, rue Manrèse, Québec.

Elle laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles - filles et son gendre: Dr et Mme G.-H. LaRue (Kathleen), Mlle Cécile Gorman, M. et Mme S.-D. Gorman (Eva Mill), M. et Mme Paul - E. Gorman (Gertrude Mill), et Mlle Thérèse Gorman. Ses sœurs, son frère, son beau-frère et sa belle - sœur: Mme Eugène Taschereau (Berthe), Mme L.-A. Mace (Antonia), Mme Arthur Dion (Aldredine), M. et Mme Louis - Camille Dussault, Mme Henri Dussault, le notaire Charles Cantin.

Madame Gorman repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46 ouest, boulevard St - Cyrille.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 novembre 1969, en l'église St-Patrick et l'inhumation aura lieu au cimetière St - Patrick.

### M. A. Blanchet

Monsieur Adolphe Blanchet, époux de feu dame Laure Dumont, est décédé le 2 novembre 1969, à Québec, à l'âge de 82 ans. Il demeurait au No 2703, rue Vitré, Québec.

Il laisse dans le deuil, ses enfants, ses gendres et ses belles - filles: M. et Mme Gérard Blanchet (Yvonne Aubé), Mme Florian Robert (Fernande), M. et Mme Roland Blanchet (Yvette Brochu), M. et Mme René Brochu (Jeannine), M. et Mme Gilles Thivierge (Lil); son frère - sœurs: M. et Mme Arthur Blanchet, M. et Mme Wilfrid Roberge, Mme Gaudiasse Carrier, Mme Albert Dumont, Mme Henri Dumont, M. et Mme Philippe Dumont, M. et Mme Gérard Dumont, M. et Mme Téphore Blanchet, Mlle Ange - Aimé Dumont, M. et Mme Arthur Pelchat.

Monsieur Blanchet repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 novembre 1969, en l'église St-Pie X et l'inhumation aura lieu au cimetière de St-Lambert, comté de Lévis.

### M. J. Gaudreault M. J.-C. Delage

M. Jacques Gaudreault, employé civil, époux de dame Blanche Gagnon est décédé le 1er novembre 1969, à Québec, à l'âge de 29 ans et 6 mois. Il demeurait à 1975 Desroches, Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils: Luc, ses parents et beaux-parents: M. et Mme Claude Gaudreault de Québec et M. Ernest Gagnon de Ste-Louis; ses frères et sœurs,

M. et Mme Conrad Delage (Nicole Marceau), M. et Mme Robert Delage (Monique Levesque), M. et Mme Pierre Cloutier (Rolande), M. et Mme Adrien Delage (Suzanne Demers), Raymond; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Rev. Soeur Aline Delage Germaine, M. et Mme Joseph Delage, M. et Mme Rosalire Delage, M. et Mme Pierre St-Amant, M. et Mme André St-Amant, M. et Mme Georges Mathieu, M. et Mme Eugène St-Amant.

La dépouille mortelle est exposée à 1290, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures en l'église de St-Rodrigue et l'inhumation aura lieu à la direction des funérailles à été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée de Québec.



M. et Mme Conrad Delage (Nicole Marceau), M. et Mme Robert Delage (Monique Levesque), M. et Mme Pierre Cloutier (Rolande), M. et Mme Adrien Delage (Suzanne Demers), Raymond; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Rev. Soeur Aline Delage Germaine, M. et Mme Joseph Delage, M. et Mme Rosalire Delage, M. et Mme Pierre St-Amant, M. et Mme André St-Amant, M. et Mme Georges Mathieu, M. et Mme Eugène St-Amant.

M. et Mme Conrad Delage (Nicole Marceau), M. et Mme Robert Delage (Monique Levesque), M. et Mme Pierre Cloutier (Rolande), M. et Mme Adrien Delage (Suzanne Demers), Raymond; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Rev. Soeur Aline Delage Germaine, M. et Mme Joseph Delage, M. et Mme Rosalire Delage, M. et Mme Pierre St-Amant, M. et Mme André St-Amant, M. et Mme Georges Mathieu, M. et Mme Eugène St-Amant.



La dépouille mortelle est exposée à 1290, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures en l'église de St-Rodrigue et l'inhumation aura lieu à la direction des funérailles à été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée de Québec.

M. Eugène Petit, ex - employé de la Brasserie Dow, époux de dame Emilia Fortier, est décédé le 1er novembre, à Québec, à l'âge de 74 ans. Il demeurait à 416 ouest, rue St-Vallier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul Petit, M. et Mme Eugène Cantin (Rose - Alma Petit), M. et

M. Eugène Petit, ex - employé de la Brasserie Dow, époux de dame Emilia Fortier, est décédé le 1er novembre, à Québec, à l'âge de 74 ans. Il demeurait à 416 ouest, rue St-Vallier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul Petit, M. et Mme Eugène Cantin (Rose - Alma Petit), M. et

M. Eugène Petit, ex - employé de la Brasserie Dow, époux de dame Emilia Fortier, est décédé le 1er novembre, à Québec, à l'âge de 74 ans. Il demeurait à 416 ouest, rue St-Vallier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul Petit, M. et Mme Eugène Cantin (Rose - Alma Petit), M. et

M. Eugène Petit, ex - employé de la Brasserie Dow, époux de dame Emilia Fortier, est décédé le 1er novembre, à Québec, à l'âge de 74 ans. Il demeurait à 416 ouest, rue St-Vallier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul Petit, M. et Mme Eugène Cantin (Rose - Alma Petit), M. et

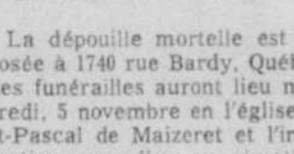
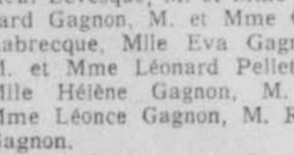
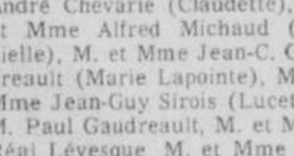
M. Eugène Petit, ex - employé de la Brasserie Dow, époux de dame Emilia Fortier, est décédé le 1er novembre, à Québec, à l'âge de 74 ans. Il demeurait à 416 ouest, rue St-Vallier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul Petit, M. et Mme Eugène Cantin (Rose - Alma Petit), M. et

M. Eugène Petit, ex - employé de la Brasserie Dow, époux de dame Emilia Fortier, est décédé le 1er novembre, à Québec, à l'âge de 74 ans. Il demeurait à 416 ouest, rue St-Vallier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul Petit, M. et Mme Eugène Cantin (Rose - Alma Petit), M. et

M. Eugène Petit, ex - employé de la Brasserie Dow, époux de dame Emilia Fortier, est décédé le 1er novembre, à Québec, à l'âge de 74 ans. Il demeurait à 416 ouest, rue St-Vallier.



# Les décès

**BETY (François)** — A St-Sylvestre Co. Lotbinière, le 2 novembre 1969, à l'âge de 16 ans, est décédé accidentellement François Bety fils de Joseph Bety, garagiste et de Simone Laverrière, frère de Henri, Armand, Hugueite, Jules, Mariette, Yves, Rachelle, Françoise, Gaston, Alain, Marie-Anne, Richard et Andrée. Il demeurait à St-Narcisse, Co. Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi, à 14 heures, à la salle paroissiale de St-Narcisse, sous la direction de

**BILODEAU (Léo)** — A L'Hôpital St-François d'Assise, le 1er novembre 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Léo Bilodeau époux de Estelle Desroches, père de Rita (Mme Jean-Charles Aubert), Il demeurait à 40 de l'Église, St-Appolinaire. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures, en l'église de St-Appolinaire. Le décès est dû à une hémorragie interne.

**BLANCHET (Adolphe)** — A Québec, le 2 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé Adolphe Blanchet époux de Laure Dumont, père de Gérard, Robert, Roland, Jeannine et Lil (Mme Gilles Thivierge), frère de Mme Wilfrid Roberge, Arthur, T. demeurant à 2703, rue Vitré. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 h.30. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 224 St-Vallier Ouest.

**BLANCHET (Aline)** — A St-Pamphile (le 1er novembre 1969, à l'âge de 26 ans, est décédée Mlle Aline Blanchet, fille de Pamphile Blanchet et de Victoria Fournier, sœur de Danièle (Mme Adalbert Lacroix), Gisèle (Mme Jean-Guy Godin), Jeannette (Mme André Chamberland), Robert, Roland, Thérèse, Richard, Roméo, Lucie, Clermont. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 h.30. Départ de la résidence funéraire Claudis Lavoie & Fils Ltée, 10320, 1ère Avenue.

**BOURBAIS (Marie-Elmire)** — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 novembre 1969, à l'âge de 90 ans, est décédée Marie-Elmire Bourbais, épouse de feu Joseph Octave Bourbais, mère de l'abbé Gustave, curé de St-Ferdinand, Gilberte et Fernande, sœur de Pétroline (Mme Jean-Paul Ouellet), Elle demeurait à 5217, avenue Royale, Boischatel. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 h.30. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport.

**BRIAND (Florie)** — A Beauport, le 31 octobre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Florie Briand épouse de feu Elud Briand mère de Gilberte (Mme Marcel Gauvin), Clermont, Jean-Noël et Hélène. Elle demeurait à Beauport. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 h.30. Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 203 St-Joseph, Lauzon.

**BUSSON (Marie-Louise)** — A St-Casimir (le 1er novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédée Marie-Louise Sauvageau, épouse de Donat Buisson. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 h. Départ de la résidence funéraire J.A. Lacourrière & Fils Ltée, 201, rue St-Casimir.

**CARON (Elmina)** — A Lévis, le 1er novembre 1969, à l'âge de 88 ans, est décédée Elmina Caron, épouse de feu Wilfrid Caron, mère de Emilie, Albert, Jean-Charles, Léopold, Henri, Bernadette (Mme Camille Pelletier), Marie-Jeanne et Raymond. Les funérailles auront lieu mardi, à 2 h.30. Départ de la résidence funéraire Edouard De Ladurantaye & Fils Ltée sur mer.

**DELAJE (Jean-Charles)** — A Charlesbourg, le 1er novembre 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé Jean-Charles Delage, rentier, époux de Albertine St-Amant, père de Jacqueline (Mme Gilles Riethard), Liliane (Mme René Rod), Conrad, Robert, Rolande (Mme Pierre Cloutier), Adriane, Raymond, frère de Soeur Aline Delage des Soeurs du Bon Pasteur, Germaine, Joseph, Rosa. Il demeurait à 120, 45ème Rue Est St-Rodrigue. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, à 10 h.30. Départ du Foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue.

**DEMERIS (Jean-Charles)** — A St-Sylvestre Co. Lotbinière, le 2 novembre 1969, à l'âge de 18 ans, est décédé accidentellement Jean-Charles Demeris, fils de Ovide Demeris, maire de St-Narcisse et de Marie, Anna Lacroche, frère de André, Gilles, Normand, Solange (Mme Claude Boulanger), Hélène, Antonio, Henri, Noëlle, Jeannine, Bernard et Micheline. Il demeurait à St-Narcisse Co. Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 h.30. Départ de la salle paroissiale de St-Narcisse sous la direction de

**DION (Alfred)** — A Québec, le 3 novembre 1969, à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Dion, ex-employé du CNR, époux de Inella Pelletier, père de Aurèle, Roland, Jean, Henri, Anita (Mme Adrien Pelletier), Corinne, Thérèse, Jeanne-Arc, Rolande (Mme Raymond Boissonneault), frère de Joséphine (Mme Emilie Bard), Il demeurait à 470 rue Signal. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 h. a.m. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 St-Vallier Ouest.

**DROLET (Joseph)** — A Québec, le 2 novembre 1969, à l'âge de 60 ans, est décédé Joseph Drolet, employé civil, époux de Yvonne Giroux, père de Fernand, Mariette (Mme Yvonne Fortin), Gaston, Micheline (Mme Jean-Claude Brousseau), Michel, Jacques, Marcel, René, Louise, Régent, frère de Arthur, Blanche (Mme Arthur Madoré), Sr. Joseph - des - Anges (Noëlle Drolet), Gérard, Germaine (Mme Paul-Emile Langlais), Majella, Carmen (Mme Maurice Trudel), Paul-Emile. Il demeurait à 229 Est, rue Arago. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 novembre, à 10 h.30. Départ de la résidence funéraire La Cie Hubert Moisan, 203 Est, rue St-Joseph.

**DUCHESSÉ (Alfred)** — A Québec, le 1er novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé Alfred Duchesse, ex-employé de Lumina Boilard. Il demeurait à 76, du Collège, Pont-Rouge, cté Portneuf. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 h.30. Départ de la résidence funéraire Julien & Fils Enr., 247 Ouest, du Pont Royal, Pont-Rouge.

**DENIS (Alicie)** — A Québec le 1er novembre 1969, à l'âge de 79 ans est décédée Alicie Fréchet épouse de feu Aurélien Demont François Bety fils de Joseph Bety, garagiste et de Simone Laverrière, frère de Henri, Armand, Hugueite, Jules, Mariette, Yves, Rachelle, Françoise, Gaston, Alain, Marie-Anne, Richard et Andrée. Il demeurait à St-Narcisse, Co. Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi, à 14 heures, à la salle paroissiale de St-Narcisse, sous la direction de

**DION (Alfred)** — A Québec, le 3 novembre 1969, à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Dion, ex-employé du CNR, époux de Inella Pelletier, père de Aurèle, Roland, Jean, Henri, Anita (Mme Adrien Pelletier), Corinne, Thérèse, Jeanne-Arc, Rolande (Mme Raymond Boissonneault), frère de Joséphine (Mme Emilie Bard), Il demeurait à 470 rue Signal. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 h. a.m. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 St-Vallier Ouest.

**DROLET (Joseph)** — A Québec, le 2 novembre 1969, à l'âge de 60 ans, est décédé Joseph Drolet, employé civil, époux de Yvonne Giroux, père de Fernand, Mariette (Mme Yvonne Fortin), Gaston, Micheline (Mme Jean-Claude Brousseau), Michel, Jacques, Marcel, René, Louise, Régent, frère de Arthur, Blanche (Mme Arthur Madoré), Sr. Joseph - des - Anges (Noëlle Drolet), Gérard, Germaine (Mme Paul-Emile Langlais), Majella, Carmen (Mme Maurice Trudel), Paul-Emile. Il demeurait à 229 Est, rue Arago. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 novembre, à 10 h.30. Départ de la résidence funéraire La Cie Hubert Moisan, 203 Est, rue St-Joseph.

**DUCHESSÉ (Alfred)** — A Québec, le 1er novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé Alfred Duchesse, ex-employé de Lumina Boilard. Il demeurait à 76, du Collège, Pont-Rouge, cté Portneuf. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 h.30. Départ de la résidence funéraire Julien & Fils Enr., 247 Ouest, du Pont Royal, Pont-Rouge.

**FRECHETTE (Edouard)** — A l'Hôpital Notre-Dame de Charly, le 31 octobre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé Edouard Frechette, ex-employé du CNR, époux de Rosalie Carrier, père de Omer, Ida (Mme Rosalie Carrière), Valérie (Mme Jean-Charles Duquet), Lucienne (Mme Marcel Huot). Il demeurait à 257, 1ère Avenue, St-Rédempteur. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures sous la direction de la maison Claude Marceau Ltée, St-Romuald.

**GAGNON (Gustave)** — A Châteauguay, le 1er novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé Gustave Gagnon, époux de Cécile Turgeon, père de Louise, Pierre, Jacques, Claude (Mme Jacques Bourget), Sylvie (Mme Daniel Lacroix), Elise et Marie, frère de Arthur, Philippe, l'abbé Saïly, Bernard, Ernest, Germaine (Mme F. Goudeau), Simonne (Mme Gordon Heilsh), Berthe. Il demeurait à 258, avenue du Parc. Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 39 St-Joseph.

**GAUDREAULT (Jacques)** — A Québec, le 1er novembre 1969, à l'âge de 29 ans, est décédé Jacques Gaudreault, employé civil, époux de Blanche Gagnon, fils de M. et Mme Claude Gaudreault, père de Luc, frère de Guy, Claudette (Mme André Chevray), Danièle (Mme Alfred M. Chauvin), Jean-Claude, Lucrèce (Mme Jean D'Arès), Paul. Il demeurait à 1975, rue Desroches. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 novembre à 10 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy.

**GIGUÈRE (Fortunat)** — A Québec, le 2 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé Fortunat Giguère, journaliste, fils de feu Zéphirin Giguère et de feu Zélie Chabot, frère de Elise (Mme Horstidas Champane), Jules, Léonie (Mme Théroigne Girard), Raoul, Victor, René, Louise (Mme Delphis Gauthier), Yvette (Mme V. Mirast Chabot), Eliane (Mme Omer Bédard), Germaine (Mme Yvon Bleau), Rita (Mme Rosaire Chabot). Il demeurait sur la rue St-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle Canadière.

**GIROUX (René)** — A Québec, le 2 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé René Giroux, journaliste, fils de feu Zéphirin Giguère et de feu Zélie Chabot, frère de Elise (Mme Horstidas Champane), Jules, Léonie (Mme Théroigne Girard), Raoul, Victor, René, Louise (Mme Delphis Gauthier), Yvette (Mme V. Mirast Chabot), Eliane (Mme Omer Bédard), Germaine (Mme Yvon Bleau), Rita (Mme Rosaire Chabot). Il demeurait sur la rue St-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle Canadière.

**LEBOUR (Gérard)** — A St-Lambert, le 2 novembre 1969, à l'âge de 29 ans, est décédé Gérard Lebour, fils de M. et Mme Noël Lavoie, frère de Roger, André, Denis, Louis, Mireille, Marjolaine. Résidence à 2851, Jean-Brillant, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 novembre à 10h. Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy.

**LEDOUX (Raymond)** — A St-Gregoire (le 1er novembre 1969, à l'âge de 37 ans, est décédé le Révérend Frère Raymond Ledoux, Prêtre des Ecoles Chrétiennes. Il demeurait à 2360, Chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 h.30 sous les soins de la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée, des Salons de la communauté, 2360, Chemin Ste-Foy à 4 h.25 pour la Chapelle de la communauté et de la au cimetière de Loretteville.

**LELIEVRE (Florentine)** — A Loretteville, le 2 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédée Florentine Lelièvre, épouse de Léopold Lelièvre, mère de Yvon, Jean, René, Denise, sœur de Agnès (Mme R. Rue), Blanche (Mme C.H. Fortier), Marie-Claire (Mme A. Latulipe), Léda (Mme L. Tremblay), Béatrice (Mme Gérard Roy), Rose-Aimée (Mme Paul Dumont), Joseph, Armand. Elle demeurait à 89 de la Falaise. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

**LEMOINE (Hector)** — A l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes, le 1er novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Hector Lemoine, époux de Jeanne Tremblay. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 h.30 p.m. Départ de la résidence funéraire Emile Ruellan de St-Michel, Bellechasse à 2h30 pour l'église de Bertheville et de là au cimetière paroissial.

**MOREL (Florinda)** — A Ste-Anne de Beauré, le 2 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Florinda Morel, épouse de feu Joseph Canis Morel, sœur de Rosanna (Mme Alphonse Paré), Alice (Mme Arthur Paré), Alphonse (Mme Joseph Fontaine). Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures sous la direction de la maison Marcel Guillemette de St-Joachim.

**MOREL (Florinda)** — A Ste-Anne de Beauré, le 2 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Florinda Morel, épouse de feu Joseph Canis Morel, sœur de Rosanna (Mme Alphonse Paré), Alice (Mme Arthur Paré), Alphonse (Mme Joseph Fontaine). Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures sous la direction de la maison Marcel Guillemette de St-Joachim.

**MORENCY (Rosario)** — A Ste-Famille, Ile d'Orléans, le 1er novembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé Rosario Morency, époux de Rita Gagnon, père de René, Réjean, Fernand, Bernard, Lisé, Francis, Gisèle et Line. Il demeurait à 174, avenue Royale, Ste-Famille. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 43, avenue Royale, St-Pierre.

**OUELLETTE (Zelpha)** — A Montréal, le 1er novembre 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Zelpha Ouellette, épouse de feu Charles Ouellette, mère de Charles, Joachim, Laurent, Anne, Véronique, Régine et Alma. Funérailles auront lieu mardi le 4 novembre. Départ des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 5650 chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon. Service à dix heures.

**RICHARD (Rose-Aimée)** — A Québec, le 2 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Rose-Aimée Escluser, épouse de Hubert Richard, officier de Sécurité pour la Défense nationale. Elle demeurait à 259, rue Richelieu. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 h.00. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean.

**ROY (Evariste)** — A St-Vallier, le 3 novembre 1969, à l'âge de 87 ans, est décédé Evariste Roy, époux de Floride Lelièvre. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Emile Ruellan de St-Vallier.

**PAGEAU (Alicie)** — Au Foyer St-Antoine, le 31 octobre 1969, à l'âge de 82 ans est décédée Alicie Falardeau, épouse de Odine Pageau, mère de Philippe, Georgette, (Mme Raymond Roy), Ferdinand, Joachim, Paul-Emile, Thérèse (Mme Yvan Lavoisier), Marguerite, Louise (Mme André Laplante), sœur de Eugénie (Mme Pierre Bouter), Odine (Mme Tancred Blouin), Claire (Mme Arthur Fortin), Albert, Germaine (Mme Alphonse Deveau), Wilbrod Léopold. Elle demeurait au Foyer St-Antoine. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 h.30. Départ de la résidence funéraire 451, boul. Père Lelièvre à 9h30 pour l'église Loretteville et de là au cimetière paroissial, Direction Falardeau Fils Inc.

**PETIT (Eugène)** — A Québec, le 1er novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé Eugène Petit, ex employé de la Brasserie Dow, époux de Emilia Fortier, père de Paul, Raymond, Rose-Alma (Mme Eugène Cantin), Jacqueline (Mme Roger Gamache), frère de Gilbert, Germaine, Louis (Mme Philippe M o r i n), Adrienne (Mme Maurice Robitaille). Il demeurait à 415 Ouest, rue St-Vallier. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, rue St-Vallier à 8h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

**POIRIER (Blanche)** — A Québec, le 31 octobre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Blanche Lachance, épouse de feu Roger, Cécile (Mme Paul Tanguay), Raymond, Rita et Henri-Paul. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest.

**POIRIER (Blanche)** — A Québec, le 31 octobre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Blanche Lachance, épouse de feu Roger, Cécile (Mme Paul Tanguay), Raymond, Rita et Henri-Paul. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest.

**POIRIER (Blanche)** — A Québec, le 31 octobre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Blanche Lachance, épouse de feu Roger, Cécile (Mme Paul Tanguay), Raymond, Rita et Henri-Paul. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest.

**POIRIER (Blanche)** — A Québec, le 31 octobre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Blanche Lachance, épouse de feu Roger, Cécile (Mme Paul Tanguay), Raymond, Rita et Henri-Paul. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest.

**POIRIER (Blanche)** — A Québec, le 31 octobre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Blanche Lachance, épouse de feu Roger, Cécile (Mme Paul Tanguay), Raymond, Rita et Henri-Paul. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest.

**POIRIER (Blanche)** — A Québec, le 31 octobre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Blanche Lachance, épouse de feu Roger, Cécile (Mme Paul Tanguay), Raymond, Rita et Henri-Paul. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, 208 Crémazie Ouest.

**POIRIER (Blanche)** — A Québec, le 31 octobre 19

Le "nouveau concept d'association"

L'administration Nixon attend avec impatience la réaction des pays d'Amérique latine

(AFP, UPI) — L'administration américaine attend maintenant avec intérêt les réactions des dirigeants des pays de l'hémisphère occidental au discours prononcé vendredi soir par le président Richard Nixon annonçant que les Etats-Unis sont décidés à abandonner leur rôle traditionnel de "meneur de jeu" dans le concert des nations américaines pour adopter celui de partenaire égal au sein de la société interaméricaine.

La nuance de déception qui a marqué à Washington l'accueil fait au discours du président n'a pas surpris les milieux spécialisés de l'administration américaine.

Ils avaient prévu que l'absence de programmes "grandioses" ou de promesses financières concrètes provoquerait un cer-

tain froid parmi les diplomates latino-américains et les dirigeants de la presse de l'hémisphère à qui le président s'adressait vendredi soir.

Dans le "Document de Vina del Mar" les nations latino-américaines avaient présenté aux Etats-Unis des demandes — et parfois des revendications — plus concrètes...

L'un des aspects de la nouvelle politique américaine qui ne manquera cependant pas de frapper l'opinion latine est, sans aucun doute, la "discretion" avec laquelle M. Nixon s'est référé aux expropriations des compagnies américaines au Pérou, il y a un an, et récemment en Bolivie.

Il était évident que, tout en affirmant que les investissements privés ne peuvent pas être encouragés à se porter dans les pays où ils ne sont pas bienvenus, le chef de la Maison Blanche ne voulait pas jeter de l'huile sur le feu.

DANS QUELQUES JOURS

Dans quelques jours, les experts de la commission économique et sociale de l'OEA vont se réunir à Washington pour préparer la conférence ministérielle de Caracas du début de décembre. Les Etats-Unis soumettront alors, affirmant les milieux officiels, des propositions concrètes pour donner effet aux grandes lignes de la politique énoncée vendredi par M. Nixon.

Le premier affrontement entre les représentants des Etats-Unis et ceux des pays latins sera intéressant à observer. On se demande en effet si ces derniers, satisfaits que Washington ait décidé de soumettre ses programmes et sa politique économiques à l'examen du CIAP au même titre que les autres nations de l'hémisphère, n'insisteront pas pour que la décision concernant l'abandon des "prêts-liés" soit revue afin de permettre à ceux qui en bénéficient présentement de les utiliser dès à présent non seulement en Amérique latine mais aussi en Europe occidentale et ailleurs dans le monde.

On saura dans quelques jours aussi, au moment de sa publication, quelle aura été l'influence du "Rapport Rockefeller" sur le discours du président Nixon. Les milieux proches de la Maison Blanche affirment que les recommandations du gouverneur de New York ont été suivies, même si elles n'ont pas été énoncées sous la forme qui figure dans le rapport.

Il semble cependant que le président ait omis de mentionner l'aide militaire qui, si l'on en croit les rares fuites qui ont pu exister, faisait l'objet de re-

commandations de la part du gouverneur de New York, M. Rockefeller préconisait en effet que les Etats-Unis apportent un soutien militaire matériel aux nations qui auraient besoin pour se défendre contre la subversion castriste. On peut imaginer que pour des raisons de "sécurité nationale" cette partie militaire du Rapport Rockefeller ne sera pas publiée.

PREMIERES REACTIONS

M. Carlos de Santamaria, président de la Commission pour l'Alliance pour le Progrès (CIAP) a exprimé samedi dans un télégramme aux membres de cet organisme son espoir que le discours du président Richard Nixon devant la société interaméricaine de presse ouvrirait la voie à de nouvelles conversations et négociations entre les nations du continent.

Le discours de M. Nixon sur l'action pour le progrès dans les Amériques est "décevant" et son énoncé de la situation en Amérique latine est "erroné" écrivait hier le "Washington Post" dans un éditorial.

Cette déclaration est beaucoup moins une ordonnance pour le développement et le progrès que le signal d'une retraite, ajoute le journal qui poursuit: "Dire que M. Nixon a réduit la politique de l'administration aux dimensions avares de la myopie parlementaire est seulement en partie vrai". Le "Washington Post" critique la seule mesure concrète proposée, la suppression des "prêts-liés" dans la mesure où les fonds qui seront ainsi fournis devront être dépensés en Amérique latine "ne permettant pas à ces pays d'obtenir la plupart des produits et des services dont ils ont besoin".

En Argentine, l'explosion d'une bombe a suffi pour priver les Argentins de la retransmission vendredi soir du discours du président Nixon.

Une bombe, déposée, semble-t-il, par des partisans de l'ancien chef d'Etat argentin le général Peron, a endommagé un relais situé à 45 milles de Buenos-Aires, et rendu ainsi impossible la diffusion en Argentine des images transmises par satellite des Etats-Unis.

Des slogans péronistes ont été tracés à la peinture rouge sur les lieux de l'attente.

Mettant fin à un "suspense" de trois semaines

Nixon prononcera ce soir un important discours sur sa politique au Vietnam

(AFP, UPI, PA) — Le président Richard Nixon va mettre fin ce soir au "suspense" qui, depuis plus de trois semaines, entoure la préparation du discours qu'il doit prononcer sur les ondes de la radio et de la télévision au sujet de la politique de son gouvernement au Vietnam.

Dans sa retraite du Camp David, il a consacré son week-end à mettre la dernière main à un texte qui tentera simultanément d'expliquer sa ligne de conduite passée et future pour mettre fin au conflit vietnamien et d'annoncer les mesures concrètes qu'il compte prendre pour y parvenir.

M. Nixon et ses conseillers ont entouré du plus grand secret les débats qui ont eu lieu à l'intérieur de l'administration pour préparer un discours qui, selon le sénateur Mike Mans-

field, "pourrait être le plus important de sa carrière". Les milieux officiels ont laissé circuler librement toutes les spéculations, même les plus audacieuses, sans révéler leurs cartes.

Il est cependant de plus en plus évident que ce discours est avant tout destiné au peuple

américain d'autant plus que le président est convaincu qu'il a tout dit et tout fait pour convaincre l'adversaire de sa bonne foi.

Le 15 novembre, la nation américaine doit d'ailleurs participer à un nouveau "moratoire" contre la guerre au Vietnam.

Et, le comité directeur chargé de l'organisation de ces nouvelles manifestations a fait publier dans le "New York Times" d'hier une page entière de publicité pour rappeler à M. Nixon que: "Le peuple américain veut écouter, monsieur le président".

Vers un règlement de la grève à la General Electric

NEW YORK (d'après UPI) — La grève générale des employés de General Electric entre aujourd'hui dans sa deuxième semaine alors que tout semble indiquer que des négociations fructueuses pourront s'engager entre les deux parties en présence.

Quelque 147.000 membres des 13 syndicats répartis entre les 33 usines de General Electric, aux Etats-Unis, sont en grève

depuis le 26 octobre dernier, date d'expiration de leurs contrats collectifs.

Le principal point du litige est bien entendu le problème des salaires.

Les pourparlers, qui avaient été interrompus mercredi dernier à la suite d'un désaccord sur ce point, reprendront probablement cette semaine.

Les employés demandent une

augmentation salariale de 90 sous l'heure sur une période de trois ans, et 50 sous additionnels de l'heure pour les employés qualifiés.

La compagnie offre, pour la première année, une augmentation de 20 sous, et de 5 à 25 sous additionnels pour les employés qualifiés, se réservant le droit de renégocier ces offres au cours des deux années suivantes.

Six pirates de l'air américains réfugiés à Cuba retournent aux E.-U. via le Canada

PLATTSBURGH (d'après PA) — Six Américains, qui étaient recherchés en rapport avec des actes de piraterie aérienne, se sont livrés d'eux-mêmes aux agents fédéraux américains du FBI, l'après avoir fui Cuba en groupe et s'être rendus aux Etats-Unis via le Canada.

Ils doivent répondre à des accusations de piraterie aérienne et d'enlèvement. Selon le directeur du FBI, M. Edgar Hoover, s'ils sont trouvés coupables, les six hommes peuvent être condamnés à la peine de mort.

Le FBI a identifié les individus comme étant: Thomas J. Baynton, 32 ans, ancien membre du "Job Corps américain", qui est accusé d'avoir forcé le pilote d'un petit appareil de la conduire de Marathon, en Floride, à Cuba, le 17 février 1968; Raymond Anthony, 56 ans, de Baltimore, ancien vendeur d'autos en chômage, qui aurait forcé un appareil de Eastern Airlines à faire route sur Cuba, le 28 juin dernier; Thomas George Washington, 29 ans, chimiste, est accusé d'avoir détourné sur Cuba un autre appareil de Eastern; Ronald Thomas Bohle, 22 ans, étudiant, aurait dirigé sur La Havane un avion de la même compagnie; A. Vollis, entre 24 et 30 ans, aurait détourné sur Cuba, le 17 mars dernier, un appareil de Delta Airlines, et Joseph C. Crawford, entre 25 et 36 ans, est accusé, lui, d'avoir détourné sur Cuba un avion de Continental Airlines, le 26 juillet 1969.

Traités en indésirables plutôt qu'en héros

PLATTSBURGH, N.Y. (PA) — Ils ont probablement été traités comme des indésirables plutôt que comme des héros et il se pourrait que ce soit là la raison pour laquelle six pirates de l'air américains ont risqué la peine de mort et décidé de rentrer de Cuba aux Etats-Unis. Les six Américains, accusés de piraterie, ont fait le voyage Cuba-Montréal par bateau.

"Je suis sûr qu'il n'a pas trouvé là-bas le pays de rêve auquel il s'attendait", a déclaré George Bohle, de Michigan City, Indiana, parlant de son fils, Ronald T. Bohle. Ce dernier est un des hommes qui se sont livrés volontairement aux autorités américaines à la frontière canadienne, dimanche.

"Je crois, qu'il s'est fréquemment retrouvé en prison," a déclaré James Boynton, de Kalamazoo, Michigan, qui a déclaré aux journalistes que son fils, Thomas, un autre de ceux qui se sont livrés, a maintes fois exprimé dans des lettres son désenchantement au sujet du régime cubain.

Le jeune Boynton est celui qui est demeuré à Cuba le plus longtemps, soit un peu plus de 20 mois.

Le secrétaire d'Etat a révélé que les six étaient rentrés au pays volontairement et non à la suite de négociations avec le régime Castro.

Les six Américains accusés de piraterie n'ayant pu fournir les cautionnements de \$100,000 à \$250,000 exigés d'eux, les autorités fédérales les ont gardés en prison. En vertu de la loi fédérale sur les actes de piraterie

de l'air, ils sont passibles de la peine de mort. Chacun d'eux subira son procès dans la région où il a entrepris de détourner un avion commercial de son vol normal.

Un des six accusés, Thomas George Washington, de Gary, Indiana, était accompagné de sa fille de quatre ans, qui avait volé avec lui à Cuba en décembre dernier. La fillette a reconnu sa mère et s'est jetée dans ses bras. La mère a ensuite ramené sa fille chez elle, à Philadelphie.

Quelque 90 avions ont été détournés des Etats-Unis sur Cuba depuis 1961. Bon nombre des pirates de l'air étaient des Cubains, mais le secrétariat d'Etat estime que près de 40 pirates de l'air américains sont encore à Cuba.

Nouveau sommet Moscou-Pékin ?

MOSCOU (d'après UPI) — Pendant que se poursuivent à Pékin les négociations sino-soviétiques, des sources diplomatiques bien informées à Moscou ont laissé entendre au cours de la fin de semaine que l'URSS et la Chine songeaient à répéter un sommet du genre de celui qui a réuni MM. Kossiguine et Chou En Lai au début de septembre.

Ces mêmes sources ont précisé que si une rencontre devait avoir lieu, ce serait probablement à Moscou et serait en quelque sorte dépendante du progrès des pourparlers sino-soviétiques.

Jusqu'à date, aucun commentaire officiel n'a filtré des pourparlers de Pékin, mais certains indices tendent à démontrer que les Soviétiques sont satisfaits de la réception qui a été faite à l'envoyé de Moscou, M. Vassil Kouznezov.

Une autre confirmation prudente de la bonne marche des pourparlers a été donnée lorsqu'un porte-parole soviétique a qualifié de "positive" l'attitude chinoise à ces entretiens vendredi au cours d'une conférence de presse.

Ce même porte-parole, citant le chef du PC soviétique, M. Leonid Brejnev, a déclaré que "l'URSS était remplie de bonne volonté et était prête à régler les problèmes des frontières et autres questions en litige sur une base d'égalité, de respect mutuel et en tenant compte des intérêts des deux pays".

Paquet

Arcancil une ligne de maquillage des yeux créée spécialement pour la jeune fille.

a) DEMAQUILLANT pour les yeux. Enlève complètement toute trace de maquillage et adoucit la peau autour de vos yeux. 2.00



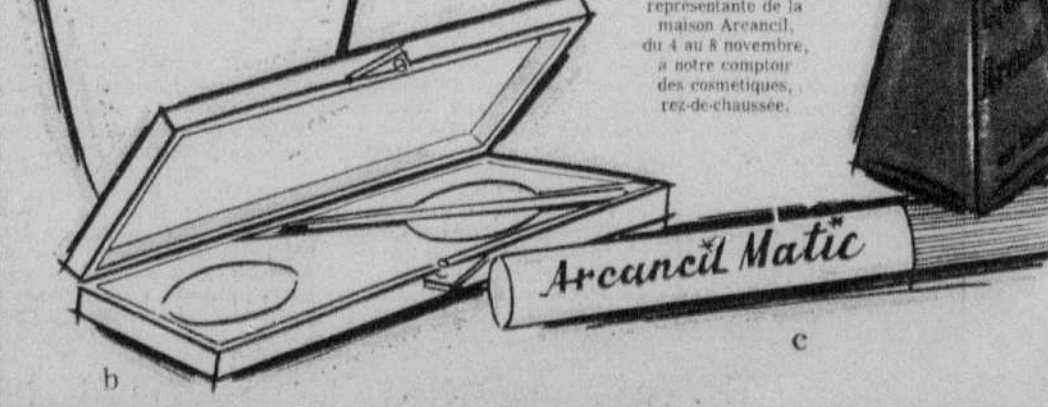
b) OMBRE A PAUPIERES. Donne de l'éclat au regard. Vert, bleu, blanc, brun, gris, turquoise. Aussi teintées glacées: mauve, beige. 2.25

c) ROLL-ON, mascara pour allonger et épaissir les cils. Noir, brun, bleu, vert, gris. 2.25 Recharge 1.50

d) TRACEUR LIQUIDE pour agrandir l'œil dans toutes les couleurs, à la mode. Régulier. 2.00 Teintes nacrées. 2.50

Paquet, cosmétiques, rayon 16, rez-de-chaussée.

AU CENTRE-VILLE venez rencontrer Mlle Céline Hudon représentante de la maison Arcancil, du 4 au 8 novembre, à notre comptoir des cosmétiques, rez-de-chaussée.



Comblez vos desirs des fêtes chez Paquet



Tout souriants même sous la pluie avec Knirps et Belamie

Les parapluies les plus vendus au monde. Les seuls parapluies télescopiques avec garantie à vie sur la monture. N'est-ce pas que vous apprécierez votre parapluie lorsque la température sera inclemente?, surtout si c'est un Knirps ou un Belamie. Couverture 100% nylon mercerisé.

Pour hommes a) Parapluie ordinaire. Noir. 4.99 à 7.99 b) Parapluie télescopique. Noir. 9.99 à 19.99

Paquet, chapeaux pour hommes, rayon 17, rez-de-chaussée. AUSSI A PLACE LAURIER 817.

Pour dames c) Parapluie Knirps Flat, speed-a-matic. Plat. Uni: noir, marine, brun, vert forêt, beige, pourpre, orange. Fleuri: choix incomparable. 15.99 d) Parapluie automatique 1200. Etui à glissière. Uni ou fleuri. S'ouvre automatiquement. Teintes variées. 12.99

e) Parapluie télescopique. Couverture unie ou imprimée. Etui à glissière. CHARME. Teintes variées. 7.99

Paquet, parapluies, rayon 13, rez-de-chaussée. AUSSI A PLACE LAURIER 813.

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE CENTRE-VILLE 524-5121 - PLACE LAURIER 653-8711